6
5-g
15

R 110

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
4 MC
15

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

I. 41

6.5.g.15

II. 11
13
D. 13
E.

ce livre fait pitié
tant il est ridicule

NOUVELLES OBSERVATIONS, OU GUERRE CIVILE DES FRANÇOIS, SUR LA LANGUE.

Bibliothe allemand. Sec. Coll. Dom. Soc Jesu

A PARIS,

Chez JEAN BAPTISTE LANGLOIS, dans la Grand'Salle du Palais, vis à vis la Grand'Chambre, à l'Ange Gardien.

MDCLXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

A MONSEIGNEUR

MONSEIGNEUR LE DUC DE MONTAUSIER,

PAIR DE FRANCE,

CHEVALIER DES ORDRES du Roy, Gouverneur pour Sa Majesté en Normandie, Premier Gentilhomme de Monseigneur le Dauphin, & cy-devant son Gouverneur, &c.

BIBLIOTECA NAZ ROMA

MONSEIGNEUR,

La glorieuse reputation où est Vôtre Grandeur d'être le Protecteur & le Mécénas des gens de Lettres,

me fait prendre aujourd'huy la liberté de mettre ſous ſa Protection un Ouvrage qui ne ſemble pas d'abord la meriter, puiſqu'il ne traitte que de quelques queſtions de langue; & à la verité, cette conſideration m'a arrêté quelque temps, j'ay craint de déplaire à Vôtre Grandeur, en luy offrant une choſe qui ne ſeroit pas digne d'Elle; mais je ſuis revenu de cette crainte, quand j'ay conſideré que le Grand Cardinal de Richelieu avoit fait de nôtre langue une des plus ſerieuſes & des plus importantes occupations de ſon Miniſtere, témoin la célébre Académie dont il fut le Pere, le Protecteur, & le Chef; le grand Chancelier Seguier qui luy ſuccéda en la Protection de cet Illuſtre Corps, ne trouva pas mauvais non plus que M. de Vaugelas luy dédiat ſes Remarques; & le Roy même, tout Grand qu'il eſt dans la Juſtice, dans la Guerre, dans la Paix, dans la Religion & dans le grand Art de Regner, n'a pas mépriſé

l'étude de nôtre langue ; puiſqu'il a bien voulu ajoûter à tous ſes Grands & Illuſtres Titres, celuy de Protecteur de cette même Académie, & ſuccéder en cela à deux de ſes Sujets ; en quoy ce Grand Monarque a bien fait connoître que l'étude des Langues a quelque choſe de plus grand, de plus noble, & de plus digne d'un Grand Prince que l'étude des autres Sciences ; & à plus forte raiſon l'étude de nôtre Langue, qui remporte aujourd'huy le même avantage ſur toutes les autres que nos Rois qui la parlent remportent depuis longtemps ſur tous les Rois de la terre. C'eſt auſſi, MONSEIGNEUR, avec cette belle & glorieuſe Langue que LOUIS LE GRAND *donne des Lois non-ſeulement à ſon Empire, mais encore à toute l'Europe ; en ſorte qu'il ſemble que les autres Souverains ne ſe faſſent une gloire & une application ſerieuſe de l'apprendre que pour mieux entendre les volontez d'un Prince qu'ils reconnoiſſent tous pour*

leur Arbitre Souverain ; les Peuples mêmes à l'exemple de leurs Princes l'étudient avec des soins, des empressemens & des dépences extraordinaires, jusques à quitter pour cela leurs Païs, leurs biens, leurs Parens & tout ce qu'ils ont enfin de plus cher dans le monde, comme s'ils reconnoissoient par là qu'ils doivent tous un jour obéïr à un Monarque François. Et en effet, MONSEIGNEUR, soit Destinée, soit Raison, la Langue Françoise a déja comme établi une Monarchie universelle non-seulement sur toutes les autres Langues, mais encore sur toutes les Nations, où elle est allée comme pour marquer les lieux où nos Souverains se feront un jour entendre & obéïr ; c'est enfin, MONSEIGNEUR, avec cette Maîtresse Langue que Vôtre Grandeur a élevé & formé un des plus grands Princes de l'Univers ; C'est elle qui s'occupe aujourd'huy si dignement à publier les loüanges éternelles du Monarque qui vous avoit confié le

Gouvernement de la Perſonne Royale du Prince ſon fils unique, & c'eſt Elle, MONSEIGNEUR, qui achevera l'ouvrage en publiant vôtre Eloge. Aprés toutes ces conſidérations, je n'ay pas douté un moment que Vôtre Grandeur, ne regardât d'un œil favorable le Traité que j'ay l'honneur de luy offrir, elle y verra le développement de toutes les difficultez que les conteſtations infinies de nos Auteurs & de nos Grammairiens avoient fait naître. Je m'arrête, MONSEIGNEUR, & la longueur de cette Epître qui n'eſt déja que trop grande m'apprend, qu'au lieu de faire le Panegyrique de nôtre Langue, je devois bien plûtoſt faire celuy de Vôtre Grandeur & de Vôtre Illuſtre Maiſon, & parler du nombre & de l'importance de vos Emplois & de vos Gouvernemens, dont vous vous êtes toûjours acquitté avec tant de Gloire. Permettez donc, MONSEIGNEUR, que je renvoye cette belle & riche matiere à un autre Ou-

vrage, où je pourray toucher tous ces beaux endroits avec plus d'étenduë que je ne pourrois faire icy, & d'une maniére plus ſupportable à cette Modeſtie qui a toûjours ſi fort éclaté dans toutes vos actions. Je finis donc, MONSEIGNEUR, en ſuppliant tres-humblement Vôtre Grandeur de me vouloir accorder ſa protection, & la liberté de me pouvoir dire avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Grandeur,

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,
ALEMAND, Avocat au Parlement.

TABLE
DES QUESTIONS.

QUESTION I. *Pour ſçavoir ſi le mot* Aage *peut être encore du feminin.* page 1.
II. *Lequel des deux mots eſt le meilleur* Abandon *ou* Abandonnement. 8
III. *Si l'on doit écrire & prononcer* Aboyer *ou* Abayer. 11
IV. *Si* Abregement *eſt un bon mot.* 18
V. *S'il faut écrire* Abſinte *ou* Apſinthe *avec un* p. Abſinthe *avec un* h, *ou* Abſinte *ſans* h. 21
VI. *Si le mot d'* Abſinte *a un plurier.* 25
VII. *De quel genre eſt* Abſinte. 27
VIII. *Sur le mot d'* Accommodement. 29
IX. *Sur le mot* Accoûtumance. 32
X. *Sur* Accoûtumer. 35
XI. *Sur* Accuëllir. 39
XII. *Si* Accuſatrice *eſt un bon mot.* 43
XIII. *Sur la preſſeance des* Adjectifs. 45
XIV. *Sur les* Adjectifs *qui ont une terminaiſon maſculine & feminine.* 54
XV. *Sur le genre & ſur le nombre d'un* Adjectif *qui ſe rapporte à deux ſubſtan-*

tifs de differens genres. 58
XVI. *Sur les mots d'*Adulateur *&* *d'*Adulation. 61
XVII. *Au sujet de la Diphtongue* Æ. 65
XVIII. *Si* Affectionné *est un terme respectueux ou non au bas des lettres.* 67
XIX. *Sur le mot* Affreux. 72
XX. *Sur la prononciation du mot d'*Agneau. 74
XXI. *Sur le genre du mot* Ayde. 76
XXII. *Si* Aigle *est du masculin ou du feminin.* 78
XXIII. *Sur* Aimer mieux. 84
XXIV. *Pour sçavoir le genre d'*Alcove. 89
XXV. *Si* A l'entour *peut être preposition.* 91
XXVI. *Sur le verbe* Aler. 95
XXVI. *Sur le même verbe* Aler. 100
XXVII. *Sur le mot* Alexandre. 109
XXVIII. *Sur le verbe* Amasser. 115
XXIX. *Au sujet du mot* Ambitieux. 118
XXX. *Sur* Ambitionner. 119
XXXI. *Si* Amenité *est un bon mot.* 121
XXXII. *Sur le genre du mot* Amour. 123.
XXXIII. *Sur le mot d'*Amphore. 131
XXXIV. *Sur* Ancienneté *&* Antiquité. 136
XXXV. *Sur le mot d'*Ange. 138
XXXVI. *Sur l'adverbe* A present. 140

XXXVII. *Sur le verbe* Acquerir. 144
XXXVIII. *Sur* Araignée *ou* Araignée. 147
XXXIX. *S'il faut dire* Franc-Arbitre, Libre-Arbitre, *ou* Liberal-Arbitre. 148
XL. *Sur* Arborer. 150
XLI. *S'il faut écrire & prononcer* Arrius *les* Arriens, *ou bien* Arius *les* Ariens. 154
XLII. *Quel est le meilleur* Arsenal *ou* Arsenac, Arsenacs *ou* Arsenaux. 156
XLIII. *Sur les* Articles indéfinis. 158
XLIV. *Sur le verbe* Asseoir. 162
XLV. *Sur les mots d'*Attache *&* d'Attachement. 167
XLVI. *Si* Aucunement *est encore bon.* 173
XLVII. *Sur* Avec, Avecque *&* Avecques. 174
XLVIII. *Sur le mot d'*Avocat. 185
XLIX. *Lequel est mieux dit* Avoine *ou* Aveine. 187
L. *Sur* Auparavant. 189
LI. *Sur* Auprés. 190
LII. *Sur le mot* Aussi. 193
LIII. *Si* Au surplus *est bon.* 196
LIV. *Si l'on doit écrire & prononcer* Automates *&* Autographes, *ou bien* Aftomates *&* Aftographes. 198

LV. *Sur le genre d'*Automne. 201
LVI. *Sur les regimes d'*Autravers *&* *d'*Atravers, *& lequel est le meilleur de ces deux mots.* 203
LVII. *Sur le mot* Autruy. 207
LVIII. *S'il faut dire & écrire* Ayeux *ou* Ayeuls. 210
LIX. *Si le mot de* Babil *est bon.* 212
LX. *S'il faut dire & écrire* Balier *ou* Baleyer. 217
LXI. *S'il faut dire* Barnabé, Barnabites, *ou bien* Bernabé *&* Bernabites. 219
LXII. *Sur le mot de* Barbotter. 221
LXIII. *S'il faut dire & écrire* Barthelemy *ou* Berthelemy. 227
LXIV. *S'il faut dire* Bassa, Bacha *ou* Pacha. 229
LXV. *S'il faut dire & écrire* Bellone *ou* Bellonne. 241
LXVI. *Lequel est mieux dit* Benitier *ou* Benaistier. 246
LXVII. *Sur le mot de* Berenger. 249
LXVIII. *Lequel est mieux dit* Bienfaiteur, Bien-faicteur *ou* Bien-facteur. 252
LXIX. *Sur les usages des noms de* Boheme *& de* Bohemien. 257
LXX. *S'il faut dire* Bref, Bréveté, Brévement, *ou* Brief, Briéveté, *&* Briévement. 263

LXXI. *Si l'on peut se servir de* Bref *pour* Enfin. 265
LXXII. *De quel genre est le mot de* Bronze. 268
LXXIII. *Sur* Brut *&* Brute. 272
LXXIV. *S'il faut dire & écrire* Cable *ou* Chable. 277
LXXV. *Sur le mot de* Cadeau. 281
LXXVI. *Si l'on peut dire* Se calomnier soy-même. 287
LXXVII. *Lequel est mieux dit* Calvitie *ou* Chauveté 289
LXXVIII. *Si l'on peut employer au même sens* Captifs, Captivité, Prison *&* Prisonnier. 292
LXXIX. *Sur le mot* Car. 299
LXXX. *Sur les mots de* Cavalier *& de* Chevalier. 306
LXXXI. *Sur les usages de* Celuy *&* Celle. 311
LXXXII. *Plusieurs difficultez sur le mot de* Cent. 314
LXXXIII. *Si l'on peut dire* Cependant que. 320
LXXXIV. *Sur le mot de* César. 383
LXXXV. *S'il faut dire* Champs Elisiens *ou* Elisées. 328
LXXXVI. *S'il faut dire* Chartes *ou* Chartres. 331
LXXXVII. *Sur le mot de* Charmes. 334

LXXXVIII. *Sur les mots de* Chaſte & *de* Chaſteté. 339
LXXXIX. *Si l'on peut dire* Chef *pour* Tête. 344
XC. *Sur le mot de* Chef-d'œuvre. 346
XCI. *Sur la prépoſition* Chez. 348
XCIII. *S'il faut dire & écrire* Chifler *ou* Siſler, Chiflet *ou* Siflet. 352
XCIV. *S'il faut écrire & prononcer* Chio, Kio, Scio *ou* Cio. 354
XCV. *S'il faut dire* Chiourme, Chourme *ou* Chiorme. 359
XCVI. *Sur le verbe* Choir. 363
XCVII. *Sur le mot de* Chriſtophle. 366
XCVIII. *Sur le genre de* Quelque choſe. 369
XCIX. *S'il faut dire* Chypre *ou* Cypre. 373
C. *Sur le mot de* Circonſpectiſſime. 377
CI. *Sur le mot de* Cœur. 379
CII. *Sur le genre du mot de* Comète. 382
CIII. *Sur le verbe* Commander. 383
CIV. *Au ſujet de* Comme. 389
CV. *Sur le verbe* Commencer. 394
CVI. *De quel genre eſt* Comté. 398
CVII. *Sur les mots de* Condoleance & *de* Condouloir. 401
CVIII. *Sur le mot de* Confiance. 404
CIX. *Sur le mot de* Confidence. 406

CX. *Cette Question en comprend plusieurs autres sur differentes* Constructions. 412
CXI. *En quelles occasions il faut dire* Consumer *ou* Consommer. 433
CXII. *Sur les mots de* Convoitise *& de* Cupidité. 436
CXIII. *S'il faut dire & écrire* Col *ou* Cou. 441
CXIV. *S'il faut un singulier ou un plurier aprés* à coups. 445
CXV. *De quel genre est* Couple. 450
CXVI. *Sur les mots de* Courre *& de* Courir. 454
CXVII. *Si l'on peut dire* Courroucer *au propre.* 458
CXVIII. *Sur le mot de* Court. 461
CXIX. *Si les mots de* Courtois *& de* Courtoisie *sont encore bons.* 464
CXX. *Sur les mots de* Croyance, *de* Créance *& de* Croire. 469
CXXI. *Sçavoir si* Croître *peut être actif.* 473
CXXII. *S'il faut dire* Chronologue *ou* Chronologiste. 476
CXXIII. *S'il faut dire* je Cueïlleray *ou* je Cueïlliray. 477
CXIV. *Sur la particule.* Cy. 480

Fin de la Table des Questions.

Cet auteur n'a dit
rien de nouveau dans
ce livre, et l'on peut dire
qu'il ne fait que glaner.
Son stile est mêlé de cent
[illegible] qui font
[illegible] fait
au langage des halles
qu'à celuy de la cour, ses
[illegible] et ses digressions à
contre temps sont des preuves
qu'il ne sçait pas l'art
d'escrire, et les frequents
galimatias qui s'y trouvent
montrent evidemment qu'il
n'entend pas son sujet.
Les mauvaises phrases, les
termes [illegible], dont il
use, paroissent plus d'un
estranger que d'un françois.
[illegible] croire qu'il
est Allemand.

NOUVELLES OBSERVATIONS OU GUERRE CIVILE DES FRANCOIS SUR LA LANGUE.

QUESTION PREMIERE.

Pour ſçavoir ſi le mot Aage, *peut être encore du feminin.*

DU temps du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Bertaud & autres Auteurs du commencement de ce ſiecle, on ne faiſoit pas beaucoup de difficulté d'employer le mot *d'aage* au feminin, ce qui a du rapport avec le genre du mot Latin, Italien, & Eſpagnol, *ætas*, *éta*, *étade* & *edad*, tout cela eſt feminin; dans le ſiecle paſſé, aage étoit auſſi plus communément de ce genre, nôtre langue étoit

presque toute latine en ce temps-là, & nous devons sa premiere reformation à ceux que nous venons de nommer ; comme encore à Coeffeteau, à Desportes & à quelques autres, mais sur tout au grand Amiot qu'on peut considerer comme le Moyse de nôtre langue qu'il a retirée de l'esclavage & de la servitude où elle étoit dans le pays latin, & où l'avoient réduite Ronsard, Marot, du Bellay, & & quelques autres encore tout François qu'ils étoient.

La seconde reformation est particuliérement l'ouvrage de M. de Balzac & de M. de Voiture, qui ont été secondés en cela par d'excellens Auteurs, comme ont été M. de Gombaud, M. de Vaugelas, M. le Vayer, M. Sarrazin, & un grand nombre d'autres, que nous considerons tous comme des demi-Modernes ; soit parce qu'il y a déja quelque temps que la plûpart d'eux sont morts ; soit parce qu'effectivement il est arrivé depuis quelques changemens considérables en nôtre langue, laquelle par conséquent doit être considerée comme ayant eu differens aages par rapport à ces differens temps dans lesquels elle a été reformée, ce sont donc des Epoques qu'il faut necessairement remarquer dans l'e-

xamen que nous allons faire en tout ce Traité.

Mais revenons à nôtre mot & voyons quel ſort il a eu ſur les differens genres qu'on luy a donné dans ces differens aages, M. Menage, ſi ſçavant dans les langues & mortes & vivantes, ayant fait de fort belles Obſervations ſur les œuvres de Malherbe, où il trouva *aage* au feminin, y dit poſitivement que ce mot pouvoit être du genre commun, mais comme il y a longtemps que ces obſervations ſont faites, M. Menage ayant écrit fort jeune & étant à preſent ſi vieux qu'il peut être conſideré comme Moderne & comme demi-Moderne tout enſemble, ayant été contemporain de tous les Auteurs qui vivoient dans la ſeconde réformation; les choſes ayant changé preſentement, aage n'étant plus que maſculin dans tous nos bons livres. M. Ménage, dis-je, a été contraint de ſuivre cette opinion dans ſes obſervations ſur la langue, mais d'une maniere à nous marquer la peine qu'il avoit à ſe deffaire de ſon premier ſentiment, puiſqu'il dit ſeulement qu'aage eſt plutoſt maſculin aujourd'huy que feminin, en quoy il n'exclud pas entierement ce dernier genre, il y a pourtant aſſez longtemps

qu'on ne voit plus ce mot au feminin ; les meilleurs Auteurs de la ſeconde réformation, M. d'Ablancourt, M. de la Chambre le pere, M. Chapelain, M. de Segrais & tous les autres que nous avons nommé l'ont toûjours mis au maſculin ; nos Modernes n'en uſent pas autrement, il ſeroit inutile d'en donner des preuves, tout en eſt plein, & ainſi M. Menage ſe trouve également oppoſé à tous les Auteurs avec leſquels il a vêcu & à tous ceux avec qui il vit encore, & n'eſt d'accord qu'avec ceux du commencement de ce ſiecle & avec ceux du ſiecle paſſé, mais ce n'eſt pas en cette occaſion ſeulement où il prend le parti de ces derniers contre les autres, ce qui luy a attiré la raillerie qu'on luy a faite d'être un peu trop familier avec Jodelle, Rabellais, & Coquillard.

Il eſt vray que ſes obſervations ſont un peu trop remplies de ces authorités ſurannées, ſur leſquelles auſſi il ſe fonde un peu trop, ne prenant pas garde que Ronſard, Dubartas & Marot ſont de mauvais garens de nôtre uſage moderne, puis qu'il ſuffit preſque de dire qu'ils ſe ſont ſervis d'un mot pour faire preſumer qu'il n'eſt gueres bon preſentement, ou peut-être qu'il ne vaut rien du tout,

tant il eſt vray que l'uſage, ce maître des langues, change tous les jours, nous ſerons apparemment à ceux qui viendront aprés nous la même choſe que les Auteurs du ſiecle paſſé ſont à nôtre égard, nôtre langue changera & quelque parfaite & quelque belle qu'elle nous paroiſſe, elle deviendra peut-être barbare; en pouvons nous douter aprés tous les changemens que nous voyons arriver dans les langues vivantes, & tous ceux qui ſont arrivez dans les mortes? Nous pouvons nous vanter d'être arrivez pour la nôtre à un point fixe de perfection, comme l'a prétendu M. Charpentier dans ſon Traité de l'Excellence de la Langue Françoiſe, puiſque je feray voir qu'il y a plus de deux mille mots ou façons de parler conteſtées, ou dont l'uſage eſt different.

Mais ne quittons pas ſitôt nôtre mot; diſons quelque choſe en faveur de l'opinion de M. Menage, & faiſons voir qu'*aage* peut être encore quelquesfois du feminin, la pluſpart des femmes (& en fait de langue ce n'eſt pas un petit parti) font communément ce mot du feminin, ne diſent-elles pas par exemple, *voila une belle aage, la premiere aage, la derniere aage; elle eſt dans une aage fort*

avancée, & il ne faut pas s'en étonner, elles donnent le même genre à plusieurs autres mots de la même terminaison, comme à *ouvrage*, *crage*, *gages*, *étage*, & à quelques autres encore, qu'on ne met communément qu'au masculin, sans compter ceux d'une autre terminaison qu'elles font aussi feminins par une affectation particuliere qu'elles ont pour leur genre.

Cependant oserions-nous les condamner quand M. de Vaugelas n'a osé le faire, & leur a permis de donner le feminin à leurs *ouvrages*, nôtre langue même a un extrême penchant pour ce genre, comme nos meilleurs Grammairiens l'ont tres-bien remarqué ; c'est peut-être parce qu'il est plus doux & plus agreable que le masculin, peut-être aussi que les Dames parlant ordinairement fort bien, & affectant comme elles font, le feminin ; l'usage dont elles font la partie la plus considerable, se détermine fort souvent à ce genre, outre que la complaisance entraîne toûjours de leur côté la plus grande partie des hommes, aprés cela doit-on être surpris si nôtre langue a une fois autant de mots feminins que de masculins, c'est une remarque que j'ay faite & que je donne pour veritable,

Cependant, comme tôutes les femmes ne ſont pas *aage* du feminin, & que celles qui luy donnent ce genre ne le luy donnent pas toûjours ; car, par exemple, toutes celles qui ont écrit ont toûjours fait ce mot du maſculin, je ne le trouve pas autrement dans les œuvres de Madᵉ la Comteſſe de la Suze, de Madᵉ de Scudery, de Madᵉ de la Fayette, de Madᵉ de Ville-Dieu & de Madᵉ des Houillieres, qui ſont ſans contredit nos plus excellens Auteurs de cette eſpece là, je crois donc que les femmes ne font *aage* feminin tout au plus que dans le diſcours ordinaire.

Et apparemment que le Gouverneur de la Citadelle de Cambray, veritable Caſtillan, avoit appris à parler François auprés des Dames, car le Roy luy ayant dit quelques paroles obligeantes ſur ſes bleſſures, lorſqu'il ſortoit de cette Citadelle, il répondit : Ha ! Sacrée Majeſté, « qu'une rencontre comme celle-cy m'auroit fait faire de folies dans *une aage moins avancée*, mais grace à l'experience de « quelques années, j'ay bien connu le Prince à qui nous avions à faire, & trouvé « qu'il valoit mieux ſubir le joug de bonne « grace, que de prodiguer inutilement le « ſang des nôtres, par une plus longue « reſiſtance. «

J'ay vû, au reſte, de jeunes François fort polis, faire pareillement ce mot du feminin dans la converſation, & je crois franchement que cela peut eſtre permis dans le diſcours ordinaire & familier, ſur tout avec des Dames, mais il eſt bien plus ſeur de le faire toûjours maſculin dans un livre, nous imiterons en cela tous nos Auteurs de l'un & de l'autre ſexe, c'eſt tout ce qu'on peut dire, ce me ſemble, de plus certain ſur cette premiere queſtion; paſſons à une autre.

QUESTION II.

Lequel des deux mots eſt le meilleur Abandon *ou* Abandonnement.

CEs deux mots ſont de nouvelle fabrique, ils ſont nez environ au milieu de ce ſiécle; car je ne les trouve point au commencement dans le Cardinal du Perron, dans Malherbe, dans Coeffeteau, dans Bertaud, ny dans les autres Auteurs de ce premier âge de nôtre langue, ce ſont donc nos Modernes qui ont commencé à les employer.

Il y en a qui diſent toûjours *abandon* & ne peuvent ſouffrir *abandonnement*, qu'ils trouvent trop incommode dans les vers, à cauſe qu'il eſt trop long, ils ne

lé trouvent pas moins embaraſſant en Proſe où il faut auſſi bien de la meſure qu'en Poëſie. Le P. Bouhours ne prend pas ce pretexte pour rejetter ce mot, comme il rejette encore tous ceux qui ſe terminent en *ment*, ce Pere ne les proſcrit que parce qu'ils ont le malheur de luy déplaire, c'eſt toute la raiſon qu'il en a pû donner dans les conteſtations qu'il a euës ſur ce ſujet avec M. Ménage, qui a entrepris leur deffenſe, laquelle eſt à la verité bien legitime.

Car ſi on banniſſoit de nôtre langue les mots de cette terminaiſon, où en ſerions-nous ? Nous en avons plus de trois cens de compte fait, dont il y en a plus de la moitié qui ſont verbaux, c'eſt-à-dire, formez d'un verbe, auſquels le P. Bouhours en veut particulierement, *abandonnement* en eſt du nombre, car nous l'avons fait d'*abandonner*, quels mots mettrions-nous à la place de tout ce grand nombre d'exilés, qui ſont cependant en faveur & en uſage, quoy qu'en puiſſe dire ce Pere.

Abandonnement eſt fort bien reçû parmi nos ſpirituels & nos devots, nos plus celebres Predicateurs s'en ſervent, M. l'Abbé de la Chambre l'a mis dans le Panegyrique de ſainte Roſe. Enfin il

y a tres-peu de gens qui veüillent donner dans l'averſion ſi mal fondée de ce Pere.

Parlons preſentement d'*abandon* que quelques-uns rejettent auſſi fort mal à propos & que quelques autres trouvent moins bon qu'*abandonnement*. Le ſieur Richelet eſt de ceux-cy, mais où eſt la raiſon de cette condamnation ou de cette preference, *abandon* eſt formé ſuivant l'analogie d'une infinité d'autres mots, il eſt autant & plus en uſage qu'*abandonnement*. L'éloquent & ſçavant Evêque de Meaux cy-devant Precepteur de Monſeigneur le Dauphin, s'en eſt ſervi dans ſes belles Oraiſons funebres, où il dit *l'abandon à Dieu & à ſa Providence*, on voit fort ſouvent ce mot dans les œuvres de Port Royal; Moliere dit auſſi dans ſon Tartuffe,

Dans un tel abandon *leur ſombre inquietude*
Ne voit d'autre recours que le métier de prude.

Enfin je n'aurois jamais fait ſi je voulois rapporter toutes les authoritez que j'ay pour *abandon*, comme auſſi toutes celles où l'on voit indifferemment ces deux mots, & ainſi ceux qui ſe donnent entierement à l'un des deux n'ont pas

raiſon, M. de Vaugelas condamne ces ſentimens factieux.

Ce qu'il y a d'extraordinaire en cette rencontre, c'eſt qu'on ſe diviſe pour ces deux ſubſtantifs pendant qu'on reçoit ſans difficulté l'adverbe *à l'abandon*, qui n'eſt pourtant pas meilleur, n'étant formé que du ſubſtantif *abandon*, M. le Duc du Maine ſe ſert de cet adverbe dans ſes Maximes Morales qu'il a faites à l'âge de ſept ans, ce Prince y dit de ſi bonne grace : Je ne trouve « rien de ſi aimable que la liberté, & « rien n'eſt plus doux que d'être *à l'abandon* avec ſes amis, on aime à agir par « ſoy-même & ſuivre ſon goût, & on « a mille fois plus de plaiſir à faire tout « ce qu'on imagine que ce qui vient des « autres.

QUESTION III.

Si l'on doit écrire & prononcer aboyer *ou* abayer.

LEs queſtions de prononciation ne ſont pas moins conſiderables dans les langues, que les queſtions de mots & de phraſes ; car pour peu que la prononciation s'éloigne de l'écriture, comme cela n'arrive que trop ſouvent en la

nôtre, ce n'eſt plus le même mot, les langues mortes ne ſont pas ſujettes, ou du moins elles le ſont tres-peu à ces deſordres que cauſe la difference qu'il y a entre l'écriture & la prononciation. L'Hebraïque & toute celles qui en ont eſté formées, reçoivent la force & la prononciation de leurs mots, des points qu'on place d'une differente maniere, ſuivant qu'on veut varier la ſignification, & la prononciation des mots. La Grecque ſe ſervoit d'accens & prononçoit quelques-unes de ſes lettres differemment ſuivant les contrées ou Provinces differentes où elle étoit en uſage. La Latine, étoit ce me ſemble, la moins ſujette à toutes ces variations, & il y a apparence que du tems d'Auguſte on prononçoit juſtement les mots comme on les écrivoit, & ſi on y trouve aujourd'huy quelque difference, elle vient abſolument de la diverſité des Nations qui ſe ſervent de cette maîtreſſe langue, & qui l'accommodent au genie & à la prononciation de la leur.

Parmi les trois Modernes qui ſont les plus eſtimées des langues vivantes; l'Eſpagnole eſt ſans doute celle qui a plus de rapport à l'écriture; aprés vient l'Italienne: mais la Françoiſe tient beau-

coup de celles du Nort, autre choſe eſt ſon écirture, autre choſe ſa prononciation: un Etranger a autant & plus de peine à apprendre à prononcer nos mots, qu'il en a à apprendre tout le reſte entier de la langue, quelques préceptes & quelques regles de prononciation qu'on luy donne, il n'en viendroit pourtant jamais à bout, ſi un long uſage & une grande frequentation avec les François ne luy applaniſſoient un peu les difficultez, & encore n'y réüiſſit-il que mediocrement, à moins qu'il ne ſoit venu jeune à Paris, & qu'il n'ait accoûtumé de bonne heure ſon oreille & ſa langue à une prononciation ſi douce, & tout enſemble ſi difficile.

Les Provinciaux ſont obligez aux mêmes ſoins, s'ils veulent apprendre à parler & à prononcer parfaitement, ceux même de delà la Loire, & les Normans ne quittent preſque jamais leur mauvais accent, & nous voyons aujourd'huy, & on a vû de tout temps des perſonnes qui paſſent pour des Oracles de nôtre langue dans leurs livres, qui font pitié quand on les entend prononcer, témoin cét endroit d'une des lettres de M. de Voiture à Mademoiſelle de Ramboüillet, où il dit: au ſortir des mains des bandis, je

» ſuis paſſé par deux lieux où il y avoit
» garniſon Eſpagnole, & là, ſans doute j'ay
» couru plus de danger, on m'a interrogé,
» j'ay dit que j'étois Savoyard, & pour
» paſſer pour cela, j'ay parlé le plus qu'il
» m'a eſté poſſible, comme M. de Vaugelas,
» ſur mon mauvais accent, ils m'ont laiſſé
» paſſer, regardez ſi je feray jamais de beaux
» diſcours qui me valent tant, & s'il n'eût
» pas eſté bien mal à propos qu'en cette
» occaſion, ſous ombre que je ſuis de l'A-
» cadémie, je me fuſſe eſté picquer de par-
» ler bon François.

Au reſte, cette étude de la prononciation de nôtre langue eſt d'autant plus difficile que nous voyons nos François même diviſez ſur la prononciation de la plûpart de nos mots, & c'eſt ce que nous allons commencer de voir ſur le verbe *aboyer*, les uns veulent que l'on prononce de la ſorte, les autres prétendent qu'on diſe *abayer* ou *abeyer*, les derniers prétendent qu'*aboyer* eſt trop rude, que nôtre langue aimant la douceur, s'accommode beaucoup mieux d'*abayer*, qu'ainſi de *nettoyer*, qu'on diſoit autrefois, nous diſons aujourd'huy ſans difficulté *netteyer*, on dit encore *tuteyer*, & ainſi de quelques autres : Ils ajoûtent que nôtre langue eſt comme en poſſeſſion

de changer preſque par tout les *o* en *e* ou en *ais*, ce qui revient à la même choſe.

Il eſt vray que nous voyons toûjours ces ſortes de changemens dans les trois perſonnes du ſingulier de l'imparfait des Verbes, dans les troiſiémes perſonnes du plurier du même temps, dans la plûpart des noms propres & de nation qui ſe terminent en *ois* dans d'autres encore ; comme auſſi dans quelques conjonctions & particules, toute nôtre langue enfin eſt pleine de ces metamorphoſes.

Au contraire, les partiſans d'*aboyer* crient contre la prononciation molle & effeminée qui change l'*o* en *e*, ils diſent que celle d'*aboyer* eſt conforme à celle d'*envoyer*, *tournoyer*, *larmoyer*, *broyer*, *ondoyer*, & de pluſieurs autres encore, nous voyons même un tres-ſçavant & tres-éloquent Magiſtrat prononcer tous le jours dans ſes diſcours publics, *je croyois*, *je penſois*, *je craignois*, *il diſoit*.

De ces deux partis ſi oppoſez il s'en forme cependant un troiſiéme qui eſt ordinairement neutre, qui n'eſt ny l'un ny l'autre, mais qui eſt pourtant l'un & l'autre, & cela conſiſte à croire qu'on peut indifferemment prononcer *aboyer* & *abayer*, le plus grand nombre entre ordinairement dans ces ſentimens partagez,

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

parce qu'ils ſont plus ſeurs, c'eſt par cette raiſon que nous voyons une infinité de gens dire auſſi *noyer* & *neyer*..... M. Sarazin eſt particulierement de ceux qui uſent indifferemment d'*aboyer* & d'*abayer*, du moins je trouve l'un & l'autre dans ſes œuvres, il dit dans une de ſes Eglogues.

Le vent n'agite plus les feüilles des foreſts,
Les bruyeres des champs ny les joncs des mareſts,
Les mâtins ont ceſſé d'abayer *à la lune,*
Les hiboux ont mis fin à leur plainte importune,
Tout dort dans la nature & Daphnis ſeulement
Privé de ce repos ſoûpire ſon tourment.

Et dans ſon embarquement de Poiſſy il met :

Le chien qui de ſes cris bat les rives deſertes,
Retient preſt d'aboyer *ſes trois geules ouvertes.*

Il y a un quatriéme parti qui veut qu'en retenant l'ancienne écriture on prononce pourtant toûjours *abeyer*, mais ceux qui veulent que l'écriture ſoit conforme à la prononciation leur ſont encore oppoſez, nous examinerons plus bas cette grande

queſtion pour ſçavoir ſi l'on doit écrire comme l'on prononce.

En attendant finiſſons celle-cy, en diſant qu'il y a une derniere opinion qui eſt pour *abeyer* au propre & dans le diſcours ordinaire, & pour *aboyer* au figuré & dans un diſcours public, la raiſon de cela eſt facile à deviner : la prononciation qui ſe fait en public doit eſtre plus forte & plus ſoûtenuë que celle de la converſation qui eſt ordinairement plus douce, d'ailleurs il eſt plus ordinaire d'entendre dire au propre *abayer, c'eſt un chien qui abaye*, au lieu qu'au figuré on dit plus communément *aboyer :* M. d'Ablancourt dit en ce ſens-là : *Il y a de certaines gens qui aboyent tout le monde.* Le celebre M. Scarron dit auſſi, *il faut avoir du mépris pour eux & les laiſſer aboyer.* M. de Segrais dit dans ſon Eneïde :

Nos vaiſſeaux diſperſez par les flots aboyans,
Errent à l'abandon ſur les gouffres bruyans.

Je déclare au reſte, que ce dernier ſentiment eſt le mien ; Il eſt veritable que ce qui ſemble beaucoup favoriſer *aboyer* en toutes manieres ; c'eſt qu'on dit *abois* au propre & au figuré, car on ne s'eſt pas encore aviſé de pro-

noncer *abais*, je doute même que cela arrive jamais.

QUESTION IV.

Si abregement *est un bon mot.*

VOicy un commencement de la guerre que le P. Bouhours a déclaré aux Ecrivains de Port Royal, il n'est rien de plus beau que leurs Ouvrages, leurs Traductions sont excellentes, enfin, tout ce qu'ils nous ont donné est également solide & poli, mais d'un autre côté le P. Bouhours est assurément un des premiers hommes que nous ayons aujourd'huy pour la langue, il nous en a fait connoître des beautez & des délicatesses qui avoient échapé à M. de Vaugelas & à M. Menage, on prétend neanmoins que ses critiques de langue contre le Port Royal que nous voyons répanduës abondamment dans son entretien de la langue, dans ses doutes & dans ses remarques, ne sont pas toutes bien fondées, c'est ce qui obligea M. Barbier d'Aucourt de l'Académie, d'écrire contre ce Pere pour la deffence de ces Messieurs, dans les sentimens que nous avons vû paroître sous le nom de Cleanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugene.

Quelques-uns ont crû, & ce n'eſt peut-eſtre pas ſans fondement, que cét ouvrage étoit du Port Royal même, qui avoit ſeulement emprunté le nom de M. d'Aucourt, du moins c'eſt ce que M. l'Abbé de Villars reproche à cét Academicien, dans ſon traité de la délicateſſe qu'il fit pour répondre à Cleante & pour deffendre le P. Bouhours.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que M. d'Aucourt eſt capable de faire quelque choſe d'auſſi bon que cette Critique, bien qu'elle ſoit une des mieux écrites que nous ayons.

Enfin, quand il ſeroit veritable que cét Academicien n'auroit que prêté ſon nom pour la deffenſe du Port Royal, & que ces Meſſieurs ſe ſeroient deffendus eux-mêmes dans cét ouvrage des ſentimens de Cleanthe, qu'on ne croye pas pour cela que perſonne n'ait oſé prendre leur parti.

Monſieur Menage l'a pris aveuglément, le P. Bouhours & luy ſe ſont dit à ce ſujet toutes les raiſons & toutes les injures qu'on ſe pouvoit, raiſonnablement ou non, dire de part & d'autre, & tout cela qui le croiroit ſur de pures queſtions de langue, en ſorte que ſi la guerre qui a eſté entre les autres Auteurs

François a esté civile, parce qu'elle étoit entre des gens de même nation, on peut dire que la guerre qui a esté entre le P. Bouhours & M. Menage, car ils sont à present bons amis, a esté fort incivile par les manieres choquantes avec lesquelles ils ont écrit l'un contre l'autre.

Mais venons au mot d'*abregement* qui nous a fait dire tout cela : M. de Chantereſne du Port Royal s'en étoit ſervi dans ſon beau traité de l'éducation d'un Prince, & une infinité de gens le trouverent bon ; mais le P. Bouhours l'a rejetté pour cette ſeule raiſon d'antipatie qu'il a contre tous ces noms verbeaux que ſe terminent en *ment*.

Les partiſans de ce Pere qui ne ſont pas en petit nombre trouvent auſſi ce mot trop nouveau, trop rude, & d'ailleurs, tres-peu neceſſaire, puiſque nous avons *accourciſſement*.

Les autres, au contraire, le trouvent analogique, neceſſaire & tres-ſignificatif, juſques-là que le ſieur Richelet, d'ailleurs fort grand ſectateur du Pere Bouhours, l'abandonne en cette rencontre & ſe déclare pour *abregement* dans ſon Dictionaire, & il ne fait point mal ce me ſemble, & j'avouë ingenuëment

que j'ay un extréme penchant à favoriſer ce mot. c'eſt un nouveau venu à la verité, mais il s'eſt introduit de bonne grace & il a eſté preſenté par des perſonnes d'une grande anthorité en nôtre langue, & ainſi je voudrois qu'on pratiquât ſur tout icy le conſeil du grand Oracle de nôtre langue M. de Vaugelas, qui veut que l'on ſe rende favorable autant qu'on le pourra à l'établiſſement des mots nouveaux, pour aider à enrichir nôtre langue, car enfin nous recevons bien *abreger*, quoy que nous ayons auſſi *accourcir*, pourquoy refuſerons nous *abregement*, les Italiens & les Eſpagnols ont bien auſſi leur *abbreviatura*, & leur *abreviamento*, qui ſont encore plus Latins que le nôtre.

QUESTION V.

S'il faut écrire abſinte *ou* apſinte *avec un* p. abſinthe *avec une* h. *ou* abſinte *ſans* h.

NOus étions tout-à-l'heure ſur une queſtion de prononciation, en voicy apreſent deux tout enſemble ſur l'écriture.

Monſieur de Vaugelas, le jeune Corneille & la foulle de nos Auteurs bons &

mauvais, écrivent ce mot par un *b*, les Latins l'écrivoient de même, les Italiens & les Espagnols ne l'écrivent pas autrement, cependant M. Menage s'oppose à tous ces usages, & soûtient qu'il faut l'écrire par un *p*, je voudrois bien qu'il nous en eût donné quelques bonnes raisons.

Je pense qu'il se fonde sur quelques Auteurs de la basse Latinité qui l'ont écrit par un *p*, mais cela ne donnera jamais une grande authorité à son opinion, aussi franchement n'a-t'il pas en cela un grand nombre d'imitateurs, je doute même qu'il en ait quelques-uns de considerables, tout ce qui fait le plus pour luy, c'est que l'on ne distingue guere si l'on prononce un *b*, ou un *p*, dans ce mot, je crois que l'*s* qui suit immediatement en est cause : il semble même (car il faut estre de bonne foy) qu'on prononce plûtôt un *p* qu'un *b*, mais quand cela seroit, il faudroit toûjours suivre l'usage le plus receu, qui écrit ce mot par un *b*.

Il est vray qu'il opposera qu'on doit écrire comme l'on prononce ; je sçay que c'est son opinion, mais outre qu'elle est contestée & douteuse, d'ailleurs comme je viens de montrer, il n'est pas tout

a fait certain qu'on prononce plûtôt un *p*, qu'un *b*. en diſant *abſinte*.

Les Grecs, d'où ce mot eſt venu, ne ſe ſervoient ny de l'une ny de l'autre de ces lettres ; Ils écrivoient ἀψίνθιον cette lettre ψ approche de nôtre *x* pour la prononciation, excepté qu'il ſemble qu'il y a un peu du ſon du *p* ce qui auroit peut-eſtre bien donné occaſion à M. Menage, qui eſt d'ailleurs un grand *Greciſte*, de vouloir que nous prononcions ce mot à la greque : car je ne crois pas qu'il ſe veuille ſervir de la raiſon de quelques agreables & ſçavans débauchez que je connois, qui diſent ἀψίνθιον *quaſi* ἀπίνθιον à πίνω *bibo*, *boire*, ce qui n'eſt pas tout-à-fait ſans vrai-ſemblance, car on ne parle gueres d'*abſinthe*, ſur tout au figuré, que dans le ſens de boire.

Mais apparamment que M. Menage s'en tient plûtôt à l'étimologie des Sçavans qui veulent que ce mot vienne *ab* α *privante* & ψίνθος *dulcedo*, *voluptas*, parce que bien loin que l'abſinte ait de la douceur, & qu'il y ait du plaiſir à la boire, au contraire, elle eſt amere, & la boiſſon en eſt regardée comme un ſupplice, mais paſſons à l'autre difficulté.

Le *B* & le *P* en viennent de faire une

l'*H* en fait encore une autre, car on dispute fortement si l'on doit écrire *absinte* ou *absinthe*, ce dernier est plus conforme au Grec d'où ce mot nous est venu par le canal des Latins qui l'ont aussi écrit par une *h*. M. de Vaugelas, M. Menage, & quantité d'autres retiennent cette lettre, (si c'est une lettre, car c'est encore une question) soit pour se conformer à l'étimologie, soit pour ne point abandonner l'ancien usage, la plûpart des Sçavans ont de la peine aussi à se deffaire de l'*h* dans les mots qui l'ont dans le latin, comme sont *cholere*, *bacchus*, *charactere*, il semble que cette lettre leur serve de memoire locale pour les faire souvenir aisément de l'origine d'un mot, au contraire, il y en a beaucoup qui la croyent inutile dans la pluspart de nos mots. M. Corneille le J. est de ceux-là, car il écrit *absinte*.

M. Pelisson & le Pere Bouhours sont pareillement ennemis de l'*h*, par tout où elle ne sert de rien à la prononciation, disons donc que comme aujourd'huy le nombre de ceux qui s'attachent à la retrancher absolument de nôtre écriture est bien plus grand que de ceux qui la retiennent pour marquer l'étimologie; il sera toûjours plus seur d'écrire *absinte* qu'*absinthe*.

Je

Je ne voudrois pas pourtant condamner ce dernier, ſur tout quand on écrit à des Sçavans, car ils ne manquent jamais de s'offenſer quand ce qu'on leur écrit ne ſent pas le Grec & la ſcience étimologique, témoin cet endroit des lettres de M. de Voiture qui écrivant à M. Coſtar, dit, je vous veux envoyer pour « la fievre qu'ils appellent *ſemitertiana*, « ou ſi j'oſe parler Grec devant vous *emi-* « *tritæus*, met à même temps dans une pa- « renthese, *M. Paulet, je vous prie ne dites pas à vôtre Maître que j'ay écrit emitritæus ſans h.* Ce Paulet étoit le Secretaire ou plutôt le Lecteur de M. Coſtar.

M. de Voiture marque aſſez par là l'entêtement où ſont la pluſpart des Sçavans, qu'il faut que tout ſente la ſcience, & qu'il faut une h par tout où le Grec & le Latin le veulent.

QUESTION VI.

*Si le mot d'*abſinte *a un plurier.*

LEs Regles ne s'oppoſent point qu'un mot qui a un ſingulier n'ait auſſi un plurier, parce que n'y ayant rien au monde qui ne puiſſe eſtre multiplié, il faut que les langues qui ne ſont faites

que pour marquer & signifier les choses, admettent le nombre qui marque cette pluralité : il n'y a que l'usage qui est le tyran des Langues qui retranche comme il luy plaît, tantôt le singulier à un mot, tantôt le plurier à un autre, & c'est ce qu'il a voulu faire à celuy d'*absinte*.

Ce qui est si vray que Malherbe ayant mis ce mot au plurier dans ses beaux vers, M. de Vaugelas a soûtenu que cela ne se pouvoit point, ny en prose ny en poësie ; M. Menage au contraire à prétendu que cela étoit permis en vers seulement, pour moy je croirois qu'un mot que l'usage a privé de son plurier ne pourroit gueres le reprendre en faveur de la poësie, la licence poëtique a de la peine à s'étendre jusques-là, & je ne sçay comment on recevroit un Poëte, de quelque reputation qu'il fût, qui se donneroit la liberté de mettre au plurier les substantifs, *or*, *argent*, *cuivre*, *fer*, *étaim*, *miel*, *fiel*, *foy*, *chaud*, *alibi*, *Te Deum*, *faim*, *opera*, *sang*, & plusieurs autres à qui l'usage ne souffre que le singulier.

Il est veritable qu'*absinte* n'est pas tout à fait si rude au plurier que le seroient ceux dont nous venons de parler, & ainsi on pouroit peut-être bien le souffrir, puisque nos Poëtes ont eu cette permis-

ſion pour *patience*, *courroux*, *bonheur*, & pour quelques-autres encore qui n'ont ordinairement que le ſingulier, comme nous le verrons peut-être plus particulierement dans la ſuite.

QUESTION VII.

De quel genre eſt abſinte.

CE mot eſt une veritable pomme de diſcorde, nous venons de voir qu'il cauſe de la diviſion ſur ſon écriture, enſuite ſur ſon nombre : il ne reſtoit plus que ſon genre, ſurquoy on ne s'accorde pas mieux que ſur le reſte.

Il y a trois partis dans cette diſpute, premierement de ceux qui croyent qu'il peut étre également des deux genres : Malherbe l'a employé de la ſorte, & M. Menage a été de cet avis dans ſes obſervations.

Le ſecond parti eſt celuy de M. de Vaugelas qui pretend que ce mot eſt mieux du maſculin.

Il y en a beaucoup enfin qui ſoûtiennent qu'*abſinte* ne doit plus être que du feminin. Le ſieur Richelet eſt le premier qui a ouvert ce dernier avis, & M. Corneille le J. vient de le ſuivre dans ſes Notes ſur les Remarques de M. de Vau-

gelas. Cet Academicien nous aſſure même que l'Academie fait ce mot feminin dans ſon Dictionnaire, & qu'elle y dit de *l'abſinte Romaine*, & de *l'abſinte amere*.

Si le neutre des Latins étoit reçû parmi nous, on pourroit le donner à la pluſpart de nos mots dont le genre eſt conteſté, on termineroit par cet expedient bien des diſputes, nous prenons en cette occaſion un parti oppoſé, qui eſt de donner à un terme l'un & l'autre genre, *abſinte* eſt neutre en Latin, il eſt maſculin en Italien & en Eſpagnol, ce qui favoriſe l'opinion de M. de Vaugelas, cependant le grand uſage l'emporte pour le feminin, je ne ſçay d'où luy eſt venu ce genre, c'eſt peut-être que ſignifiant une plante ou une herbe, ce mot a pris le genre de l'eſpece, mais c'eſt bien plutoſt ce me ſemble que nôtre langue fait encore agir en cette rencontre le grand penchant qu'elle a pour le feminin, & elle tient en cela du genie de la nation.

Il y en a qui croyent que le maſculin ne ſied pas mal à *abſinte* quand il eſt au propre, mais qu'au figuré il eſt ſans doute mieux au feminin, quoy qu'il en ſoit, je voudrois prendre le parti de conſulter

l'oreille dans le choix de l'un ou de l'autre genre, je trouve pourtant qu'icy elle s'accommode preſque toûjours mieux du feminin que du maſculin.

QUESTION VIII.

*Sur le mot d*accommodement.

ON n'eſt pas preſt à s'accorder ſur les queſtions de langue, puiſqu'on diſpute même juſques ſur le mot d'*accommodement* : Le P. Bouhours dit qu'un de nos meilleurs Auteurs, qu'il ne nomme pourtant point, a employé ce terme en un ſens d'intereſt ou de commodité, en diſant ne témoignent-ils pas qu'ils ſont « amis d'eux-mêmes puiſqu'ils ne cher- « chent que leur *accommodement* & leur « avantage particulier. «

Ce Pere ne peut cependant ſouffrir ce mot en cette ſignification, & ſoûtient qu'il n'eſt bon qu'à ſignifier paix & reconciliation au figuré, & les *accommodemens* d'une maiſon au propre.

Trop ſcrupuleuſe critique que la raiſon ne favoriſe gueres ? car pourquoy ce mot ſignifiera-t'il plûtôt les commodités d'un logis que celles des hommes, puiſque toutes les commodités de la vie n'ont eſté inventées que pour nous ? D'ailleurs

comme l'intereſt trouble ordinairement la paix & la concorde : pourquoy ne dira-t'on pas *accommodement* en cette ſignification figurée, puiſqu'elle renferme en ſoy la ſignification ſimple de reconciliation, n'y ayant gueres enore une fois de different dans le monde que le malheureux intereſt ne cauſe ?

Mais à quoy bon raiſonner ſur une matiere où il ne faut écoûter que l'uſage qui combat ouvertement l'opinion de ce Pere, & pour le prouver, je choiſis deux ou trois authorités parmi pluſieurs Auteurs que j'ay en main.

Madame de Ville-Dieu qui écrivoit ſi bien en nôtre langue, dit dans un de ſes » Journaux amoureux : Je connois Char- » les-Quint, il eſt ſans doute entré dans » quelques *accommodemens* avec le Roy d'E- » coſſe, qui ne voit que cette façon de parler, *entrer dans des accommodemens*, marque préciſement ce que je luy fais ſignifier.

Si ce n'eſt pas aſſés de cette ſpirituelle Dame, oppoſons à ce Pere, ſon Auteur favory, à la loüange duquel il a fait de ſi jolis vers, j'entends parler du fameux Moliere ; ce Comique dit ſi ſouvent dans ſes pieces de Theatre, c'eſt un homme à *accommodement*, pour ſignifier qu'on

peut trouver avec cette perſonne des ajuſtemens ſur quelque intereſt.

Enfin, ce n'eſt pas d'aujourd'huy que ce mot eſt employé en cette maniére : M. de Voiture ſe ſert du verbe accommoder au ſens que le P. Bouhours condamne ; voicy comme il s'explique dans une de ſes lettres qu'il écrit de Liſbonne : Je vous aſſure M. que Dom Manuel & Señoria Oſoria ont icy du beau bien, & que s'ils y pouvoient rentrer, ils y ſeroient mieux *accommodés* qu'à Bruxeles.

Monſieur Peliſſon parle de la même maniere dans l'hiſtoire de l'Academie, où il dit, on tient que M. Faret mourut fort *accommodé*, quoy que par une reconnoiſſance loüable, il ſe fut diverſes-fois engagé pour ſecourir M. de Vaugelas en ſes affaires, ce qui faillit à gâter les ſiennes propres.

Si je croyois, cependant, qu'il reſtât la moindre difficulté ſur ce que je ſoûtiens contre ce Pere, je n'épargnerois pas cinq ou ſix autorités d'une force pareille à celles que je viens de citer, & que je ne ſuprime que pour ne pas ennuyer, mais elles ſerviront peut-eſtre pour une autre-fois.

QUESTION IX.

Sur le mot Accoûtumance.

VOicy une occasion où les Grammairiens de la vieille & de la nouvelle roche se broüillent bien fort ensemble, remarquons d'abord icy le caprice du premier de nos Grammairiens. M. de Vaugelas, qui reconnoissant que le mot de *coûtume* est équivoque, comme cela est veritable, que celuy d'*accoûtumance* ne l'est point, & qu'il exprime bien mieux & uniquement ce qu'il signifie, il le rejette cependant comme vieux & hors d'usage.

Je ne sçay pourtant comme il a voulu avancer une chose si peu vray-semblable, car on a de la peine à trouver *accoûtumance* dans Malherbe, dans le Cardinal du Perron, dans Bertaud, & dans les autres Auteurs qui l'ont precedé immediatement. Comment seroit-il donc vieux ? au lieu qu'on voit tres-souvent ce terme dans tous les Auteurs de son temps, & cela ne se peut pas appeller être hors d'usage.

C'est aussi sans doute ce qui obligea M. de la Motte le Vayer contemporain de M. de Vaugelas, de luy donner un

eſpece de démenty en ſoûtenant qu'*accoûtumance* n'étoit ny vieux ny hors d'uſage.

Monſieur Chapelain qui entendoit parfaitement nôtre langue, diſoit auſſi dans le même temps, contre le même M. de Vaugelas, que les mots de *coûtume* & d'*accoûtumance* n'étoient pas toûjours ſynonimes, qu'ils ne l'étoient que ſuivant l'application qu'on en faiſoit ; qu'un *amour d'accoûtumance* étoit une affection contractée avec une perſonne à force de la voir ; mais qu'un *amour de coûtume* ſignifioit un amour ordinaire, & comme qui diroit à la mode ; enfin il ajoûtoit que quand ces deux mots ſe prendroient abſolument pour une même choſe, *amour d'accoûtumance* étoit beaucoup mieux qu'*amour de coûtume* ; ainſi voila M. de Vaugelas battu par les Auteurs de ſon temps, qui pouvoient ſçavoir préciſément ſi ce terme étoit vieux & hors d'uſage.

Voyons à preſent ſi nos Modernes s'accordent mieux enſemble ſur ce mot.

Le P. Bouhours nous aſſure qu'on dit plus que jamais *accoûtumance*, & il dit vray, nous voyons ce mot dans tous les livres de Meſſieurs de P. Royal, & particulierement dans l'excellente traduction

de l'Imitation de Jesus-Christ de M. du Bueil, nous le voyons dans les belles Reflexions Morales de M. le Duc de la Rochefoucaut, dans les Oraisons funébres de M. l'Abbé de la Chambre, dans la traduction de Longin de M. Despreaux, & qui est le Moderne enfin, qui feroit difficulté d'employer ce terme; il n'y a assurément que M. Corneille le J. cét Academicien a crû sans doute qu'il seroit plus heureux que M. de Vaugelas, à chasser le mot d'*accoûtumance* de nôtre langue; mais pour réüssir dans une entreprise si hardie, il ne falloit pas se contenter de dire que nonobstant toutes les grandes autorités qui sont pour ce mot, il ne peut pourtant le souffrir, qu'il aime mieux dire *habitude*, *il fait cela par habitude*, *il a une mauvaise habitude*, parce qu'il trouve ce dernier mot plus doux, mais qu'il le soit tant qu'il luy plaira, cela n'est pas suffisant pour en faire rejetter un autre qui n'a rien de rude & qui est en usage, & dans le bel usage de tous nos Auteurs Modernes, sans en excepter même ceux qui sont comme luy membres de l'Academie; témoin M. Despreaux, qui dit dans son
» Longin: C'est pourquoy il estimoit qu'un
» homme même né dans la servitude étoit

capable des autres sciences ; mais que « nul esclave ne pouvoit jamais être Ora- « teur ; car un esprit abbatu & comme « domté par l'*accoûtumance* au joug, n'o- « seroit plus s'enhardir à rien, tout ce qu'il « avoit de vigueur s'emporte de soy-mê- « me, & il demeure toûjours comme en « prison.

Je ne crois donc pas que le suffrage de M. Corneille ait fait ôter *accoûtumance* du Dictionnaire de l'Academie, & je ne me trompe pas en cela, puisque je sçay de bonne part qu'il y est placé d'une maniere fort avantageuse, & ainsi voila l'annotateur de M. de Vaugelas hors de combat *nimium audax*.

QUESTION X.

Sur Accoûtumer.

CE n'est pas seulement à l'occasion d'*accoûtumance* qu'on se fait la guerre les uns aux autres, on se divise encore sur le verbe *accoûtumer*, les uns veulent qu'on mette immediatement aprés la particule *de* & non pas *a*, parce qu'ils prétendent que cette derniere cause un entre-baillement aprés ce verbe, ainsi ils disent avec M. de Voiture dans une de ses lettres à Mad^le^ de Bourbon, & «

» ſans mentir, vous qui êtes née avec tant
» de qualités pour commander, il vous im-
» porte extrémement de vous *accoûtumer*
» de bonne heure *de* haïr l'injuſtice & de
» prendre ceux qu'on opprime en vôtre
» protection.

Les autres ſe moquent de ces *hiatus* & de ces prétenduës cacophonies, & ſoutiennent qu'il faut dire abſolument, *il vous importe de vous accoûtumer à haïr l'injuſtice*. Le J. Corneille eſt de ces derniers, il eſt vray que l'uſage le plus beau & le plus reçû eſt pour eux, en voicy un bel endroit d'une Dame dont le ſeul nom eſt un grand éloge, & que je n'oſerois pourtant nommer ſans en avoir ſon agrément. Ce grand genie met dans l'Epître dedicatoire à Madame de Monteſpan des œuvres de M. le Duc du Maine:

» Vous trouverez, Madame, dans l'ou-
» vrage que je vous preſente quelques
» traits aſſez beaux de l'Hiſtoire ancienne,
» mais il craint, (elle parle de ce jeune
» Prince Auteur à l'âge de ſept ans) que
» dans tant d'évenemens merveilleux qui
» ſont arrivez de nos jours vous ne ſoyez
» gueres touchée de tout ce qu'il pourra
» vous apprendre des ſiécles paſſez; il
» craint cela avec d'autant plus de raiſon,
» qu'il a éprouvé la même choſe en liſant

les livres ; il trouve quelquefois étrange « que les hommes ſe ſoient fait une neceſſi- « té d'apprendre par cœur des Auteurs « qui nous diſent des choſes qui ſont ſi fort « au deſſous de ce que nous voyons ; com- « ment pourroit-il être frapé des victoires « des Grecs & des Romains, & de tout « ce que Florus & Juſtin luy racontent, « ſes nourrices dés le berceau ont *accoû-* « *tumé* ſes oreilles *à* de plus grandes cho- « ſes, on luy parle comme d'un prodige « d'une Ville que les Grecs prirent en dix « ans, il n'a que ſept ans & il a déja vû « chanter en France des Te Deum pour la « priſe de plus de cent Villes. «

S'il y a des endroits où l'on ne puiſſe pas condamner *accoûtumé à* c'eſt ſur tout quand il y a quelque choſe d'interpoſé entre ce verbe & la particule, comme on le voit dans le bel exemple que je viens de citer ; cependant il n'eſt pas toûjours veritable qu'on doive mettre la particule *a* aprés ce verbe, car on dit ordinairement, *j'ay accoûtumé de faire, ils ont accoûtumé d'aller.*

Quelques-uns pour ſe tirer de cet embarras d'un uſage mêlé, ſe ſont aviſez pour réduire cela en regle de dire qu'il falloit ſe ſervir de la particule *de* quand ce verbe étoit joint à l'auxiliaire *avoir*, comme il

l'eſt dans les deux derniers exemples que nous venons de donner, & qu'il falloit mettre la particule *à* quand il étoit avec le ſubſtantif *être*, comme *je ſuis accoûtumé à ſouffrir, il eſt accoûtumé à vivre en retraite.*

Monſieur Corneille a fort approuvé cette diſtinction dans ſes Notes ; mais d'un côté elle n'eſt pas toûjours bonne & veritable, puiſqu'on peut dire par exemple, *je ſuis accoûtumé d'être toute la journée ſans manger*, & *j'ay accoûtumé mon valet à ſe lever matin*, cette regle eſt d'ailleurs imparfaite, car elle ne decide point comme il en faut uſer, quand ce verbe n'eſt accompagné d'aucun auxiliaire, comme dans l'exemple de M. de Voiture, outre que lors qu'il ne ſuit point de verbe aprés le verbe *accoûtumer*, joint à l'auxiliaire *avoir*, il eſt impoſſible de mettre la particule *de*, il faut neceſſairement ſe ſervir de la particule *a* comme l'endroit de l'Epître dedicatoire des œuvres de M. le Duc du Maine que nous avons mis tout au long le prouve ſans replique, *ſes nourrices dés le berceau ont accoûtumé ſes oreilles à de plus grandes choſes* ; on ne peut pas parler autrement ; c'eſt encore ainſi que M. d'Avaux parle dans Voiture au ſujet de Madᵉ la Ducheſſe de Longueville ;

tant de beautez & tant de graces rem- «
pliſſent & ne gâtent pas mon imagina- «
tion, & il y a longtemps que j'ay *ac-* «
coûtumé mes yeux à ne faire paſſer dans «
mon eſprit que de l'agrément pour les «
beaux objets. «

Il eſt donc veritable que toutes les regles qu'on nous a voulu donner là-deſſus ſont defectueuſes, & que pour en établir de plus certaines, il faut attendre que l'uſage ait pris une ſituation plus commode que celle-là : en attendant conſultons l'oreille, c'eſt le ſeul oracle qui nous reſte quand l'uſage eſt broüillé, & défions-nous cependant & des Remarques & des Notes, qui décident un peu trop legerement.

QUESTION XI.

Sur Accueïllir.

MOnſieur de Vaugelas a pretendu qu'on ne devoit point employer ce verbe qu'en bonne part à l'imitation de la Cour, qui ne ſe ſervoit pas autrement d'*accueïl* à moins qu'on n'y ajoûtat mauvais, ou quelque autre epithete d'une ſignification ſemblable ; cependant il choquoit en cela le ſentiment des meilleurs Auteurs de ſon temps, qui ne fai-

soient aucune difficulté de mettre *accueïllir* en mauvaise part. Coeffeteau son oracle le mettoit volontiers ainsi, & on ne voit autre chose dans les meilleurs Ecrivains qu'être *accueïlly* de toutes sortes de malheurs, être *accueïlly* de la tempête, &c.

Et ce pourroit bien être aussi ce qui a obligé le Pere Bouhours d'ailleurs grand adorateur de M. de Vaugelas de soûtenir une chose qui luy est bien opposée, car ce Pere dit positivement qu'*accueillir* ne vaut rien du tout qu'en mauvaise part, & qu'en bonne part il faut dire, *il a été bien reçû, on luy a fait un accueil favorable*, le J. Corneille mépriſe également ces deux opinions, puisqu'il rejette ce verbe en l'une & en l'autre signification & soutient qu'en bonne part il faut dire *il a été bien reçû*, & en mauvaise part, *il a été battu de la tempête, il a été accablé de toutes sortes de malheurs*, cet Academicien n'aura pourtant pas les gans, comme l'on dit, car le sieur Richelet a le premier ouvert cette opinion dans son Dictionnaire.

Voila cependant trois sentimens bien opposez & qu'il seroit bien difficile de concilier, je crois donc que dans cet embarras le plus seur seroit de s'abstenir

d'*accueillir*, je ne voudrois pourtant pas condamner ceux qui ſuivant le P. Bouhours le mettroient en mauvaiſe part, pourvû que ce fut dans un ſtile relevé, où il eſt majeſtueux & emphatique ; je penſe auſſi qu'on pourroit s'en ſervir avec M. de Vaugelas en bonne part, dans le ſublime & dans un ſtile moyen ; mais il faudroit que l'endroit fut bien preparé & que ce ne fut pas à tous les jours, car il eſt certain qu'en cette maniere il n'eſt pas ſi connu de nôtre uſage. M. Couſin dit dans l'Hiſtoire de Conſtantinople, Mahomet accueillit avec careſſes les Ambaſſadeurs de l'Empereur Conſtantin, & on pourroit fort bien l'imiter, quoy qu'en puiſſent dire & le Pere Bouhours & l'Auteur des Notes, puiſque Malherbe a dit auſſi dans un ſtile hiſtorique, Annibal qui eut bon vent ne tarda gueres d'arriver à Tyr, où pour la reputation des grandes choſes qu'il avoit faites ou pour la gloire que les Tyriens ſe donnoient d'avoir été fondateurs de Carthage, il y fut *accueilly* comme en un autre endroit de ſa naiſſance.

Au reſte, ce qui ſemble favoriſer également les opinions differentes de M. de Vaugelas & de ce Pere, c'eſt qu'*accueil* eſt encore fort bien reçû en un ſens bon:

& mauvais, ce ſubſtantif paroît avoir une certaine indifference pour les deux ſignifications, puiſqu'il ne ſe détermine jamais ny à l'une ny à l'autre, que lors qu'on le marie à une epithete qui fixe ſa ſignification, & il ſemble qu'il en devroit être de même *d'accueïllir*, qu'on devroit auſſi employer indifferemment à ſignifier les mêmes choſes bonnes ou mauvaiſes.

Ce qui m'a ſurpris dans M. de Vaugelas, c'eſt qu'il ait voulu nous faire accroire que de ſon temps, on ne ſe ſervoit à la Cour du mot d'*accueïl* qu'en bonne part, ce qui n'eſt pourtant pas veritable, tous les Auteurs de ce ſiecle, & particulierement ceux qui luy étoient contemporains, & qui frequentoient la Cour comme luy ont toûjours mis *accueïl* en mauvaiſe part, mais il falloit qu'il dit cela d'*accueïl* pour pouvoir avancer la même choſe *d'accueïllir*, il connoiſſoit bien que l'argument de l'un étoit bon pour l'autre, le P. Bouhours n'a cependant pas bien pris garde à cette raiſon, car comment veut-il ôter à *accueïllir* une ſignification favorable pendant qu'il la laiſſe à *accueïl*; ne voit-il pas bien que ces deux mots ont entr'eux une eſpece de communauté de bien & de mal.

QUESTION XII.

Si Accuſatrice *eſt un bon mot.*

COmme on dit *accuſateur*, quelques-uns ont trouvé à propos de dire *accuſatrice*, ce terme eſt neceſſaire, nous n'avons point de mot pour ſignifier la même choſe, il y avoit même déja du temps qu'on s'en ſervoit au Palais, mais hors de là *accuſatrice* n'oſoit ſortir du diſcours ordinaire & paſſer dans les livres, enfin bien qu'il eut comme gagné les ſuffrages des plus delicats, il luy manquoit un patron de réputation en nôtre langue, qui voulut bien le preſenter au public pour le faire naturaliſer François, il s'en eſt preſenté un tout à propos, c'eſt M. Racine, qui eſt ſans difficulté un de nos plus excellens Modernes, ſoit pour la proſe, ſoit pour les vers, ſi quelqu'un en doutoit il ignoreroit peut-être qu'il a été choiſi parmi tous les Academiciens pour travailler avec M. Deſpreaux, à l'incroyable Hiſtoire de nôtre Invincible Monarque ; cela doit ſuffire, ce me ſemble, pour faire en un mot l'éloge le plus parfait d'un Auteur.

Monſieur Racine a donc mis *accuſatrice* dans ſa Tragedie de Phedre &

d'Hyppolite, il eſt vray qu'un certain critique publia d'abord une diſſertation ſur cette piece de Theatre, dans laquelle il prétendit qu'*accuſatrice* n'étoit ſupportable que dans la chicane des plus vieux procés, cette cenſure eſt pourtant un peu outrée, ceux qui ſont les moins favorables à ce mot, ne pouſſent pas la choſe ſi loin, ils ſe contentent de dire qu'il eſt un peu rude à cauſe de ſa nouveauté, pour moy je ne ſçay s'il eſt à preſent un peu plus meur qu'il n'étoit auparavant, ou ſi la frequentation du Palais me la rendu familier, mais je ſçay bien que je le trouve fort bon, & je ne crois pas que le ſieur Richelet ſe repente jamais de l'avoir mis de cette maniere, dans ſon Dictionnaire François.

Ce qui aidera toûjours beaucoup à ce terme, c'eſt qu'il eſt formé ſuivant l'analogie de ſes ſemblables, on dit *bienfactrice*, *actrice*, *tutrice*, *conſolatrice*, & autres ſemblables, qui ſont reçûs ſans difficulté, & comme le monde plaide beaucoup, & qu'il y a peu de gens qui n'ayent des procés, on s'accoûtume à l'entendre dire aux Avocats dans leurs plaidoyries; & enfin on le dit avec eux, ils l'écrivent & nous l'écrivons de même, &

voila à peu prés comme un mot s'établit inſenſiblement ; outre que nous aimons la langue Italienne, nous apprenons volontiers l'Eſpagnol & comme nous trouvons dans l'une & dans l'autre de ces langues des mots ſemblables à nôtre *accuſatrice*, nous les faiſons facilement paſſer en la nôtre ; puiſqu'il n'y a qu'à changer ſeulement la prononciation du mot Italien, ou donner un *e* au mot Eſpagnol pour en faire *accuſatrice*, peut-on acquerir un terme à meilleur marché ?

QUESTION XIII.

Sur la preſſéance des Adjectifs.

NOus allons voir cinq ou ſix difficultez conſiderables cauſées par les *adjectifs*, dans cette premiere ils veulent avoir le pas ſur les *ſubſtantifs*, pluſieurs bons Auteurs favoriſent leurs prétentions ; Coeffeteau, ſur tout, les faiſoit preſque toûjours marcher devant, on prétend même que cela rend la periode plus majeſtueuſe & plus ferme, les autres, au contraire, diſent que le tour eſt trop latin, qu'il eſt bien plus naturel de placer premier le *ſubſtantif* y ayant en cela moins d'affectation, car l'*adjectif* n'étant fait que pour le ſubſtantif & pour

l'accompagner, comme ſon nom le marque aſſez, il n'eſt pas juſte qu'il le precede.

De grands Auteurs ſe ſont pourtant partagez là-deſſus, & M. de Vaugelas même a trouvé cette queſtion ſi difficile à decider, qu'il a crû qu'il n'y avoit que l'oreille qui en pût faire une juſte déciſion.

M. de Gombaud à force de réver ſur cette difficulté a crû en avoir trouvé la ſolution, car (comme nous l'apprend M. Peliſſon, dans ſon Hiſtoire de l'Academie) il nous donne cette regle que les *adjectifs* qui ſe terminent par un *é* maſculin ou fermé, doivent ſuivre le *ſubſtantif* & qu'ainſi on doit dire *ce Monarque redouté* & non pas *ce redouté Monarque*, & au contraire, que ceux qui ont la terminaiſon en *e* feminin ou ouvert peuvent être indifferemment placez, avant ou aprés, & qu'il eſt également bien de dire, *ce Monarque redoutable* ou *ce redoutable Monarque*.

Cette regle cependant n'eut pas le loiſir de s'établir qu'elle fut d'abord combatuë par M. Menage qui ſoûtint qu'elle étoit abſolument fauſſe dans ſes deux parties; puiſque contre la premiere on pouvoit fort bien dire *l'infortuné Tyrſis*, que Malherbe a dit *aſſuré ſecours*, May-

nard, *aſſuré naufrage*, & M. de Malleville, *ſacré flambeau* ; tous ces *adjectifs* ſe terminent par un *é* fermé & vont devant le *ſubſtantif* ; cependant M. de Gombaud veut abſolument qu'ils le ſuivent.

A l'égard de la ſeconde partie M. Menage prétend qu'elle eſt encore plus fauſſe que la premiere, & que bien loin qu'il ſoit même permis de mettre l'*adjectif* qui ſe termine par un *e* feminin ou ouvert, indifferemment avant ou aprés le *ſubſtantif*, ſelon la regle de M. de Gombaud, il le faut, au contraire, toûjours mettre aprés.

Mais en cela, M. Ménage n'eſt pas ſeulement contraire & oppoſé à M. de Gombaud, mais encore à Malherbe qui a dit, *la voiſine campagne* ; à M. Chapelain qui a mis *l'arabe fontaine*, & à une infinité d'autres Poëtes qui les ont imité & qui les imitent encore.

Mais à propos de M. Chapelain, il eſt chef de parti en cette rencontre, & combat également l'opinion de M. de Gombaud & celle de M. Ménage, car il veut contre le premier, qu'on puiſſe placer indifferemment avant ou aprés l'*adjectif* qui ſe termine par un *é* fermé ou maſculin, & il prétend contre l'autre

que celuy qui a un *e* feminin ou ouvert, ſoit mieux devant le *ſubſtantif*; il reconnoît pourtant qu'il y a un bon nombre d'*adjectifs* de l'une & de l'autre terminaiſon qui vont également bien avant ou aprés, comme *fameux Capitaine*, *Capitaine fameux*, *richeſſe immenſe*, *immenſe richeſſe*.

L'Annotateur de M. de Vaugelas, M. Corneille le J. ne demeure pas les bras croiſez dans ce combat, il ſe fourre dans la mêlée, en diſant que bien que l'on diſe *Royaume peuplé*, *mont élevé*, & autres ſemblables, ce n'eſt point parce que ce ſont des *adjectifs* de terminaiſon maſculine, comme le ſuppoſent M. de Gombaud, M. Chapelain, & M. Ménage même, mais parce que ce ſont des participes qui doivent toûjurs ſuivre le *ſubſtantif*, ce qu'il prétend prouver en ajoûtant qu'*infortuné* a la terminaiſon maſculine, cependant comme il n'eſt point participe, on le met fort bien devant, comme cet *infortuné vieillard*, mais qu'eſt-ce qu'il répondra à M. Ménage, à Malherbe, & à Maynard, à M. de Malleville, & aux autres encore qui ont dit, comme nous l'avons déja remarqué; *aſſuré ſecours*, *aſſuré naufrage*, & *ſacré flambeau*, car on ne peut pas douter, au moins, qu'*aſſuré*

& *ſacré* ne ſoient participes.

On voit donc que bien loin que toutes ces conteſtations éclairciſſent cette queſtion, qu'au contraire, elles l'embaraſſent toûjours davantage ; en ſorte que nous en ſommes encore où l'on en étoit du temps de M. de Balzac, qui diſoit dans une de ſes lettres : Vous êtes un « *trompeur inſigne*, ou un *inſigne trompeur*, « je dis l'un & l'autre pour contenter deux « Grammairiens de mes amis, qui ne ſont « pas d'accord ſur la preſſéance de l'*ad-* « *jectif.* «

Si j'étois en paſſe de faire des regles, je dirois qu'il faudroit laiſſer la liberté aux poëtes de placer l'*adjectif*, quelque terminaiſon qu'il eût, comme ils le trouveroient à propos pour la commodité de la rime, de la meſure, ou de la cadence Poëtique, auſſi bien voyons-nous qu'ils ſe ſont tous donnez cette liberté & ſe la donnent encore tous les jours.

Pour la Proſe il ſeroit mieux ſans doute de mettre l'*adjectif* qui a un *é* fermé aprés le *ſubſtantif*, & celuy qui en a un ouvert avant, ou bien plutôt ſuivre le conſeil de l'oreille, ce qui revient à l'opinion de M. de Vaugelas.

M. Menage ſe moque encore en cette rencontre du P. Bouhours, parce que

ce Pere plaçant toûjours ſans s'arrêter aux regles, ſes *adjectifs* d'une maniére qui ne choque point l'oreille, pour ſe conformer en cela à l'opinion de ſon Vaugelas, néanmoins il oublie quelquefois ce precepte, ayant mis dans ſa Traduction du livre du Marquis de Pianieſſe : » lorſque tous les Heros prétendoient être » deſcendus *en ligne directe* de quelque Di- » vinité, & dans ſes doutes, ſi les Hébreux » qui ont été les dépoſitaires de la *divine* » *Parole* ; & dans un autre endroit du mê- » me livre, elles jugérent d'une *voix com-* » *mune*...

Monſieur Menage prétend que tout cela offenſe nos oreilles qui ſont accoûtumées à entendre dire *en droite ligne*, *la parole divine*, & d'*une commune voix*, & il n'y auroit rien à dire à cette critique, ſi, comme l'a tres-bien remarqué M. de Vaugelas, il n'y avoit quelquesfois beaucoup d'agrément à placer les mots contre l'uſage ordinaire, ſur tout dans un diſcours public, où la vehemence avec laquelle on déclame ne permet pas qu'on s'attache exactement à placer *l'adjectif* d'une maniére uſitée, le deſordre a alors ſes beautez & ſes charmes, qui paroiſſent auſſi bien dans un livre écrit d'un ſtile oratoire que ſi

c'étoit dans une action publique.

Il ne reste plus que quelques legeres escarmouches sur cette preſséance, nous venons de remarquer que M. de Vaugelas en donne le jugement souverain à l'oreille, il n'en excepte que les *adjectifs de nombre*, & *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand*, *petit*, & quelques autres qu'il soûtient ne pouvoir êtres mis qu'avant les *substantifs*, il en excepte encore les *adjectifs de couleur* qu'il dit devoir être toûjours placez aprés, à la reserve de *blancs-manteaux* & de *blanc manger*.

Le J. Corneille s'inscrit d'abord en faux contre la premiere exception & dit qu'il n'est pas veritable que les *adjectifs de nombre* ayent toûjours la preſséance, sur tout quand on ne met point d'article, car il veut qu'on dise alors *Livre troisiéme*, *Chapitre sixiéme*, & non pas *troisiéme Livre*, *sixiéme Chapitre*, & il dit vray ; il pouvoit encore ajoûter que *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand* & *petit* pouvoient aller aprés le *substantif* quand on interposoit quelque mot, ou quelque particule, comme c'est *un homme fort bon*, *fort beau*, *fort grand*, *fort petit*.

A l'égard des *adjectifs de couleur*, il est certain que M. de Vaugelas n'a pas tout excepté, car on dit encore *les pâles*

couleurs, c'est une noire peau, boire des rouges bords, & peut-être quelques autres encore qui échapent à ma memoire, outre que la plûpart des Poëtes se sont donnez la liberté de placer ces *adjectifs de couleur* avant le *substantif*, quand ils ont eû besoin de ce dernier pour la rime, ou que la cadence ou l'harmonie de leurs vers les y a contraints, & c'est à quoy M. de Vaugelas & le J. Corneille n'ont pas assez pris garde, & pour montrer que je n'accuse point à faux, en voicy des exemples de deux Poëtes du premier ordre; c'est de M. de Segrais dans son Eneïde.

Avide de la proye est la troupe affamée,
Ils dépouillent les cerfs sous la verte *ramée,*
Des broches par morceaux les percent tout tremblans
Plongent leurs rouges *chairs dans les airains bouillans.*

Et ce n'est pas le seul qui en use de la maniére il y en a peu qui ayent fait difficulté de mettre ces sortes d'*adjectifs* avant le *substantif* dans un ouvrage de vers un peu long. M. Chapelain dit aussi dans sa pucelle :

Et que de sa blessure il voit à gros bouillons
Jallir un sang fumeux sur les jaunes *sillons.*

Il met encore dans le même ouvrage :

Et ſous de blancs *armets & des corſelets blancs*
De ce grand bataillon ferme les derniers rangs.

J'y pourrois encore ajoûter M. de Voiture qui dit en vers, *noires forêts & bruns cheveux* ; mais je m'arrête, parce que je vois qu'il m'en faudroit citer bien d'autres qui les ont imité.

J'oubliois de parler des *adjectifs* qui ſe terminent par des conſones ou par d'autres voyelles que par un *é* fermé ou ouvert ; car nous n'avons encore fait mention que de ces derniers. L'uſage, cependant, n'eſt pas moins douteux ſur les preſſéances de ces autres *adjectifs* qui partagent pareillement nos Grammairiens & nos Auteurs, car ſi d'un côté on dit un *cheval fougueux*, de l'autre on dit un *méchant homme*, on dit également c'eſt *un joly garçon*, & *du pain moiſy*. Enfin il faut ſe ſervir de l'oreille à l'égard de ceux-cy, comme pour les autres, M. Ménage veut ſeulement qu'on diſe toûjours les *prochains hameaux* ; au contraire, le J. Corneille prétend qu'on peut dire auſſi *les hameaux prochains*, comme on dit la *ſemaine prochaine*, & le *mois prochain*, M. de Segrais a dit dans ſon Eneïde, *la Ville prochaine* ; ainſi je crois

que les *prochains hameaux*, *les prochaines campagnes*, *les prochaines forêts*, tout cela eſt bon pour la Poëſie, mais les *hameaux prochains*, *les campagnes prochaines*, pourroient être meilleurs en Proſe, il y a encore cela de remarquable qu'on ne peut point dire *le ſtile haut*, mais ſeulement *le haut ſtile*, comme au contraire, on ne dit point *le ſublime ſtile*, mais bien *le ſtile ſublime*; cela ne vient cependant que du caprice de l'uſage, qui voudra peut-être demain tout le contraire de ce qu'il veut aujourd'huy.

QUESTION XIV.

Sur les adjectifs *qui ont une terminaiſon maſculine & feminine.*

CEtte conteſtation n'eſt pas moins conſidérable que les precedentes, elle roule toute ſur les *adjectifs* qui ont deux genres, & dont le maſculin a une terminaiſon maſculine & le feminin une feminine, comme *beau*, *belle*, *vaillant*, *vaillante*, & autres ſemblables qui ſont en aſſez grand nombre en nôtre langue.

On demande donc, en me ſervant des exemples de M. de Vaugelas, ſi un homme peut dire en parlant à une femme, *je ſuis plus vaillant que vous*, & réciproquement ſi cette femme peut dire à cet homme, je

ſuis plus belle que vous ; on voit d'abord que la difficulté conſiſte en ce que *vaillant* ne peut pas ſe rapporter à femme, qui eſt du feminin, ny *belle* à homme qui eſt du maſculin, il n'y a plus d'inconvenient quand on ſe ſert des *adjectifs* d'un genre commun ou qui ne changent point de terminaiſon, comme ſont *miſerable*, *riche*, *noble*, *pauvre*, & une infinité d'autres qui ſe rapportent également aux deux genres ſans ſouffrir aucun changement.

Il y en a beaucoup qui pretendent que c'eſt être trop ſcrupuleux de ne vouloir pas employer les *adjectifs* de terminaiſon differente aux deux genres differens, ainſi ils approuvent les exemples que nous venons de donner, & ſe fondent ſur un bon principe de langue qui eſt que l'uſage le permet ; d'autres plus delicats & grands partiſans des regles ne peuvent ſouffrir cette conſtruction qu'ils traittent d'irreguliére, ils veulent que l'on diſe abſolument, *je ſuis plus vaillant que vous n'êtes vaillante*, *je ſuis plus belle que vous n'êtes beau.* Cependant, bien des gens refuſent d'approuver cette repetition du même *adjectif* qu'ils trouvent tout-à-fait deſagréable dans des phraſes auſſi courtes que celles-cy.

M. de Vaugelas avouë bien que ces

dernieres manieres ſont plus regulieres que les autres ; il ne les approuve pourtant pas pour cela non plus que les premieres, qu'il reconnoît cependant être favoriſées de nôtre uſage ordinaire, ce Grammairien veut donc qu'on prenne un autre tour, & qu'on diſe, par exemple, *j'ay plus de courage que vous, j'ay plus de beauté que vous.*

M. Chapelain & le J. Corneille n'approuvent pourtant point cet expedient, ils veulent qu'on ſe ſerve ſans ſcrupule de la premiere façon de parler, *je ſuis plus vaillant que vous*, en parlant à une femme, *je ſuis plus belle que vous*, en parlant à un homme ; ils prétendent même que la ſous-entente de l'un des genres de *l'adjectif* eſt une elegance en nôtre langue, l'eſprit ſuppleant au genre ſous-entendu.

Pour moy je ne trouve pas non plus que M. de Vaugelas ait eu ſujet de rejetter ces phraſes, par la raiſon qu'un des genres eſt ſuprimé & ſous-entendu, puiſqu'il manque auſſi quelque choſe dans les façons de parler dont il veut qu'on ſe ſerve, car quand on dit avec luy, *j'ay plus de courage que vous*, on ſous-entend ſans difficulté, *que vous n'en avez*, ce qui eſt ſi vray, qu'il y a même des Grammairiens qui veulent qu'on y ajoûte toû-

jours cette derniere partie & qu'on diſe ſans rien retrancher ny ſous-entendre, *j'ay plus de courage que vous n'en avez*, *j'ay plus de beauté que vous n'en avez*, ce qui aſſeurément eſt plus regulier & autant en uſage pour le moins que les autres phraſes où l'on ſous-entend, ou l'un des genres de *l'adjectif*, ou bien une partie du diſcours, enfin on peut dire qu'on trouve dans cette queſtion quatre diverſes façons de parler, qui ſont preſque également uſitées ; il y en a deux qui ſont mutilées & dans leſquelles on ſous-entend neceſſairement ce qui manque, cette eſpece d'imperfection ne leur nuit pourtant pas, au contraire, il ſemble que parce qu'elles ſont moins conformes aux regles, elles plaiſent beaucoup plus à l'uſage, outre qu'elles ſont plus courtes, & par conſéquent plus commodes ; car en fait de langues on a toûjours veu que les locutions abregées ont été favorablement reçûës, ſur tout parmi les Nations autant impatientes que l'eſt la nôtre.

QUESTION XV.

Sur le genre & le nombre d'un Adjectif *qui se rapporte à deux substantifs de differens genres.*

CEtte difficulté a partagé generalement tous nos Auteurs & les partage encore : On demande donc si l'on doit dire, *le Peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges*, ou bien *ce peuple a le cœur & la bouche ouverts à vos loüanges*, je n'aurois jamais fait si je voulois rapporter icy toutes les autoritez que j'ay ramassées pour & contre, tant de nos Auteurs Anciens que de nos Modernes ; il y en a même qui se sont servis de l'une & de l'autre de ces phrases, dans l'apprehension qu'ils ont eu de manquer, en ne suivant que l'une des deux.

Et en effet, Malherbe trouvoit cette question si douteuse, qu'il étoit d'avis qu'on prit un autre tour pour éviter de mettre *l'adjectif*, ou au masculin ou au feminin ; il regardoit cela comme un écuëil dangereux qu'il falloit fuir avec soin, & qu'on ne dise point que c'étoit une terreur panique, M. de Vaugelas qui étoit sans contredit un Heros de Grammaire, incapable d'aucune peur mal

fondée, approuvoit le conſeil de Malherbe comme tres-ſage, & ſi cet Alexandre en langue vulgaire eſſaye à dénoüer le nœud gordien de cette difficulté, ce n'eſt qu'en le voulant trancher, puiſqu'il dit ſeulement qu'il s'eſt apperçû que *l'adjectif* au feminin étoit un peu plus conforme à l'uſage general, & même à celuy de la Cour; & qu'ainſi il étoit mieux de dire *les pieds & la tête nuë*, que *les pieds & la tête nuds.*

Mais cela ne luy eſt pas ſi-tôt échapé que M. le Vayer crie au contraire, que cette derniere phraſe eſt beaucoup meilleure que l'autre, parce qu'elle marque mieux que les pieds & la tête ſont également *nuds*, puiſque c'eſt ce que l'on veut dire, & que l'on ne dit ce ſemble pas, quand on met ſimplement, *il avoit les pieds & la tête nuë*, & effectivement ne diroit-on pas qu'on n'y veut parler que de la nudité de la tête & point du tout de celle des pieds; ces raiſons ne ſont pas foibles, outre que *les pieds & la tête nuds*, eſt bien plus Grammatical que l'autre, comme Monſieur de Vaugelas eſt même contraint de l'avoüer, car les Latins de qui nous empruntons la plûpart de nos regles de Grammaire, faiſoient toûjours *l'adjectif* maſculin quand il ſe

rapportoit à deux *substantifs* de different genre.

Mais voicy quelque chose qui paroist encore beaucoup favoriser le party de M. le Vayer : M. de Vaugelas reconnoist que lors qu'on interpose la moindre chose, il faut mettre *l'adjectif* au masculin, & ainsi que Malherbe a deû dire, *il le faut être en lieu où le temps & la peine soient bien employez* ; l'Auteur de la Princesse de Cleves, M. de Segrais n'a sans doute pas été de ce sentiment, puis qu'il dit, *cette joye luy donnoit une liberté & un enjoüement dans l'esprit que M. de Nemours ne luy avoient jamais vûë*, voila prés de dix mots interposez ; cependant le participe est au feminin, M. Ménage est d'opinion qu'il en doit être ainsi, quelque interposition qu'il y aye ; au contraire, le P. Bouhours & l'Auteur de la critique sont du sentiment de M. de Vaugelas, & soûtiennent que M. de Segrais & Made de la Fayette devoient mettre *veus*, j'en serois bien d'avis aussi mais ce seroit seulement par la raison que dans cet exemple de l'Auteur de la Princesse de Cleves, le *substantif* feminin n'étant pas le dernier comme il l'est dans celuy qui est contesté entre M. de Vaugelas & M. le Vayer, l'*adjectif*

devroit estre au masculin par rapport à enjoüement qui est le dernier en ordre, quoy qu'il en soit, peut on établir rien de certain sur des choses si douteuses.

Je pense donc qu'on peut fort bien, & toûjours, employer l'un & l'autre genre, pourvû que l'oreille s'en accommode, bien que le J. Corneille croye avec M. de Vaugelas que le feminin est beaucoup plus usité. Nous verrons plus bas une question aprochante de celle-cy, qui est de sçavoir en quel genre on doit mettre *l'adjectif*, ou le participe qui se rapporte à plusieurs noms de differens genres : Si à la mode des Latins on doit preferer ou non le masculin comme le plus noble, ce sera sous le mot Substantif que nous verrons tout cela, comme aussi en quel nombre doit estre *l'adjectif*, qui se rapporte à plusieurs substantifs singuliers.

QUESTION XVI.

*Sur les mots d'*Adulateur *&* *d'*Adulation.

CE n'est pas à l'occasion seulement de ces mots que nous verrons les Academiciens eux-mêmes, opposez les uns aux autres. M. Desmaretz & M. Despreaux estoient tous deux de l'Acade-

mie, cependant ce premier n'avoit fait son traité de la défense du Poëme heroïque que pour critiquer le dernier, mais ce n'a pas toûjours esté à juste titre, sur tout quand il s'agissoit de langue : voyons pourtant qui des deux avoit raison sur la difficulté qui se presente.

Monsieur Despreaux s'est servi du mot *Adulateur* dans son Art Poëtique, où il dit,

Juvenal élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excez sa mordante hyperbole ;
Ses Ouvrages tout pleins d'affreuses veritez,
Estincellent par tout de sublimes beautez.
Soit que sur un Escrit arrivé de Caprée,
Il brise de Sejan la Statuë adorée,
Soit qu'il fasse au Conseil courir les Senateurs ?
Du Tiran soupçonneur pâles Adulateurs.

M. Desmaretz ne peut souffrir ce terme qu'il dit estre écorché du Latin ; il est vray qu'il en vient, mais qu'importe il n'est pas le seul, *acteur*, *accusateur*, *facteur*, *inquisiteur*, & une infinité d'autres, ne laissent pas d'estre françois, bien qu'ils ayent une origine autant Latine qu'*adulateur*.

Je ne sçay si le sieur Richelet a ap-

prouvé l'opinion de M. Desmaretz, mais je sçay bien qu'il n'a mis ny *adulateur* ny *adulation* dans son Dictionaire, & il n'a pas mieux fait pour cela ; *Adulateur* est en usage dans nos Livres, & M. Menage soûtient avec raison qu'il est fort bon & fort François.

A l'égard d'*Adulation*, a t'on raison non plus de le rejetter, puisque le R. P. Bourdaloüe a daigné l'employer dans l'Eloge funebre de feu M. le Prince ; l'endroit est trop beau pour ne le pas mettre tout entier, voicy comme cét éloquent Predicateur parle de ce grand Prince : C'estoit un Heros ennemi de la « loüange, même la plus sincere & la plus « vraye, car il étoit difficile qu'on luy en « donnât d'autre, mais c'estoit assez qu'el- « le fût loüange pour qu'il ne pût pas la « soûtenir ; Avec quelle impatience & quel « chagrin ne la supportoit-il pas, quand « il ne pouvoit l'éviter : & quand il en é- « toit le maître, avec quel air de dignité, « quoy que sans fierté, ne la rebutoit-il « pas ? au lieu que le foible des grands est « d'aimer à estre trompez, & d'écoûter « avec plaisir *l'adulation* & le mensonge, dont on nourrit sans cesse leur amour propre, cét endroit nous fait voir qu'*Adulation* est fort beau dans un stile pom-

peux & magnifique, & il en eſt de même d'*adulateur*.

Mais il faut tout dire, ny l'un ny l'autre ne ſont gueres propres pour le diſcours ordinaire & familier : Nous avons *flatteur* & *flatterie* dont nous nous ſervons ordinairement, & ainſi, diſons que ſi M. Deſmarez & Richelet, aprés luy, n'ont pas eû raiſon de rejetter abſolument ces mots Adulateur & Adulation ; M. Menage a eû tort de leur donner une approbation generalle, ces termes ſont bons à la verité, mais ils ne le ſont pas toûjours ; nous en avons beaucoup d'autres de cette nature, comme nous le verrons dans la ſuitte de ce traité, & ils n'en valent pas moins pour cela.

Outre qu'*adulateur* & *adulation* ont pour eux l'exemple des autres langues ; l'Italienne à ſon *adulatore*, & ſon *adulatione* ; l'Eſpagnole pareillement a ſon *adurlador* & ſon *adulation* ; & nous ſommes encore plus retenus qu'eux, car les premiers ont auſſi *adular* & *adulairice*, & les Eſpagnols *adular* & *aduladora*, & nous n'avons pas *aduler* ny *adulatrice*, que l'uſage pourra peut-eſtre bien s'approprier dans la ſuitte, c'eſt dumoins ce que je luy ſouhaitte, &c.

QUESTION XVII.

Au ſujet de la Diphtongue Æ.

C'Eſt une pitié de voir comme cette pauvre Diphtongue eſt balottée par nos Grammairiens & par nos Auteurs, les uns s'en ſervent & veulent qu'on les imite, les autres la rejettent & n'en veullent pas entendre parler ; il y en a de mitigez qui laiſſent la choſe dans l'indifference, ils s'en ſervent quelque fois, & en certaines rencontres, & permettent ſans gronder que les autres l'employent par tout où ils le jugent à propos.

Je penſe que M. d'Ablancourt a eſté le premier de nos modernes qui s'eſt ouvertement déclaré contre l'æ, comme nous le voyons dans quelques unes de ſes belles Prefaces, ſur tout dans celle de Thucidide, auſſi ne trouve t'on jamais cette Diphtongue dans ſes excellentes Traductions, il ne ſouffroit pas même patiemment que d'autres s'en ſerviſſent ; il la regardoit comme entierement inutile & embaraſſante en nôtre langue, qui naturellement n'en a point, puiſqu' lle ne la ſouffre que dans les mots venus du Grec par le moyen des Latins. Les Ro-

mains auſſi l'avoient receuë des Grecs parmi leſquels elle eſtoit fort familiere.

Le P. Bouhours n'eſt pas moins ſevere que M. d'Ablancourt, puiſqu'il ſoûtient que c'eſt même une faute d'employer cette Diphtongue en nôtre langue, M. de Segrais ne s'en ſert preſque jamais, cependant nous la voyons dans les Ecrits de M. Chapelain, de M. de Gombaut, de M. le Vayer, de M. de Balzac, de M. de la Chambre, de M. de Mezeray, de M. Charpentier & d'une infinité d'autres encore.

Nos Sçavans ont de la peine à abandonner cette double lettre, parce qu'elle marque l'origine des mots où elle eſt employée, & comme on y eſt accoûtumé dés le College, on ne s'en défait pas facilement, & on regarde avec quelque dépit que les autres la mépriſent : il y en a même qui augurent qu'un Auteur n'a gueres étudié, & ſçait tres-peu, ou point de Grec ou de Latin, quand on ne la voit point dans ſes Livres ; ils croyent qu'il n'eſt permis qu'aux femmes, aux ignorans & aux demy-Sçavans de s'en paſſer : mais ils ſe trompent fort ſouvent, puiſque M. Menage, qui eſt le plus grand Grec que nous ayons, déclare qu'il ne s'en ſert point, mais il

ne condamne pourtant pas ceux qui s'en ſervent.

Il eſt vray qu'à ne rien diſſimuler l'*a* eſt fort inutile en nôtre langue, mais comme il eſt veritable auſſi qu'il ne cauſe aucun inconvenient, & que les plus ignorans le prononcent toûjours comme un *e*, on ne doit pas faire difficulté de s'en ſervir, ſur tout dans les Livres de ſcience & pour les Sçavans, car ailleurs on s'en peut fort bien paſſer.

QUESTION XVIII.

Si Affectionné *eſt un terme reſpectueux ou non au bas des Lettres.*

IL eſt certain qu'il n'y a pas long-temps qu'on croyoit que *Vôtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur* étoit une maniere d'écrire fort reſpectueuſe, & le P. Bouhours croit eſtre le premier qui ait publié que l'uſage avoit changé, & que ce participe ne ſe mettoit plus dans les ſouſcriptions, que lors qu'on écrivoit à des inferieurs; (car par tout ailleurs il eſt excellent, ſoit qu'on parle de gens égaux ou ſuperieurs, ainſi on dit tous les jours *les Ecoſſois ont eſté de tout temps fort affectionnés à la France, je n'ay jamais veû de ſerviteur ſi affectionné à ſon*

Maître,) mais par malheur pour ce Pere M. Peliſſon avoit dit auparavant dans » l'hiſtoire de l'Academie ; or touchant la » Lettre de M. de Bois-Robert à l'Acade- » mie, il me ſemble que je ne dois pas ou- » blier cette petite circonſtance, il avoit ſi- » gné *Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant* » *ſerviteur* : l'Academie qui vouloit répon- » dre en Corps afin que la Lettre eût plus » d'éfet en faveur de la veuve Camuſat, » ſe trouva en peine comment elle métroit » au bas ; d'un côté tout le Corps écrivant » à un de ſes membres ne devoit pas en a- » parence le traitter d'égal, & de l'autre » le mot ſimple *de tres-affectionnés ſerviteurs* » par l'uſage, ſembloit eſtre trop peu ci- » vil, & ne ſe pouvoit même écrire qu'à » des perſonnes fort inferieures : Enfin on » prit ce milieu de ſigner *Vos tres-paſſion-* » *nés ſerviteurs*. *Conrart*, comme eſtant un » peu plus civil que *tres-affectionnés*, & » moins que *tres-humbles*.

Il y a donc apparence que le P. Bouhours a étably ſa remarque ſur cét endroit de M. Peliſſon, quoy qu'il en ſoit, M. de Voiture qui étoit auſſi de l'Academie n'étoit apparamen pas de l'avis de la Compagnie, puiſqu'écrivant en l'année 1633. (preſque dans le même temps que l'Academie faiſoit cette déliberation)

à une perſonne qu'il conſideroit beaucoup, & qui dans les apparences n'étoit pas du commun, comme on le peut aiſément reconnoître par pluſieurs endroits de la Lettre : M. de Voiture dis-je met dans la ſouſcription, *Vôtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur*, ce qui fait voir qu'en ce temps-là tout le monde ne convenoit pas que *tres-affectionné* fût ſi peu reſpectueux, & ſi dans la ſuitte cela eſt arrivé, c'eſt ſans doute par une bizarrerie de l'uſage qui a été à ce terme au bas des Lettres, une ſignification qui accompagne ordinairement la choſe qu'il ſignifie, on ſe fait honneur de faire comprendre à des perſonnes ſuperieures l'extréme affection qui nous attache à eux, & on n'oſeroit le dire en termes ſignificatifs, nôtre ſoûmiſſion & nôtre obeïſſance ſont bien receuës quand nous diſons, *je ſuis vôtre tres-humble & tres-obeïſſant*, mais on s'offenſe de nôtre affection quand nous y ajoûtons, & *Vôtre tres-affectionné ſerviteur*, comme ſi nôtre amour & nôtre affection ne valoient pas mieux qu'un vain abaiſſement & une ſervile obeïſſance.

Au reſte comme cét uſage n'a pû s'établir qu'en foulant aux pieds la raiſon, d'autant mieux que *tres-affectionné* étoit

en poſſeſſion de pouvoir eſtre employé ; en écrivant même à des Roys & à des Souverains ; le celebre Marquis d'Urfé l'ayant mis au bas de l'Epître dedicatoire de ſon Aſtrée qu'il adreſſa au feu Roy, il a eſté un peu difficile de faire tomber tout d'un coup cette façon de parler dans l'incivilité & dans l'offenſant, nous avons veu des perſonnes ſe roidir contre les efforts de l'uſage ; & depuis peu le fameux Abbé de Furetiere vient d'imiter M. d'Urfé dans l'Epître dedicatoire au Roy de ſon eſſay de Dictionaire, où il a mis, *Vôtre tres-humble, tres-obeïſſant & tres-affectionné ſujet & ſerviteur* : il eſt vray que comme il en a été repris par l'Academie, il ſemble avoüer qu'il a peché contre l'uſage moderne, il dit pourtant qu'il a prés de cinquante autorités en main pour prouver qu'on s'eſt ſervi de *tres-affectionné* en écrivant à des Superieurs ou à des égaux.

Il y a des perſonnes encore qui prétendent que *tres-affectionné* eſt fort reſpectueux quand il ſuit *tres-humble & tres obeïſſant*, ce qu'ils établiſſent peut-eſtre ſur cét endroit de M. Peliſſon, que nous avons cité tout au long, où il dit ſeulement que *tres-affectionné* n'eſt pas civil quand il eſt ſeul, par où il inſinuë qu'il

l'eſt beaucoup quand il eſt accompagné de *tres-humble*, puiſqu'il dit poſitivement, que *vos tres-paſſionnez ſerviteurs* eſt un peu plus civil que *tres-affectionnez* & moins que *tres-humble*, outre que l'Académie voulant écrire à M. de Boisrobert qui eſtoit un de ſes membres, ne pretendoit pas ſe ſervir ny *de vos tres-humbles* ny *de vos tres-obeïſſans ſerviteurs*, Elle examinoit ſeulement ſi on métroit tout court ou *vos tres-affectionnez* ou bien *vos tres-paſſionnez ſerviteurs*.

Le J. Corneille prétend auſſi que *vôtre tres-humble & tres affectionné ſerviteur* eſt plus reſpectueux que *vôtre tres-humble & obeïſſant ſerviteur*, parce que la particule *tres* eſt repetée dans la premiere & ne l'eſt pas dans l'autre ; il n'eſt pas donc tout à fait certain, qu'abſolument parlant, *tres-affectionné* ne ſoit plus un terme de reſpect, comme le dit ſi affirmativement le P. Bouhours.

L'uſage general & le plus receu veut pourtant qu'on n'employe tout ſeul *tres-affectionné* qu'en écrivant à des inferieurs, & on ne ſçauroit gueres manquer en le ſuivant, au lieu qu'on peut offenſer quelqu'un, ſi on en uſe d'une autre maniere, ſur tout ceux qui n'auront leu que leur Bouhours. Mais il n'eſt pas ſi facile

de ſçavoir de quelle maniere on doit prendre ce terme quand il eſt accompagné d'un autre qui paſſe pour reſpectueux, il faut ce me ſemble attendre ce que l'Academie en décidera dans ſon Dictionaire, car je trouve les ſentimens bien partagez la deſſus, tout ce qu'il y a à craindre eſt ſans doute que cette déciſion tarde un peu trop.

QUESTION XIX,

Sur le mot Affreux.

JE l'avois bien dit que ce n'étoit pas ſeulement à l'occaſion d'*Adulateur* que M. Deſmaretz & M. Deſpreaux étoient oppoſez, ils le ſont encore au ſujet *d'affreux*, car ce dernier ayant dit dans ſes œuvres, *affreuſes veritez*, *badinage affreux*, *vol affreux*, des *ſubſides affreux*, un *recit affreux* : M. Deſmarets a ſoûtenu dans ſa défenſe du Poëme heroïque, que ce mot étoit tres-mal en tous ces endroits, parce qu'il ſuppoſe qu'il ne ſe doit dire que des choſes viſibles dont l'objet effraye. Voyons encore qui de ces deux Academiciens a raiſon.

Il eſt vray que l'uſage ordinaire appuyé de la raiſon favoriſe l'opinion de M. Deſmarets ; on ne peut guere eſtre effrayé que

que par des choſes viſibles & ſenſibles, on dit cette perſonne eſt affreuſement laide. M. de Vaugelas met dans ſon Quinte-Curſe, *armée affreuſe à voir*, cependant comme c'eſt ordinairement l'eſprit qui s'effraye, & non le corps, l'uſage moderne a fait paſſer le mot *d'affreux* aux choſes ſpirituelles & inviſibles, qui ne font pas un moindre effet ſur nos ames que les ſenſibles en font ſur nos corps, ainſi l'on voit *affreux* ſe fourrer indifferêmment par tout avec ſes camarades, *furieux, horrible, effroyable, épouventable* & *terrible*, dont on ſe ſert à tous propos.

Monſieur Deſpreaux n'a donc pas eu tort de ſuivre cet uſage, qui eſt d'ailleurs conforme à celuy de nos meilleurs modernes: Le Pere Bourdalouë dit dans l'Oraiſon Funebre de M. le Prince: Ces chrétiens lâches, dit S. Chriſoſtome, par un effet de réprobation viſible qui eſt la ſuitte déplorable de leur lâcheté, quoyque chargés de crimes devant Dieu, obſtinez à joüir de la vie, remettant l'importante affaire de leur converſion au temps de la mort, font paroître des foibleſſes honteuſes, & ſuppoſé les principes de la Religion *affreuſes* & ſcandaleuſes: M. l'Evêque de Meaux dit auſſi dans l'Oraiſon Funebre du même Prince, *mal af-*

freux, mort affreuse; enfin M. de Segrais dit dans son Eneïde :

Quelques affreux *dangers qui s'offrent à mon ame,*
De l'un à l'autre bout je traverse Pergame.

QUESTION XX.

Sur la prononciation d'Agneau.

L'*Agneau* qui est le Symbole ordinaire de l'innocence, de la paix, & de la douceur, n'inspire icy que guerres, querelles & dissentions ; les uns veulent absolument qu'on fasse sentir le *g* dans la prononciation de ce mot : M. Miton que tout le monde regarde avec raison comme une personne fort entenduë en nôtre langue est de ce sentiment, & l'usage le plus general est pour cette prononciation.

Il y en a d'autres, au contraire, qui amoureux d'un parler doux & mignard veulent qu'on prononce *aneau* sans *g* : Les Parisiens parlent presque tous de la sorte & ils ne manquent pas d'Imitateurs ; ce qu'il y a icy d'étrange, c'est que M. Menage convient que cette prononciation parisienne est vicieuse, cependant il veut qu'on parle de la maniere, à la reserve seulement d'*Agneau Pascal*, la plûpart

des Pariſiens diſent pourtant *Aneau Paſcal*, il leur devoit donc paſſer ce dernier puiſqu'il avoit pris leur party pour *aneau* contre l'opinion commune.

Au reſte, j'ay crû quelque temps que les Pariſiens ne prononçoient de la maniere que dans le diſcours ordinai e & familier, mais j'en fûs bientôt deſabuſé quand j'entendis de celebres Avocats & d'éloquens Prédicateurs Pariſiens dire *aneau*, dans leurs Plaidoyers & dans leurs Sermons, cette prononciation n'eſt pourtant guere propre pour un diſcours public, elle doit eſtre renvoyée à la converſation ordinaire & familiere; elle ſied ſur tout aux dames, je croy que ceux qui graſſeient ont introduit une prononciation ſemblable, & comme cette ridicule & fade prononciation a eſté fort à la mode autrefois, *aneau* nous en peut eſtre reſté; je connois un Academicien, qui tout pariſien qu'il eſt ne peut ſouffrir *aneau* à cauſe de l'équivoque qu'il fait avec *anneau*, *annulus*. & j'en connois un autre qui blâme cette averſion, parce qu'on prononce deux *n* dans ce dernier, au lieu qu'on n'en fait ſentir qu'une dans l'autre, & il dit vray.

Nous pourions parler icy de la grande difficulté qu'il y a ſur la prononciation du mot Latin, *Agnus* d'où nous avons pris

agneau, nous pourions dire que les uns prétendent qu'il faut prononcer *Ag-nus* & les autres *A-gnus* : à Paris on dit generalement le premier, mais dans les Provinces voisines d'Italie on dit fort souvent l'autre, chacun prétend avoir pour soy l'usage de l'ancienne Rome : ce qui rend la chose fort douteuse ; c'est que l'Italie a toûjours prononcé *A-gnus*, & au contraire, la France & l'Espagne, sur tout, qui avoit tant de colonnies Romaines, ont toûjours dit *Ag-nus*, nous avons pourtant pris nôtre *Agneau* de la prononciation Italienne *A-gnus un A-gno*, d'où quelque-uns ôtant le *g* ont fait *A-neau* comme plus doux ; mais laissons aux Latins disputer de tout cela, & passons à une autre question,

QUESTION XXI.

Sur le genre du mot Ayde.

LA difficulté n'est pas sur *aide à masson* ny sur *aide de Camp* qui sont constamment du masculin, mais sur le mot *ayde* pris pour secours, on dispute donc s'il faut dire *aide puissant* ou *aide puissante* : M. Sorel est pour le masculin, puisqu'il met *aide divin* dans son Francion : M. Dandilly dit pareillement *un grand aide*

dans ſa traduction de S. Jean Climaque: Enfin le nombre de ceux qui font ce mot maſculin n'eſt pas petit, mais ceux qui le font feminin eſt encore plus grand : M. Menage paroît à leur tête.

Il falloit cependant que le genre de ce terme fait bien douteux, puiſque le P. Bouhours a pris le party de dire qu'il étoit des deux genres, & c'eſt auſſi mon opinion.

S'il en falloit croire M. de Furetiere, l'Academie fait une difference remarquable ; Elle fait ce mot du feminin quand il eſt mis pour marquer un ſecours qui vient de la choſe, comme dans les exemples que nous venons de donner, & maſculin quand il ſe dit de la perſonne, comme, *Dieu ayant creé l'homme dit faiſons luy un ayde*, cét Academicien veut, au contraire, qu'il ſoit toûjours feminin en l'une & en l'autre maniere ; s'il m'étoit permis de faire des diſtinctions, j'en ferois une qui ne paroît pas mauvaiſe, je métrois donc *aide* au maſculin quand il eſt aprés ſon adjectif, & au feminin quand il va devant ; on n'a qu'à l'examiner, & on verra que l'uſage y eſt aſſez conforme, & que l'éliſion favoriſe beaucoup cette oppinion.

Les Italiens & les Eſpagnols ne s'ac-

cordent pas non plus sur le genre de ce mot, les premiers le font masculin *aiuto*, & les autres feminin *ayuda*, les Latins avoient sans doute été partagés sur le genre du leur puisqu'ils l'avoient fait du neutre, *Adjutorium*, *juvamen*, *auxilium*, ainsi ce terme devoit estre destiné pour broüiller toutes les langues.

QUESTION XXII.

Si Aigle *est du masculin ou du feminin.*

POur faire voir clairement l'état veritable de la contestation que le genre de ce mot cause : Il faut d'abord remarquer que ce terme est employé en deux differentes manieres au propre & au figuré, & en l'une & en l'autre de ces façons nos Auteurs sont beaucoup partagez, commençons par le propre.

Monsieur l'Abbé de la Chambre dit en parlant du fameux Cavalier Bernin dont il a fait l'éloge, que *son visage avoit du rapport à un Aigle* : le P. Bourdalouë & M. le Président Cousin le font du même genre au même sens, le premier dans l'Oraison Funebre de M. le Prince, & le dernier dans les traductions de l'histoire de Constantinople, & ils ne sont pas les seuls : M. Despreaux par-

mi les Poëtes dit dans ſes Satyres :

L'Animal le plus fier qu'enfante la nature,
Dans un autre Animal reſpecte ſa figure,
De ſa rage avec luy modere les accez,
Vit ſans bruit, ſans débats, ſans noiſe, ſans procez,
Un Aigle *ſur un champ prétendant droit d'aubaine,*
Ne fait point appeller un Aigle *à la huitaine.*

Ces perſonnes ne trouvent ſans doute pas à propos de donner le féminin à un oiſeau qui a toûjours été le ſymbole de la force & de la grandeur, outre qu'on dit ordinairement que *l'Aigle eſt le Roy des Oiſeaux*, & on ne s'eſt pas encore aviſé de dire qu'elle en eſt la *Reyne*.

D'autres au contraire, pretendent que ce mot doit eſtre feminin parce qu'il a la terminaiſon feminine, ceux-cy ſont en grand nombre ; je me contenteray de rapporter ſeulement ce bel endroit de M. l'Evêque de Meaux, ce ſçavant & éloquent Prélat, dit dans l'Oraiſon Funébre de M. le Prince. A quelque heure & de « quelque côté que viennent les Ennemis, « ils le trouvent toûjours ſur ſes gardes, « toûjours prêt à fondre ſur eux ; & à prendre ſes avantages comme *une Aigle* qu'on « voit toûjours, ſoit qu'elle volle au milieu «

» des airs, soit qu'elle se porte sur le haut
» de quelque rocher, porter de tous côtez
» des regards perçans & tomber si seure-
» ment sur sa proye, qu'on ne peut éviter
» ses ongles non plus que ses yeux.

Enfin la derniere opinion, est de ceux qui font ce mot de deux genres au propre : M. de Vaugelas, M. Menage & le J. Corneille sont les plus considerables de ceux-cy, selon eux on peut donc dire *un Aigle noir*, & *une Aigle noire*, *un grand Aigle* & *une grande Aigle* : M. d'Ablancourt en a toûjours usé de la maniere dans ses belles traductions, encore une fois dans tous ces doutes de langues, ces partis neutres sont toûjours les plus seurs, on ne sçauroit faillir en les suivant, sur tout quand la balance est à peu prés égalle entre ceux qui sont pour un genre, & ceux qui sont pour l'autre, comme elle l'est en cette rencontre.

Passons à present au figuré où la contestation n'est pas moins grande qu'au propre, puisqu'il y a encore trois corps, dont l'un est pour un genre, le second pour l'autre, & le dernier pour les deux ensemble : Commençons par le masculin, & pour cela, je crois qu'il est fort à propos de citter encore icy Mosieur de Meaux, car ce Prélat ayant mis *Aigle* au feminin au

propre, le met preſentement au maſculin dans le figuré, c'eſt dans l'Oraiſon Funébre de M la Princeſſe Palatine, où cét Evêque dit ; C'eſt la doctrine du Maître & le Diſciple bien-aimé l'avoit bien compriſe, de ſon temps un Cerinthe, un Hereſiarque ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pû ſe faire homme & ſe faire la victime des pécheurs : que luy répondit cét Apôtre Vierge, ce Prophete du Nouveau Teſtament, *cét Aigle*, ce Theologien par excellence, quel ſymbole, quelle nouvelle Confeſſion de Foy oppoſa-t'il à ſon Hereſie naiſſante ? Ecoûtez & admirez, nous croyons, dit-il, nous confeſſons l'amour que Dieu a pour nous.

M. Peliſſon fait auſſi ce mot de ce genre dans ſes excellentes réflexions ſur les differens de Religion ; ces deux Auteurs ſuffiſent ce me ſemble, & ils en vallent bien eux ſeuls une trentaine d'autres que j'ay encore ſur ce genre-là, je n'en ay pas moins pour le feminin, mais je me contenteray d'en citer ſeulement un, c'eſt M. l'Abbé de la Chambre qui dit dans le Panegyrique de Ste Thereſe : choſe étonnante de voir *cette Aigle genereuſe* (il parloit de cette grande Sainte) prendre ſon vol, fendre les airs, percer les nuës, por-

» ter ſes regards ſur ces ſplendeurs di-
» vines, qui ébloüiſſent les Seraphins,
» contempler fixement le Soleil de juſtice
» couronné de tous ſes rayons dans ſa pro-
» pre ſphere, puis s'arréter tout court au
» ſouvenir & à la veuë de ſes moindres im-
» perfections, fondre tout à coup dans le
» centre de ſon neant, s'abîmer & ſe per-
» dre dans la conſideration de ſes foibleſſes,
je trouve cette figure ſi bien ſuivie que je n'ay pas oſé en retrancher la moindre choſe.

Enfin, Mrs de Port-Royal ſoûtiennent dans leur Grammaire qu'*Aigle* doit toûjours eſtre du feminin, non ſeulement au propre, mais même au figuré, & M. de Vaugelas, & M. Menage prétendent au contraire qu'il peut toujours eſtre des deux genres, & cette derniere opinion eſt aſſurement la plus ſuivie, ſuivons la donc; s'il me falloit cependant déterminer neceſſairement pour l'un des deux genres, je choiſirois le feminin, l'uſage ſemble un peu plus déclaré pour ce genre que pour l'autre, la terminaiſon feminine de ce mot y a beaucoup aidé.

Aigle a encore une ſignification particuliere & figurée qui cauſe pareillement de la diviſion entre nos Auteurs, ce mot eſt mis quelquefois pour ſignifier les

armes Romaines, & en ce ſens le plus grand nombre le fait feminin, M. Patru & M. Menage ont dit *Aigles Romaines*, le premier en proſe & l'autre en vers : M. de Gombaud a dit auſſi en la même ſignification les *Aigles étonnées*, au contraire Monſieur Mairet a fait ce mot maſculin dans ſa Sophonisbe : Monſieur Menage ſe contente de le citer ſans l'en reprendre, mais le jeune Corneille eſt plus ſevere, il déclare qu'il ne peut ſouffrir que le feminin en ce ſens-là, & que l'autorité de M. Mairet n'eſt d'aucune conſideration en cela, & moy je crois qu'un Poëte peut fort bien ſe ſervir du maſculin en cette occaſion, pourvû que ce ſoit au ſingulier, car on eſt ſi accoûtumé d'entendre dire les *Aigles Romaines* au plurier, qu'*Aigles Romains* ſeroient preſque inſupportable & auroit bien de la peine à paſſer, mais il n'en eſt pas de même du ſingulier, *l'Aigle Romaine* n'eſt guere uſité, & ainſi *Aigle Romain* pourroit ſe ſouffrir, ſur tout en vers, & je ſuis ſûr qu'on le trouvera bon dans cet endroit de la Sophonisbe de M. Mairet.

Clair Soleil la terreur d'un injuſte Senat.
*Et dont l'*Aigle Romain *n'a pû ſouffrir l'éclat.*

D'autant mieux que M. Despreaux cet excellent Academicien a dit dans une de ses Epîtres au Roy en parlant du secours que sa Majesté donna à l'Empereur contre le Turc :

Et tes braves guerriers secondant ton grand cœur
*Rendre à l'*Aigle éperdu *sa premiere vigueur.*

QUESTION XXIII.

Sur Aimer mieux.

ON ne pourroit pas nier quand on le voudroit, que le P. Bouhours n'entende parfaitement nôtre langue, il est sans contredit un de nos plus purs Grammairiens & un de nos plus polis Ecrivains, la plûpart de ses découvertes sur la Langue sont belles & curieuses, mais à force de subtiliser il se commet quelques-fois jusques à être obligé de se retracter, en voicy une belle preuve.

Le celebre M. de la Chambre, le plus poly Medecin que nous ayons jamais eû en nôtre langue, & M. de Segrais un de nos meilleurs Poëtes ayant dit *aimer mieux*, le premier dans un sens d'amitié & l'autre d'amour & de tendresse :

O charmante Venus mere pleine de charmes
Ne m'as-tu retiré des feux & des alarmes
Que pour me faire voir ce que j'aimois le mieux
Et pere, & femme, & fils égorgez à mes yeux.

C'eſt un endroit de l'Eneïde de M. de Segrais, auquel perſonne n'a rien trouvé à redire, cependant le P. Bouhours s'étoit aviſé de cenſurer ces deux Auteurs, en ſoûtenant qu'en ces ſignifications il falloit dire *aimer plus*, & qu'*aimer mieux* ne pouvoit ſe dire que lors qu'il s'agiſſoit ſeulement de la ſimple preference, d'une choſe à une autre, comme quand on dit : *de tous nos Ecrivains c'eſt celuy que j'ayme le mieux*

L'Auteur de la Critique de la Princeſſe de Cleves a été du ſentiment de ce Pere, & comment les diviſer, puiſque cette Critique reprend pour la même cauſe l'Auteur de cette Hiſtoire, qu'on croit être M. de Segrais, les autres diſent que c'eſt Mad^e de la Fayette, & la verité eſt qu'ils y ont travaillé tous les deux, mais quoy qu'il en ſoit, ce n'eſt pas-là nôtre queſtion.

Le Jeune Corneille dit dans ſes Notes que cette difference établie par le P. Bouhours entre *aimer mieux* & *aimer plus*, eſt tres-fine ; mais il dit cela

d'une maniére qui marque bien qu'il ne l'approuve gueres. Pour moy, je dis ſans façon qu'elle eſt trop fine. Et en effet, le P. Bouhours a été contraint de ſe retracter dans la ſeconde Edition de ſes Remarques ; parce que, dit-il, un des Oracles de nôtre langue qu'il ne nomme pourtant pas, l'a aſſuré qu'*aimer mieux* ſe diſoit pour *aimer plus* en matiere d'amour, d'amitié & d'amourette ; mais pour peu qu'il eût lû ſon Voiture qui eſt ſon Auteur favori, il auroit trouvé pluſieurs fois *aimer mieux* en ce ſens-là dans ſes belles Lettres. Dans la réponſe qu'il fait au billet de Madᵉ de Saintot, il dit : » J'écris ce poulet à l'une d'elles, donnez-» le, je vous ſupplie, à celle des deux » que vous croirez que *j'aime le mieux*. Et » écrivant à feu M. le Prince, il dit : Il eſt » venu un Courier qui a donné avis que » vous étiez dans Colmar ; je vous aſſure » que cette nouvelle a plus réjoüi la Cour » que tous les bals qui s'y donnent & que » tous les balets qui s'y préparent, parti-» culiérement ſept ou huit perſonnes en » ont eû une joye & une ſatisfaction infi-» nie. A la verité on ſe peut conſoler de » l'abſence de ſes amis quand ils font les » choſes que vous faites, & il n'y a per-» ſonne de ceux qui vous *aiment le mieux*,

qui pût deſirer que vous euſſiez été icy « plutôt : Sans mentir, Monſeigneur, cela « eſt bien glorieux, de ſecourir les Alliez « du Roy en dépit de l'hiver & des Enne- « mis. Ces deux endroits devoient bien « empêcher ce Pere de condamner *aimer mieux* dans le ſens d'amour & d'amitié, pour n'être pas obligé dans la ſuite à changer publiquement d'avis.

Il ſemble cependant que ce Pere a eû quelque regret à faire cette retractation, puiſqu'il ajoûte qu'il y a pourtant des endroits où en un ſens d'amour *aimer plus* eſt meilleur qu'*aimer mieux*, comme quand on dit, *c'eſt l'homme du monde qui a le plus aimé*, mais il ne prend pas garde que cela vient de ce que *plus* ſignifie en cette occaſion *davantage*, ou *plus longtemps*, car s'il ne ſignifioit que *beaucoup*, *fortement*, ou *violemment*, il eſt ſans doute qu'il faudroit dire encore, *c'eſt l'homme du monde qui a le mieux aimé.*

Enfin, *aimer mieux* s'eſt toûjours dit en cette ſignification d'amour & d'amitié, & le P. Bouhours ne doit avoir aucun chagrin de s'être retracté, il y a longtemps que le Cardinal du Perron diſoit en parlant à une Dame.

Mais quand vos beaux Soleils doux miracles des cieux

Eclaireront mes yeux de leur lumiere extrême
Et que je conduiray mon ame de vos yeux
Alors j'aimeray mieux *vos yeux que mes yeux même.*

Malherbe commence ainſi un de ſes Sonnets ſur la mort de ſa femme :

Celle qu'avoit hymen à mon cœur attachée
Et qui fut icy bas ce que j'aimois le mieux
Allant changer la terre à de plus dignes lieux
Au marbre que tu vois ſa dépoüille a cachée.

Tous les Auteurs de ce temps-là ont toûjours écrit de même, & ceux qui ſont venus aprés les ont imitez ; & ainſi l'Auteur de la Critique de la Princeſſe de Cleves n'a pas eu raiſon de cenſurer M. de Segrais ny Madᵉ de la Fayette, & ce Cenſeur devroit imiter le P. Bouhours dans ſa retractation, comme il l'avoit imité dans ſa critique.

Aimer mieux ſe dit donc en l'une & en l'autre ſignification d'inclination & de ſimple preference, M. de Benſerade dit en ce dernier ſens, en parlant de la boëte de Pandore :

Quelqu'un luy plût, ce quelqu'un curieux
Ouvrit enfin ce qu'elle aimoit le mieux
Il n'en ſortit que peine & que miſere
Dont les humains, helas n'avoient que faire.

Mais comme on pourroit dire *aimer plus* en la même maniere, finiſſons en diſant que c'eſt une pure ſubtilité de vouloir mettre quelque difference conſiderable entre ces deux façons de parler.

QUESTION XXIV.

*Pour ſçavoir le genre d'*Alcove.

LA partie eſt preſque égale dans cette diſpute, M. Scaron, Mad^le de Ville-Dieu, M. Miton, & beaucoup d'autres encore croyent ce mot du maſculin, au contraire, M. d'Ablancourt, M. Deſpreaux, M. Ménage, & quantité de gens aprés eux prétendent qu'*Alcove* eſt du feminin; dans cet embarras je croy qu'il eſt mieux de dire avec le ſieur Richelet, que ce mot eſt de genre commun, car s'il falloit ſuivre ſa terminaiſon Françoiſe & le genre du mot Eſpagnol & Italien, *alcove* ſeroit ſans doute mieux au feminin. Les Eſpagnols ont reçû leur *Alcoba* des Arabes, dont les Italiens ont fait *Alcova* & nous *Alcove*, ou ſi l'on veut les Eſpagnols ont fait ce mot de la particule *al* & de *coba*, *caverne*, les *Alcoves* étant faites en forme de cavernes, & ce *coba* eſt formé de *cobar*, *courber* les cavernes & les Alcoves étant courbées par le haut

ainſi quand ils diſent *Al-coba* c'eſt comme s'ils diſoient à la caverne, lieu obſcur propre à dormir, & cette raiſon feroit encore qu'*Alcove* devroit être du feminin, ce qui répond aſſez à la deſcription qu'en fait le Prince de nos ſatyriques dans ſon Lutrin, où il dit :

Dans le réduit obſcur d'un Alcove enfoncée
S'éléve un lit de plume à grands frais amaſſée,
Quatre rideaux pompeux par un double contour
En deffendent l'entrée à la clarté du jour.

Au reſte, l'uſage le plus general ſemble plus porté à faire ce mot du maſculin, il ſe plaît fort ſouvent à contrarier la raiſon, car je ne voy pas qu'il y en ait à faire *Alcove* de ce dernier genre ; diſons encore qu'*Alcove* eſt proprement le *Sopha* des Turcs, qui eſt compoſé d'une eſtrade & d'un arc au deſſus ; en ſorte qu'il eſt plus élevé que le reſte de la chambre, ce qui convient entiérement à nos *Alcoves*. Ce qui fait concevoir facilement les raiſons qu'avoit feu M. de Guilleragues de ſoûtenir à l'honneur de la France que le grand Viſir luy devoit donner place avec luy ſur le Sopha dans les audiances, ce qu'enfin il obtint contre la creance des autres nations, cette

difficulté fit tant de bruit dans ce temps-là, que tout le monde en ſçait encore toutes les circonſtances, ſur leſquelles je ne marrêteray pas davantage pour paſſer promptement à une autre queſtion de langue.

QUESTION XXV.

Si A l'entour *peut être prépoſition.*

ON ne peut pas convenir entre nos Auteurs ſi *à l'entour* n'eſt qu'un adverbe, ou s'il eſt auſſi prépoſition, ces adverbes qui ne ſe contentent pas de leur condition, & qui ſe donnent tous les jours des airs de prépoſitions, cauſent une infinité de querelles en nôtre langue, juſque-là qu'il ſemble que pour devenir prépoſition, il faille avoir paſſé par la claſſe des adverbes; ce n'eſt pourtant pas ſans oppoſition quand cela arrive, comme nous le verrons dans la ſuite de ce traité, & comme nous l'allons voir incontinent au ſujet de nôtre *à l'entour*.

Monſieur de Voiture, M. Scaron, le Port Royal dans la vie de Dom Barthelemy des Martyrs, & dans le traité de l'Education d'un Prince, M. d'Andilly dans ſa traduction de Joſeph & peut-être encore quelques autres ont fait *à l'entour*

prépoſition, puiſqu'ils ont dit *à l'entour de la tête*, *à l'entour de l'Egliſe*, *à l'entour de ſa perſonne*, & M. de Benſerade en uſe de même dans le Rondeau de Saturne changé en cheval pour plaire à la Nymphe Philire, cet Academicien y dit d'une maniére ſi agréable & ſi véritable tout enſemble :

Au ſiecle d'or le vieux Saturne un jour
Se fit cheval en matiere d'amour
Par tout pays à Paris comme à Rome ;
Tout animal eſt meilleur qu'un vieil homme ;
A ſa maîtreſſe il plût ſous cet atour,
Entre tous ceux qui brilloient à l'entour
De cette Nymphe aimable & faite au tour
Ce fut à luy qu'elle donna la pomme
Au ſiecle d'or.

M. de Segrais a dit auſſi dans ſon Eneïde :

Qui ſur un gravier d'or excite un doux murmure
A l'entour *d'un long banc de mouſſe & de verdure*

Et ce n'eſt pas pour une fois ſeulement, car il le met de la maniére toutes les fois qu'il en a beſoin ; ce que M. Chapelain a auſſi imité dans ſa pucelle.

Monſieur Deſpreaux dit encore ſi plaiſamment dans ſon Epître à M. l'Avocat General de la Moignon,

Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroy,
Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roy,
Et d'attentat horrible on traita la ſatyre
Et le Roy, que dit-il? le Roy ſe prit à rire,
Contre vos derniers vers on eſt fort en courroux.
*Pradon a mis au jour un livre * contre vous,*
Et chez le Chapelier au coin de nôtre place
A l'entour *d'un caſtor j'en ay vû la Preface.*

Et qu'on ne diſe pas que ce dernier n'employe ce mot en cette maniére qu'en vers, car il dit auſſi dans ſa traduction de Longin, c'eſt-à-dire en proſe *que la periphraſe tourne* à l'entour *du mot propre.*

Toutes ces autoritez & celles des Auteurs qui ont devancé ceux que je viens de nommer, comme du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Bertaud, de Maynard, & de tous les autres de ce temps-là qui ont fait *à l'entour* prépoſition, n'ont pourtant pas empêché que le P. Bouhours & M. Menage ne ſe ſoient accordez à ſoûtenir qu'*à l'entour* n'etoit abſolument qu'un adverbe & qu'on ne pouvoit point du tout luy donner de regime, &

* *Le Lutrigot.*

que si on avoit affaire de prépoſition, il falloit ſe ſervir d'*autour* & dire *autour de la tête*, *autour de l'Egliſe*, *autour de ſa perſonne*, cependant comme c'eſt une choſe fort rare & fort extraordinaire de trouver le P. Bouhours & M. Menage d'un méme avis. Je crus d'abord qu'il étoit indubitable qu'*à l'entour* n'étoit qu'un adverbe ; car je m'imaginois que s'il eût été le moins du monde poſſible qu'il fût auſſi prépoſition, M. Menage ou ce Pere n'auroient jamais manqué de le ſoûtenir fortement, pour ſatisfaire cet agreable penchant qu'ils ont l'un & l'autre de ſe contrarier, mais comme j'ay vû qu'un grand nombre de bons Auteurs faiſoient fort ſouvent *à l'entour* prépoſition, j'ay crû que ces deux Grammairiens avoient fait une tréve à leur guerre, en faveur de ce mot ; mais apparemment qu'elle ne durera pas, le pretexte n'en eſt pas juſte, & ils ont trop d'envie de continuer leurs conteſtations pour ne les pas recommencer bien-tôt, ainſi nous ne tarderons pas à voir la tréve rompuë entre ces deux Grammairiens.

QUESTION XXVI.

Sur le Verbe Aler.

IL n'eſt rien de ſi ordinaire dans Malherbe, dans le Cardinal du Perron, dans Bertaud, dans Deſportes, dans Maynard, & dans les autres Poëtes de ce temps-là, que le verbe *aler* avec un gerondif, ils diſoient par exemple: *tu te vas conſumant, il m'alloit tourmentant, vont doublant mes peines, &c.* Cette façon de parler commença à n'être plus ſi commune dans les Poëtes qui vinrent aprés, on ne la voit que rarement dans Theophile, S. Amant, M. Voiture, M. de Gombault & M. Chapelain, il ſemble même qu'à meſure qu'on approche de nôtre temps, elle devient encore moins familiere & moins uſitée. Au reſte, elle a toûjours été plus ordinaire en vers qu'en proſe, M. de Vaugelas a été le premier qui l'a décriée, il la rejette abſolument en l'un & en l'autre genre d'écrire, à moins qu'il n'y ait un mouvement réel & ſenſible, comme ſi une perſonne marche & chante à même temps, on dira *elle va chantant*; ſi elle pleure, *elle va pleurant*, & ainſi de toutes les autres ſemblables, il veut qu'on puiſſe dire encore

la riviere va serpentant ; parce qu'en effet elle va, M. l'Abbé de la Chambre dit en la même maniere dans un de ses Panegyriques, *elle va cinglant à pleines voiles.*

M. Menage s'oppose cependant à cette décision de M. de Vaugelas, & soûtient qu'il suffit d'un mouvement de progrez ou de succession, c'est-à-dire ; qu'il approuve toutes ces façons de parler où *aler* est joint à un gerondif ; parce qu'il y en a peu ou point où l'un de ces deux mouvemens ne se rencontre ; aussi, dit-il, positivement que Malherbe, Desportes, M. de Voiture & tous les autres, ont tres-bien parlé. M. le Vayer avoit déja dit la même chose avant luy, car il met dans ses lettres qu'il connoissoit des personnes qui n'approuvoient pas que M. de Vaugelas eut condamné cette phrase *sa vigueur va diminuant de jour en jour*, parce qu'elle étoit dans la bouche de tout le monde.

Depuis peu M. Corneille le J. a pretendu au contraire qu'il ne falloit pas s'arrêter aux opinions de M. Menage & de M. le Vayer, mais à celle de M. de Vaugelas, il dit de même fort affirmativement, que toutes ces façons de parler ne sont pas moins abandonnées presentement dans les vers que dans la prose ; il s'est pourtant

pourtant un peu trop preſſé dans ce jugement, puiſque pluſieurs bons Auteurs Modernes & qui vivent encore, n'ont pas fait difficulté de ſuivre le ſentiment de M. Menage, & en proſe & en vers, mais je ne veux pour l'en convaincre qu'en citer deux dont il n'oſeroit rejetter l'authorité, ils ſont de l'Academie comme luy ; le premier eſt M. de Meaux, voicy comme parle ce Prelat dans l'Oraiſon funebre de Made la Princeſſe Palatine, l'endroit eſt beau : Ne croyons « pas à demy à la maniére des Heretiques, « dont l'un retranche une choſe, & l'autre « une autre, l'un le myſtere de l'Incarnation, & l'autre celuy de l'Euchariſtie, « chacun ce qui luy déplaiſt, foibles eſprits « ou plutôt cœurs étroits & entrailles reſerrées que la Foy & la Charité n'ont « pas aſſez dilatées, pour comprendre toute « l'amour d'un Dieu, pour nous croyons « ſans reſerve & prenons le remede entier « quoy qu'il en coûte à nôtre raiſon, pourquoy veut-on que les prodiges coûtent « tant à Dieu, il n'y a plus qu'un ſeul prodige que j'annonce aujourd'huy au monde. O Ciel ! ô terre ! étonnez-vous à ce « prodige nouveau ; c'eſt que parmy tant « de témoignages de l'Amour divin il y ait « tant d'incredules, & tant d'inſenſibles, «

» n'en augmentez pas le nombre qui *va*
» *croiſſant* tous les jours.

Voilà pour la proſe & pour le mouvement de progrés & de ſucceſſion, voyons-en preſentement un ſemblable en vers, M. Benſerade eſt l'autre Academicien dont je voulois parler, il dit au ſujet d'*Echo* changée en voix :

Depuis la malheureuſe,
Va repetant dans une roche creuſe,
Les derniers mots d'un diſcours étendu.

Et afin qu'on ne diſe pas qu'il a peut-être crû qu'il y avoit quelque mouvement réel dans cet endroit, il dit dans un autre où il n'y a aſſurément qu'un mouvement de progrés,

Le bon ménage alloit *en* augmentant

M. de Segrais diſoit auſſi il n'y a pas bien long-temps :

Tandis qu'on vit ſon regne heureux & floriſſant
En richeſſe, en grandeur mes jours alloient croiſſant

Il faut tout dire, je n'ay point trouvé cette façon de parler dans M. Deſpreaux, qui eſt ſans difficulté un de nos premiers Poëtes Modernes ; voicy pourtant un endroit où il l'auroit pû employer, c'eſt en parlant de la ſatyre, qu'il dit :

Elle ſeule bravant l'orgueil & l'injuſtice

Va juſques ſous le dais faire pâlir le vice
Et ſouvent ſans rien craindre à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raiſon des attentats d'un ſot.

Ces façons de parler ſont trop commodes ſur tout aux Poëtes pour pouvoir jamais les leur ôter entierement, on doit même les ſouffrir quelquefois en proſe elles y on ſouvent bonne grace, comme dans l'exemple que nous avons donné de M. de Meaux, outre que M. de Vaugelas qui les condamne tant dans ſes remarques, s'en eſt pourtant ſervi dans ſon manuſcrit en un endroit où il n'y avoit du tout point de mouvement réel.

Tout ce qui ſemble repris avec juſtice par M. Menage, c'eſt cet endroit du Cardinal du Perron, où il dit *l'étendart va marchant*, & celuy-cy de M. de Voiture, *la priſon qui vous va renfermant*, qui dit *aler* dit *marcher* & *une priſon qui va renfermant* approche fort du ridicule, rien ne peut donc faire ſouffrir des façons de parler ſi extraordinaires & ſi inuſitées que la licence des Poëtes, ils croyent que bien des choſes leur ſont permiſes ſous pretexte de la difficulté qu'il y a à faire de bons vers, cela eſt difficile à la verité & on leur doit paſſer quelque choſe de peur de leur faire manquer une bonne

pensée, Malherbe a dit encore *aillent croissants* en mettant un participe au lieu du gerondif, les Poëtes de son temps ny faisoient pas de façon, M. Ménage ne peut pourtant souffrir cela & c'est une difficulté que nous verrons plus bas.

QUESTION XXVI.

Sur le même verbe Aler.

LE grand Corneille ayant mis dans son Cid, *alons mon ame*, M.r de Scuderi condamna d'abord cette façon de parler dans les Observations critiques qu'il fit sur cette fameuse piece de Theatre & en effet il semble qu'une personne aille mourir quand on luy entend dire *allons mon ame*; cependant, l'Académie blâma M. de Scuderi dans les beaux sentimens qu'elle nous donna sur cette Tragedie, par la raison que l'usage ordinaire permettoit qu'on parlât à soy-même en s'addressant à l'une de nos principales parties, comme sont l'ame ou le cœur.

Mais le même M. Corneille ayant mis dans la même piece, *allons mon bras*, & M. de Scudery n'y ayant rien trouvé à redire, cette même Académie condamna cette façon de parler & trouva mauvais que ce Censeur l'eût laissée passer, je ne

ſçay qui avoit plus de raiſon ou M. de Scudery qui condamnoit *allons mon ame*, & approuvoit *allons mon bras*, ou l'Academie, qui prenant le contrepied rejettoit ce dernier pour recevoir l'autre : Je ne ſçay encore ſi l'Academie d'aujourd'huy prendroit un parti ſemblable, mais je ſçay bien que quelqu'un de leur corps m'a témoigné qu'ils approuvoient ces deux façons de parler, ſur tout en vers, & à la verité on ne peut gueres recevoir l'une ſans favoriſer l'autre, *allons mon ame*, eſt propre pour le Conſeil & pour la reſolution, mais *allons mon bras* eſt deſtiné pour l'execution.

M. Deſpreaux qui eſt un Academicien du premier ordre, ayant dit dans ſon diſcours au Roy :

Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va la foudre à la main rétablir l'équité
Et retient les méchans par la peur des ſup-
plices,
Moy la plume à la main, je gourmande
les vices ;

Ce *bras* donc qui *va la foudre à la main* a donné occaſion à M. Bourſaut, que M. Deſpreaux avoit un peu mal-traité dans ſes ſatyres, de critiquer à ſon tour ce Satyrique, contre lequel il fit une Comedie intitulée la Satyre des Satyres,

qui a été publiée & imprimée ; mais qui n'a jamais été representée, M. Despreaux ayant obtenu un Arrêt de deffenses aux Comediens de la representer, parce qu'effectivement il y étoit positivement nommé & joué, cependant comme cette piece n'est pas mauvaise, & qu'on a de la peine à la trouver je suis d'avis pour divertir le Lecteur & luy faire mieux voir l'état de la question & les raisons de M. Boursaut, de luy donner la Comedie en mettant icy l'endroit où il attaque cette façon de parler, *ton bras va la foudre à la main.*

LA MARQUISE ORTHODOXE, veuve & précieuse.

Laissés-moy luy citer un endroit plein d'esprit,
C'est au discours au Roy rien n'est plus agreable
Ie n'en lis pas un vers qui n'en soit impayable,
L'endroit que je veux dire est un endroit nouveau.
Si galamment tourné.....

LE MARQUIS DU SIECLE adorateur des œuvres de M. Despreaux.

Madame qu'il est beau!

Il m'enleve

LA MARQUISE.

Avoüez que c'est un coup de maître.

LE MARQUIS

Il ne me souvient pas quel endroit ce peut être
Mais à mon gré, Madame, il est beau, ry mon cher.

LE CHEVALIER
ennemy de la gloire de M. Despreaux.

Qui diable en t'écoutant pourroit s'en empêcher
Quand on loüe un endroit, qu'on nomme un coup de maître,
On doit dire du moins quel endroit ce peut être
Cet endroit si galant que tu dis qui te plait
Peux-tu le trouver beau sans sçavoir ce que c'est.

LE MARQUIS.

Et c'est dont de cela que tu ris! je t'admire,
Qu'ai-je dit de bouffon qui t'ait dû faire rire
Je vois dans ses écrits cent endroits délicats,
Il doit peu t'importer. s'il ne m'en souvient pas,
Celuy que dit Madame en doit être un je gage,

LA MARQUISE.

Monsieur a le bon sens,

LE MARQUIS.

Point du tout mais j'enrage,
De voir rire de rien un esprit égaré,
Ie suis des idiots l'ennemy déclaré
La Marquise Orthodoxe auroit dit des merveilles,
Sans ce perturbateur du repos des oreilles,
Pour le desarçonner reparlés-nous icy,
De l'endroit qui vous charme & qui me charme aussi
Ie n'ay rien vû de beau qu'aisement il n'efface,
Qu'il le censure après, s'il le peut,

LA MARQUISE.

Qu'il le face,
Ie l'en défie.

LE MARQUIS.

Allons mortifiés-le un peu,

LA MARQUISE.

Despreaux parle au Roy,

LE MARQUIS.

Hem.

LA MARQUISE.

Et luy dit

LE MARQUIS.

Morbleu

Cela me touche,

EMILIE, maîtresse du Chevalier.

E quoy, qu'a-t'on dit, rien

LE MARQUIS.

N'importe,

Ie ne vois point d'Auteurs s'exprimer de la sorte,
Despreaux parle au Roy, ne sçauroit se payer,
I'ay beau lire Corneille & Racine & Boyer
Ie ne vois rien d'égal.

EMILIE.

Pour cela je l'avoë,

LA MARQUISE.

Quand il parle au Roy voicy comme il le louë,
Et tandis que ton bras des peuples redouté,
Va la foudre à la main rétablir l'équité,
Et retient les méchans par la peur des supplices,
Moy, la plume à la main, je gourmande les vices,
Ces vers sont d'une force à jamais n'égaler.

LE MARQUIS.

Iustement, c'est l'endroit dont je voulois parler
Sur des vers si pompeux, je m'arrête sans cesse
Ils sont si beaux, Tandis que ton bras, *comment est-ce,*

LA MARQUISE.

Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va la foudre à la main rétablir l'équité,
Et retient les méchans par la peur des supplices....

LE MARQUIS.

Moy, la plume à la main, je gourmande les vices,
Censure donc.

LE CHEVALIER.

Peut-être.

LE MARQUIS.

Et censure, crois-moy,
Blâme des vers Royaux qui sont faits pour le Roy;
Tu dois pour ton honneur les censurer.

LE CHEVALIER.

Ecoute
On le pourroit

LE MARQUIS.

Madame, on le pourroit,

LE CHEVALIER.

Sans doute,
Ne me presse point tant de te rendre confus.

LE MARQUIS.

Parbleu, je t'en défie.

LA MARQUISE.

Et pour moy je fais plus
Je l'en conjure,

LE CHEVALIER.

Et bien il faut vous satisfaire
Qu'ont de si beau ces vers qui vous puisse tant plaire
Toy qui crois posseder un esprit plus qu'humain
Dis-moy, dit-on qu'un bras va la foudre à la main.

LE MARQUIS.

Et qu'on le die ou non, que t'importe.

LE CHEVALIER.

Il m'importe.
Le dit on ?

LE MARQUIS.

Non,

LE CHEVALIER.

ta foy

LE MARQUIS.

Non, le Diable m'emporte,

Tu peux sur ma parole être sûr de cela,
Mais pourquoy, s'il te plaît, cette question-là,
Despreaux le dit-il?

LE CHEVALIER.

Ouy vrayement

LE MARQUIS.

Imposture.

LA MARQUISE.

Je le crois moy,

LE CHEVALIER.

Ses vers sont encore en nature,
Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va la foudre à la main.... *je n'ay rien inventé.*
Vous le voyez,

LA MARQUISE au Marquis,

Marquis, on le dit ou je meure.

LE MARQUIS.

Je m'en viens comme vous d'aviser tout à l'heure,
Il est vrai, on le dit, il est même fort bon,
Malle-peste,

EMILIE.

Pour moi je ne dis oui ni non.
J'condamne avec peine & sans peine j'admire,
Peut-être est-ce bien dit, mais il eut pû mieux dire,
Et les vers dont on parle auroient moins d'embarras,
S'il eût mis la personne à la place du bras,
Pour parler nettement, par exemple on peut mettre
Que la foudre à la main le Roy va tout soumettre,
Par exemple, on peut dire en parlant d'son bras,
Qu'il va lancer la foudre au milieu des combats
En parlant de lui-même on peut dire avec grace,
Que suivi de la foudre il va punir l'audace.
Mais dans cette occurrence un meilleur Ecrivain,

N'auroit pas dit qu'un bras va la foudre à la main.

BOURSAUT.

Je suis du sentiment de Madame.

LE MARQUIS, parlant à M. Boursaut.

Et de grace,
Diminutif d'Auteur, exilé du Parnasse,
Laissez-nous seuls,

LE CHEVALIER,

Ho, ho, c'est parler un peu haut
Chez des plus grands Seigneurs on endure Boursaut
Ce qu'il a dit est juste & n'a rien que je blâme
C'est prendre un bon parti que celui de Madame.

LE MARQUIS.

Viens au sens, nôtre amy, c'est le sens qu'on admire,
Qui chicane des vers ne sçauroit plus que dire,
Et tandis que ton bras . . . *c'est à-dire*, Grand Roy,
Nous allons faire rage à present vous & moy,
On nous craindra tous deux, Vous de peur des supplices,
Moy de peur de mes vers qui gourmandent les vices,
Et pourvû que tous deux nous nous entendions bien
Vôtre nom ira loin aussi bien que le mien,
Quand j'bas des Auteurs, vous gagnez des batailles,
Voila ce qui s'appelle être censé,

LE CHEVALIER.

Tu railles,
Ces vers de son bons sens sont de foibles témoins,

Je laisse le reste de cette Scene qui ne fait point à mon sujet, & où Monsieur

Bourſaut traite de ridicule la hardieſſe que M. Deſpreaux prend de ſe comparer au Roy, il ſe moque encore de ce Satyrique ; parce qu'il a mis des alloüettes dans un repas d'été, bien qu'on n'en mange jamais que dans les autres ſaiſons, il prétend encore qu'il n'a rien moins dit que ce qu'il a voulu dire, quand il a mis dans un endroit de ſes Satyres,

Si l'on n'eſt plus au large aſſis dans un feſtin
Qu'aux ſermons de Caſſagne ou de l'Abbé Cotin.

Tout cela ne fait rien à nôtre queſtion, ſur laquelle il me ſemble cependant que M. Bourſaut pourroit bien avoir raiſon & s'être aſſez bien vengé de M. Deſpreaux qui avoit dit de luy dans ſes Satyres :

Lors que d'un froid Rimeur il depeint la manie
Ses vers comme un torrent coulent ſur le papier,
Il rencontre à la fois Perrin & Pelletier
Bardou, Mauroy, Bourſaut.....

Car *un bras qui va la foudre à la main*, eſt un façon de parler également extraordinaire & inuſitée, & cela eſt bien different de ces endroits de M. Corneille l'aîné, *allons mon ame, allons mon bras*, né inmoins l'autorité de M. Deſpreaux eſt ſi conſiderable en nôtre langue & la li-

cence des Poëtes eſt ſi grande que je ne voudrois pas deſapprouver tout-à-fait cette façon de parler dans d'auſſi beaux vers que le ſont tous ceux de cet Academicien, puiſque comme nous avons déja vû que le Cardinal du Perron, & M. de Voiture ont employé des façons de parler bien plus extraordinaires, qui ſont celles de *l'étendart va marchant*, & *la priſon qui te va renfermant*.

QUESTION XXVII.

*Sur le mot d'*Alexandre.

EN traitant cette queſtion qui conſiſte à ſçavoir ſi l'on doit reſerver ce mot pour le grand *Alexandre* ſeul, & appeller tous les autres *Alexanders*, je veux faire voir en paſſant, puiſque nous ſommes ſur cette Comedie de la Satyre des Satyres, que M. Bourſaut n'a pas eû raiſon d'y blâmer M. Deſpreaux, de ce que dans le même diſcours il a comparé le Roy à Alexandre le Grand, parce qu'auparavant il avoit dit dans une de ſes Satyres :

Quoy donc, à vôtre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre,
Qui cet écervelé qui mit l'Aſie en cendre;
Ce fougueux l'Angely qui de ſang alteré

Maître du monde entier s'y trouvoit trop
serré,
L'enragé qu'il étoit né Roy d'une Province.
Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage
Prince
S'en alla follement & pensant être Dieu
Courir comme un bandit qui n'a ny feu ny
lieu,
Et traînant avec soy les horreurs de la
guerre,
De sa vaste folie emp'ir toute la terre,
Heureux si de son temps, pour cent bonnes
raisons,
La Macedoine eût eû des petites maisons.

Car qui ne sçait qu'il n'y eut jamais de comparaison parfaite, Alexandre étoit un grand Prince, bien qu'il eût d'ailleurs de grands deffauts; & ainsi comme il a toûjours passé pour un Heros, parce que ses vertus étoient plus grandes que ses vices, on peut fort bien luy comparer le Roy par rapport à ses grandes qualités, comme on le compare à *Hercule*, à *Achilles*, aux *Cesars* qui n'étoient pourtant pas sans imperfections, le Dieu Mars même avoit ses vices, ainsi M. Despreaux a pû faire cette comparaison, quoy que sa Satyre ait d'ailleurs attaqué les vices d'Alexandre, par où ce Conquerant n'est pas comparable à nôtre

grand Monarque, le Chevalier de M. Bourſaut ne devoit donc pas dire au ſujet de cette comparaiſon d'Alexandre le Grand, avec Louis encore plus grand, que M. Deſpreaux avoit tort *& que le bon ſens en gronde*, puiſqu'il avouë que ce n'eſt pas

De le comparer à ce Vainqueur du monde,

Et qu'il ajoûte incontinent :

Je ſçais bien que Louis qui paroît ſi galant
Eſt bien plus équitable & n'eſt pas moins vaillant
Et qu'un Roy comme luy dont la gloire eſt extrême,
Ne ſe peut ſans erreur comparer qu'à luy-même
De Deſpreaux pourtant l'on ſouffriroit cela
Si ſon fougueux genie en fut demeuré-là
Mais au plus fameux Roy que la Grece ait vû naître
Comparer le plus grand que l'on puiſſe connoître
Et dans un autre endroit par de ſottes raiſons
Vouloir mettre Alexandre aux petites maiſons,
N'eſt-ce pas du bon ſens avoir perdu l'uſage?

A quoy le Marquis ne répond pas

trop mal quand il dit :

Et crois-tu qu'Alexandre ait toûjours été sage
Il étoit quelquefois presque aussi fou que toy,

Mais n'en parlons plus venons à nôtre question, M. de Vaugelas prétend qu'on ne doit dire *Alexandre* que lors qu'on parle d'*Alexandre le grand* & *Alexander* quand on parle d'un autre qui peut porter le même nom, pour mettre une difference considérable entre cet Empereur & le reste du monde qui se nommeroit comme luy, en quoy il y a quelque apparence que ce Grammairien croyoit qu'il n'y avoit que ce Conquerant qui fût digne de porter ce nom illustre & glorieux ; il ajoûte pour fortifier son opinion, qu'un de nos plus nouveaux & de nos plus excellens Ecrivains pour faire cette difference, nomme *Alexander* un certain particulier.

Il semble d'abord qu'on en devroit croire en cette rencontre M. de Vaugelas, car comme c'est luy qui a fait cette belle traduction de Quinte-Curse de la vie d'Alexandre, au sujet de laquelle M. de Balzac disoit que l'*Alexandre de Quinte-Curse étoit invincible & celuy de M. de Vaugelas inimitable*, il semble,

dis-je, que ce Grammairien n'a pas fait cette déciſion ſans l'avoir bien peſée, & qu'ainſi on devroit s'y ſoûmettre aveuglément, outre qu'il paroît neceſſaire de ſuivre ſa diſtinction pour n'être pas toûjours obligé de dire pour ſe faire entendre *Alexandre le grand*, il ſeroit ſans doute moins incommode, ſi on n'appélloit que celuy-là *Alexandre* tout court, & tous les autres *Alexanders*.

Tout cela iroit le mieux du monde ſi l'uſage vouloit approuver tous les beaux projets de nos Grammairiens, mais il s'en moque le plus ſouvent & particuliérement en cette occaſion, ainſi M. Menage a eu quelque raiſon de ſoûtenir que M. de Vaugelas péchoit icy contre l'uſage qui permettoit contre ſa Remarque, qu'on donnât le nom d'*Alexandre* à d'autres qu'au grand Alexandre, puiſqu'on dit ordinairement *l'Empereur Alexandre Severe*, *le Pape Alexandre*, *Alexandre Pherée* & *Alexandre Aphrodiſée*, & qu'il n'y a qu'un endroit ſeul où l'on dit *Alexander*, qui eſt dans *Alexander ab Alexandro*, & tout cela eſt véritable.

Cependant, cela ne leve pas tout-à-fait la difficulté, car ſi d'un côté M. de Vaugelas a parlé trop generalement &

ne s'eſt pas aſſez expliqué, de l'autre M. Menage ne prend pas garde que la raiſon qui fait ſouffrir *Alexandre* dans les exemples qu'il donne, vient abſolument de ce qu'il y a dans chacun quelque choſe qui determine la ſignification de ce mot à une autre perſonne qu'à *Alexandre le grand*, & ainſi il eſt toûjours vray qu'on n'entendroit jamais ce nom d'un autre que de luy ſi on n'y ajoûtoit incontinent ces mots de *Severe*, de *Pape*, de *Pherée*, d'*Aphrodiſée*, & autres ſemblables qui luy font ſignifier toute autre choſe qu'il ne ſignifieroit point s'il étoit tout ſeul, ce qui eſt juſtement la penſée de M. de Vaugelas.

Comment feroit-on donc s'il ſe trouvoit quelque occaſion où il fallût néceſſairement dire *Alexandre*, ſans y rien ajoûter & dans une autre ſignification que celle du Conquerant de l'Aſie, diroit-on *Alexandre* avec M. Menage? Mais on ne nous entendroit pas, & tout le monde croiroit incontinent qu'on ne parleroit que de ce Heros, à moins qu'on ne lût preſque un livre entier. Diroit-on donc *Alexander* avec M. de Vaugelas? Ouy, ſans doute, ce ſeroit le ſeul expedient qu'il y auroit à prendre en cette rencontre.

Ce que j'avance icy est si veritable que nos Auteurs ne disent presque jamais *Alexandre le grand*, mais *Alexandre* tout court, & ainsi le glorieux epithete de grand ne peut pas favoriser l'opinion de M. Menage comme il l'a favoriseroit, sans doute, si on étoit obligé de s'en servir toûjours en ce sens-là, car on pourroit dire aprés, sans crainte d'équivoque, en parlant de tout autre, *Alexandre* ~~sans queuë~~, mais il se presente peu ou point d'occasions où il soit necessaire d'employer ce nom en cette derniere façon, il y a toûjours quelque epithete ou quelque qualité qui vient au secours du Lecteur, pour luy faire entendre sans peine de qui on veut parler, & pour nous dispenser fort à propos de nous servir du mot d'*Alexander*, qui n'est gueres connu de nôtre usage moderne.

QUESTION XXVIII.

Sur le verbe Amasser.

MOnsieur de Balzac ayant dit dans son Prince, *amasser des preparatifs de guerre*, M. Menage n'a pas approuvé cette phrase, soûtenant qu'elle n'étoit pas naturelle & qu'il falloit dire *faire des*

preparatifs, il eſt pourtant bien plus aiſé, ſi je ne me trompe, d'amaſſer des preparatifs que d'en faire, & ainſi du côté du naturel M. Menage pourroit bien n'avoir pas raiſon, car quand on entre dans le détail de ces preparatifs, on dit ſans doute *amaſſer des vivres, du bled, du vin, du foin, du bétail*; & autres choſes ſemblables, au lieu qu'on ne dit pas au même ſens *faire des vivres, faire du bled, faire du vin, du foin, du bétail, &c.* & bien que l'on diſe *faire des levées de troupes, faire une armée*, on dit auſſi plus ordinairement *amaſſer des ſoldats*, & *des troupes*, & *amaſſer une armée*, il eſt donc plus naturel encore un coup de dire *amaſſer des preparatifs* que *faire des preparatifs*, il eſt vray que l'uſage eſt un peu plus pour ce dernier, je voudrois même toûjours m'en ſervir, comme on dit encore, *faire des proviſions*, au lieu qu'on n'entend point dire *amaſſer des proviſions*.

Mais à propos d'*amaſſer*, le ſieur Richelet ne peut ſouffrir ce mot, il veut que l'on diſe toûjours *ramaſſer* juſques même dans les actions les plus ſimples & les moins redoublées, comme *ramaſſés mes gands*, & non pas *amaſſés mes gands*, il aime fort ces verbes qui prennent cette particule reduplicative, comme nous le

verrons en quelques autres rencontres, en quoy il n'a pourtant pas toûjours raiſon ; car bien que l'uſage permette qu'on employe *ramaſſer* en une ſignification ſimple, il approuve fort auſſi qu'on mette *amaſſer* au même ſens, celuy-cy eſt naturel, au lieu que l'autre n'y eſt uſité que par tolérance, on le reſerve ordinairement pour un ſens redoublé ; tous nos Auteurs les plus Modernes & les plus eſtimez ſont pleins d'exemples où *amaſſer* eſt mis en cette maniere, on le trouvera dans les œuvres de M. Peliſſon, dans celles de M. Deſpreaux, de M. Racine, de M. de Varillas, de M. Maimbourg, & de pluſieurs autres encore ; & en effet, ſi on ſe ſervoit avec le ſieur Richelet de *ramaſſer* à toutes mains, comment feroit-on pour marquer une action ſimple s'il le falloit néceſſairement, j'ay tombé mes gands on les *amaſſe*, je les tombe encore une fois on les *ramaſſe* ; voilà comme on marque la difference qu'il y a ordinairement entre une action ſimple & une autre qui eſt redoublée, ce qui ne pourroit plus ſe faire ſi on diſoit par tout *ramaſſer*.

QUESTION XXIX.

Au ſujet du mot Ambitieux.

MAlherbe ayant mis dans ſes vers :
Le renom que chacun admire,
Du Prince qui tient cet Empire,
Nous avoit fait ambitieux
De *meriter ſa bien-veillance,*
Et donner à nôtre vaillance
Le témoignage de ſes yeux.

C'eſt-à-dire qu'il s'eſt ſervi d'*ambitieux* avec la particule *de*, & cela s'appelle parmi les Grammairiens, donner un regime à un mot, il a été imité en cela par la plûpart des Auteurs de ſon temps, ceux qui ont ſuivi en ont uſé de même, mais de tous ceux-là le P. Bouhours s'eſt attaché à blâmer particuliérement M. Sarraſin, qui avoit employé *ambitieux* en la même maniére, mais ce Pere en a été blâmé luy-même de tout le monde, car on ne peut pas diſconvenir que cet uſage ne ſoit court & commode & aſſez ordinaire parmi nos meilleurs Poëtes, même Modernes, auſſi M. Menage l'a approuvé ſans ſe ſoucier de ce qu'en avoit dit ce Pere, les Poëtes ſouffrent impatiemment qu'on leur veüille ôter la liberté de ſe ſervir de ce mot en cette

façon, & ils ne comprennent pas ce qu'on peut trouver de mauvais dans *Ambitieux d'honneur*, nos Orateurs sont à peu prés dans le même étonnement, le J. Corneille ne condamne pas *ambitieux* avec un regime il se contente de dire qu'il se souffre beaucoup mieux en vers qu'en prose & ainsi le P. Bouhours est encore icy luy tout seul opposé à un usage general sans autre appuy que celuy de quelques foibles raisons de Grammaire.

QUESTION XXX.

Sur Ambitionner.

Ambitieux cause des divisions, & que pouvoit faire autre chose *ambitionner*, l'ambition se contente de bouleverser tout le monde, elle mépriſe la Grammaire, & elle y envoye seulement *ambitieux* & *ambitionner*, pour y fourrager, *les ambitieux de bien parler ambitionnent tous de remporter le prix du bien dire*, & voila en une seule phrase tout le sujet de la guerre.

Monsieur de Vaugelas convient que des personnes polies disoient de son temps *ambitionner*, il rejette cependant ce mot, il se mêle même de faire le Prophete à

son sujet, en disant que comme tous les efforts qu'on a fait pour établir ce terme ont été inutiles, tous ceux qu'on fera dans la suite le seront de même, & que ce verbe ne vaudra jamais rien, il veut donc qu'on dise à sa place *souhaiter avec ambition.*

Il n'a pas tenu au P. Bouhours que cette prophetie n'ait été accomplie ; car il s'est aussi déchaîné contre ce verbe, mais graces à M. Ménage & à quelques autres, M. de Vaugelas n'a été qu'un faux Prophete, & le P. Bouhours n'a suivi qu'un mauvais party. M. Menage trouve donc ce verbe & beau & bon, & soûtient qu'on ne doit point faire difficulté de s'en servir, sur tout dans un stile sublime, à l'imitation de Pierre Corneille qui l'a employé dans une traduction qu'il a faite en vers d'une Ode du P. Lucas Jesuite, sur la Campagne du Roy de l'année 1676. Thomas Corneille dit aussi dans ses Notes qu'*ambitionner* est excellent & qu'on parle fort bien quand on dit, *la gloire de vous servir est une des choses que j'ambitionne le plus*, & au participe *servir son pays est un honneur ambitionné de tout le monde*, j'oublioïs de dire que M. de Vaugelas condamne aussi le participe. Mais qu'est ce qu'il a de mauvais non plus que son verbe ? Ne

signifient-ils

ſignifient-ils pas aſſez tous les deux, ce qu'on veut qu'ils ſignifient ? Ne ſont-ils pas neceſſaires & en avons nous quelques autres pour mettre à leur place ? Enfin, faudra-t-il toûjours appauvrir nôtre langue, luy ôter continuellement les mots dont elle eſt en poſſeſſion paiſible, luy empêcher d'en acquerir de nouveaux & luy arracher comme par force ceux qu'elle trouve à ſa bien-ſeance.

QUESTION XXXI.

Si Amenité *eſt un bon mot.*

MOnſieur Charpentier fameux Academicien, eſt peut-être le premier de nos Modernes, (car que ſçay-je moy ſi M. Menage ne trouvera point que quelque Auteur du ſiecle paſſé s'en ſoit auſſi ſervi) qui a employé *amenité* dans un livre, c'eſt dans ſon traité pour l'inſcription de l'Arc de Triomphe, où il dit : Herodote qu'on a nommé le Pere de l'Hiſtoire & dont les livres ont parû aux yeux des Anciens ſi remplis d'élegance & d'*amenités*.

Il n'eſt cependant pas croyable combien de gens ſe ſont mis en peine de décrier ce mot, la plûpart des Auteurs nouveaux, les Aſpirans ſur tout paroiſ-

ſoient plus acharnés à faire entiérement rejetter ce terme qu'ils ne jugeoient digne d'entrer que dans le ridicule des Precieuſes de Moliere, il n'étoit pas juſques aux Libraires qui ne ſe mêlaſſent d'en dire quelque choſe de fâcheux, ce qui me fit juger qu'il falloit aſſurément qu'une haine ſi generale pour un mot ſi doux & ſi agréable, eût quelque cauſe particuliere & ſecrette, ce decry a fait peur ſans doute au ſieur Richelet, car pour cette raiſon ou pour une autre, il n'a oſé ny voulu mettre *amenité* dans ſon Dictionaire, & M. Menage eſt preſque le ſeul qui en ait eû pitié, il dit pour ſa deffenſe que M. Chapelain qui a été un des premiers Grammairiens de nôtre langue & dont l'autorité en vaut mille, s'en ſervoit ſouvent dans la converſation, & que le mot eſt tres-beau, il ne veut pourtant pas qu'on le diſe en parlant aux Dames, ny aux autres perſonnes qui n'entendent pas ce qu'il ſignifie; c'eſt-à-dire qu'il le faut mettre au nombre des mots myſterieux qu'on ne revele pas à tout le monde.

A la verité ce terme eſt ſi latin & ſi peu uſité qu'il ne peut gueres paſſer que dans un diſcours ſçavant, & je ſçay de bonne part que M. Chapelain ne l'em-

ployoit pas autrement, *amenité* nous fait pourtant besoin, les Italiens & les Espagnols nous ont montré l'exemple, les premiers ont leur *amenità*, & les Espagnols leur *amenidad* : Pourquoy donc refuserions-nous *amenité* ? Faut-il que nôtre langue soit plus pauvre que toutes les autres, puisqu'il est d'ailleurs certain que tous ceux qui ont persecuté ce mot, ne l'ont fait que par une haine particuliére, mais tres-mal fondée qu'ils avoient, & qu'ils ont encore contre M. Charpentier qui est consideré comme le pere, ou du moins comme le protecteur d'*amenité*.

QUESTION XXXII.

Sur le genre du mot Amour.

DU temps du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Coeffeteau, de Bertaut, de Desportes, & de Maynard, *amour* pris pour passion étoit des deux genres, mais plus communément du feminin ; au contraire, *l'amour divin* étoit plus ordinairement du masculin, M. de Vaugelas a prétendu depuis que ce dernier ne devoit être que masculin, il avouë pourtant qu'un excellent homme croit qu'on le peut faire feminin, & dire

l'amour de Dieu doit être gravée dans nos cœurs, & *l'amour que Dieu a témoignée aux hommes a été ſi grande*, *&c.* Je ne ſçay qui étoit cet excellent homme dont M. de Vaugelas parle ſans le nommer, mais je trouve que ces expreſſions conviendroient bien à M. Peliſſon, puiſqu'il fait ce mot de ce genre en pluſieurs endroits de ſes œuvres, & tout nouvellement dans ſes Reflexions ſur les differens de Religions où il dit : *O merveilleuſe amour de Dieu pour les hommes*, M. Chapelain étoit entierement de l'avis de M. de Vaugelas, ſur le genre de cette ſorte d'*amour*, & cette opinion eſt la plus commune, nous avons pourtant vû plus haut ſur le verbe *aler* que M. de Meaux fait auſſi *amour de Dieu* du feminin, & M. de Meaux & M. Peliſſon qui mettent cette ſorte d'*amour* au feminin, me font dire hardiment qu'il peut être du genre commun.

A l'égard de l'*amour humain* ou *prophane*, M. de Vaugelas croit qu'il peut être des deux genres ; mais il prefere pourtant le feminin, ſoit en proſe, ſoit en vers, il reconnoît cependant que nos Auteurs le font maſculin, que cet uſage s'eſt introduit à la Cour ; quoy que la plûpart, & particulierement les femmes,

le faſſent toûjours feminin, M. d'Ablancourt & M. Sarraſin l'ont fait aſſés ſouvent de ce genre en proſe, ce dernier dit auſſi en vers dans la pompe funebre de M. de Voiture :

Il eſt de vieilles amours
Qui ne laiſſent pas d'avoir cours
En dépit des amours nouvelles
Et qui même ſont aſſez belles ;
Car vous ſçavez qu'on dit toûjours
Qu'il n'eſt point de vieilles amours.

Voila quatre fois *amour* au feminin en ſix vers, cela n'empêche pas qu'on ne le trouve plus ſouvent au maſculin dans les Auteurs de ce temps-là.

M. Menage ne diſtingue point *l'amour divin* d'avec le *prophane*, il fait ſeulement difference entre la Proſe & la Poëſie, il veut qu'en Proſe *amour* ne ſoit plus que du maſculin ; quelque ſens qu'on luy donne, & qu'il puiſſe être des deux genres en vers, mais mieux au maſculin, M. Peliſſon a pourtant fait depuis peu cette ſorte d'*amour* du feminin en Proſe ; c'eſt dans l'ouvrage que nous venons de citer au ſujet de l'*amour divin*, où faiſant l'Eloge du Roy à ſa maniere accoûtumée, c'eſt-à-dire divinement bien, il dit : Le « Ciel, l'a tellement fait & formé, pour « ce qu'il devoit être qu'on diroit que «

» gouverner eſt en luy ce que reſpirer eſt
» en nous, une action naturelle & ſenſible
» qui ſe mêle à toutes les autres, ſans en
» interrompre aucune ny qu'aucune l'inter-
» rompe, ny temps, ny lieu, ny occaſion
» ne ſuſpendent, ny ne retardent ce mou-
» vement continuel mais reglé, de Roy &
» de Maître, en s'habillant, en ſe cou-
» chant, en marchant, à table, à la pro-
» menade, à la chaſſe, dans les exercices,
» dans les divertiſſemens, rien n'empêche
» que par tout il n'écoute tout avec autant
» d'attention que s'il n'avoit dans l'eſprit
» qu'une ſeule choſe, on demeure ſurpris
» & charmé de le voir à tous momens
» d'un petit mot répondre non ſeulement
» aux propoſitions, mais aux penſées de
» ceux qui luy parlent, & comme ne fai-
» ſant rien, faire inceſſamment les plus im-
» portantes affaires du monde; veritable
» Chef, ou plûtôt veritable Conſeil de ſon
» Conſeil même; comme veritable Gene-
» ral de ſes plus fameux Generaux, ſans
» que perſonne s'y puiſſe méprendre, &
» qui n'emprunte point d'autruy la capa-
» cité, la ſageſſe, la juſtice & la pieté
» qu'on admire en luy; mais les inſpire
» luy-même à ceux qui le ſervent à pro-
» portion de la confiance dont il luy plaît
» de les honorer, de-là naît parmy les

peuples une admiration & *une amour* «
que l'on ne peut exprimer ; tous ſes ſu- «
jets ſont ſes Courtiſans également per- «
ſuadés en tous lieux & dans les Provin- «
ces les plus reculées, qu'en luy ſeul ſont «
renfermées toutes nos eſperances ou pu- «
bliques ou particuliéres, & tout ce que «
chacun de nous ou poſſéde, ou attend, «
ou deſire de repos, de tranquillité, de «
fortune, de bien & d'honneur, tous ge- «
nerallement ſans en excepter ceux-là «
même que l'erreur ſepare de nous, n'ont «
en cela qu'un même eſprit, & qu'un mê- «
me ſentiment qui eſt que plaire quand «
ils le peuvent à un ſi grand, ſi bon & ſi «
ſage Maître, aller au devant de ſes pen- «
ſées, luy obeïr avant même qu'il com- «
mande n'eſt pas ſeulement leur devoir, «
mais leur propre felicité, on ſçait, on «
voit, on ſent avec quelle ardeur il deſire «
de ramener tous les François à la foy de «
leurs peres, ç'en eſt aſſez avec toutes les «
diſpoſitions que nous avons déja remar- «
quées pour eſperer comme nous faiſons «
de voir en France & durant ſon régne, «
un ſeul troupeau & un ſeul Paſteur, & «
c'eſt ce qui eſt heureuſement arrivé de- «
puis. Je ferois tort au Lecteur, ſi je luy
rendois raiſon de ce qui m'a porté à me
ſervir d'une citation ſi longue, l'endroit

en eſt ſi beau & ſi bien touché que ç'auroit été un meurtre, comme on dit, ou bien une eſpece de crime de leze-Majeſté d'en retrancher la moindre choſe, auſſi ne crois-je pas que cette longueur ennuye jamais perſonne, on auroit même du chagrin de ce que cet Eloge eſt ſi court, s'il ne contenoit dans ſa briéveté tout ce qu'on peut dire de plus beau d'un Monarque dont on ne dira jamais tout ce qu'il eſt, mais revenons au genre d'*amour*.

M. Menage auroit ſans doute mieux rencontré s'il avoit dit que ce mot pouvoit être de l'un & de l'autre genre en Proſe & en Vers, mais que le maſculin étoit un peu plus uſité, le J. Corneille s'aviſe de faire une nouvelle diſtinction ſelon laquelle il veut qu'*amour* pris pour commerce de paſſion & mis au plurier ſoit feminin, & ainſi qu'on diſe : *on ne voit point d amours éternelles*, & non pas on ne voit point *d'amours éternels*, *Vous ſurpaſſez les plus conſtantes amours*, & non pas *les plus conſtans amours*, mais qu'au ſingulier il eſt mieux dit *un amour éternel*, & *un amour conſtant*, plutoſt qu'*une amour éternelle* & *une amour conſtante*.

Nous venons cependant de voir plu-

ſieurs autorités ou contre le ſentiment de cet Academicien *amour* eſt feminin au ſingulier ; en voicy encore un bel endroit de M. de Fontenelle dans les vers qu'il fit ſur le ſoin qu'a pris Sa Majeſté pour l'éducation de Monſeigneur le Dauphin.

Tremblez fiers Eſpagnols, Belges reconnoiſſez
Dequoy par ces leçons vous êtes menacés,
Quand Louis *affrontant vos feux & vos machines*
De vos murs abatus entaſſe les ruines
Que rien ne ſe dérobe à ſon juſte courroux,
Peut-être n'eſt-il pas plus à craindre pour vous
*Que quand avec les ſoins de l'*amour paternelle
Il s'attache à former ſon Fils ſur ſon modéle.

Mais je ne m'apperçois pas qu'on me dira que l'amour dont il eſt parlé dans ces vers n'eſt pas un *amour de commerce* ; en voicy donc un de cette nature & du même Auteur dans *ſes maximes d'amour*, où il dit en parlant d'un amoureux :

On rit quand on le voit dans ſon chagrin extrême
Se mettre avec empreſſement

Derriere le fauteüil de la beauté qu'il aime,
Pour luy parler tout bas de ſon cruel tourment,
*Chacun ſe divertit d'*une amour ſi publique

En bonne & tendre Politique
Un amant bien ſenſé ne doit paroître amant
Qu'à ce qu'il aime ſeulement.

Pour ce qui eſt d'*amour* au maſculin, au plurier & au même ſens, il eſt inutile d'en citer des autorités, tous nos livres en ſont pleins, & cette queſtion n'eſt déja que trop chargée de citations. Le J. Corneille n'eſt donc gueres plus heureux ſur le genre d'*amour* que M. de Vaugelas & M. Ménage; on n'a qu'à lire ſur tout l'Eneïde de M. de Segrais, la Pucelle de M. Chapelain, & on verra ſans nombre des preuves bien oppoſées aux prétentions de M. Corneille.

Toutes ces diſtinctions cependant que nos Grammairiens & nos Auteurs font de l'*amour* en divin & prophane, d'habitude, & de commerce, &c. me fait ſouvenir de celle que font les Eſpagnols, ils appellent *amor* l'amour en general, entant que c'eſt une vertu, ou tout au moins une paſſion ſans vice; ils appellent *amore* l'amour

qu'on a pour le sexe & *amoricones* les amours de village, les campagnards ont même un nom particulier & different de celuy des villes, pour marquer l'amour en general, car ils l'appellent *amorio*.

QUESTION XXXIII.

*Sur le mot d'*Amphore.

QUe ce mot signifie *un pot à l'eau* ou *un pot à vin*, il ne pouvoit manquer de causer de la division & faire dire des injures, car on en dit ordinairement & aux fontaines & dans les cabarets; ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il faille necessairement que nous fassions icy une comparaison entre quelques-uns de nos Grammairiens & les personnes de la lie du peuple les plus emportées & les moins prudentes; lisés & voyés si le paralelle est juste.

Monsieur l'Abbé de Maroles ayant employé dans la nouvelle Traduction d'Horace le mot d'*Amphore*, le P. Bouhours s'en est moqué d'une maniere jolie, fine & délicate mais sanglante, comme on dit, & pour le faire mieux connoître, je vais mettre ses propres mots: Quel terme, bon Dieu (dit ce Pere) « qu'*Amphore*, à quelle foire de France « vend-on des *amphores*; une servante «

» n'étonneroit-elle pas bien sa maîtresse de
» luy dire, j'ay achepté aujourd'huy une
» *amphore*. Ce seroit bien pis que la ser-
» vante des femmes sçavantes de Moliere ;
» car enfin, si Martine se sert de mots im-
» propres & ne garde pas toûjours les re-
» gles de la Grammaire, au moins on l'en-
» tend, elle ne parle pas Latin en Fran-
» çois, elle n'use pas de mots inconnus
» aux Halles, & qui ayent besoin d'inter-
» pretation.

Que dit à tout cela M. Menage, le voicy ; aprés avoir répondu qu'*Amphore* est bon dans l'endroit où il a été employé il ajoûte que toutes les exclamations de ce Pere, sont celles d'un possedé, & que tout ce qu'il dit en cette rencontre ne sont que pures folies, car bien que le mot d'*amphore* ne soit pas un mot connu aux Halles, il l'est pourtant parmy les Sçavans, & il a raison ce me semble, excepté en ce qu'il s'emporte & qu'il dit pour une bagatelle de grosses injures à un Religieux, mais ce Religieux à tort aussi de rendre ridicule un Ecclesiastique de la reputation de M. l'Abbé de Marolles ; parce qu'il s'est servi du mot d'*amphore* dans une Traduction des Poësies Latines d'Horace.

En bonne foy, si ce Pere travailloit

à la même Traduction, comment feroit-il ? diroit-il, *aiguiere*, *pot à l'eau*, *bouteille*, *flacon*, *cruche*, car je croy que ce ſont les termes qui approchent le plus de la ſignification qu'avoit *amphora* parmy les Latins ; ſi ce Pere répond qu'il ſe ſerviroit plutoſt de ces mots que de celuy d'*amphore*, je luy diray, & tout le monde luy dira avec moy, que ces termes ſont trop bas pour être mis dans l'endroit ou M. l'Abbé de Marolles a placé *Amphore*.

La Traduction d'Horace n'eſt pas deſtinée pour des mots purement des Halles, il luy en faut de plus relevés & dont les Sçavans s'accommodent mieux, puiſque cette Traduction eſt pour eux & non pas pour les ſervantes, & pour les harangeres.

Outre que ce Pere prend luy-même la liberté qu'il condamne dans les autres, car voicy comme il traduit dans ſon nouveau Traité de l'Art de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit, cet endroit des Epigrammes de Martial :

Eſſe velis oro ſervus conviva Tonantis.
Aut tu ſi properas Jupiter ipſe veni.

Differez, je vous prie Domitien, le plus que vous pourrez, d'aller prendre place à la table de Jupiter, ou venez icy vous-

même, Jupiter, si vous êtes pressé d'avoir un tel convive que Cesar : Ce mot de *convive* n'est pas assurément François, comme nous n'avons cependant point de terme qui signifie la même chose, celuy de *convié* n'ayant pas tout-à-fait la même signification, le P. Bouhours ne fait pas difficulté de se servir du mot Latin *convive* & à la bonne heure, mais seroit-il bien aise qu'un Critique prit delà occasion de dire : Quel terme, bon Dieu, qu'un *convive*, en quel endroit du Royaume en trouve-t'on; une servante n'étonneroit-elle pas bien sa maîtresse si elle luy disoit, de quel vin voulez-vous qu'on donne aux *convives* ? il y a dix *convives* à table & je n'ay plus que huit couverts pour le second service, ce seroit bien encore pis que la servante des Femmes sçavantes de Moliere ; car enfin, si Martine se sert de mots impropres & ne garde pas toûjours les regles de la Grammaire, au moins on l'entend, elle ne parle pas Latin en François, elle n'use pas de mots barbares & inconnus dans l'usage ordinaire, & qui ayent besoin d'interpretation. Ce Pere meriteroit pourtant mieux cette raillerie avec son *convive*, que M. l'Abbé de Marolles ne la meritée avec son *amphore*. Enfin il n'est pas nouveau qu'en-

tre Sçavans on ſe ſerve de certains mots qu'on entend bien & qu'on ne ſe ſoucie pas que la populace entende ; c'eſt ainſi que M. de Voiture donne le nom Latin d'*accipenſer* à un certain poiſſon autrefois fort eſtimé parmy les Romains, pour ne ſçavoir comment l'appeller en François. C'eſt dans ſa Lettre 214. à M. Coſtar, où il dit : Mais dites-moy, je « vous ſupplie, mangez-vous force *accipenſers* vous autres en Poitou ; j'en ay « envoyé demander icy, mais on ne le « connoît point aux Halles, il étoit pourtant autrefois fort eſtimé à Rome, *huic* « *tantus olim habebatur honos* (dit Macrobe) *ut à coronatis miniſtris & cum Tibiis* « *in convivium ſoleret ferri* ; qui ne voit que « M. de Voiture, dont le P. Bouhours adore les ouvrages, comme on le peut voir dans le Traité que ce Pere a fait de la maniére de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit, qui ne voit, dis-je, que M. de Voiture inſinuë par là qu'on peut accommoder à nôtre uſage des mots tous Latins, ſans ſe mettre en peine ſi la lie du peuple les entend, parce que ce n'eſt pas à ce peuple qu'on parle, mais ſeulement aux Gens de lettres qui entendent ſans peine ce que ſignifient ces mots.

QUESTION XXXIV.

Sur Ancienneté & Antiquité.

ON dispute fort & ferme s'il faut dire *l'ancienneté des familles* avec M. l'Abbé Fléchier, à present nommé à l'Evêché de Nismes, ou bien *l'antiquité des familles*, avec M. Patru.

Comme on dit *cette famille est ancienne*, il y a apparence que le parti de ceux qui sont pour *l'ancienneté des familles*, est le meilleur; cependant le P. Bouhours se déclare pour *l'antiquité des familles* qui ne peut assurément passer que dans un discours pompeux & relevé comme sont les Plaidoyers de M. Patru, car cette façon de parler n'auroit pas la même bonté dans le discours ordinaire & familier, le P. Bouhours; au reste, est amoureux d'*antiquité*, puisqu'il s'obstine encore à soûtenir qu'on peut dire *l'antiquité regle les rangs*; car il est constant qu'on dit seulement *l'ancienneté regle les rangs*, il nous voudroit même faire accroire qu'un de nos maîtres qu'il ne nomme point est de son sentiment, pour moy j'ay de la peine à le croire, & je trouve tout le monde aussi difficile que moy là-dessus, & le sieur Richelet a eû raison de ne

mettre dans ſon Dictionaire que *l'ancienneté des familles & l'ancienneté regle les rangs*, puiſque c'eſt conſtamment comme tout le monde parle.

Ce Pere n'en demeure pas là, il veut encore que dans les endroits d'un diſcours public, qui demandent un peu de vehemence *de toute antiquité* ſoit plus noble & plus emphatique que *de toute ancienneté*, mais il eſt encore icy abandonné de tout le monde, de M. Patru même qui dans l'endroit le plus vehement de ſon Plaidoyé pour Madame de Guenegaud, dit *de toute ancienneté*, ce qui ne plaît gueres à ce Pere, mais pourquoy s'oppoſe-t'il à un uſage connu & non encore combattu que par luy, il eſt vray que M. de Beuſerade a dit dans le Rondeau d Eſon rajeuny par Medée :

Le voila revenu de ſon antiquité,

Pour dire *de ſon ancienneté*; mais c'eſt dans le ſtile libre des Rondeaux qui ſouffre des mots & des façons de parler qui ne paſſeroient pas ailleurs, outre que *l'antiquité d'un homme, l'antiquité des familles, de toute antiquité, & l'antiquité regle les rangs*, tout cela pourroit être permis à un Poëte, ſans qu'on le pût tirer à conſéquence, pour la Proſe, on voit fort ſouvent dans les Poëſies du Cardinal du Perron, de

Malherbe, de Bertaud, de Maynard, & même dans quelques-uns de nos Modernes, *antiques Lois*, *Coûtumes antiques*, *antiques Rois*, & autres semblables antiquailles, sur tout dans les Poësies de M. de Segrais de M. Chapelain & de M. Despreaux, & tout cela est merveilleux dans un Poëme & n'est guere supportable en Prose à moins que ce ne soit dans le sublime, afin qu'on ne s'y méprenne pas, j'entens parler d'*antique* adjectif, car il est fort bon, substantif quand on dit ce sont de belles *antiques*.

QUESTION XXXV.

*Sur le mot d'*Ange.

LE P. Bouhours cependant n'a pas toûjours tort, en voicy une preuve: ce Pere ayant mis dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, *je ne puis croire que des esprits qui tiennent plus de l'Ange que de l'homme*, le Port Royal ou M. Barbier d'Aucourt, comme l'on voudra n'a pas approuvé cette façon de parler dans les sentimens qui ont paru sur ces Entretiens sous le nom de Cleante, ce Cleante donc prétend qu'il falloit dire *je ne puis croire que des esprits qui tiennent plus de la nature angelique que de la*

corporelle ; quoy qu'il en ſoit j'ay peine à croire que cette Critique ſoit du Port Royal, & je me trompe fort ſi je n'ay vû dans leurs écrits cette façon de parler qu'on condamne icy, & que M. l'Abbé de Villars a fort bien fait de deffendre dans ſon Traité de la delicateſſe qu'il compoſa exprez pour la deffence du P. Bouhours.

Monſieur Paſcal ne dit-il pas auſſi en parlant d'une Communauté d'hommes *c'eſt une ſocieté d'Anges* ! Et M. de Voiture *c'eſt un eſprit d'Ange* ; cependant ſi Cleante avoit raiſon il faudroit dire : *c'eſt une ſocieté angelique*, *c'eſt un eſprit angelique*, il eſt vray que cela ſeroit bien dit, mais cela n'empêche pas que les autres façons de parler ne ſoient pareillement fort bonnes, c'eſt une beauté de nôtre langue d'être ainſi fertile & abondante.

Mais ſans m'amuſer icy à citer encore un grand nombre d'autoritez que j'ay ramaſſées pour montrer que M. d'Aucourt a attaqué en cette rencontre l'uſage general, je me veux contenter de luy en oppoſer une qui vaut ſeule toutes les autres enſemble, puiſque c'eſt elle qui a le droit de decider quel eſt l'uſage, enfin une autorité ſous laquelle il faut qu'il flechiſſe à peine de felonie, je croy qu'à

tout cela il reconnoît l'Academie, cette Compagnie donc employe dans son Dictionaire cette façon de parler qu'il condamne, il y a donc Arrest & il ne luy reste plus qu'à solliciter pour le faire changer avant qu'il soit publié & affiché je ne crois pas qu'il veüille me nier ce que je luy soûtiens, je le croy de bonne foy en tout; car la preuve ne manquera point au besoin, une partie en a déja paru en public *intelligenti pauca.*

QUESTION XXXVI.

Sur l'adverbe A present.

MOnsieur de Vaugelas reconnoît que tout Paris disoit *à present* à l'imitation de nos meilleurs Auteurs qui n'avoient jamais fait difficulté de l'employer, cela cependant n'a pas pû empêcher qu'il n'ait condamné cet adverbe sous le prétexte qu'on ne s'en servoit point à la Cour, & qu'il avoit vû des Courtisans hommes & femmes qui ayant rencontré *à present* dans un livre; d'ailleurs tres-élegant, en avoient soudain quitté la lecture comme faisant par là un mauvais jugement du langage de l'Auteur, au contraire M. le Vayer & M. Chapelain approuvent fort ce que M. de

Vaugelas condamne & ne conviennent pas que cet adverbe ne fût point en uſage à la Cour, ils ajoûtent que les Courtiſans dont parle l'Auteur des Remarques avoient grand tort de rejetter *à preſent*, que c'étoit avoir trop de delicateſſe ſans fondement que la plûpart des gens de Cour ſe mêlent ſouvent d'appauvrir nôtre langue ſans ſçavoir pourquoy & que ceux qui ont quitté la lecture d'un Auteur, parce qu'ils y ont trouvé cet adverbe ſe ſont fait plus de tort qu'à luy & enfin qu'il faut avoir le goût bien depravé pour trouver *à preſent* vicieux.

Tout cela cependant me feroit croire que M. de Vaugelas n'a pas toûjours été ſincere dans ce qu'il nous a rapporté dans ſes Remarques, car enfin quelle apparence qu'*à preſent* fut inconnu à la Cour quand tous les bons Auteurs qu'on liſoit en ce temps-là s'en ſervoient fort volontiers, comme M. de Vaugelas même l'avouë, d'ailleurs M. le Vayer & M. Chapelain qui vivoient alors, connoiſſoient peut-être, autant que M. de Vaugelas l'uſage veritable de la Cour, outre que ce Grammairien ſemble oublier ce qu'il avoit dit de cet adverbe dans ſa Preface, où il met qu'il n'eſt point abſolument condamné ny generalement

approuvé, il ajoûte même qu'il ne voudroit pas blâmer ceux qui s'en ſervent, mais qu'il eſt toûjours plus ſeur de s'en abſtenir puiſque auſſi-bien on peut s'en paſſer & faire des volumes entiers tres-excellens ſans cela, tout ce diſcours eſt cependant un peu oppoſé à ces tons affirmatifs qu'il a pris dans le corps de ſes Remarques contre *à preſent*.

Il eſt vray (car il ne faut rien diſſimuler) que M. de Voiture qui étoit toûjours à la Cour & qui écrivoit à des Courtiſans tres-conſiderables, n'a pourtant jamais mis *à preſent* dans ſes lettres, il y dit toûjours *à cette heure*.

Et il eſt veritable encore que dans le même temps ou à peu prés, le grand Corneille ayant mis *à preſent* dans ſon Cid, M. de Scudery, & l'Academie dirent dans leurs Critiques que cet adverbe n'étoit pas aſſez relevé pour avoir place dans de beaux vers, mais ils ne diſent pas auſſi qu'il fût mauvais & qu'il ne fût pas en uſage dans le diſcours ordinaire & dans le moyen ſtile; cependant il y a apparence que cette opinion de M. de Scudery & de l'Academie a donné occaſion à M. Menage de dire que cet adverbe ne valoit rien en vers, mais qu'il étoit bon en proſe, en quoy il s'eſt

trompé en diſant du genre d'écrire ce qu'il ne devoit dire que du ſtile ; le P. Chifflet au contraire, trouve cet adverbe bon par tout, le P. Bouhours dit qu'*à preſent* eſt beaucoup en uſage aujourd'huy, & le J. Corneille vient de nous aſſurer dans ſes Notes, que c'eſt un fort bon mot & qu'on s'en eſt toûjours ſervi en toutes ſortes de ſtiles ; mais c'eſt en dire un peu trop, puiſque comme nous venons de voir l'Academie n'en convenoit pas il y a trente ou quarante ans, comme le ſieur Richelet n'a point mis *à preſent* dans ſon Dictionaire apparamment qu'il n'a ſçû que ſon Vaugelas & que tout le reſte n'eſt pas venu à ſa connoiſſance.

Cependant ceux qui ſe ſont d'abord oppoſez à l'etabliſſement d'*à preſent* n'ont pas eu grand tort, c'eſt un monſtre en nôtre langue, que l'on cherche bien je ſuis ſûr qu'on n'en trouvera pas un qui luy reſſemble, *à preſent* eſt un compoſé de la particule *à* & de l'adjectif *preſent*, mais qu'eſt-ce que ce compoſé ſignifie, à le prendre ſuivant les regles, rien du tout, on veut pourtant qu'il ſignifie *au temps preſent*, & il en approcheroit ſi en ſous-entendant *temps* on diſoit au moins *au preſent* ; mais *à preſent*, encore une

fois, c'eſt un monſtre en Grammaire, en revanche c'eſt un favory de l'uſage, & c'eſt aſſez dire, ce me ſemble, pour faire l'éloge d'un mot.

QUESTION XXXVII.

Sur le verbe Aquerir.

ON ne diſpute pas ſi *aquerir* ſe peut dire en bonne part, & qui eſt-ce qui en pourroit diſconvenir ? Mais on demande ſi on peut l'employer en un ſens deſavantageux les uns ſont pour l'affirmative les autres pour la negative & c'eſt ce que nous allons voir.

M. de Balzac a dit *aquerir des fluxions & des caterres* ; en quoy il eſt imité par bien du monde, au contraire, le P. Bouhours condamne cela, comme auſſi *aquerir une maladie, aquerir de l opprobre, de la pauvreté*, &c. parce qu'il prétend que ce verbe ne ſe doit dire que des choſes qui ſont avantageuſes, comme *aquerir des richeſſes, des honneurs, de la gloire*, & le reſte, il eſt vray que ç'a été la premiere deſtination de ce verbe, mais l'uſage s'eſt plû dans la ſuite à le faire ſervir auſſi à un ſens deſavantageux, & c'eſt un ſort qui luy a été commun avec *gagner* qui ſe dit communément en une ſignification bonne

bonne & mauvaise, comme le P. Bouhours en convient luy-même, quoy donc ce Pere pourra dire *gagner des fluxions & des caterres*, & M. de Balzac n'aura pas pû dire *aquerir des fluxions & des caterres*, c'est ce que j'aurois de la peine à passer à ce Pere.

D'ailleurs on dit encore & il n'en disconvient pas *aquerir une mauvaise reputation.* Peut-on trouver une plus mauvaise signification que celle-là. Et n'est-ce pas subtiliser mal àpropos quand il dit que ce n'est qu'en faveur de reputation qu'*aquerir* se joint à *mauvais*, car si cette raison étoit recevable, il ne pourroit pas dire absolument comme il fait qu'*aquerir* ne peut point être mis en un sens desavantageux, puisqu'on le pourroit mettre en plus de cent façons semblables, car on diroit, par exemple, & on le dit effectivement, *aquerir une fausse gloire*, *aquerir de vains honneurs*, & une infinité d'autres, il y a même peu d'endroits où l'on puisse employer *aquerir* en mauvaise part sans mettre un epithete desavantageux avec un substantif favorable.

Mais on ne sçait comment satisfaire le P. Bouhours sur ce verbe, car le Port Royal ayant mis dans la traduction de l'Imitation de JESUS-CHRIST, *aquerir*

de l'éclat, on ne peut pas rencontrer une ſignification plus avantageuſe; cependant ce Pere la cenſure encore dans la ſeconde Edition de ſes Entretiens, car il l'avoit laiſſée paſſer dans la premiere, ſon pretexte eſt que bien que l'on diſe *aquerir de l'honneur & de la reputation* on ne peut pourtant pas dire *aquerir de l'éclat*, mais pourquoy cela, il eſt encore à nous en dire une raiſon pertinente, quoy on pourra dire *aquerir* de la cauſe? & on ne pourra pas le dire de l'effet; Il n'y a rien ſans doute qui donne plus de l'éclat qu'une grande réputation. L'honneur & la gloire en donnent encore, & ainſi *aquerir de l'éclat* eſt fort bien, ce n'eſt pas moy ſeul qui le dis, c'eſt M. Barbier d'Aucourt de l'Academie qui le ſoûtient auſſi dans ſes ſentimens ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene.

Ce verbe cauſe preſque une pareille inquietude à M. Menage, car il cenſure de ſon côté Malherbe, parce qu'il a dit *aquerir des palmes & des lauriers*, voila un grand mal à un Poëte, mais celebre Poëte de s'être ſervi d'une belle & riche figure pour ſignifier *aquerir de l'honneur & de la gloire*, où ſont les délicats qui ne voudroient pas l'imiter & qui en voudroient croire M. Menage, qui prétend

qu'on ne peut dire ſeulement que *cueïllir des palmes & des lauriers* ou *couronner de palmes & de lauriers.*

QUESTION XXXVIII.

Sur Araignée *ou* Aragnée.

IL n'eſt rien ſurquoy on ne diſpute en Grammaire, cette queſtion en eſt une preuve, ceux qui donnent tout à l'étimologie voudroient qu'on dit *Aragnée*; parce qu'il eſt plus conforme au latin *aranea*, d'où il vient, les Pariſiens diſent preſque tous *arignée*; enfin le grand nombre eſt pour *araignée*, M. Ménage ſe déclare pour ce dernier, quelque penchant qu'il ait pour le langage Pariſien & pour les mots qui ſentent le latin; l'Academie a auſſi decidé qu'il falloit écrire *araignée* le J. Corneille préfere pareillement ce dernier a *aragnée*, qu'il ne rejette pourtant pas, on ne ſçauroit donc faillir en diſant *araignée*; à l'égard d'*aragnée* il peut paſſer & on peut ſouffrir à des Pariſiens *arignée*, pourvû que cela ne paſſe pas le diſcours ordinaire.

Je laiſſe aux Obſervations de M. Menage les ridicules & inuſitez mots *d'aragne*, *eragnée*, *iragnée*, & *iranteigne*, celuy d'*eragnée* eſt le ſeul dont quelques-uns ſe

ſervent encore, mais il faut attendre que le nombre de ſes partiſans ſoit un peu plus conſidérable avant qu'on le puiſſe faire monter dans la claſſe des premiers, pour *aragne*, il le faut laiſſer aux Italiens & aux Eſpagnols qui commencent a parler François, car comme ils diſent *aragna*, *araña* en leur langue, ils ne manquent preſque jamais de dire *aragne* en la nôtre.

QUESTION XXXIX.

S'il faut dire franc arbitre, libre arbitre, *ou* liberal arbitre,

IL ſemble d'abord qu'il faudroit ſe ſervir du privilege du titre pour decider cette difficulté, & qu'ainſi nous devrions joüir de la liberté d'employer indifferemment ces trois façons de parler, & en effet, ſoit fatalité, ſoit raiſon, nous allons voir qu'ils ſont également uſités, & ainſi que nous ſommes veritablement en plein droit de nous ſervir en cette rencontre de nôtre *franc arbitre*, de nôtre *libre arbitre*, ou de nôtre *liberal arbitre*, comme l'on voudra, commençons-en la preuve.

Franc arbitre eſt le meilleur ſelon M. de Vaugelas, M. Menage & M. Berain: Dupleix au contraire dit que c'eſt le pire, le P. Bouhours & le J. Corneille témoi-

gnent que ce mot ne leur plaît guéres, cependant une infinité d'Auteurs s'en ſervent. *Libre arbitre* eſt le favory du Pere Bouhours & de M. Corneille le J. M. de Vaugelas dit qu'il eſt tres-François & fort uſité, M. Menage n'en fait pas grand cas & aime encore mieux *liberal arbitre*, M. Berain luy eſt oppoſé en cela car il prefere *libre arbitre*, dont M. Godeau, M. Paſcal, M. Nicole, M. de Brebeuf, & une grande quantité d'autres ſe ſont ſervis.

Pour *liberal arbitre* M. de Vaugelas ne le condamne point abſolument, il avoüe qu'on le diſoit & qu'on l'écrivoit beaucoup de ſon temps & que ceux qui le défendent ne ſont pas tout-à-fait ſans raiſon, M. le Vayer s'en eſt ſervi & M. Menage le trouve fort bon, au contraire le P. Bouhours, le jeune Corneille, & M. Berain le condamnent, & diſent qu'il n'eſt gueres plus en uſage parmy ceux qui parlent bien.

Si je mettois icy toutes les autoritez que j'ay pour ces trois mots, tant de nos Modernes, que de ceux qui les ont precedé, je ferois trois corps d'armées complets qui feroient aſſurément bien leur devoir dans cette guerre civile, mais j'ay crû qu'il ſuffiroit de faire paroître leurs

Officiers generaux pour faire juger de la force des trois partis, & combien j'ay eû raiſon d'avancer d'abord que nous pouvions employer indifferemment ces trois façons de parler, ou plûtoſt ces trois mots ; car bien que chacun ſoit compoſé de deux mots, je les conſidere néanmoins comme un ſeul.

Au reſte, à bien conſiderer ces termes, je crois qu'il faut donner l'égalité à *franc arbitre* & à *libre arbitre*, ce dernier paroît ſeulement un peu plus regulier & plus à la mode, pour *liberal arbitre*, il eſt aſſurément le moins bon, ce *liberal* que nous employons ordinairement en une autre ſignification luy fait tort, il peut pourtant paſſer à la faveur des protecteurs qu'il a.

QUESTION XL.

Sur Arborer.

L'Aîné Corneille ayant mis dans ſon Cid, *arborer des lauriers* en un ſens figuré pour marquer un triomphe, il en a été blâmé par M. de Scuderi, par l'Academie, & par M. Menage, ces cenſeurs prétendent que comme on ne peut point dire au propre *arborer un arbre*, on ne peut pas dire non plus au figuré *arborer*

des lauriers, qu'on peut compter au nombre des arbres, qu'*arborer* n'eſt bon qu'au figuré & pour marquer une choſe qu'on plante en façon d'arbre, comme quand M. d'Ablancourt dit *arborer des étendars*.

On dit pour la deffenſe du grand Corneille que l'argument du propre au figuré n'eſt pas recevable, parce que nous avons beaucoup de façons de parler qui ne ſont point reçûës au propre & qui le ſont au figuré, nous avons pareillement quantité de mots qui ſe gouvernent de même ; d'ailleurs, quand ce Prince de nos Poëtes Dramatiques dit *arborer des lauriers*, il l'a dit d'une maniere qu'on entend ſans peine, qu'on met des branches de lauriers dans un lieu élevé en guiſe d'étendars pour marquer une victoire, & il ne reſte aucun ſoupçon qu'on plante des lauriers pour prendre racine, ce qui ſeroit le ſens propre & naturel.

C'eſt ainſi que le même Poëte dit dans ſon Sertorius :

N'arboreront-ils point l'étendart de Pompée ?

Il eſt veritable que M. Hedelin Abbé d'Aubignac condamna dans ſes critiques le mot d'*arborer*, même en cette maniere, & pretendit que M. Corneille avoit dû dire :

N'éleveront-ils point l'étendart de Pompée ?

Mais cette critique n'étoit pas raisonnable, l'Academie, M. de Scuderi, ny M. Menage n'ont jamais prétendu condamner le mot d'*arborer* au figuré, comme il est employé, par exemple, dans ce vers de Sertorius, & ils ne l'ont repris dans le Cid que parce qu'il y étoit mis d'une maniére qui paroissoit marquer un sens propre qui n'étoit point en usage, étant d'ailleurs constant que nos Auteurs n'ont jamais fait difficulté de mettre le mot d'*arborer* au figuré ; c'est ainsi que M. Chapelain dit dans sa Pucelle :

Godefroy les suivant occupa la carriere
Et de l'un des Poitous arbore *la banniere*
Qui presente aux regards un énorme éléphant
Etendu sous les pieds d'un lion triomphant.

Outre qu'il est certain qu'*arborer* est encore tres-excellent dans l'endroit du Cid, non seulement par la raison qu'il n'y a aucun doute que le sens y est absolument figuré, & que l'esprit du Lecteur ne peut pas prendre le change, mais encore par cette autre raison que voicy.

Si on ne pouvoit pas dire au figuré

arborer des lauriers, on ne pourroit pas dire non plus au même ſens ce qu'on dit tous les jours *arborer la Croix*; cependant M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panegyrique de ſaint Louis, *il fut en Orient pour arborer la Croix de* JESUS-CHRIST *ſur le Calvaire*, on ne peut pourtant pas dire au propre *arborer une Croix*, mais *planter une Croix*, je ne ſçay ſi c'eſt à cauſe que les Croix ſont faites d'arbres & que leurs branches en conſervent encore la figure, mais il eſt bien ſûr qu'on ne dit au propre que *planter une Croix*; cependant, le diray-je encore, on dit au figuré *arborer des Croix*, ce qui fait voir que les cenſeurs du Tragique n'ont pas dû argumenter du propre au figuré, & qu'ainſi M. Corneille l'aîné a bien pû dire *arborer des lauriers*, puiſque même le Preſident Maynard a bien dit pis en la même ſignification figurée, ſans en avoir jamais été blâmé; c'eſt dans les Stances des Amadis, où il dit *planter des lauriers*; voicy l'endroit:

Qui peut mieux attendre de vous
Un accueil favorable & doux
Que nôtre cœur qui vous adore,
Et de qui les actes guerriers
Ont du Ponant juſqu'à l'Aurore
Planté des foreſts de lauriers.

Un Poëte donc peut fort bien dire & *planter* & *arborer des lauriers* dans un sens figuré, en imitant ces deux grands & celebres Poëtes que nous venons de nommer, quoy qu'on puisse dire au contraire : je croy même qu'on pourroit encore parler de la maniere en prose dans un stile pompeux & relevé, ces deux genres d'écrire se ressemblent beaucoup & se communiquent souvent leurs licences & leurs privileges.

QUESTION XLI.

S'il faut écrire & prononcer Arrius ; *les* Arriens, *ou bien* Arius *les* Ariens.

MOnsieur de Vaugelas écrit toûjours *Arrius* & *Arriens*, apparemment qu'il prononçoit de même ; son autorité a fait que bien des gens l'ont imité, il auroit été difficile à ceux qui prononcent ordinairement les *r* doubles à l'Espagnole, de s'en dispenser, M. Pelisson n'écrit pas autrement ces mots dans ses belles Reflexions sur les differens de Religion.

Au contraire, le Pere Maimbourg ou M. Maimbourg, comme l'on voudra, qui nous a donné la belle Histoire de

l'*Arianiſme*, écrit toûjours *Arius* les *Ariens* & l'*Arianiſme*, de même que M. de Mezeray dans ſon Hiſtoire de France, & M. le Preſident Couſin dans ſes traductions de l'Hiſtoire de Conſtantinople, M. Menage veut auſſi que l'on écrive & que l'on prononce de la ſorte, M. Chapelain étoit de ſon ſentiment : Enfin, la choſe eſt ſi partagée que le J. Corneille n'a oſé ſe déclarer ny pour les uns ny pour les autres, il a craint ſans doute que ce mot ne le fit tomber dans quelque hereſie de Grammaire, s'il ſuivoit l'un ou l'autre party. Franchement il eſt un peu difficile de juger qui a raiſon, puiſqu'on trouve même des Auteurs Latins qui ont écrit ces mots differemment tantôt avec une *r*, tantôt avec deux, la prononciation douce & agréable favoriſe un party comme la mâle & majeſtueuſe favoriſe l'autre.

Il me ſemble cependant qu'il y a un certain milieu entre la prononciation de l'*r* ſimple & de la double qui conviendroit fort icy pour mettre tout le monde d'accord, on n'a qu'à la chercher & aſſurément on la trouvera comme je l'ay trouvée dans l'uſage le plus ordinaire de ces mots ; car on ne prononce pas tout-à-fait *Arrius* les *Arriens* avec deux *r*

fortes, mais on ne dit pas auſſi *Arius* les *Ariens* avec une ſeule *r* molle & inſenſible, on en prononce une ſeule un peu fortement ſans aller juſqu'à la force & la rudeſſe d'une double *r*. Et voila ce que j'appelle le milieu dans cette difficulté.

QUESTION XLII.

Quel eſt le meilleur Arſenal *ou* Arſenac, Arſenacs *ou* Arſenaux.

ON ne doit pas être ſurpris de cette conteſtation, que peuvent inſpirer ces mots que le trouble & la guerre. M. de Vaugelas eſt pour *Arſenal*, mais il condamne ſi peu *Arſenac* qu'il dit que ce dernier eſt preſque le ſeul reçû dans la prononciation, comme l'autre l'eſt dans l'Ecriture, c'eſt pourtant une choſe bien rare qu'on écrive un mot par un *l*. & qu'on le prononce par un *c*.

Si M. de Vaugelas, au reſte, eſt pour *Arſenal*, M. Menage eſt pour *Arſenac*, ils ont l'un & l'autre un grand nombre de partiſans, dont il eſt inutile de faire mention icy, cela ne cauſeroit que de la confuſion, je puis pourtant dire que j'ay remarqué qu'*Arſenal* eſt un peu plus uſité, la prononciation de *l* eſt plus douce, & d'ailleurs plus conforme au Latin & à

l'Italien *Arſenale*, & à l'Eſpagnol qui dit comme nous *Arſenal*.

Voila pour le ſingulier, parlons preſentement du plurier, M. de Gomberville ayant dit *Arſenacs* dans ſon Roman de Polexandre, M. Menage a pretendu que c'étoit de la maniére qu'il falloit parler, & que ſi l'on dit encore plus ſouvent *Arſenaux* qu' *Arſenacs*, ce dernier l'emportera dans la ſuite immanquablement ſur l'autre il n'a pourtant pas été un bon devin, car bien loin qu'*Arſenacs* ait pris le deſſus, qu'il a même perdu l'égalité & ſi nous en voulions croire le J. Corneille, il ſeroit tout-à-fait tombé & auroit laiſſé le champ libre à *Arſenaux* auquel à la verité on ne peut pas conteſter le grand uſage: M. de Vaugelas eſt pour luy & depuis ce temps-là preſque tout le monde luy a donné ſon ſuffrage, on a trouvé trop rude *Arſenacs* au plurier ce choc du *c* & de l'*s* fait un effet deſagreable, & j'aimerois encore mieux *Arſenals* pour la douceur, on n'en fait cependant aucune mention: M. Richelet eſt pour *Arſenaux* il ne le devroit pourtant pas puiſqu'il s'étoit déclaré pour *Arſenac* au ſingulier.

Au reſte, *Arſenacs* n'eſt pas ſi fort hors de combat comme nous le veut

faire accroire l'Auteur des Notes, ce mot se deffend encore, l'autorité de M. Menage luy sert beaucoup, outre que la raison voudroit que ceux qui disent *Arsenac* fussent pour *Arcenacs* plûtost que pour *Arsenaux* qui ne se forme que d'*Arsenal*.

Le J. Corneille remarque encore une autre contestation qui est que les uns écrivent *Arcenal* par un *c*, les autres *Arsenal* par une *s*. il est pour ce dernier, de même que M. Ménage, & cela m'a fait remarquer à mon tour que M. de Vaugelas écrit dans le titre de ses Remarques *Arsenal*, & dans le corps *Arcenal*; au fonds, cela est assez indifferent puisque nous mettons fort souvent un *c* pour une *s*, leur son n'étant du tout point different en nôtre langue pourvû que l'*s* ne soit point entre deux voyelles.

QUESTION XLIII.

Sur les Articles indefinis.

MOnsieur de Vaugelas ayant fait cette grande regle de Grammaire Françoise qu'aucun relatif ou chose équivalente ne se doit pas rapporter à un nom qui n'a point d'article ou qui n'en a qu'un

indefini : M. la Mothe le Vayer & Dupleix ont été les premiers qui se sont mocqués de cette regle, & qui ont soûtenu qu'elle estoit fausse, & pour le prouver ils ont cité beaucoup de phrases usitées où elle n'est point receuë : M. Menage les examine toutes les unes aprés les autres dans la premiere partie de ses Observations chap. 160, & aprés toute cette discution il est contraint d'avoüer que cette regle de M. de Vaugelas n'est pas toûjours veritable, & il en cite deux preuves inconteſtables, *ils venoient à nous en gens qui vouloient combattre, & les Roys ne souffrent point de Courtisans qui ne soient bons à quelque chose.*

De tous nos Modernes le P. Royal semble encore avoir le plus mépriſé cette regle tant vantée de M. de Vaugelas, car ces M établiſſent dans leur Grammaire neuf manieres differentes de rapporter les relatifs à des noms qui sont sans *articles* ou qui n'en ont que d'*indefinis*, ce qui renverse presque entierement cette fameuse regle ; en voicy quelques exemples : Ils mettent dans l'Hiſtoire du vieux & du nouveau Teſtament, *ils ont eſté des modéles de penitence qu'ils ont faite*, & dans la traduction de l'I-

mitation de J. C. *il est bien plus seur de recevoir conseil que de le donner* ; & dans celle des Homelies de S. Jean Chrisostome, *leurs yeux estoient encore apesantis de sommeil que leur causoit la tristesse* : Il ne faut pas demander si le P. Bouhours les en a censurés, car il est beaucoup pour la regle de M. de Vaugelas, mais ce n'est pas le P. Royal seul qui ne la suit point : M. Dablancourt dit aussi, *il demanda permission de parler qui luy fut accordée* : M. Patru dit particulierement dans le plaidoyé pour Mᵉ de Guenegaud, *Elles vivent en clôture, mais elles n'en font point de vœu & ne la gardent que par une sainte Observance*, cét endroit est si fort qu'il contraint le P. Bouhours de reconnoître que la regle peut recevoir quelque atteinte.

Ce Pere cependant ne s'en tient pas à cette regle, il veut avoir la gloire de l'invention puisqu'il en ajoûte une nouvelle à celle de M. de Vaugelas ; la voicy, *l'article indefini* de *ne doit point avoir aprés soy d'article defini ou quelque chose qui en tienne la place*, ainsi il veut que sur ce principe on dise, *des lettres pleines de marques de son amitié*, & non pas, *des lettres pleines des marques de son amitié* ; il approuve encore *une lettre*

pleine de marques d'amitié, & *une lettre pleine de traits d'eſprit* parce que tous les articles ſont indefinis, mais il condamne *une lettre pleine des traits de ſon eſprit*, & *un livre plein des bons mots de Lucien.*

Monſieur Corneille le J. s'oppoſe aux prétentions de ce Pere en ſoûtenant qu'il eſt faux que l'article indefini ne ſouffre rien aprés ſoy de defini, puiſqu'on dit fort bien, *il fit un diſcours rempli d'éloges du Roy, on me fit entrer dans un magazin plein d'étoffes de la Chine, dans une boutique pleine de ſatin du Japon, le Roy a une galerie remplie de Tableaux du Titien*; d'où cét Academicien conclud qu'il faut dire pareillement *une lettre pleine des marques de ſon amitié*, il ajoûte que c'eſt le ſentiment de pluſieurs perſonnes tres intelligentes en nôtre langue qu'il a conſultées.

Cependant à conſulter l'uſage, il eſt ſeur que le P. Bouhours a quelque fois raiſon ſur ces *articles indefinis*, mais comme il ne l'a pas toûjours, la regle qu'il nous donne n'eſt qu'une pretenduë regle, & ne mérite pas mieux cette qualité que ſon exception. On peut dire à peu prés la même choſe de celle de M. de Vaugelas, dont les exceptions ſont preſque

auſſi generalles que la regle même.

QUESTION XLIV.

Sur le verbe Aſſeoir.

ON eſt partagé preſque ſur tous les temps de ce verbe, & on n'eſt pas preſt à s'accorder, puiſque l'uſage favoriſe ces diviſions : M. de Marſilli, & par conſequent le P. Royal dit *s'aſſeant* ce qui eſt plus conforme à l'analogie, puiſqu'on dit *ſeant* au ſimple, & non pas *ſoyant* ny *ſeyant* : Cependant Mᵉ de Ville-Dieu & pluſieurs perſonnes avec elle diſent *s'aſſoyant*, M. de Vaugelas, M. Menage & le J. Corneille diſent *s'aſſeyant*.

M. de Vaugelas dit a l'imparfait nous nous *aſſeyons*, vous vous *aſſeyés* & ils *s'aſſient*, le P. Chiflet conjugue de la même maniere, au contraire, M. Menage & M. Berain écivent & prononce nous nous *aſſei-yons*, vous vous *aſſei-yez*, ils *s'aſſeyent*, la raiſon de ces derniers eſt qu'autrement il n'y auroit point de difference entre le plurier de l'imparfait & le plurier du preſent.

Le J. Corneille dit que pluſieurs ſont de ce ſentiment, pour luy il approuve fort avec M. Chapelain, ils *s'aſſeyent*

& ſoûtient qu'il ne faut jamais dire ils *s'aſſient* ; cet Auteur des notes remarque encore qu'il y en a qui veulent qu'on diſe ils *s'aſſieent* parce qu'on dit *ſieent* à la troiſiéme perſonne du ſimple impersonel, *ces manieres enjoüées luy ſieent bien*, il n'approuve pourtant pas ils *s'aſſieent*, & il a raiſon, car comme dit fort bien M. de Vaugelas, le ſimple & le compoſé ne ſe conjuguent pas toûjours de même.

Au reſte je ne puis ſouffrir qu'on veuille mettre une difference ſenſible entre les deux premieres perſonnes du plurier du preſent, & les mêmes perſonnes de l'imparfait, & qu'on n'en mette point à la troiſiéme, ceux qui diſent *s'aſſeyent* à l'imparfait devroient bien permettre du moins qu'on dit *s'aſſient* au preſent.

Les uns diſent encore *aſſiez* vous-là, *aſſions* nous, les autres diſent *aſſiſés* vous là, *aſſizons* nous, mais le plus grand nombre eſt pour *aſſeyés* vous-là, *aſſeyons* nous : M. de Vaugelas & M. Menage ſont de ces derniers.

On dit ordinairement je *m'aſſeyois*, ils *s'aſſeyoient* toûjours-là, & ainſi des autres perſonnes de ce temps : M. de Vaugelas veut cependant qu'on diſe il ſe *mettoit*, ils ſe *mettoient* toûjours-là, je me *repoſois*, ils ſe *repoſoient* toûjours-là ; qui

ne voit cependant que toutes ces façons de parler ſont également bonnes, la premiere ſur tout quand il s'agit de marquer une ſimple action de *s'aſſeoir*.

Pour montrer encore mieux que l'uſage eſt fort broüillé ſur tous les temps de ce verbe *aſſeoir*, le lecteur ſera peut eſtre bien aiſe que je luy faſſe voir icy la maniere dont M. de Vaugelas conjugue ce verbe dans ſon manuſcrit qu'on m'a communiqué, laquelle eſt bien differente de celle qui eſt dans ſes Remarques imprimées.

Il met donc dans ce Manuſcrit au plurier du preſent *aſſeons & aſſions*, *aſſeez & aſſiez*, *aſſeent & aſſient*, il prefere pourtant, comme meilleurs, *aſſions*, *aſſiez & aſſient*, mais il ne fait aucune mention *d'aſſeyons & d'aſſeyez*, des Remarques; je ne ſçay ſi on doit prendre ce ſilence pour une condamnation.

Dans les Remarques & dans le Manuſcrit il dit à la troiſiéme perſonne de ce temps-là *aſſient*, pour faire difference, dit-il, entre cette troiſiéme perſonne & celle du ſubjonctif, & pourquoy par cette raiſon n'en mettoit-il auſſi entre les premieres & les ſecondes qui ſe trouvent ſemblables de la maniere qu'il conjugue dans ſes Remarques, comme nous allons

voir incontinent aprés que nous aurons fait remarquer qu'il rejette, & dans les Remarques & dans le Manuſcrit ils *s'aſſiſent*, dont ſe ſervent communément les Pariſiens, par la raiſon que cette *ſ.* ne luy peut venir d'aucun endroit, & qu'importe pourveu qu'elle luy vienne de l'uſage.

A l'imparfait, il met dans le manuſcrit je *m'aſſeois* & *m'aſſiois*, tu *t'aſſeois* & *aſſiois*, *aſſeoit* & *aſſioit*, *aſſions*, *aſſiez*, *aſſeoient* & *aſſioient*, au lieu que dans ſes Remarques il dit, je *m'aſſeyois*, tu *t'aſſeyois*, *aſſeyoit*, *aſſeyons*, *aſſeyez*, *aſſeoient*, qui ne voit que les deux perſonnes du plurier de ce temps, ſont ſemblables aux deux perſonnes du plurier du preſent; il eſt vray qu'il ne ſe tire gueres de cét embarras dans ſon manuſcrit, puiſqu'il y dit, *aſſions aſſiez*, qu'il a mis auſſi au plurier du preſent; il eſt veritable qu'il y dit auſſi *aſſeons* & *aſſeez*, mais il eſt certain encore qu'il y prefere, comme meilleurs, *aſſions* & *aſſiez*: S'il eſtoit permis, ou plûtôt s'il eſtoit poſſible de donner des regles à l'uſage, il faudroit prendre *aſſeons* ou *aſſions*, *aſſeez* ou *aſſiez* pour le preſent, & ne dire qu'*aſſeyons* & *aſſeyez* à l'imparfait, ce qui ſeroit ſans doute beaucoup mieux, puiſqu'auſſi-bien

il faut dire *assient* ou *asseent* à la troisiéme personne du presents, comme en convient M. de Vaugelas dans ses Remarques.

Pour le futur M. de Vaugelas n'en parle point dans ses Remarques, mais dans le Manuscrit il met, je *m'assiray*, *assiras assira*, nous nous *assirons*, *assirez*, *assiront*, & il rejette *asseeray*, *asseeras*, *asseera*, *asseerons*, *asseerez*, *asseeront*, dont bien des gens se servent ; il condamne encore *assoiray*, *assoiras*, *assoira*, *assoirons*, *assoirez*, *assoiront*, dont usent des Grammariens, parce que le futur se devant former de l'infinitif, il est sans doute que suivant les regles *asseoir* qu'on prononce *assoir*, doit faire au futur *assoiray assoiras*; mais il mépriſe cette raison parce qu'elle est inutille contre l'usage qui ne permet pas non plus *voirray* que quelques-uns disent pour *verray*, parce qu'il y a *voir* à l'infinitif, il ne souffre enfin au futur que je *m'assieray*, *assieras*, *assiera*, *assierons*, *assierez*, *assieront*, dont il dit qu'il est pourtant plus élegant d'ôter l'*e*, mais bien des gens se mocquent de cette élegance, & disent ordinairement je *m'assieray*, *&c.*

Il ne fait aucune mention du singulier de l'imperatif dans ses Remarques, mais

dans le Manuſcrit il dit *aſſis* toy, ou *aſſieds* toy, il prefere pourtant le premier, il met enſuite qu'il *s'aſſie* & qu'ils *s'aſſient*, & il rejette qu'ils *s'aſſeent* & qu'ils *s'aſſiſent*.

Au plurier de ce temps, il met *aſſeyez* vous dans ſes Remarques, au lieu qu'au Manuſcrit il n'en parle pas, mais ſeulement *d'aſſiez* vous & *aſſeez* vous, & il condamne *aſſiſez* vous ; à l'optatif il met dans le Manuſcrit, plût à Dieu que je *m'aſſiſe*, tu *t'aſſiſe*, il *s'aſſiſe*, *aſſiſions*, *aſſiſiez*, *aſſiſent*, & il ajoûte que tout ce plurier & les deux premieres perſonnes du ſingulier ſont un peu rudes à cauſe du redoublement des *ſ.* & qu'il ſeroit bon de les éviter par circonlocution, en diſant que *nous puſſions* ou *vouluſſions nous aſſeoir*, & ainſi des autres perſonnes.

Au ſubjonctif, il met dans ſes Remarques afin que je *m'aſſeye*, tu *t'aſſeyez*, il *s'aſſeye*, nous nous *aſſeyons*, *aſſeyez*, *aſſeyent*, qui ne voit que ces deux premieres perſonnes du plurier ſont entierement les mêmes dont M. de Vaugelas ſe ſert au preſent de ſes Remarques, ce qui eſt une continuation d'inconvenient, mais au Manuſcrit, il conjugue ainſi ce temps je *m'aſſie*, tu *t'aſſie*, il *s'aſſie* ; *aſſiions*, *aſſiez*, *aſſient*, ce qui cauſeroit le même

embarraspuiſqu'il s'en ſert au preſent où l'on pourroit mettre pour une parfaite difference je *m'aſſee*, *aſſeons*, *&c.*

Au gerondif & au participe, il dit dans ſes Remarques *aſſeyant*, au contraire il ſemble le mépriſer dans le Manuſcrit, ou il dit, *aſſeant*, ou *aſſiant*.

Enfin dans l'uſage ordinaire on ne fait pas de difficulté de dire, *je n'ay aſſiz aucun jugement ſur cette affaire* M. de Vaugelas ſoûtient au contraire qu'il faut dire, *je n'ay fait aucun jugement de cette affaire*, il ſouffre ſeulement à l'infinitif, *aſſeoir un jugement ſur une affaire*, cela ne plaît pas à ſon Annotateur qui pretend qu'on peut fort bien dire en tous les temps de ce verbe, *je n'ay aſſis aucun jugement*, *il n'aſſeyoit aucun jugement*, &c. Et ſur ce que M. de Vaugelas croit encore qu'*aſſeoir* ne ſe conjugue point dans la ſignification generalle *d'établir*, & de *mettre* : Cet Auteur des nottes eſt encore oppoſé au texte, & fait voir que M. de Vaugelas luy même en a uſé autrement qu'il ne dit, puiſqu'il a mis dans ſa traduction de Quinte-Curſe, *Alexandre aſſit ſon Camp & ſe retrancha au même endroit*, & en tout cela la Notte vaut mieux ſans doute que les Remarques.

QUESTION

QUESTION XLV.

Sur les mots d'Attacher & d'Attachement.

ON peut appeller le P. Bouhours le Scot de la Grammaire Françoiſe par les ſubtilitez dont il eſt plein, mais comme la ſubtilité ſe détruit facilement quand elle eſt ſans ſolidité, il ne faut pas s'étonner ſi la pluſpart des penſées de ce Pere ſur nôtre langue n'ont eu que le brillant de la nouveauté, parce que pour établir ſes nouvelles maximes il a eſté obligé d'attaquer l'uſage le plus receu parmy nos Auteurs, par des diſtinctions inſoûtenables, nous en avons déja fait voir quelques unes, en voicy d'autres.

M. l'Abbé Flechier nommé à l'Evêché de Nîmes, tout le Port-Royal ſous les noms ſuppoſés de Marſilli, de du Beüil, de Royaumont, de Monbrigny, &c. l'Auteur de la vie du B. Staniſlas, M. Regnier & quantité d'autres ſe ſont toûjours ſervis indifferemment des mots *d'attache* & *d'attachement* en toutes manieres; mais le P. Bouhours s'eſt imaginé qu'il y avoit quelque difference dans l'employ de ces termes, qu'*attachement* ne ſe devoit dire que quand il y avoit un rapport à des Grands ou à une Maitreſ-

ſe, & *attache* quand il s'agiſſoit ſeulement de jeu & autres choſes ſemblables, ſi cela étoit vray la découverte en ſeroit aſſez belle, mais malheureuſement pour ce Pere il n'en eſt rien; car outre les Auteurs que nous venons de nommer, parmy leſquels le P. Royal a dit ſi ſouvent dans ſes beaux Livres de devotion, *les attaches à Dieu & à la Creature*: M. l'Abbé de la Chambre de l'Academie dit encore dans l'Oraiſon Funébre de la Reyne, *jamais perſonne n'eut tant d'attache, de veneration, de complaiſance & de reſpect pour ſon pere*, cependant, *ce pere* étoit un grand Roy: Enfin il eſt inutile de citer un plus grand nombre d'autoritez, nos Livres les plus modernes, comme ceux qui le ſont moins, ſont pleins d'exemples ou *attache* eſt mis en parlant des perſonnes auſſi-bien que des choſes, & quoy que l'on diſe ordinairement avoir de *l'attache* au jeu ou à quelque autre exercice, il n'en falloit pas tirer une concluſion generalle qu'il ne ſe pouvoit dire que de ces choſes-là.

Ce Pere n'eſt guere plus heureux ſur *attachement* qu'il n'applique qu'aux Grands & aux Maîtreſſes, car outre qu'il reconnoît luy-même que l'uſage de nos bons Autheurs ne luy eſt pas fa-

vorable, ou eſt la raiſon pour que ce mot ne ſe puiſſe dire des choſes comme des perſonnes, & qui eſt-ce qui voudroit condamner ce beau Vers du grand Corneille ?

Honteux attachement de la Chair & du Monde.

Monſieur Paſcal dit en la même maniere, les *attachemens de la terre*, & M. Peliſſon dans l'hiſtoire de l'Academie *qu'il avoit oüi accuſer à pluſieurs M. Bourbon Academicien d'un peu trop d'attachement aux biens.*

Mais comment cette ſubtilité ſe pourroit elle ſoûtenir puiſque le P. Bouhours même la détruit : car approuvant comme il fait dans le même endroit ces deux regimes, *avoir de l'attache auprez* & *avoir de l'attachement pour*, avec ſeulement quelque difference qu'il y met encore, n'avouë-t'il pas en même temps qu'*attache* ſe peut dire des perſonnes, puiſque ces deux regimes ne conviennent pas aux choſes.

Mais voicy la contrarieté toute entiere, ce Pere ajoûte qu'*attachement*, avec le regime du datif eſt pour les choſes, & que le regime *pour* ou *avec*, eſt pour les perſonnes, il eſt donc toûjours veritable qu'*attachement* ſe peut dire des

choſes en quelque maniere, il ne devoit donc pas dire ſi abſolument qu'*attachement* n'étoit que pour les perſonnes.

Ce Pere cependant eſt auſſi malheureux ſur cette derniere diſtinction que ſur les précédentes, cette differente rélation aux perſonnes ou aux choſes ſuivant les differens regimes eſt encore inſoûtenable : M. l'Abbé de la Chambre ne dit-il pas *que les Apôtres avoient de l'attachement à la perſonne du Sauveur* : Voila donc le regime du Datif pour les perſonnes, & le P. Bourdalouë dont le nom ſeul porte ſon éloge n'obſerve preſque jamais cette differente relation de regime, en voicy un bel exemple tiré de l'Oraiſon Funébre de Henry de Bourbon Prince de Condé, où il met le
» regime *pour* en parlant des choſes : l'une
» des Devotions de ce Prince fut d'aimer
» le S. Siege & de l'honnorer, il ſçavoit
» ſur cela tout ce que la Critique & tout
» ce que la politique luy pouvoient ap-
» prendre, & il en auroit fait aux autres
» des leçons, mais il ne ſçavoit pas moins
» ſe tenir dans les juſtes bornes que luy
» preſcrivoit ſur ce point la vraye pieté,
» & perſuadé de la ſureté de cette regle,
» il ſe fit une politique auſſi ſolide que
» Chrétienne *d'avoir pour* la Chaire de S.

Pierre qui eſt le centre de l'unité, cét « *attachement* inviolable que les Saints « ont toûjours regardé comme une ſource « de benedictions. «

Cela doit ſuffire, ce me ſemble, pour faire voir que toutes ces diſtinctions du P. Bouhours n'ont pas été bien digerées; nous examinerons peut-être une autrefois une difference conſiderable qu'il met encore entre les mots *d'attache* & *d'attachement* au plurier, qui n'eſt aſſurement pas plus recevable que celles que nous venons d'examiner, & pour commencer à le faire ſentir, je n'ay qu'à dire qu'il reconnoît luy-même déja d'avance que l'uſage de nos meilleurs Auteurs, comme de M. de Meaux, de M. Regnier, & du Port-Royal luy ſont contraires; croit-il donc avoir luy ſeul autant d'autorité que tous les autres enſemble pour établir des differences imaginaires au préjudice d'un uſage receu.

QUESTION XLVI.

Si Aucunement *eſt encore bon.*

L'Academie n'eſt pas une compagnie ſi ſouveraine en nôtre langue qu'elle ne reconnoiſſe la ſuperiorité de l'uſage, celuy-cy eſt le veritable ſouverain dont

elle ne fait que déclarer les déci-sions, comme l'a tres-bien dit M. Peliſſon dans l'hiſtoire de l'Academie, & comme cet uſage change, le langage de l'Academie change auſſi : elle parloit à ſa naiſſance une langue déja bien differente de la nôtre, & j'eſpere de donner en peu au public un Ouvrage qui établira parfaitement cette verité, on y verra la difference qu'il y a pour la langue entre les premiers Academiciens & & les Modernes, en attendant diſons que la vieille Academie employe fort ſouvent dans ſes ſentimens ſur le Cid l'adverbe *aucunement* pour dire *en quelque ſorte* : Rodrigue retourne chez Chimene » non plus de nuit que les tenebres favo-» riſoient *aucunement* ſa temerité, & dans un autre endroit du même ouvrage ils mettent encore *nous ſerions aucunement ſatisfaits*, quelque temps aprés M. Peliſſon, ce celebre Academicien commença à dire dans ſon hiſtoire de l'Academie, que ce mot n'étoit guere en uſage en ce ſens-là, mais qu'il étoit encore bon quand il ſignifioit *nullement* comme dans cet endroit de M. de Voiture, *je ne doute aucunement de leur bonté pour moy*, & dans cet autre du Cardinal du Perron : *Elle juroit ſes yeux qu'elle s'étoit Rangée*

A ne vouloir changer d'humeur aucunement
Et si ne mentoit pas, bien qu'elle soit changée,
Car son humeur étoit le même changement.

Cet usage cependant a encore changé depuis, comme le prétendent quelques-uns qui croyent qu'*aucunement* est vieux en l'une & en l'autre signification. M. Richelet est apparemment de cet avis puisqu'il n'a pas daigné le mettre en aucun sens dans son Dictionaire.

Les autres pensent que cet adverbe peut encore trouver place en quelques endroits ; M. l'Abbé de la Chambre le met dans le Panegyrique de saint Louis où il dit : Il est certain qu'il y a mille « passages formels de l'Ecriture où Dieu « a promis aux fidéles qui le serviroient « non seulement la gloire qui leur est pre- « parée de toute éternité dans le Ciel, mais « qu'il s'est de plus engagé d'être icy bas « leur recompense tres-grande, ainsi qu'il « en parle luy-même à tous les justes en « la personne de Moïse, nous ne voyons « point cependant que saint Louis ait *au-* « *cunement* participé sur la terre à cette « promesse, quoy qu'il ait si fort participé « à l'abjection du Sauveur. «

Je ne sçay en quel sens cet Academicien met icy *aucunement*, si c'est pour

marquer *en quelque sorte*, il se conforme à l'ancienne Academie & s'éloigne de la Moderne, si au contraire il le met pour *nullement* il a pour luy M. Pelisson, mais il n'est pas pour cela sans adversaires, puisqu'il y en a beaucoup qui ne peuvent souffrir ce mot que dans la bouche des sexagenaires, & à la verité ce terme est bien suranné, il faut bien ménager les endroits où l'on veut le mettre, & quand même on ne s'en serviroit du tout point, il n'y auroit pas grand mal puisque nous pouvons nous en passer.

QUESTION XLVII.

Sur Avec, Avecque *&* Avecques.

C'Est icy où nous pouvons voir une grande division entre nos Auteurs dont les uns se déclarent pour *avec* jusques à condamner absolument *avecque*, d'autres sont si fort pour le dernier qu'ils n'employent que rarement *avec*, M. de Vaugelas n'approuve point qu'on en use de la maniere, & qu'en se servant de l'une de ces deux prépositions, on méprise absolument l'autre ; il pratique néanmoins bien souvent en d'autres rencontres ce qu'il deffend icy.

Malherbe disoit presque toûjours

avecque, même devant des voyelles, & il aimoit si fort cette prépoſition que plûtoſt que d'employer *avec*, il ne faiſoit aucune difficulté de dire *avecque qui*, *avecque quelc'un*, *avecque quoy*, quelque rudeſſe qu'il y eût dans la rencontre de ces *que*.

Les Poëtes qui ont regardé celuy-là comme un grand modele, ayant reconnu d'ailleurs qu'ils avoient un extrême beſoin de cette prepoſition pour meſurer leurs vers s'en ſont toûjours ſervis depuis toutes les fois qu'il leur a manqué une voyelle, ils diſoient méme aſſez ſouvent *avecques* pour empêcher l'éliſion, il n'eſt rien de ſi ordinaire dans les Poëſies de Bertaud, de Maynard, de Deſportes & autres celebres Poëtes de ce temps-là.

Mais on peut dire que ce grand uſage d'*avecque*, n'a guere paſſé de la Poëſie à la Proſe, quand même on y a eû beſoin d'une voyelle pour meſurer une periode.

Je ne veux pourtant pas dire par là qu'on ne voye aſſez ſouvent *avecque* en Proſe, mais ſeulement qu'il y a toûjours été moins ordinaire que dans les vers.

Meſſieurs de l'Academie diſent toûjours *avec* dans leurs Sentimens ſur le Cid,

Mrs du Port Royal n'en usent pas auerement dans tous leurs ouvrages ; je ne sçay pourtant pas comment ils s'y seroient pris s'il y eût eû des Poëtes parmy eux ; disons cecy en passant, que c'est une chose bien surprenante qu'il ne soit entré aucun Versificateur dans une si belle societé ; car toute autre consideration à part, cette compagnie auroit été sans doute parfaite, s'ils avoient eû d'aussi grands hommes pour les vers qu'ils en ont eû pour la Prose.

Mais revenons à nos prepositions, M. de Vaugelas veut qu'on puisse mettre *avec*, également devant des mots qui commencent ou par des voyelles ou par des consones, il conseille pourtant qu'on le mette plûtost devant les lettres *c*, *d*, *g*, *q*, *s*, *x*, *y*, & il censure Malherbe, parce qu'il a mis *avec* devant un *q*, ayant dit *avec quelque trouble* & *avec quoy*.

A l'égard d'*avecque*, le même M. de Vaugelas permet qu'on le place avant toutes les autres consones, le *q* excepté mais jamais devant les voyelles, où l'élision le rend inutile.

Monsieur Menage est bien opposé à tout cela, car il favorise beaucoup plus *avec*, puisqu'il ne luy deffend que le

q, & les voyelles.

Le sieur Richelet prétend qu'on peut également employer *avec* & *avecque* en vers, mais qu'il ne faut mettre *avecque* en prose que pour rompre la mesure d'un vers ou pour arondir une periode.

Pour le J. Corneille, il est si fort pour *avec* que bien loin de permettre *avecque* en prose, il ne le souffre pas même en vers, quelque besoin qu'on puisse avoir d'une voyelle, il nous assûre même qu'il y a beaucoup de Poëtes qui mépriſent cette commodité d'une voyelle de plus, & qui évitent avec soin d'employer *avecque*, & moy je le puis assurer qu'il y en a une infinité qui l'employent volontiers, sur tout en vers, nos Modernes en sont pleins; & sans m'amuser à en citer icy une legende, je me contenteray de mettre en fait qu'il y a peu ou point de Poëtes qui n'ayent mis quelquefois *avecque* dans leurs vers pour peu que l'ouvrage ait été long, M. Despreaux si excellent dans la Poesie, & qui est sans doute un Academicien du premier ordre, dit en parlant de Paris dans sa premiere Satyre.

Quittons donc pour jamais une ville importune

Où l'honneur eſt en guerre avecque *la fortune*
Où le vice orgueillenx s'érige en ſouverain,
Et va la Mitre en tête & la Croſſe à la main.

Mais ce n'eſt pas pour un ſeul endroit, ſes Poëſies ſont pleines d'*avecque*, en voicy encore un bel exemple de ſes Satyres :

Et comment ſçavez-vous ſi quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos ayeux,
Et ſi leur ſang tout pur avecque *leur Nobleſſe*
Eſt paſſé juſqu'à vous de Lucrece en Lucrece.

Monſieur Deſpreaux n'eſt pas le ſeul, & encore un coup je n'aurois jamais fait ſi je voulois rapporter toutes les autoritez que j'ay en main, non ſeulement des meilleurs Poëtes que nous avons perdu depuis peu, comme ont été le grand Corneille, M. de Segrais, M. Chapelain & quelques autres, mais même des vivans, comme M. Racine, M. Quinaut, M. Perrault & pluſieurs autres Academiciens de la premiere claſſe.

Il y en a qui prétendent encore que comme on ne doit point mettre *avecque*

immediatement devant *que* on ne le doit point placer auſſi immediatement aprés, Mᵉ des Hoüillieres s'eſt moquée ſans doute de cela, puiſqu'en parlant à la loüange du Roy elle dit:

Raiſon, toy que les Rois conſultent rarement
Tu ſçais que ce Heros charmant
Ne fait que ce que tu conſeilles
Nymphe qui jamais ne ſommeilles
Tu ſçais qu'avecque *tes cent voix*
Tu n'en as pas aſſez pour compter les exploits
Et le nombre infini des vertus ſans pareille
Qui le font le plus grand des Rois.

Diſons donc pour finir qu'on peut mettre *avecque* en vers quand on en a beſoin pourvû qu'autant qu'on le pourra on garde les précautions remarquées par M. de Vaugelas à l'égard des lettres qui doivent ſuivre immediatement cette prépoſition; mais comme il n'y a preſque jamais de neceſſité de mettre *avecque* en proſe, mettons-y toûjours *avec*, ſouffrons y pourtant quelquefois *avecque*, en conſideration des grands Auteurs qui s'en ſont ſervis & de quelques-uns qui s'en ſervent encore.

Je ne voudrois pas au reſte, imiter ceux

qui se servoient trop frequemment d'*avecque* en prose, comme faisoient M. de Voiture, M. de Balzac & autres excellens Auteurs morts, car les vivans sont un peu plus reservez là-dessus. Pour *avecques* on ne le voit plus, ce me semble, pas même en vers. M. de Voiture s'en servoit pourtant quelques-fois même en Prose.

Cependant, puisque nous sommes sur cette prépositiõn, il ne sera pas hors de propos de faire encore remarquer icy une autre contestation causée par la trop grande delicatesse du P. Bouhours, ce Pere dit qu'il a été surpris de trouver dans un ouvrage de nôtre langue le plus délicat & le plus juste, deux *avec* qui se suivent & qui ont deux rapports differens, dont l'un regarde la personne & l'autre la chose; voici l'endroit, *elle vécut avec luy, avec la même bonté qu'elle avoit accoûtumé*, le premier *avec* regit luy, qui est la personne, & l'autre bonté, qui est la chose.

Voila un grand inconvenient pour en témoigner tant de surprise, y a-t'il quelqu'un qui ne parle de la sorte, car ce Pere n'a pas de repugnance sur les deux *avec* mis trop prés l'un de l'autre; puisqu'il permet qu'on en mette tant que

l'on voudra, pourvû qu'ils n'ayent qu'un même regime, cette repetition de mots n'eſt pourtant pas du goût de tous nos Grammairiens. M. de Vaugelas entr'autres, ne ſouffre pas volontiers qu'on repete ſans une grande neceſſité une même prépoſition dans une même phraſe; cela ſoit dit en paſſant, car nous verrons cette queſtion des repetitions plus bas.

Ce Pere eſt donc ſeulement choqué de ces deux regimes differens, il ſemble cependant que cette varieté luy devroit plaire autant au moins qu'elle plaît à ſon Maître de langue M. de Vaugelas, car nous verrons dans la ſuite de ce traité que ce Grammairien approuve un bon nombre de nos façons de parler par la beauté qu'il trouve dans cette diverſité de regimes que le Pere Bouhours, au contraire, trouve preſque par tout monſtrueuſe, mais un peu à tort pourtant comme le luy ſoûtient fort bien M. Menage qui traite en cette occaſion ſa Critique de ridicule, elle eſt au moins bien vetilleuſe.

Si la remarque de ce Pere avoit lieu, il y a peu d'Auteurs qui ne fuſſent tombez dans ce deffaut, M. Coſtar en ſeroit d'abord un, puiſqu'en parlant d'un Pre-

dicateur qui traitoit les Peres de l'Egliſe de Monſeigneur & de Monſieur, en diſant Monſeigneur S. Auguſtin, Monſieur S. Chryſoſtome, il fait dire au Cardinal du Perron, qu'il n'avoit gueres de familiarité *avec* les Peres, puiſqu'il les traitoit *avec* tant de ceremonie ; on voit dans cette phraſe le premier *avec* joint à la perſonne & l'autre avec la choſe.

Mais ce qui me ſurprend à mon tour, c'eſt que ce Pere ayant encore condamné avec la même injuſtice & par la même raiſon de diverſité de regimes cette autre
» periode : Tous les âges ne produiſent pas
» des Heros qui faſſent la guerre *avec*
» tant de vigueur, qui donnent la paix
» *avec* tant de moderation, & qui traitent
» de ſi bonne foy *avec* leurs ennemis, le J. Corneille au contraire l'approuve fort, bien qu'il ait été du ſentiment de ce Pere dans la cenſure de l'autre, *elle vécut avec luy avec la même bonté qu'elle avoit accoûtumé*.

Et la raiſon que cet Academicien donne de ſon divorce avec ce Pere, eſt que dans cette periode qu'il approuve, les *avec* ſont ſeparez par des virgules, & qu'ainſi ils doivent être conſiderez comme dans des phraſes differentes, & moy je dis que la meilleure raiſon eſt qu'il ne faut point s'arrêter à une choſe qui ne gâte du

tout point le discours, jamais personne avant ce Pere, ne s'étoit avisé de censurer ces differens regimes de la personne & de la chose, donnez à une prépositions dans une même periode ; car enfin, si cela étoit reçû pour *avec*, il faudroit dire la même chose de toutes les autres prépositions, ce qui seroit renverser l'usage & attaquer tous nos meilleurs Auteurs qui n'ont pas encore reçû cette regle du P. Bouhours, qui étend encore le même raffinement sur la particule *on* comme nous verrons dans la suite.

QUESTION XLVIII.

*Sur le mot d'*Avocat.

MOnsieur d'Ablancourt ce celebre Traducteur avoit mis dans la seconde Edition de son Lucien : *je veux prendre la verité pour mon Avocat*. c'est ainsi qu'il prétendoit qu'il falloit dire & non pas *je veux prendre la verité pour mon Avocate* ; mais le sieur Richelet ayant été nommé par ce Traducteur pour revoir quelques-unes de ses traductions aprés sa mort, & particulierement celle de Lucien, ce reviseur crut que M. d'Ablancourt s'étoit trompé en mettant *je veux prendre la verité pour*

mon Avocat, c'eſt pourquoy il a mis à la place *Avocate* au feminin, & pour ſon excuſe il nous dit dans ſon Dictionaire qu'il ſemble que l'uſage le veuille ainſi, mais il ſe trompe aſſurément, car bien que l'on diſe que *la ſainte Vierge eſt nôtre Avocate auprés de ſon Fils*; c'eſt que ce mot ayant pour lors relation à une perſonne on ne pourroit pas dire *Avocat*, mais il n'en eſt pas de même quand il n'y a de relation quà la choſe, car alors il faut employer ce mot au maſculin & dire, *mon innocence ſera en cette rencontre mon ſeul Avocat*, & non pas *ma ſeule Avocate*; comme on dit encore, *je ne veux point d'autre Avocat que mon innocence*, car je n'ay jamais ouy dire *je ne veux point d'autre Avocate que mon innocence*, au lieu que ſi l'on parloit à une perſonne on diroit fort bien *je ne veux point d'autre Avocate que vous, Madame.*

Il y en a cependant qui croyent qu'il faut toûjours dire *Avocat*, même en parlant des perſonnes, mais le plus grand nombre eſt pour *Avocate*, & c'eſt aſſurément, ce qui a trompé le ſieur Richelet qui a appliqué ce grand uſage aux choſes, je ne deſavouë pourtant pas qu'il n'y ait quelques Auteurs qui favoriſent ſon opinion, mais ils ſont rares. Les Auteurs

Italiens & Eſpagnols ſont le même uſage que je viens d'établir de leurs *Avocata* & de leurs *Advogada*, ce que je pourray peut-être faire voir dans un autre traité & un peu plus à propos qu'icy.

QUESTION XLIX.

Lequel eſt mieux dit Avoine *ou* Aveine.

MOnſieur de Vaugelas veut qu'on diſe *avoine* avec toute la Cour & non pas *aveine* avec toute la ville, M. Menage ſoûtient au contraire, qu'à la Cour & à Paris on a toûjours dit indifferemment *avoine* & *aveine*, il prefere pourtant le premier dans le diſcours ordinaire, & *aveine* dans des vers & dans une compoſition relevée, les goûts ſont bien differens, car je voudrois dire *aveine* comme le plus doux dans la converſation & dans le diſcours ordinaire, *avoine* au contraire, dont la prononciation eſt plus forte & plus ſoûtenuë convient mieux au diſcours public & à une compoſition relevée.

Au reſte, cette conteſtation de fait qui eſt entre M. de Vaugelas & M. Menage, pour ſçavoir ſi la Cour n'a jamais dit qu'*avoine* ou ſi elle a dit auſſi *aveine*, ſe decide, ce me ſemble, à l'avantage de

ce dernier, car M. de Balzac & M. de Voiture qui connoissoient sans difficulté l'usage de la Cour ont dit *aveine*, il est pourtant vray qu'ils ont employé un peu plus souvent *avoine*.

Monsieur de Bensérade qui n'ignore pas non plus quel est l'usage de la Cour moderne, a dit aussi *aveine* : le sieur Richelet prefere même ce dernier à l'autre, au contraire, M. Patru si celebre en nôtre langue ne pouvoit souffrir qu'*avoine* : Le J. Corneille a oublié sans doute de donner à son Imprimeur la notte qu'il avoit faite sur ces deux mots, car on ne voit rien de sa façon au bas du texte de M. de Vaugelas.

Aveine est cependant bien plus doux & plus conforme à l'écriture & à la prononciation du mot Latin, Italien & Espagnol, & par consequent beaucoup plus propre au dessein du P. Bénier pour la réunion des langues, car ce seroit autant de besongne faite : Il n'est pourtant pas le plus receu : *Avoine* comme plus françois a prévalu, les Gens de Guerre dont la prononciation est bien plus mâle, & qui ont si souvent occasion d'en parler ont beaucoup contribué à luy faire remporter l'avantage sur *aveine*.

QUESTION L.

Sur Auparavant.

SElon M. de Vaugelas, M. Menage & generalement tous nos Grammairiens ſans en excepter même Mrs de Port Royal, *auparavant* ne doit jamais eſtre qu'adverbe ; cependant M. Dandilly s'eſt moqué ſans doute de toutes ces déciſions, & a fait ſecte à part, puiſqu'il employe *auparavant*, non ſeulement comme prépoſition, comme *auparavant moy, auparavant luy*, mais même comme conjonction, ainſi il dit fort ſouvent dans ſa belle traduction de Joſeph, *auparavant que de deſcendre dans la Ciſterne, auparavant qu'ils ſe fortifiaſſent davantage, auparavant que l'année fût expirée.*

Monſieur Scaron & pluſieurs autres avoient parlé de la même ſorte avant même que M. Dandilly ſe fut ſi fort déclaré pour *auparavant*, prépoſition & conjonction ; pour le J. Corneille il ſe range en cette rencontre du côté de la foule, & ne ſouffre ce mot qu'en adverbe comme *faites cela auparavant*, il reconnoît pourtant qu'il y a d'habilles perſonnes qui croient qu'en parlant on peut employer

cét adverbe comme prépoſition & comme conjonction, parce que le diſcours familier ne doit point eſtre ſi arangé & ſi exact, & que c'eſt une affectation vicieuſe de vouloir parler juſtement comme l'on écrit.

Il eſt vray qu'il eſt toûjours plus ſeur de ne faire ce mot qu'adverbe, mais comme une infinité de gens qui parlent bien, diſent & écrivent *auparavant que*, je crois qu'on le peut ſouffrir même dans un livre ; cependant comme peu de perſonnes diſent avec M. Dandilly *auparavant luy*, *auparavant moy*, je crois que tout au plus cela peut paſſer dans le diſcours ordinaire, encore entend on dire à tous ceux qui parlent bien *avant moy*; *avant luy*.

QUESTION LI.

Sur Auprez.

MOnſieur de Vaugelas veut qu'on mette ſeulement *auprez* quand il s'agit des perſonnes, comme *il y a des gens auprez de luy qui ne vallent rien*, *il eſt auprez de M*, *auprez de Mr*, il reſerve *prez* pour les choſes comme *prez du Fleuve*, *prez du Temple*. Le P. Bouhours, au contraire, pretend qu'il eſt également

bien de mettre *auprez*, en parlant des choſes, *auprez du Temple*, *auprez de cette Ville* : Enfin le J. Corneille ſoûtient qu'on peut mettre *prez* quand il s'agit des perſonnes, & qu'*auprez* eſt ſeulement meilleur.

Et ainſi Monſieur de Vaugelas trouve icy deux adverſaires qui combattent les deux parties de ſa déciſion, il eſt vray que la plûpart de nos meilleurs Auteurs, comme M. le Duc de la Roche-Foucaut, M. Regnier, M. d'Ablancourt & pluſieurs autres ont toûjours mis *auprez* pour les perſonnes, & *prez* pour les choſes, & c'eſt bien le plus ſeur ; cependant, comme il y a des Auteurs de réputation qui ont employé *auprez* en parlant des choſes, on ne peut pas les condamner : M. de Segrais dit dans ſon Eneïde,

Auprés *d'un vain Tombeau d'un verd gazon orné,*
Et qui d'un double Autel eſtoit environné.

Il ſemble même que dans le diſcours ordinaire on n'en faſſe plus aucune difficulté, on n'en doit pas faire non plus dans le diſcours public, puiſque M. de Meaux dit dans l'Oraiſon funebre de M. le Prince : Nous ne pouvons rien, foibles Orateurs pour la gloire des ames « extraordinaires, le Sage a raiſon de dire «

» que leurs seules actions les peuvent loüer,
» toute autre loüange languit *auprés des*
» *grands noms*, & ainsi le P. Bouhours aura eû raison, M. de Vaugelas semble même ne s'opposer pas trop à cela, on commençoit déja de son temps à mettre *auprés* indifferemment pour les choses & pour les personnes.

Il y a cependant des Auteurs d'une grande consideration qui bien loin de rejetter *prés* comme inutile, (car il le seroit si *auprés* étoit bon par tout) l'employent assez souvent non seulement en parlant des choses, mais même quand il s'agit des personnes; les traductions de M. d'Ablancourt en sont pleines d'exemples : il dit dans son Thucydide, *qu'un reste de Troyens fugitifs se vint établir prés d'eux*, il parle de quelques peuples qui s'étoient établis en Sicile, & ainsi *prés* n'est pas encore dans le dessein de ceder entierement la place à *auprés*, & comme ce dernier s'est donné la liberté de s'attribuer aux choses, *prés* de son côté par droit de represailles s'est ingeré de se dire pareillement des personnes, ils feroient pourtant mieux de demeurer chacun chez soy, & le J. Corneille devroit bien ne pas favoriser leurs entrepriſes.

J'oubliois de dire qu'il ya encore des habiles

habiles gens qui font *auprés* adverbe, M. de Benserade dit en parlant de l'Aurore qui faisoit des infidelitez à Thiton,

Et laissoit là son mary froid & pâle.
Qui se croyoit couché toûjours auprés ;

Ce n'est pourtant pas là son usage le plus ordinaire, bien des gens parlent cependant de la maniére & je ne ferois pas difficulté de les imiter, bien que cela ne plaise pas à tout le monde.

Enfin, M. Hedelin disoit *auprés les personnes*, comme on dit *auprés le Palais Royal* ; cependant nos Grammairiens n'ont souffert ce regime qu'à *prés* & jamais à *auprés*, aussi M. Corneille le J. condamne dans ses Notes *auprés moy* ; cependant *auprés les personnes* de M. de d'Aubignac, & *auprés le Palais Royal* semblent moins mauvais *qu'auprés moy*, je ne voudrois pourtant pas me servir de ces façons de parler, dont plusieurs personnes commencent à se servir.

QUESTION LII.

Sur le mot Aussi,

CE n'est pas non plus une petite difficulté de sçavoir si aprés *aussi* on peut mettre *comme* au lieu de *que*, nos Auteurs & nos Grammairiens sont

là-dessus fort opposez les uns aux autres, les uns sont pour l'affirmative, mais le plus grand nombre est pour la negative, Mrs du Port Royal disent dans la belle vie de Dom Barthelemy des Martyrs, *cette esperance est aussi présomptueuse comme elle est vaine*, les Poëtes ont un peu plus de penchant à parler de la maniére; car cette façon de parler est assez commune dans Malherbe, dans Bertaud, & dans d'autres encore du vieux temps, l'aîné Corneille a dit depuis dans sa belle Tragedie des Horaces :

Tant qu'a duré la guerre on m'a vû constamment
Aussi *bon Citoyen* comme *parfait Amant*,

Monsieur Scarron dit de même;

Monsieur, on vous affronte aussi *bien* comme *moy*.

M. de Vaugelas trouve pareillement que tout cela n'est point une faute, mais qu'il est seulement mieux de mettre *que*, M. Menage n'est pas si indulgent, puisqu'il condamne absolument cette façon de parler par *comme* qu'il traite de Normanisme, il est vray encore que le P. Bouhours & le J. Corneille la condamnent aussi, pour moy je ne la trouve pas si supportable en prose, du moins elle y est

fort rare, au lieu qu'elle est un peu plus commune en poësie où elle est fort commode pour mesurer un vers ; le grand Corneille, par exemple, n'auroit pas pû faire le sien s'il avoit mis *que*, mais *comme* étant venu à son secours l'a empêché de perdre une fort belle pensée ; ce qui me fait dire que M. Menage, le P. Bouhours, & M. Corneille le J. ont tort de condamner si absolument, *comme* aprés *aussi* dans les endroits de poësie, où il paroît necessaire, soit pour la mesure du vers, soit pour exprimer noblement une belle pensée qu'on perdroit peut être autrement, parce que tout autre tour manque pour s'expliquer d'une maniere digne des beaux vers ; je ne sçay même si on la peut entierement rejetter en prose, & si on ne doit point imiter en cela le Port Royal ; mais je sçay bien qu'il ne faut pas affecter de parler de la maniere, non pas même en vers, & que si on se sert de cette façon de parler, il faut sur tout que ce ne soit pas souvent, car ce seroit assurément un vice.

QUESTION LIII.

Si Au surplus *est bon.*

UN excellent Auteur que M. de Vaugelas ne nomme point, s'étant servy fort souvent d'*au surplus*, ce Grammairien l'en a censuré, parce qu'il croit que cet adverbe n'est plus du bel usage, il reconnoît pourtant que nous en avons bien besoin pour la varieté, *au reste* ny *du reste* n'y pouvant pas toûjours fournir, mais bien loin que M. Chapelain blâme l'Auteur qui a employé *au surplus* dans ses œuvres, qu'au contraire il l'en louë, M. le Vayer a été du même avis contre M. de Vaugelas, mais Pierre Corneille l'ayant mis depuis dans son Cid, M. de Scudery & l'Academie l'en ont censuré, sur ce qu'ils ont prétendu seulement que ce terme n'étoit pas assez relevé pour entrer dans la belle poësie, il est vray que M. de Benserade vient de s'en servir dans le stile simple des Rondeaux, c'est en parlant de la mort d'Hercule qu'il dit;

Il brûle & meurt, *Dejanire* au surplus
Ne peut survivre à son cruel abus.

D'autres s'en servent encore assez volontiers dans un stile simple & bas & ainsi

Thomas Corneille n'a pas bien examiné ce qu'il a avancé dans ſes Notes quand il y a dit qu'*au ſurplus* étoit entiérement hors d'uſage, apparemment qu'il s'eſt porté à dire cela, ſur ce que le ſieur Richelet ne l'a point mis dans ſon Dictionaire; car je m'apperçois qu'il a fait de cet ouvrage le canevas de ſes notes, & il n'a pas pris garde que l'Auteur de ce Dictionaire n'en a uſé de la ſorte, que parce qu'il n'avoit lû que les Remarques de M. de Vaugelas qui condamne ce mot, comme nous venons de le voir; car l'Auteur des Remarques n'ayant rien dit contre *pour le ſurplus*, le ſieur Richelet l'a placé honorablement dans ſon Dictionaire comme ſi cet adverbe étoit plus noble qu'*au ſurplus*, M. de la Fontaine Academicien a mis *pour le ſurplus* au même ſtile que M. de Benſerade de la même Academie a mis *au ſurplus*, & c'eſt ce que M. Corneille le J. qui eſt de la même Compagnie devoit bien ſçavoir, dautant mieux que l'aîné Corneille qui luy fait tant d'honneur, & qui étoit un excellent Academicien avoit donné des Lettres de Nobleſſe à *au ſurplus* en le mettant dans le ſtile pompeux & magnifique de ſon Cid, d'où M. de Scudery & l'Academie en Corps l'avoient voulu tirer

à la verité, mais ce n'avoit été que pour le placer un peu plus bas & non pas pour le chasser entierement de nôtre langue, comme le fait si hardiment l'Auteur des Notes, qui devoit cependant un peu respecter en cette rencontre le genie de son oncle, qui est d'ailleurs son General dans la nouvelle allegorique, & son Prince par le consentement universel de tous les Dramatiques François, au nombre desquels on compte le J. Corneille.

QUESTION LIV.

Si l'on doit écrire & prononcer Automates & Autographes, *ou bien* Aftomates & Aftographes.

LA difficulté de l'Ecriture de ces mots n'est pas si considerable que celle de la prononciation, car le grand usage veut qu'on écrive constamment *automates* & *autographes* & il y en a tres-peu qui écrivent *aftomates* & *aftographes*, le préjugé de l'ortographe devroit donc juger la question de la prononciation, mais comme cette autorité ne vaudroit qu'à l'égard de ceux qui sont d'opinion qu'il faut prononcer comme l'on écrit, & non de ceux qui croyent le contraire, examinons cette difficulté par d'autres endroits.

La plûpart des Sçavans affectent de prononcer *aftomates* & *aftographes* pour faire voir qu'ils ſçavent du Grec ; il ne faut pas demander en cette rencontre ſi M. Ménage favoriſe cette prononciation greque luy qui eſt tout Grec, qui eſt Auteur Grec, qui eſt Poëte Grec, il nous voudroit même faire acroire que le plus grand nombre prononce ces mots de la maniere, mais ne luy en déplaiſe, ou il ſe trompe, ou il nous veut tromper.

Car premierement tout ce qu'il y a de gens qui ignorent la langue Attique prononcent ces mots comme ils les trouvent écrits, nous mettons dans cette foule toutes les Dames, les hommes qui n'ont point étudié, & ceux qui étant perſonnes de lettres, n'ont pas eû du penchant pour cette ſçavante langue, & encore parmy ceux qui ſçavent le Grec, le plus grand nombre prononce les diphtongues *au* & *eu* de cette langue, comme nous les prononçons en François, & comme les ont toûjours prononcé les Latins, il n'y a donc de tout le genre humain que cette petite portion de *Greciſtes* qui prononçant ces diftongues comme s'il y avoit *af* ou *ef*, diſent auſſi en François comme en Grec *aftomates* & *aftographes*, ils n'oſent pourtant pas dire *Efcariſtie*.

Defteronome, *Pentatcfque*, *Effebe*, *Efripide*, *Efro* & autres ſemblables, leur raiſon le voudroit pourtant, mais ils ont été comme engloutis par l'uſage general, qui malgré toutes leurs raiſons grecques ne ſouffre pas qu'on diſe autrement qu'*Eucariſtie*, *Deuteronome*, *Pentateuque*, *Euſebe*, *Euripide*, *Eure vent d'Orient*, & pourquoy donc ne dire pas auſſi *Automates* & *Autographes*.

M. de Balzac qui ſçavoit aſſurément du Grec n'a pas dit autrement que *l'autographe* des loix de Solon, comme on dit encore S. Gregoire *Taumaturge* & non pas *Tafmaturge*, comme M. Menage eſt contraint luy-même d'en convenir; on dit encore *auſtere* du Latin *auſterus* bien qu'il y ait au Grec αυσηρὸς ce qui fait voir que ny les anciens Grecs ny les Latins n'ont jamais dit *afſterus*, *afſteros*.

Mais pour marquer encore mieux que l'ancienne & naturelle prononciation grecque étoit par *au* & non pas par *af*, c'eſt qu'Ariſtophane ce celebre Poëte Grec voulant exprimer l'abayement d'un chien dit αὖ αὖ, ce qui répond bien mieux à la voix de cet animal qu'*af*, *af*; outre que les Latins qui ont appris des Grecs même la veritable prononciation de la langue Grecque, ont toûjours dit

aula δαυλη *aura* δαυρα &c. *euge* ευγε *eurus* ευρος & non pas *afla*, *afra*, *efge*, *efrus* & ainſi des autres ; nous n'avons pas moins receu des Latins la diphtongue *au* que la diphtongue *eu*, & ils n'ont jamais prononcé ny l'une ny l'autre par *af* ny par *ef*, cependant ils ſçavoient ſans doute plus de Grec que nous, puiſqu'ils le parloient encore plus aiſément & plus familierement que nous ne parlons en France l'Italien ny le Latin.

QUESTION LV.

*Sur le genre d'*Automne.

CE mot ſignifie ordinairement la ſaiſon des plaiſirs, & les François ſous le regne de Loüis le Grand l'ont fait devenir la ſaiſon de la Guerre en deux manieres, en voicy une.

On diſpute fortement ſi *Automne* eſt du maſculin ou du feminin, il eſt du premier genre dans le latin dont nous l'avons pris tout entier en y changeant ſeulement la terminaiſon ; c'eſt peut être ce qui oblige un grand nombre d'Auteurs de le faire maſculin.

Monſieur de Gombaut, M. Chapelain & une infinité d'autres en ſont du nombre : M. Miton qui n'eſt pas encore

Auteur à la verité, mais qui est pourtant d'une grande autorité en nôtre langue, favorise fort cette opinion ; au contraire, M. de Balzac, M. Godeau & M. d'Ablancourt ont fait ce mot du feminin, & bien des gens les imitent ; nôtre langue a beaucoup de penchant pour ce genre, & elle ne manque presque jamais de le donner à la plûpart des mots qui sont masculins en latin pour peu de prétexte qu'elle en ait, celuy de la terminaison feminine *d'automne* en est icy un suffisant.

Enfin l'un & l'autre genre ont de si grands Partisans sur ce mot, que les deux Grammairiens les plus opposez, je veux dire le P. Bouhours & M. Menage, ont esté contraints de s'accorder en cette rencontre, & de dire qu'*Automne* étoit du genre commun ; c'est peut être aussi parce qu'ils ont veu que M. de Voiture l'avoit employé de la maniere dans ses belles Lettres, & que bien d'autres en usoient de même.

Ce parti est aussi & le plus seur à suivre, & le plus suivi, outre que par ce moyen nous serons encore neutres entre l'Italie qui fait ce mot masculin *Automno*, & les Espagnols qui le font feminin *Automnada* : nous avons veu aussi pendant

nos Guerres que ces derniers ſe ſont fort ſentis de la moleſte de ce genre, non ſeulement dans cette ſaiſon qui eſt une des plus commodes aux expeditions militaires, mais mêmes dans toutes les autres.

QUESTION LVI.

*Sur les regimes d'*au travers & *d'*à travers, *& lequel eſt le meilleur de ces deux mots.*

DU temps de Coeffeteau, de Malherbe & du Cardinal du Perron, *à travers* avec le regime de l'accuſatif, *à travers le corps*, paſſoit pour un ſoleciſme, tout le monde diſoit *à travers du corps* avec le genitif, ce qui avoit cependant bien changé du temps de M. de Vaugelas, puiſqu'il ne peut ſouffrir ce dernier regime avec *à travers*, il veut abſolument qu'on ſe ſerve de l'accuſatif, & qu'on diſe *à travers le corps*, il prefere pourtant *au travers du corps* qu'il dit être plus uſité & infiniment meilleur: M. Chapelain dit la même choſe, mais M. Menage s'eſt élevé contre cette deciſion, & a ſoûtenu qu'*à travers* étoit autant bon & autant en uſage qu'*au travers*.

Miracle ! le P. Bouhours se trouve icy d'intelligence avec son adversaire M. Menage, bien que l'occasion fût assez belle pour continuer leur division, ce Pere ajoûte qu'il y a même des endroits où il faut se servir d'*à travers*, & où *au travers* n'iroit point bien, & pour le prouver il cite cet endroit d'une des Comedies du celebre Moliere : C'est un homme tout Medecin depuis la tête jusqu'aux pieds, qui croit plus aux reglés de son Art qu'à toutes les demonstrations de Mathematiques, & qui donne *à travers les Purgations & les Seignées* sans y rien connoître, mais n'en déplaise à ce Pere, voicy un endroit tout semblable d'un Academicien moderne, où *au travers* est employé en la même maniere sur un sujet bien plus noble, c'est M. de Benserade qui met dans un Rondeau Acrostiche pour le Roy :

Il marche, il campe & du repos s'indigne,
Soit les Estez, soit au fort des Hivers,
Quand d'Ennemis il voit les champs couverts,
Voulant toûjours donner tout au travers,
Aimant la gloire.

Il est encore si peu vray qu'*à travers*, soit plus en usage qu'*au travers* comme l'a pretendu le P. Bouhours contre M. de Vauge-

las, que je mets en fait que pour une fois qu'un Moderne employera *à travers*, il dira cent fois *au travers*, j'ay verifié ce que j'avance dans les Poëſies de M. de Segrais, dans celles de M. Dépreaux, dans les Oeuvres de M. d'Ablancourt, dans celles de M. le Preſident Couſin, & de quantité d'autres encore de cette trempe; & ainſi ce que M. de Vaugelas a dit autrefois en faveur d'*au travers de* eſt encore veritable; quoy qu'en puiſſe dire le P. Bouhours, je ne ſçay cependant ſi je dois appeller retractation ce que je viens de remarquer dans le nouvel Ouvrage que ce Pere vient de nous donner, qui a pour titre, *la maniere de bien penſer dans les Ouvrages d'eſprit*, où je trouve par tout *au travers de*, & jamais *à travers*, c'eſt donc à ce Pere à nous apprendre ce que cela ſignifie.

Au reſte nous venons de voir que tous nos Grammairiens s'accordent à rejetter *à travers de*, pour recevoir *à travers* avec l'accuſatif; la plûpart de nos Auteurs s'y conforment: M. d'Ablancourt dit, *ils marchent à travers la Bataille*: M. de Benſerade, *à travers l'ombre*, & M. l'Abbé de la Chambre, *à travers les ruës*, ſans compter ceux dont nous avons déja parlé. Je crois, cependant qu'on a

tort de condamner absolument *à travers de*, puisque nous avons d'excellens Auteurs qui s'en servent encore, je n'en rapporteray qu'un qui en vaut seul une infinité d'autres, c'est M. l'Evêque de Meaux, cy-devant Precepteur de Monseigneur le Dauphin, cét éloquent Prélat dit en parlant de la Bataille de Rocroy dans l'Oraison Funebre de M. le
» Prince : C'est en vain *qu'à travers des bois*
» avec sa Cavalerie toute fraische Becx pre-
» cipite sa marche pour tomber sur nos
» Soldats épuisez, le Prince l'a pre-
» venu.

Il ne me reste donc plus qu'à parler d'une distinction qu'à voulu faire le sieur Bérain entre ces deux prépositions, il veut par exemple, qu'on mette *au travers* quand on entame ou qu'on pénétre la chose dont on parle, comme il luy donna de son épée *au travers du Corps*, il ne reserve *à travers* que lors qu'on ne fait que passer à travers quelque chose, comme *à travers champs*, *à travers les vignes*, *il luy a donné d'un bâton à travers les jambes*, cette difference paroît assez bonne, quoique contraire à M. de Vaugelas qui prefere toûjours *au travers*, au P. Bouhours qui aime mieux *à travers*, & à M. Menage qui leur donne l'égalité;

Je ſuivrois donc volontiers le parti de M. Bérain, en y mettant ce temperamment de ne pas condamner ceux qui ne l'obſerveroient pas; car je trouve qu'on pourroit dire *au travers* dans la plûpart des endroits, où il ne reçoit qu'*à travers*, & ainſi reciproquement.

QUESTION LVII.

Sur le mot Autruy.

MOnſieur de Vaugelas nous apprend qu'il y a des perſonnes habiles qui rejettent ce terme comme vieux, il n'approuve pourtant point cette averſion, au contraire, il ſoûtient qu'on peut dire il ne faut pas deſirer le bien *d'autruy*, la conteſtation ſeroit mediocre ſi on en demeuroit-là, mais ce celebre Grammairien ayant ajoûté que le mot *d'autruy* ne valoit rien lorſqu'il y avoit une rélation de perſonnes dans la même phraſe, qu'ainſi il ne falloit pas dire, il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner *à autruy*, mais bien, il ne faut pas ravir le le bien des uns pour le donner aux *autres*.

Preſque tout le monde s'eſt d'abord élevé contre cette déciſion: M. Sarazin dit, *vous autres galans, vous jugez d'au-*

truy par vous-mêmes :. M. Peliſſon employe volontiers ce mot d'*autruy*, il dit dans cette excellente préface qu'il a mis à la tête des Oeuvres de cét Auteur :
» Il y a je ne ſçay quel dernier tour qui
» ne peut être donné aux ouvrages de l'eſ-
» prit que par ceux-là même qui les ont
» faits ; nous n'oſons toucher aux écrits
» d'un homme mort, comme nous touche-
» rions aux nôtres, on a quelque reſpect
» pour le genie d'*autruy*, quelque défiance
» du ſien, on craint de confondre deux
» differentes manieres & d'en faire une
» mauvaiſe, & plus on a de jugement
» moins on a de hardieſſe : Et dans l'Hiſtoire de l'Academie *ſi je juge d'autruy par moy-même.*

Monſieur Deſpreaux aime pour le moins autant ce mot que M. Peliſſon, on le trouve dans toutes ſes Poëſies, & & même aſſez ſouvent, M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panegyrique de S. Charles Borromée, ſur ce que le Pape fit grand Penitencier ce Prélat ſon neveu, *il eſtoit bien juſte de charger des pechez d'autruy un homme qui étoit ſi peu chargé des ſiens*, on ne peut guere trouver des exemples où il y ait des relations mieux établies, & cependant *autruy* y eſt fort bien employé, les Auteurs du

commencement de ce siecle ne prenoient pas garde à cette relation de personnes, ils employoient indistinctement le mot d'*autruy*, Malherbe dit entr'autres :

Mais d'être inconsolable & dedans sa memoire
Enfermer un ennuy,
N'est-ce pas se haïr pour aquerir la gloire,
De bien aimer autruy.

Le J. Corneille croit aussi qu'il est toûjours indifferent de dire *autruy* ou *autres*. Il prefere cependant le premier comme plus general, ainsi il veut qu'on dise : *Il ne faut point faire à autruy ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait*, il convient pourtant qu'on pourroit dire encore, *il ne faut point faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit*, cette indifference me plairoit assez, je crois cependant que quand on est obligé d'employer *autres*; il faut pour diversifier se servir absolument d'*autruy* dans la même phrase, comme dans l'exemple de M. Sarrasin & cela pour ne pas repéter *autres* : car cette repetition seroit desagreable, comme au contraire, il faut dire seulement *autres* quand l'adjectif *un* precede ; car comme on a accoûtumé de dire, *les uns & les autres*, *des uns aux autres*, il faut dire sans doute, *il ne faut pas ravir*

le bien des uns pour le donner aux autres, & c'eſt ce que M. de Vaugelas devoit ſe contenter de dire.

QUESTION LVIII.

S'il faut dire & écrire Ayeux *ou* Ayeuls.

CE n'eſt pas d'aujourd'huy qu'on dit *ayeux* le Cardinal du Perron, Malherbe, Maynard, Bertaud, Deſportes & tous ceux qui les ont ſuivi ont toûjours fait rimer ce mot avec *Dieux*, *Cieux*, & autres ſemblables; M. de Segrais n'en uſoit pas autrement, nos Modernes écrivent auſſi ce mot ſans l, tant en Proſe qu'en Vers. M. de Balzac, M. de Voiture, M. l'Evêque de Meaux & M. le Preſident Couſin écrivent tous *ayeux*, M. de Benſerade dit ſur la diſpute d'Epaphe & de Phaëton.

Qui veult bien faire évite avec ſageſſe
De nous parler de ſes ayeux *ſans ceſſe*
Fade eſt ce poinct quand il eſt rebattu
Qui mieux le dit eſt qui mieux s'en eſt tû
Et s'en vanter eſt un trait de foibleſſe.

Monſieur Deſpreaux ce celebre Satyrique dit pareillement :

*Le long amas d'*ayeux *que vous diffamez*
tous,

Sont autant de témoins qui parlent contre vous.

Enfin on peut dire que l'uſage general écrit & prononce *ayeux.*

M. Ménage cependant eſt à la tête du parti contraire, ce Grammairien ſoûtient qu'il faut écrire ſur tout en proſe *ayeuls*, qu'il n'y a encore que les Poëtes qui ſe ſoient donnés la licence d'écrire *ayeux* pour la commodité de la rime, mais qu'il eſt mieux de dire *ayeuls*, même en vers en le faiſant rimer avec *cercueils*, *chevreuils*, M. Menage a cependant peu de monde de ſon côté ; mais quand il n'auroit que M. l'Abbé de la Chambre qui a mis *ayeuls* dans l'Oraiſon funebre de M. le Chancelier Seguier, qu'il fit au nom de l'Academie, il ſeroit encore aſſez fort pour reſiſter aux autres qui ſont pour *ayeux.*

Cependant, ce qui favoriſe *ayeuls*, c'eſt que preſque tous les noms qui ſe terminent par *eul* au ſingulier retiennent l'*l* au plurier, *cercueil* fait *cercueils*, *chevreuil* fait *chevreuils*, mais cette raiſon de Grammaire ne peut pas tenir contre la force de l'uſage qui ne connoît preſque qu'*ayeux.*

Monſieur Deſpreaux n'écrit *ayeuls* que dans ſa table, dans tout le corps du livre

on voit *ayeux* en proſe & en vers, dans la rime & hors de la rime. Enfin on voit ſi generalement *ayeux* dans tous ceux qui ont écrit en Proſe, je parle de ceux qui écrivent le mieux, que j'ay été ſurpris de l'aſſurance avec laquelle M. Menage nous a dit qu'il n'y a encore que les Poëtes qui ayent pris la liberté d'écrire *ayeux* pour la commodité de la rime, ce qui encore n'eſt pas veritable, car nos meilleurs Poëtes écrivent même *ayeux* au commencement & au milieu du vers & par conſéquent ſans y être forcez par la rime, comme nous venons de le voir dans ceux que nous avons cité de M. de Benſerade & de M. Deſpreaux, on n'a d'ailleurs qu'à lire ceux de M. Racine & de M. Quinaut, & on verra que je dis vray & que M. Menage ſe trompe aſſurément.

QUESTION LIX.

Si le mot de Babil *eſt bon.*

ON demande ſi ce mot eſt François & en uſage, il y en a qui le nient, pluſieurs prétendent qu'il eſt l'un & l'autre, & il y en a qui conviennent qu'à la verité il eſt François, mais qu'il n'eſt point du bel uſage.

Si *babil* n'eſt pas du crû de nôtre langue, d'où nous eſt-il donc venu ? Car je ne crois pas que ceux qui le tirent du mot Chaldaique *Babel* ſoient trop bien fondez bien que ce ne ſoit pas ſans quelque vray-ſemblance. Le ſçavant Buxtorfius en fait venir l'origine de l'Hebreu *Racil* ou *Bacil*, qui ſignifie *babil*; pour moy j'aimerois autant tirer ce mot du Grec βαβ redoublé, qui ſignifie *vox clamantium & rapidè vociferantium* à cauſe du grand bruit que font ordinairement ceux qui ont beaucoup de *babil*, ce qui reviendroit aſſez au *baba* des enfans d'Italie, ou bien encore on en pourroit (avec la permiſſion *& benigne ſupportation* de M. Menage Etimologiſte Titulaire, Grec, Latin, Italien, François, &c.) tirer l'origine de βαζω *loquor*, ou bien plûtoſt ſans nous amuſer à aller chercher inutilement la ſource de ce terme dans la Grece, dans l'Italie ny dans l'ancienne Babylone, nous la pourrions peut-être mieux trouver dans la nouvelle, je veux dire en Eſpagne, car les Eſpagnols en leur jargon ou *Xerigonça* donnent le nom de *Babilonia* à leur *Seville*, diſons en paſſant que c'eſt peut-être à cauſe de leur fanfaron de Proverbe;

Qui nò à viſtò Sevilla,

Nò à vistò maravilla.

Cette Nation appelle donc de la *bave baba*, d'où vient que dans les Provinces de de-là Loire, & qui par conséquent approchent le plus d'Espagne, on dit d'une personne qui parle trop, qu'il n'a que de la *bave*, d'où nous pourroit bien être venu le mot de *babil*, car il seroit honteux de le tirer des termes Espagnols, *babil*, *babillada*. Ceux qui sçavent cette langue voyent bien que je suis obligé à me taire en cette rencontre pour ne tomber pas dans le vice où l'on dit que M. Menage est si souvent tombé dans ses origines Françoises, car je ne les ay pas encores vuës; cette étimologie reviendroit pourtant assez à ce qu'a dit le Pere Caussin dans sa Cour Sainte, que si les hommes ont bâti la tour de *Babel*, les femmes ont fait la tour de *Babil*.

Mais ne nous embarassons point dans toutes ces Etimologies forcées & peu vrai-semblables; puisque les Italiens ayant leur *loquacità* & les Espagnols leur *loquacidad*; il n'y a pas d'apparence que nous ayons pris *babil* chez eux, contentons-nous seulement de dire qu'aparemment *babil* est François, de même que *babiller* & *babillard* passons à l'usage.

Le P. Cauſſin s'eſt ſervi du mot de *babil* comme nous le venons de voir, le P. Bouhours l'a employé pareillement dans ſes Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, en parlant du caquet des femmes, ces deux autoritez en valent bien pluſieurs autres pour la proſe, outre que nous venons encore de voir ce mot dans les belles traductions des œuvres de ſaint Auguſtin que nous vient de donner M. Dubois, M. de Benſerade a dit en vers dans le Rondeau de Tireſias changeant de ſexe:

Il devient femme en tout juſqu'au babil,
Il file, il coût, vaque au ménage, accouche,
C'eſt un prodige.

Le galant Auteur des Maximes d'amour (on prétend que c'eſt M. de Fontenelle) dit auſſi:

Il faut quand cet amour s'explique,
Que ce ſoit avec enjouëment,
Et qu'il laiſſe le ton Tragique
Pour le Theatre & le Roman
Il n'eſt rien de plus ſalutaire,
Pour un amant que de railler
L'amour eſt un enfant dont le babil *ſçait plaire*
On l'écoute avec joye autant qu'il veut parler

Mais dés qu'il crie on le fait taire.

Cela doit suffire, ce me semble, pour montrer que nos Auteurs se sont non seulement servi de ce mot, mais même qu'ils l'ont employé en toutes sortes de stiles; cependant ce terme a le malheur de déplaire à M. Barbier d'Aucourt de l'Academie qui soûtient dans ses Sentimens sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene que *babil* n'est ny bon ny du bel usage, & tout cela sans doute parce qu'il l'a vû fort souvent dans des œuvres dont le stile n'est ny beau ny relevé; mais il n'a pas plus de raison en cela que le sieur Richelet qui veut aussi que *babillard* & *babillarde* soient comiques; parce que Moliere, s'en est servi dans ses pieces de Theatre & il ne prend garde que celuy même dont il a revû les ouvrages, M. d'Ablancourt, a mis *babillard* dans sa belle traduction d'Arrian, dont le stile n'a rien de Comique, il est vray que ce mot n'est pas fort relevé non plus que *babiller*, mais ils ne sont point si bas qu'ils ne puissent entrer dans un stile moyen; *babil* qui est le pere de ces autres là est un peu meilleur, & peut trouver place dans des endroits où *babiller* & *babillard* n'oseroient se presenter,

QUESTION

QUESTION LX.

S'il faut dire & écrire Balier *ou* Baleyer.

NOs Grammairiens diſputent juſques ſur une bagatelle, non ſeulement un mot mais une petite particule, une lettre, un accent, une apoſtrophe, tout cela fait le plus ſouvent le ſujet de leurs plus grandes conteſtations, juſques-là même que M. l'Abbé de Furetiere nous aſſure que feu M. Patru ſe bannit volontairement de l'Academie quelque temps avant ſa mort parce qu'il fut ſcandaliſé de la longueur du temps qu'on fut à diſputer ſi la lettre *A* devoit être qualifiée ſimplement voyelle, ou ſi c'étoit un ſubſtantif maſculin, que cette queſtion dura cinq ſemaines, & fut traitée avec grande chaleur entre M. Patru & M. de Mezeray, que les bureaux furent partagez & départagez pluſieurs fois pour me ſervir de ſes propres termes; mais tout cela n'eſt peut-être qu'une raillerie, la diſpute ſur *balier* ou *baleyer* eſt plus veritable.

M. Chapelain a dit *balier*, M. Scarron dit en Prince des burleſques qu'*Eole lâche les vents quand il veut* balier *le monde*. M. Deſpreaux d'un autre côté

exprime ainſi ce que je fais tous les jours.

D'une Robe à longs plis baleyer *le barreau.*

Il ſemble cependant que le grand uſage eſt pour *balier*, qui eſt plus court, plus net & plus commode; cependant *baleyer* ou *balayer* (car on l'écrit en ces deux manieres bien que la prononciation ſoit la même) ne manque pas de partiſans. M. le Vayer, M. Menage & une infinité d'autres n'écrivent & ne prononcent pas autrement, il eſt auſſi plus conforme au mot *balay* avec quoy l'on *balaye.*

Le ſieur Richelet croit qu'on peut dire également *balier* & *balayer*, *balieur* & *balayeur*; il trouve pourtant *balier* & *balieur* plus doux & plus uſitez; pour plus doux, je n'en conviens pas, la prononciation de l'*e* qui ſe rencontre dans les autres mots a toûjours été plus douce que celle de l'*i*, ce qui favoriſe beaucoup *balieur* & *balieuſe* pour marquer celuy qui *balie*, c'eſt que comme l'a tres-bien remarqué le même Richelet, l'uſage veut qu'on diſe *balayeur* & *balayeuſe* pour ſignifier ceux qui vendent des *balais*, & ainſi il ſemble que par cette raiſon il faudroit dire *balieur* & *balieuſe* dans l'autre ſignification pour mettre quelque difference entre ces mots.

QUESTION LXI.

S'il faut dire Barnabé, Barnabites, *ou bien* Bernabé *ou* Bernabites.

CEux qui veulent abſolument retenir les *a*, & dans l'écriture & dans la prononciation, & qui s'en tiennent à cette façon de prononcer mâle diſent toûjours *ſaint Barnabé* & les *Barnabites*, au contraire les gens polis & délicats, & qui changent toûjours l'*a* en *e* pour rendre la prononciation plus douce aiment mieux dire *ſaint Bernabé* & *les Bernabites*, les Dames ſur tout parlent & écrivent toûjours de la maniére, & une infinité de gens les imitent.

Le P. Bouhours tout poli qu'il eſt, écrit pourtant *Barnabites* dans la vie de ſaint Ignace. M. de Mezeray ne parle pas autrement dans ſon Hiſtoire de France ; il eſt cependant vray que *Barna* eſt bien rude & bien deſagreable, mais je ne ſçay pourtant pas s'il n'eſt point à preferer à *Berna* qui fait une équivoque fâcheuſe.

Le S. Richelet eſt d'avis qu'on prononce *Bernabites* & qu'on écrive *Barnabites* : Mais pourquoy cette bigarrure ? diſons plûtoſt que comme les changemens

d'*a* en *e* commencent toûjours à s'établir dans la converſation, où ils demeurent long-temps avant que de paſſer dans le diſcours public & dans les livres, on peut dire *ſaint Bernabé* & *les Bernabites* dans le diſcours ordinaire & familier, mais qu'il eſt plus ſûr de dire *ſaint Barnabé* & *les Barnabites* dans un diſcours public, & de l'écrire ainſi dans un livre qui ne tiendra pas du ſtile ſimple de la converſation. Car on pourroit fort bien écrire *ſaint Bernabé* & *les Bernabites* dans une compoſition qui imiteroit le diſcours ordinaire.

Au reſte, je connois une perſonne qui a du dégoût pour *Barnabé*, *Barnabites*, parce que ces mots tiennent quelque choſe du *Barnire* des Italiens, ceux qui ſçavent cette langue n'ont que faire que je leur apprenne la ſignification de ce mot, & ceux qui ne la ſçavent pas m'en diſpenſeront s'il leur plaît.

Au lieu de cela on ne ſera peut-être pas fâché que je diſe icy en paſſant ce que j'ay appris d'un ſçavant & pieux *Barnabite*, qu'il eſt arrivé la même choſe à ces Peres en Italie, qu'aux Dominicains ou Freres Preſcheurs en France qui ont été nommez Jacobins de l'Egliſe ſaint Jacques, où ils firent leur premier

établiſſement à Paris, de *Jacobus* on a donc dit *Jacobins*; les *Barnabites* de même lors de leur établiſſement à Rome furent mis dans l'Egliſe ſaint Barnabé, d'où l'on a pris occaſion de les appeller *Barnabites*, mais la difference que j'y trouve eſt que ce mot eſt venu juſques à nous, au lieu que celuy de Jacobins n'eſt jamais ſorti de France; faudra-t'il toûjours que nous recevions ſi bien & les perſonnes & les mots qui viennent d'Italie & d'Eſpagne pendant que nous y ſerons ſi mal reçûs nous & nos termes.

QUESTION LXII.

Sur le mot de Barbotter.

NOus voyons dans la belle Hiſtoire de l'Academie compoſée par M. Peliſſon, que M. Colletet ayant porté au Cardinal de Richelieu le monologue des Thuilleries, ce Miniſtre s'arrêta particuliérement ſur les deux ou trois vers ſuivans:

La Cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée & d'un battement d'aîle,
Animer le Canard qui languit auprés d'elle.

Et aprés avoir écouté fort attentivement

tout le reſte, il donna de ſa propre main cinquante piſtoles à ce Poëte avec ces paroles obligeantes, que c'étoit ſeulement pour ces deux ou trois vers qu'il trouvoit ſi beaux qu'il ne croyoit pas le Roy aſſez riche pour payer tous les autres, mais ce Cardinal ayant en même temps voulu perſuader à Colletet de mettre :

La Cane barbotter dans la bourbe de l'eau,

Cet Autheur s'en deffendit comme trouvant ce terme trop bas, & n'étant pas content de ce qu'il luy en dit ſur le champ, dés qu'il fut au logis il luy en écrivit une lettre pour luy en parler ſans doute avec plus de liberté ; le Cardinal achevoit de la lire lorſqu'il ſurvint des Courtiſans qui luy firent compliment ſur quelques heureux ſuccés des armes du Roy, & comme ils luy dirent que rien ne pouvoit reſiſter à ſon Eminence, il leur répondit en riant : Vous vous trompez, je trouve dans Paris même des perſonnes qui me reſiſtent ; & comme on luy eût demandé qui étoient donc ces perſonnes ſi audacieuſes ; Colletet, dit-il, car aprés avoir combatu hier avec moy ſur un mot, il ne ſe rend pas encore, & voila une grande lettre qu'il vient de m'en écrire.

Ce ſont à peu prés les mêmes termés avec leſquels M. Peliſſon nous aprend ce grand differend pour un petit mot entre cette Eminence toute puiſſante dans l'Etat, & outre cela tres-ſçavante & tres-éloquente, & un Poëte du moyen ordre qui cependant avoit raiſon.

Madame des Hoüillieres qui fait ſi bien des vers, & de qui on a dit avec tant de verité dans un Ouvrage public qu'il y a tant de delicateſſe, de bon goût, & de bon ſens dans tout ce qui vient d'elle, que ſi l'uſage étoit que les femmes fuſſent reçûës à l'Academie, on previendroit ſes ſouhaits en luy offrant une place dans cette celebre Compagnie; à quoy j'ajoûte qu'à moins que de paſſer pour envieux & injuſtes, on ne peut plus refuſer aux Dames l'entrée dans les Univerſitez, & dans les autres Compagnies, où la capacité fait entrer, ſur tout, ſi elles continuent à ſe rendre ſi habiles.

Il y a longtemps que les Eſpagnols ont commencé, la grande ſainte Thereſe étoit Docteur de *Salamanque*, les Italiens ont auſſi franchi le pas; l'Univerſité de *Padoue* ayant donné le bonnet de Docteur à la ſçavante *Donna Cornara*; les Univerſités de Hollande en ont fait

de même pour la fameuſe Mlle de *Schurman* : Pourquoy n'imiterons-nous pas ces ſçavantes Nations, puiſque nous avons des femmes auſſi ſçavantes que les leurs.

Mais revenons à Me des Hoüillieres qui a donné occaſion à cette digreſſion, il ſemble que cette agréable Poëte ou Poëteſſe, comme l'on voudra, nous verrons cette queſtion plus bas, n'a oſé ſe ſervir de *barbotter* au même ſens qu'il auroit pû être employé dans les vers de Colletet, elle a mieux aimé mettre *farfoüiller*, qui eſt aſſurément tres-bas, en quoy il ſemble que non ſeulement elle a crû avec Colletet que *barbotter* n'étoit pas noble, mais même qu'il ne valloit rien du tout, elle auroit cependant en cela peu de gens de ſon côté ; voicy donc comme elle s'explique dans des vers qu'elle a faits à la loüange du Roy, ou pour montrer la fecondité de ſa veine elle a bien voulu s'aſſujettir à la rime en *oüille* pour les vers feminins :

Bien qu'un calme profond regne dans ſes
Etats,
Ses Guerriers toutes fois ne ſe repoſent pas
De peur que dans la paix leur vertu ne ſe
roüille,
Tantôt le fier Soldat par ſa vûë animé

S'exerce dans la plaine d'oüille,
Et tantôt dans un Camp pour ſix mois renfermé
Il fait ſentinelle & patroüille.
L'Etat ne ſouffre point de ces grands mouvemens,
En pleine ſûreté prés de ſes nombreux Camps,
Meurit le doux raiſin & groſſit la citroüille,
La vache y paît l'herbage & la cane y fourfoüille,
L'avare laboureur y moiſſonne ſes champs,
Sa fille ſans danger y file ſa quenoüille,
Et jamais il ne voit ſans de prompts payemens
Emporter le lard & l'andoüille,
De ſon chetif foyer uniques ornemens.

Mais peut-être auſſi que dans le choix que Mᵉ des Hoüillieres a eû à faire des deux mots de *barbotter* & de *farfoüiller* elle a preferé ce dernier à l'autre, forcée par la rime ; car d'ailleurs ils ſont aſſés égaux.

Monſieur Sarrazin employe *barbotter* en une autre ſignification & dans un ſtile un peu bas :

Icy tous les Baillifs, Procureurs & Prevôts
Suivis de leurs petits ſuppôts

Chargez de pains & de bouteilles
Quelques-uns s'écoutant
Les autres tremblottant,
Font des harangues nompareilles
Toutes hors de propos,
Si bien qu'il vaudroit mieux écouter des corneilles
Que ces perſecuteurs d'oreilles
Qui ſont ſans en excepter un
Les plus grands ennemis du pauvre ſens commun.

Moliere dit au même ſens : *il barbotte quelque choſe entre ſes dents.* Et Saint Amant :

Barbottons les paroles que la magie enſeigne

Le ſieur Richelet n'y a pas penſé ſans doute, quand il a mis ce mot en ce ſens-là au bas ſtile, ſans y mettre *barbotter*, action des Canes & des Canards qui en fourant le bec dans l'eau bourbeuſe pour y chercher à manger, font un certain bruit, puiſqu'il y met incontinent *barbotteur*, dans la ſignification de Canard privé ; où eſt la raiſon de toutes ces inégalités, ces mots ne ſont aſſurément pas de meilleure maiſon les uns que les autres, ſi l'un d'eux eſt bas, les autres ne ſont guéres relevés ; enfin il n'eſt plus temps d'encenſer les opinions du Cardinal de Riche-

lieu, qui avec tout le grand pouvoir qu'il avoit en France, n'a pas pû donner des lettres de Nobleſſe à *barboter*, tant il eſt vray qu'il n'y a que l'uſage qui ait ce droit-là.

QUESTION LXIII.

S'il faut dire & écrire Barthelemy *ou* Berthelemy.

C'Eſt encore icy une diſpute pour ſçavoir qui l'emportera ou de l'*a* ou de l'*e* dans ce nom propre, nous avons déja vû les diviſions que ces deux lettres ont cauſées à l'occaſion d'autres mots, elles ne finiront cependant pas icy.

Les uns veulent donc retenir l'*a* dans *Barthelemy*, ſoit en prononçant ſoit en écrivant, parce que cela eſt plus conforme au mot Latin & à l'ancien uſage, & que la prononciation en eſt plus mâle & plus ſoûtenuë; les plus délicats au contraire, aiment mieux dire *Berthelemy* avec les Dames, l'*a* leur déplaît à cauſe de ſa rudeſſe, au lieu que l'*e* muet eſt la douceur même.

Les autres langues, cela ſoit dit en paſſant, ne connoiſſent guéres cette ſorte d'*e*, elles ne reçoivent que le maſculin que nous avons auſſi & que nous appel-

lons fermé pour le distinguer de l'autre qui est ouvert muet & même mort.

M. l'Abbé de la Chambre Academicien & Curé de saint Barthelemy dit & écrit ce mot par un *a*, c'est ainsi qu'il l'a mis dans le Panegyrique de sainte Roze, le P. Bouhours ne l'écrit pas autrement, une infinité de gens sont aussi de cet avis, jusques-là que le sieur Richelet soûtient dans son Dictionaire François qu'il faut être peuple pour dire *Berthelemy*; nous voyons cependant des personnes de la premiere qualité de l'un & de l'autre sexe parler toûjours de la sorte, & M. Ménage prétend même que par tout ailleurs que dans un discours public il faut dire *Berthelemy* & non pas *Barthelemy* & apparemment que M. le Président Cousin Auteur du Journal des Sçavans a été de ce sentiment puisqu'il écrit toûjours *Berthelemy* dans ses Traductions de l'Histoire de Constantinople composée par l'Empereur Cantacusene, & par l'Empereur Ducas, il n'y nomme pas autrement un Ambassadeur des Dauphins de Vienne auprés de ces Princes.

J'ay même remarqué que des personnes éclairées qui écrivent communément *Barthelemy* par un *a*, le prononcent pourtant par un *e*. Enfin ceux qui écrivent

conformément à la prononciation mettent ſans peine *Berthelemy* ; ils ne trouvent point que l'*e* change en aucune maniére ce nom propre, & ainſi je ne crois pas qu'on doive faire difficulté de ſuivre l'opinion de M. Menage & dire *Barthelemy* dans un diſcours public, où il faut que la prononciation ſoit ſoûtenuë, & *Berthelemy* par tout ailleurs ; je ne refuſerois pourtant pas de dire & d'écrire auſſi indifferemment *Barthelemy*, mais le ſieur Richelet ne devoit pas tant mépriſer *Berthelemy*.

Je paſſe ſans m'arrêter ſur la difficulté de ſçavoir s'il faut écrire ce mot par une *h* ou non, il eſt aſſés indifferent de l'y mettre ou de ne l'y mettre pas, parce qu'elle y eſt entiérement inutile ; je traite cela un peu plus au long à l'occaſion de quelques autres mots, ce qui fait que je ne m'y arrête pas icy.

QUESTION LXIV.

S'il faut dire Baſſa, Bacha, *ou* Pacha.

IL y avoit long-temps, qu'on n'avoit eû tant d'occaſion de parler de ces mots qu'on en a eû depuis quelques années que la pluſpart des Puiſſances Chrétiennes liguées enſemble, ont mis le

redoutable Empire des Ottomans à deux doigts de sa ruine, pendant toute cette sanglante guerre on n'a entendu parler que de *Bassas* étranglés, de *Bachas* tués, massacrés, ou faits prisonniers, & de *Pachas* devenus Serasxiers ou Grands Visirs ; car nous nous sommes servis de ces trois mots pour marquer les premiers Officiers de cet Empire.

Chacun de ces termes a eû ses partisans, ce qui a causé une guerre, pourtant non sanglante, entre nous, pour sçavoir lequel des trois est le meilleur ; il y a même déja du temps que cette question est sur le tapis, jusques là même qu'un frere & une sœur, tous deux beaux Esprits, se sont trouvez de differens avis, Mlle de Scudery est pour *Bassa*, témoin son Roman de *l'Illustre Bassa*, M. de Scuderi au contraire étoit pour *Bacha*, puisqu'il n'écrit pas autrement ce mot dans sa Tragicomedie de l'*Amant liberal*.

Ces deux opinions ont partagé generalement tous nos Auteurs, les uns ont dit *Bacha* & il semble que c'est le plus grand nombre, les autres ont preferé *Bassa*. M. le President Cousin a mieux aimé en cette rencontre suivre le party de la sœur que du frere, car il met toûjours *Bassa* dans ses traductions de l'His-

toire de Constantinople ; M. de Mezeray ne dit aussi que *Bassa* dans l'Histoire de France, & dans la continuation de la guerre des Turcs.

Les contestations cependant qu'il y a eû sur ces mots a donné occasion à un autre de s'établir, *Pacha* ayant paru dans quelques nouvelles Relations, a été d'abord protegé par la plus part des Sçavans dans les langues Orientales, & entre autres par le P. Bénier Jesuite, Auteur de ce beau Projet de la réünion des Langues, ce Pere même a prétendu que ce dernier devoit l'emporter, & que les deux autres devoient absolument luy ceder la place.

On dit pour la deffense de *Bassa* qu'il est plus doux & plus accommodé à nôtre langage, que *Bacha* & *Pacha* dont la prononciation est trop Turque ; que comme il est permis en France d'adoucir les mots étrangers qui sont trop rudes, comme il y en a une infinité d'exemples, on ne doit pas être surpris si *Bassa* s'est habillé à la Françoise, ce qui l'a fait recevoir parmy les Dames & parmy ceux qui en les imitant preferent la prononciation douce & polie qui se trouve dans *Bassa*, & qui n'est du tout point dans les deux autres mots à cause de leur *ch*.

qu'il n'y a gueres que ceux qui se piquent d'estre Voyageurs, ou d'avoir quelque connoissance des langues Orientales, qui prononcent *bacha*, parce qu'ils pretendent que c'est ainsi que parlent les Turcs, les Tartares, & les Persans; mais que cette raison ne vaut pas, car s'il falloit prononcer ce mot comme ces Peuples, ceux qui prononcent *bacha* en sont presque aussi éloignés que ceux qui disent simplement *bassa*, parce que le *cha* des Orientaux est beaucoup plus fort que les prononciations les plus aspirées des Allemans, des Italiens & des Espagnols à qui nous le cedons infiniment pour ces choses-là, & qu'enfin *bassa* a un usage tres-considerable, ce qui doit suffire en fait de langue.

Ceux qui sont pour *bacha* disent au contraire, que bien qu'il soit veritable qu'on accommode tous les jours à nôtre langue, les mots trop rudes que nous empruntons des autres; ce n'est pourtant pas avec cette liberté qui fait qu'on défigure un terme, on l'adoucit, mais on ne le change pas, on luy ôte à la verité la rudesse qui se trouve incompatible avec la douceur de nôtre langue, mais on n'en a pas besoin icy, puisque le *Cha* est fort ordinaire parmi nous-mêmes aux

mots dont l'origine eſt purement Françoiſe ; il n'eſt pas neceſſaire d'en donner des exemples, nôtre langue en eſt pleine, & quoy que cette prononciation ne ſoit pas tout à fait ſi forte que celle des Orientaux, elle en approche toûjours davantage que le *ſa* de *Baſſa* qui nous eſt venu de Veniſe, où l'on prononce le *cha* comme un double *z z*.

Les Venitiens en uſent de même à l'égard du *g* & de l'*i* devant les voyelles, tant ils ſe plaiſent à cette prononciation douce & effeminée qu'ils nous ont communiquée par la frequentation que nous avons eû avec eux, au ſujet des grands ſecours que nous leurs avons donné pendant la longue guerre de Candie où nous avons appris à dire *Baſſa* comme eux, au lieu que *Bacha* eſt le mot ordinaire, non ſeulement parmi les Turcs mais parmi les Allemans, parmi les Polonois & autres Nations qui n'imitent pas la prononciation Venitienne, & comme nous ne diſons point auſſi, ni *Zoannes*, ni un *Zapitre*, ni des *zous*, ni des *Pizons*, ſi ce n'eſt peut-être encore parmi quelques graſſeyeuſes ridicules ; pourquoy dirons nous *baſſa* ou *bazza* avec les Peuples de Dalmatie & avec ceux de Veniſe qui l'ont pris des premiers.

Le grand usage s'est donc déclaré pour *bacha*, qui a d'ailleurs pour soy la raison de l'étimologie, puisque ce mot est formé du mot Tartare, *bach* qui signifie *Chef*, *Teste*, ce qui revient entierement à la signification de ce mot : Car ceux qui portent cette qualité parmi les Turcs, sont des Chefs, ou dans les Conseils, ou dans les Provinces, ou dans les Armées.

Voila à peu prez tout ce qu'on peut dire de plus considerable pour sçavoir si l'on doit écrire & prononcer ces mots par *sa* ou par *cha*, car il y a une autre difficulté s'il faut dire & écrire *bacha*, *bassa* ou *Pacha*, c'est à dire si ces mots doivent commencer par un *B* ou par un *P*. Examinons encore tout ce qu'on dit pour & contre.

La premiere chose qui se presente est une question de fait, sçavoir, si les Turcs en prononçant ces mots se servent d'un *P* ou d'un *B*, on ne s'accorde point là-dessus, s'il en faut croire le P. Bénier & quelques autres encore, les Orientaux disent & écrivent *Pacha* dans la signification que nous luy donnons au lieu qu'ils disent *bacha* pour signifier les bas Officiers de l'Armée, les autres au contraire rejettent cette distinction nouvelle & inconnuë jusqu'icy, & soûtiennent que

dans tout le Levant on dit toûjours *bacha*, & pour le prouver ils ouvrent tous les Livres de voyages qu'on a en quelque langue que ce soit, où l'on voit toûjours *bacha* & point *Pacha*, si ce n'est dans quelques anonimes nouveaux, où l'on voit l'un & l'autre indifferemment & au même sens.

M. Tavernier M. Chardin & plusieurs Auteurs considerables disent toûjours *bacha*, *Pacha* leur est entierement inconnu, comment se pourroit-il donc faire, ajoûte-t'on, que tant d'habilles gens de toutes les Nations de l'Europe qui ont été si long-temps parmi les Tartares, parmi les Turcs, parmi les Arabes, parmi les Perfans & autres Peuples de l'Asie où ce mot est en usage, n'eussent pas entendu prononcer *Pacha*, si effectivement on avoit parlé de la maniere, & que l'ayant entendu dire de la sorte ils ne l'eussent pas écrit de même, ce seroit effectivement une chose bien extraordinaire d'entendre toûjours dire *Pacha* & écrire cependant *Bacha* : Il est vray que cette raison me touche beaucoup, & m'empêche de croire tout à fait avec le P. Bénier, quelque penchant qui m'emporte de son côté, que les Orientaux disent toûjours *Pacha*, d'autant mieux que l'ayant de-

& je n'en ay pas trouvé une qui ne dise que *Pacha*.

Bacha l'emporte donc encore sur *Pacha* du côté de nôtre usage, examinons s'il en devroit estre de même du côté de la raison : Ceux qui deffendent *Pacha* disent, comme nous en avons déja remarqué quelque chose, que ce mot est destiné dans les langues Orientales à marquer les Grands d'un Etat, parce qu'il est formé des mots Persans *Pa* qui signifie *Sous*, & *Scha* qui signifie *Roy*, comme qui diroit *Vice-Roy*, d'où vient que les Persans appellent leurs Souverains *Scha*, témoin le fameux *Scha Abbas*, surquoy les Turcs encherissent encore en nommant leur Grand-Seigneur *Padischa*, comme qui diroit le pere ou le premier des Roys, au lieu que *Bacha* n'est en usage parmi les Turcs & les Tartares, que pour marquer les plus bas Officiers de l'Infanterie & de la Cavalerie, comme sont nos Sergens, Caporaux, Anspeçades, Maréchaux de logis, Brigadiers, & Sous-Brigadiers, que ce mot marque si peu quelque chose de grand, qu'on le donne même au Soldat qui est le premier d'une chambrée, qui n'est ordinairement composée que de six, le P. Bénier m'a même assuré que si on osoit trait-

ter de *Bacha* un Grand de Turquie, on s'attiroit immancablement aprés avoir peut-être fait rire ceux qui seroient presens, un bon nombre de coups de bâtons, suivant l'humeur où seroit le *Pacha*, qu'on injurieroit en l'appellant *Bacha*, cella est fort, d'autant mieux que nôtre langue ne s'accommode du tout point de cette opinion, elle ne reconnoît rien que de relevé & de respectueux dans le mot de *Bacha*, & quelque raison qu'on puisse avoir, il sera bien difficile de luy faire changer de condition.

Ceux qui ne peuvent souffrir *Pacha*, disent qu'il est fort inutile d'obliger les Turcs d'emprunter ce mot des Persans leurs ennemis irreconciliables, puisqu'ils ont chez-eux le mot de *Bach*, qui Turc, Tartare ou Arabe signifiant *Chef*, *Teste*, marque aussi bien & mieux encore les Gouverneurs de Province ; & les Generaux d'Armées qui sont les Chefs des Peuples & des Milices, que le terme de *Pacha* avec sa signification de Roy, qui ne convient gueres aux Grands, mais esclaves de l'Empire Ottoman, outre qu'ils ont leurs *Beglierbeys* pour signifier leurs Vice-Roys, & d'ailleurs la langue Arabe que la Turque reconnoît pour sa mere & qui est aussi commune dans le

Levant, que le Latin l'eſt parmi nous, ne reconnoît point la lettre *p*, & ſi les Venitiens nous ont communiqué la prononciation de *Baſſa*, il y a grande aparence que ce ſont les Allemans qui ont introduit parmi-nous celle de *Pacha*, car ils prononcent toûjours le *b* comme un *p*, tant-ils le prononcent fortement ; d'où vient que lorſqu'ils apprenent nôtre langue, ils ont toutes les peines du monde à s'en deſacoûtumer, ainſi nous les entendons toûjours dire *du pon vin*, au lieu de dire un peu plus doucement *du bon vin*.

On ajoûte pour confirmer encore mieux qu'on ne dit point *Pacha* en Turquie, qu'on y dit ſans difficulté *le Boſtangi Bachi*, *la Capigi Bachi*, *le Chiaoux Bachi*, qui ſont indubitablement des premiers Officiers de la Porte, & que les plus determinés Partiſans de *Pacha* ne ſe ſont pas encore aviſés de dire *le Boſtangi-Pachi*, *le Capigi-Pachi*, *&c.*

On pretend enfin que quand il ſeroit vray que parmi les Turcs on nommeroit *Bachas*, les plus bas Officiers de l'Armée, on ne pourroit pourtant pas en inferer que ce mot ne ſeroit deſtiné qu'à cét uſage, & qu'il ne pourroit pas aller juſques aux Grands de l'Etat ; car en France, par exemple, les qualités de *Maréchal*

de *Miniſtre*, de *Secretaire* & de quelques autres encore, ne ſont gueres relevées quand on veut les prendre dans leur ſignification propre & ordinaire, mais il n'eſt rien à même-temps de ſi conſiderable, quand en y ajoûtant un ſeul mot, on dit, *Maréchal de France*, *Miniſtre & Secretaire d'Etat*; toutes les langues ſont pleines d'exemples ſemblables, il ne faut donc pas s'étonner ſi la langue Turque ſe gouverne de même; elle nomme *Bachas* des gens de peu, à la bonne-heure, mais elle nomme auſſi de la maniere les premiers de l'Empire, en quoy il n'y a rien de particulier ny d'extraordinaire.

Le precis donc de toute cette diſpute eſt que *Bacha* eſt le plus uſité parmi nous, aprés vient *Baſſa*, pour *Pacha* c'eſt aſſurement le moins connu & le moins uſité parmi nous, quoy que peut-être le meilleur: On ne peut cependant pas condamner ceux qui approuvent ces trois mots, car l'Uſage ce grand ſeigneur des langues l'ordonne ainſi, & nous ne ſommes que ſes Eſclaves; *Baſſas*, *Bachas ou Pachas*, comme l'on voudra, qui devons une obeïſſance aveugle à ce Tiran des Tirans, juſques à renoncer même à la raiſon s'il le commande.

QUESTION

QUESTION LXV.

S'il faut dire & écrire Bellone *ou* Bellonne.

C'Eſt au ſujet du nom de cette Déeſſe de la guerre & du trouble que nos Poëtes ſe font la guerre entr'eux, car nos Proſateurs, pour parler Menage, n'entrent preſque pas dans cette diſpute, ils diſent tous conſtamment *Bellone* & je doute fort qu'il y en ait qui diſent *Bellonne* : Il n'en eſt pas de même en Vers où ce dernier étant fort ſouvent commode pour la rime, cela a obligé la plûpart des Poëtes à en prendre le party contre ceux qui le vouloient chaſſer.

Et qu'on ne s'imagine pas que les Partiſans de ce mot ſoient des Poëtes dont la veine ſterile leur faiſoit mandier ce ſecours, car M. de Gombaud qui en avoit une ſi heureuſe a fait rimer ce mot avec *étonne*, & bien que M. Deſpreaux ait dit dans ſon Art Poëtique :

Tel Ecrit recité ſe ſoûtient à l'oreille,
Qui dans l'impreſſion au grand jour ſe montrant,
Ne ſoûtient pas des yeux le regard pénétrant,
On ſçait de cent Auteurs l'avanture tra-

gique,
Et Gombaud tant loüé garde encore la boutique.

Ce mépris, dis-je, n'a pourtant pas empéché que ce Prince de nos Satiriques n'ait imité M. de Gombaud en cette rencontre, non seulement dans la rime, comme dans cet endroit d'une Epître au Roy, où en parlant de la frayeur de la Hollande au sujet du fameux passage du Rhein par l'Armée de Sa Majesté, il dit :

Bien-tôt avec Grandmont courent Mars & Bellonne,
Le Rhein à leur aspect d'épouvante frissonne,
Quand pour nouvelle allarme à ces esprits glacés,
Un bruit s'épend qu'Enguien & Condé sont passés.

Mais même hors de la Rime, & par consequent sans necessité, témoin ce qu'il dit dans ses Satyres.

Tout Chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands Vers la discorde étouffée,
Peindre Bellonne *en feu foudroyant des remparts,*
Et le Belge effrayé courant de toutes parts,

Monſieur Menage avoit d'abord été pour *Bellonne* dans la Rime, l'authorité de M. Gombaud l'avoit gagné ; mais celle de Mlle de la Vigne n'a pas ſi-tôt paru qu'il n'a pû luy reſiſter, en ſorte qu'il a changé de parti, & a ſoûtenu avec la foule des Poëtes ſes Confreres, qu'il falloit toûjours dire *Bellone* : Mais comme la raiſon de ſa deſertion eſt tirée des Vers de Mlle de la Vigne, qui fait rimer *Bellone* avec *Amazone*, dans cette belle Ode à Mlle de Scudery, où elle dit,

Telle en ces lieux où Bellone
Fit aſſembler tant de Roys,
Ilion vit autrefois
Une celebre Amazone.

On n'a pas cru que M. Menage ait pris un bon prétexte pour autoriſer ſon changement, car bien qu'ordinairement *Amazone* s'écrive avec une ſeule *n*, il la double neanmoins fort ſouvent ; nos Poëtes en ſont pleins d'exemples : M. Deſmarais dit entr'autres dans ſes Viſionnaires.

Le Dieu Mars m'engendra d'une fiere Amazonne,
Et je ſuçay le laict d'une forte Lyonne :

M. Menage peut d'autant moins conteſter cela qu'il nous aſſeure, comme nous verrons une autrefois qu'il faut dire *Lionne*, comme on dit *felonne*, la Rime d'*A-*

mazone n'eſt donc pas ſuffiſante pour établir qu'on ne peut mettre en Vers que *Bellone*, & ainſi M. Menage n'aura pas dit encore fort à propos, prétendant *Apotheoſer*, & ce mot, & Mlle de la Vigne, & luy-même,

Phillis amat Corylos illas dùm Phœbus amabit,
Nec Myrtus vincet Corylos nec laurea Phœbi,

Mon C..... ne veut pas que je mette icy la jolie paraphraſe que j'avois faite ſur ces deux Vers, & il faut luy obeïr; revenons donc à nos mots, le grand uſage de nos Poëtes eſt ſans difficulté pour *Bellone*, mais on ne peut pas déſavoüer auſſi que *Bellonne* ne ſoit uſité dans la Rime malgré ceux qui s'y oppoſent, les plus indulgens le permettent, mais ils ne peuvent ſouffrir qu'on s'en ſerve hors de la Rime, comme nous venons de voir que M. Deſpreaux en a uſé, en quoy cependant il n'eſt pas le ſeul: M. Bourſaut l'écrit de même dans ſa Satyre des Satyres, où en parlant de M. Boyer, il dit:

Dans ſes moindres diſcours on voit le feu qui brille,
Et dans les Vers qu'il fait le ſalpetre petille,
Quand d'un crime parfait il exprime

l'horreur,
La fureur Poëtique eſt ſa moindre fureur;
S'il faut peindre Bellonne *au milieu du carnage,*
Son Pegaſe bondit, & ſa Muſe fait rage;
Il ſçait camper, reſoudre, aſſaillir, effrayer,
Et dans ſes Vers pompeux étaler tout Boyer,
Mais s'il faut de Vers doux embellir quelque ſcene,
On le ſeigne d'abord de trois ou quatre veines,
Pour faire évaporer par ces canaux ouverts,
La grandeur du genie & la force des Vers.

Pour moy je croirois que s'il eſt permis à un Poëte de ſe ſervir de *Bellonne* ailleurs que dans la Rime, on peut auſſi fort bien l'employer en Proſe, & je ne vois pas de raiſon de difference; mais il eſt toûjours plus ſûr de dire *Bellone* par tout, & dans le beſoin *Bellonne* ſeulement à la fin d'un Vers, j'ajoûte encore cét endroit de la Pucelle de M. Chapelain:

Je diray quel tonnerre employa ta Bellonne,
Pour abattre à ſes pieds l'orgueilleuſe Tortonne.

QUESTION LXVI.

Lequel eſt mieux dit, Benitier, *ou* Benaiſtier.

BIen des gens avoient crû que M. Deſpreaux feroit combattre le parti du Chantre & celuy du Treſorier de la ſainte Chapelle au ſujet du Lutrin, à coups de bâton de Croix, de Benitier, de Goupillon, de Pſeautier & autres choſes ſemblables qui ſe trouvent ordinairement dans un Chœur où la ſcene de ſon combat devoit être naturellement, & non pas ſur le vieux Perron de la ſainte Chapelle devant la boutique de Barbin où ces deux partis prirent, comme dans un Arcenal, toutes les armes avec leſquelles ils ſe battirent, je veux dire les livres qu'ils ſe jetterent à la tête les uns aux autres; mais ce que ces *pieux faineans* ne firent pas alors, nos Grammairiens & nos Auteurs le font preſentement dans cette guerre civile qu'ils ont enſemble: Ils ne reſpectent rien, les choſes les plus ſaintes ſont employées à ſe porter les plus rudes coups, commençons icy par *Benitier*.

Il y en a qui prétendent que ce mot ſoit plus raiſonnable que *Benaiſtier*,

puiſqu'on dit *benit*, *de l'eau benite*, au lieu que *Benaiſtier* paroit tout benais, *Benitier* a auſſi pour ſoy le Rituel d'Alet, M. Dandilly, & par conſequent tout le Port-Royal, il a encore le P. Bouhours, bien que d'un parti oppoſé au Port-Royal ce qui eſt conſiderable, car aſſurément ce Pere ne ſe ſeroit pas mis de ce côté-là s'il n'avoit jugé *Benitier* le ſeul bon : M. Bérain s'eſt auſſi déclaré en faveur de ce mot, enfin preſque tous nos Auteurs ne parlent pas autrement : Monſieur Deſpreaux dit dans ſon Epître à Monſieur Arnaud :

Et la fievre demain ſe rendant la plus forte,
Un Benitier *aux pieds va l'étendre à la porte,*

M. Menage cependant s'eſt mocqué de toutes ces authorités, il luy ſuffit que le P. Bouhours ſe ſoit déclaré pour *Benitier*, pour ſoûtenir fortement que *Benaiſtier* eſt bon auſſi, car il n'oſe condamner *Benitier*, & comment l'oſer contre un uſage general : Il eſt vray que *Benaiſtier* n'a rien de rude, cette prononciation eſt même ſelon l'analogie : Car comme dans le ſiecle paſſé on diſoit *Benoiſtier*, comme M. Menage n'a pas manqué de l'obſerver, nous avons changé cet *oi* en *ai* qui

est bien plus doux, ce qui est encore arrivé à bien d'autres mots, comme nous avons déja commencé à le voir sur le mot *abayer*.

Quelque raison cependant qu'il y ait à tout cela, M. Menage n'a pas beaucoup d'imitateurs en cette rencontre, on laisse son *Benetier* ou *Benaistier*, comme il luy plaira de le prononcer, & de l'écrire à ses Provinciaux Angevins, nous aimons mieux dire *Benitier* avec les Parisiens, que M. Menage abandonne en cette occasion un peu mal à propos, luy qui dit si souvent qu'il sont des Oracles de nôtre langue, il les devoit donc croire icy sur tout, & non pas en cent autres rencontres où ils ne sont que de faux Oracles qui l'ont fait faillir plus d'une fois, comme nous le verrons en plus d'un endroit.

Pour *Eau-benitier* de M. le Laboureur dans la vie de M. de Castelnau, il n'est presque pas necessaire d'en parler, ce mot eût le malheur de finir au même moment qu'il parut, personne n'a voulu parler de la maniere, quelle fantaisie aussi de dire *Eau-benitier* en un mot, parce qu'on dit *eau-benite*, ces deux derniers mots sont separés, la construction en est reguliere, mais *eau-benitier* est mon-

ſtroux, c'eſt un composé de deux ſubſtantifs, au lieu que les termes *Centaures*, s'il m'eſt permis de m'expliquer ainſi, ſont toûjours en partie ſubſtantifs & en partie adjectifs ; cependant s'il falloit ſe ſervir de l'authorité des Provinces, comme fait M. Menage à ce ſujet, *eau-benitier* ne ſeroit pas ſans Partiſans, on le dit en pluſieurs Provinces, mais on le leur laiſſe & perſonne ne leur en porte envie, non plus que du *benaiſtier* de l'Auteur des Obſervations. Le J. Corneille ſemble pourtant donner l'égalité à *benitier* & à *benaiſtier*, par un ſilence qu'on trouve preſque par tout dans ſes Notes, bien qu'il ſoit toûjours à même de pouvoir nous apprendre ſon ſentiment ; que ne parloit il donc s'il vouloit qu'on ſceût l'opinion de l'annotateur de M. de Vaugelas, & s'il ne vouloit pas parler, à quoy bon des Nottes muettes pour la plûpart ſur un texte qui parle ſi bien ?

QUESTION LXVII.

Sur le mot de Berenger.

LE fameux Archidiacre d'Angers qui fut pere des hereſies de Luther & de Calvin qu'il ſoûtint l'une aprés l'autre, mais pourtant en homme prudent & ſage,

juſques au feu excluſivement, a fait tomber de nos jours M. Menage dans une grande hereſie de langue, voyons ſi je dis vray.

Tous nos Auteurs generalement, ſans en excepter même ceux pour qui ce Grammairien a tant de veneration. Mrs de Port-Royal ont toûjours dit *Berenger* en parlant de celuy que nous venons de deſigner, & qui eſt-ce qui a jamais parlé autrement en François ? M. Menage cependant qui le croiroit, veut qu'on le puiſſe appeller *Berengarius* en nôtre langue, & pourquoy cela ? c'eſt pour le diſtinguer, dit-il, de *Berenger* Roy des Lombards, & quelle authorité pour appuyer cette raiſon convainquante ? c'eſt qu'on l'appelle ainſi, ajoûte-t'il, en Anjou, & que luy-même, comme Angevin, l'a écrit de la maniere dans ſes Obſervations ſur la vie de Mathieu Menage, tout cela s'appelle un *ergo*.... mais je n'acheve pas.

Car premierement les noms propres, au nombre deſquels eſt celuy-cy, ſe diſtinguent toûjours aſſés par le ſur-nom ou par les qualités qu'on donne à celuy qui les porte, ſans que pour faire cette difference il faille parler Latin en François, *Loüis*, par exemple, qui eſt auſſi un

nom propre & qui se dit de tant de personnes differentes ne se distingue que par les mots qu'on y joint, ainsi on dit, *Loüis le Grand*, *S. Loüis*, *Loüis II. Loüis IX. Loüis Hutin*, *Loüis de Baviere*, & ainsi des autres sans qu'on se soit encore avisé de dire *Ludovicus* en François de quelques-uns pour les distinguer des autres.

D'ailleurs, quelle authorité, bon Dieu! pour établir *Berengarius* que le langage du peuple d'Anjou : (Car tous les honnêtes gens y disent constamment *Berenger*, comme vient de m'en assurer un Academicien fort éclairé de l'Academie d'Angers.) Il valoit mieux que M. Menage nous dit tout court, j'aime le Latin jusqu'a l'excés, je voudrois qu'il fût en mon pouvoir de détruire tout d'un coup, non seulement le François, mais même toutes les autres langues, je le ferois volontiers pour établir le Latin à la place ; ce sentiment seroit beau & noble, un Empereur Romain de malheureuse memoire a fait un souhait à peu-prés semblable à l'égard du peuple Romain, car pour s'en deffaire tout d'un coup, il ne luy soûhaittoit qu'une seule tête.

Cette raison de M. Menage seroit donc convaincante, en y ajoûtant sur tout, que

pour marque de sa bonne volonté, il a déja mis *Berengarius* à l'Angevine dans ses Observations sur la vie de son ayeul Mathieu Menage. Enfin *Berengarius* ne sera pourtant jamais qu'un Angevin qui n'aura ni l'air ni les manieres Françoises: *Berenger* est le seul qu'on reconnoît à Paris & dans tout le reste du Royaume, n'en déplaise au parain de *Berengarius* M. Menage.

QUESTION LXVIII.

Lequel est mieux dit, Bien-faiteur, Bienfaicteur, ou Bien-facteur.

IL y a long-temps que nos Grammairiens se chicanent la-dessus, car nos Auteurs se sont contentés de se partager, voyons auparavant les raisons de Grammaire, & aprés nous verrons l'usage.

Nos trois premiers Grammairiens François sont sans contredit M. de Vaugelas à qui tous les autres le cedent: M. Menage & le P. Bouhours: ces deux derniers disputent pour la préseance, si le nombre des années, & avoir écrit le premier en Grammaire aprés M. de Vaugelas y fait quelque chose: M. Menage le doit emporter, mais si au contraire

la délicateſſe & la pureté ſont conſiderées, bien des gens donnent le pas au P. Bouhours, & ce n'eſt peut-être pas ſans raiſon ; Mais laiſſons ces diſputes de rang pour venir à la queſtion, & diſons que chacun de ces Grammairiens a affecté de prendre ſous ſa protection un de ces trois mots : M. de Vaugelas eſt le champion de *bien-faiteur*, M. Menage de *bien-faicteur*, & le P. Bouhours de *bien-facteur*. Le premier mot a pour ſoy l'analogie du verbe faire, de *facere*, *facio*, *facis*, *facit*, nous en avons formé en ôtant le *c*. *faire*, je *fais*, tu *fais*, il *fait* : de même de *bene-factor* eſt venu *bien-faiteur* en chageant le *c*. en *i*. ce qui le rend bien plus doux que *bien-faicteur* & *bien-facteur*.

Bien-facteur ſent un peu plus le Latin puiſqu'il en retient le *fac* & qu'il ne change que ſa terminaiſon, il ne manque pas non plus d'analogie, puiſqu'on dit au ſimple un *factеur* & non pas un *faicteur* : Enfin *bien-faicteur* eſt comme un milieu entre les deux, il n'eſt ni l'un ni l'autre, & il eſt cependant l'un & l'autre, il a le *fai* de *bien-faiteur*, mais il y ajoûte auſſi le *c* de *bien-facteur*, il ſemble donc que *bien-faicteur* devroit remporter le prix, mais comme en fait de langue, il

ne ſuffit pas d'être le plus fort en raiſons & d'avoir vaincu en Grammaire, pour avoir un avantage entier, il faut encore avoir l'uſage pour ſoy, voyons donc quel parti ont pris nos Auteurs.

Monſieur d'Ablancourt, le P. le Moyne, M. le Preſident Couſin & quantité d'autres, ont employé le *bien-faiteur* de M. de Vaugelas : M. de Voiture n'approuvoit point ce mot, & tout recemment le jeune Corneille receu depuis peu au nombre des Grammairiens a foudroyé ce mot dans ſes Nottes ſur les remarques de M. de Vaugelas, où il a ſoûtenu que ce terme étoit tres-méchant, qu'il étoit generalement condamné, & que perſonne ne s'en ſervoit plus du tout ; cette grande haine ne viendroit-elle point de ce que M. Chapelain, dont il a fait ſon heros de Grammaire, a dit que ce mot étoit Gaſcon de même que *bien-faicteur* ? Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que *bien-faiteur* n'eſt pas tout à fait ſi en uſage aujourd'huy, qu'il la été autrefois, mais il l'eſt pou tant toûjours un peu, n'en déplaiſe au J. Corneille, j'en pourrois citer quantité d'authorités que j'ay en main, mais je veux faire honneur à celle de M. le Preſident Couſin qui en vaut ſeule un bon nombre d'autres ; il ſe ſert donc de

ce mot dans ſes belles Traductions de l'Hiſtoire de Conſtantinople qu'il nous a donné il n'y a pas long-temps, outre que M. d'Ablancourt & le P. le Moyne s'en ſont auſſi ſervis comme nous l'avons remarqué; je ne vois pas d'ailleurs que ce mot ſoit méchant, comme nous le veut faire accroire l'annotateur de M. de Vaugelas, ny qu'il ſoit Gaſcon comme la prétendu M. Chapelain, au contraire, on dit plus communément de delà Loire, *bien-facteur*, que *bien-faiteur*, ni *bien-faicteur*: Et M. de Vaugelas qui ſe connoiſſoit ſi bien aux mots François, Gaſcons & Normans, tout Savoyard qu'il étoit, n'auroit jamais manqué de remarquer ſi *bien faiteur* étoit un Gaſconiſme, au contraire, il le prefere à tous les autres, & ſon choix n'eſt pas le pire du côté même de la raiſon, puiſqu'on dit ſeulement *mal-faiteur*, il eſt temps de paſſer à *bien-faicteur*.

Monſieur de Voiture, M. Peliſſon, Mᵉ de Ville-Dieu & bon nombre d'autres ont été pour le *bien-faicteur* de M. Menage, c'eſt le mot favori du J. Corneille, & je m'en étonne, aprés avoir tant dit de mal de *bien-faiteur*, car ces deux mots ſe reſſemblent ſi fort pour la prononciation, que M. de Vaugelas n'y

met presque pas de difference, outre que nous avons déja veu que M. Chapelain, qui est le maître de langue de l'Auteur des Nottes, les considere sur le même pied, puisqu'il les traite tous deux de Gascons, M. Corneille n'y a donc pas bien pensé quand il a fait ce choix.

Enfin il ne nous reste plus à parler que de *bien-facteur* du P. Bouhours, M. Chapelain, M. de Segrais, M. le Duc de la Roche-Foucault & M. Patru s'en sont servis, & qui est-ce qui ne s'en sert pas aujourd'huy ? Il falloit cependant bien que ce mot ne fût pas beaucoup usité du temps de M. de Vaugelas, puisque ce Grammairien ne le peut souffrir, il est vray qu'il s'appuyoit sur ce qu'on ne dit du tout point *malfacteur*, mais il ne prenoit pas garde sans doute que l'usage a aussi ses *Jacob* & ses *Esaü*, car *bien-facteur* est bon, puisqu'il plaît ainsi à nôtre usage, au lieu que *mal-facteur* luy est insuportable.

Monsieur Menage n'a donc pas eu raison de rebuter si fort *bien-facteur* dont l'usage est beaucoup mieux établi que du temps de M. de Vaugelas, la passion qu'il a à rejetter tout ce qui agrée au P. Bouhours, devoit faire place en cette rencontre à la raison & à l'usage qui fa-

vorifent conſtamment un mot qui ne doit pas ſon établiſſement à ce Pere ſeul. Au reſte je crois que dans tous ces embarras le plus ſeur eſt de ne prendre aucun parti, de ſe tenir neutres, & de ſe conſerver dans la liberté d'employer indifferemment ces trois mots ; c'eſt de la maniere qu'en ont uſé M. de Maucroix, M. l'Abbé de la Chambre, & quelques autres encore, & on ne ſçauroit manquer en les imitant.

QUESTION LXIX.

Sur les uſages des Noms de Boheme *& de* Bohemien.

IL y a long-temps que nous appellons en France *bohemes* & *bohemiens* ces coureurs qui ſe mêlent de dire la bonne avanture, on les appelle auſſi *Egiptiens* en pluſieurs Provinces, ſoit parce qu'ils ſont fort bazannez, comme s'ils étoient originaires d'Egipte, ſoit parce qu'ils ſe mélent de deviner qui étoit & qui eſt encore le grand métier des Egiptiens naturels, il y a d'autres Provinces où on les appelle encore *Irlandois*, parce que cette nation s'étant renduë fameuſe en France par le grand penchant qu'elle y a montré au larcin, nos *bohemiens* à leur imitation ſe ſont

étudiez à voler habilement, disons à present un mot sur ce qui nous a obligé à appeller *bohemes* & *bohemiens* ces fripons dont on n'avoit jamais pû purger le Royaume & dont peut-être on ne seroit pas venu à bout si nous avions été sous un autre regne que celuy de LOUIS LE GRAND; nous venons de voir que si on les appelle *Irlandois* & *Egyptiens* en plusieurs endroits de l'Etat, ce ne sont pourtant que François ausquels le libertinage, le larcin & l'impieté faisoient choisir ce genre de vie infame; si on les appelle donc aussi plus communément *bohemes* & *bohemiens*, il ne faut pas croire que ce soient encore des habitans de ce Royaume qui est au cœur de l'Allemage, il est vray que les grandes guerres qui ont autrefois agité la Boheme contraignirent une infinité de ses habitans & des plus malheureux, à chercher le repos ailleurs, il en vint beaucoup en France qui étoient habillez à peu prés à la maniere de nos *bohemiens*, grands joüeurs de tambours de basque, instrument fort commun en Allemagne, peuples fort superstitieux, qui se mêloient aussi de dire la bonne avanture & d'expliquer les songes, & que la misere & la pauvreté avoient rendus hardis à prendre

tout ce qui les accommodoit ; ces peuples fugitifs & vagabonds ont enfin diſparu, mais la canaille du Royaume ayant trouvé cette maniere de vivre fort commode pour le libertinage, s'eſt habillée à la façon de ces Etrangers, a imité leurs ruſes & inventé un jargon, & à la faveur de tout cela ces miſerables ont couru tout le Royaume, diſant la bonne avanture & volant impunément tout ce qu'ils pouvoient rencontrer ; mais enfin, graces au ſoins de nôtre grand Monarque, la campagne eſt délivrée de ces inſectes & on n'en voit plus dans les Villes, c'eſt-à-dire que le Royaume en eſt entiérement purgé. Mais à quoy bon, me dira-t'on, toute cette Hiſtoire, & à quoy peut-elle ſervir ? Le voicy.

Le P. Bouhours a prétendu que nôtre uſage n'a deſtiné les mots de *boheme*, de *bohemien*, & de *bohemienne*, qu'à marquer ces coureurs dont nous venons de parler & qu'il faut bien ſe garder de les employer à ſignifier les peuples du Royaume de Boheme, qu'alors il faut dire *un homme de boheme*, *une femme de boheme* ; pluſieurs habiles gens ont approuvé cette remarque ne trouvant pas à propos d'appeller les Habitans de

son titre & à se contenter du leur.

M. Chapelain dit encore dans sa Pucelle, en parlant du Concile de Basle :

Pour confondre l'erreur & bannir la licence,
Qui du grossier Boheme *alteroient l'innocence*
Cent & cent Peres Saints d'un saint zele enflamez
Etoient alors dans Basle, unis & renfermez.

On voit donc que ces authorités sont encore contraires au P. Bouhours, en voicy une autre qui l'est bien davantage, c'est celle de M. Mezeray qui appelle toûjours ces peuples *bohemes* dans son Histoire de France ; il semble donc que cela devroit suffire pour faire voir que la Remarque du P. Bouhours n'est pas conforme à l'usage de nos bons Auteurs. Cependant, comme il est certain que si dans la conversation nous disions à quelqu'un du commun en parlant d'une autre personne : *c'est un bohemien, c'est un boheme, c'est une bohemienne*, ou *une boheme*, on entendroit sans doute, que l'on parleroit de nos faineants ; il sera beaucoup mieux de dire alors pour se faire mieux entendre, *c'est un homme de boheme, c'est une femme de boheme*, car autrement on

pourroit croire encore que *c'eſt un boheme*, *c'eſt un bohemien* ſignifieroit que la perſonne dont l'on parle eſt fine & ruſée comme un de nos *bohemes* ; car nous diſons encore en ce ſens, c'eſt un franc *boheme*, comme on dit dans quelques Provinces, c'eſt un véritable *Egyptien* ; mais je penſe qu'il n'eſt point neceſſaire de prendre tant de précautions dans une Hiſtoire, où le ſujet fait toûjours aſſez connoître ce que l'on veut dire quand on dit ſimplement, *bohemes* & *bohemiens*.

Au reſte, je ne ſçay d'où vient que M. de Mezeray dit qu'il n'y a pas deux cens ans que nous connoiſſons les noms de *boheme* & de *bohemiens*, que nous appellions auparavant ce Royaume-là, *brehaigne* & ſes peuples *behemans* & *brehains* ; je ne voy pas une grande apparence à tout cela ; nous appellons *brehaigne* une femme mariée qui ne fait point d'enfans ; d'ailleurs les Latins ont dit *bohemia* & *bohemi*, les Allemans diſent *bohemen*, pourquoy donc n'avons-nous pas toûjours dit *boheme* & *bohemiens* par analogie avec les autres langues, quel rapport peuvent avoir à tout cela les mots de *brehaigne* & de *brehains*, c'eſt ce que je ne vois pas bien & que M. de Meze-

Fay nous devoit un peu apprendre par le détail.

QUESTION LXX.

S'il faut dire Bref, Bréveté, Brévement, *ou* Brief, Briéveté, *&* Briévement.

LA difficulté roulle toute en cette occaſion ſur une voyelle de plus ou de moins, & ainſi l'on diſpute ſi l'on doit retrancher, ou mettre l'*i* dans ces mots.

S'il falloit ſuivre les termes originaux dont nous avons emprunté ceux-cy, il eſt ſûr qu'il n'y faudroit point d'*i*, les Grecs ont dit βραχὺς βραχεῖα, βραχεῖον, dont dans toutes les apparences, les Latins ont formé leur *brevis*, *brevitas*, *breviter*, & comme ils n'ont pas dit *brievis*, *brievitas*, ny *brieviter*, nous ne devrions pas dire non plus *brief*, *briéveté*, ny *briévement*; mais bien *bref*, *breveté* & *brévement*, d'autant plus que les autres langues qui ſont formées du Latin comme la nôtre, n'ont point admis cette voyelle, les Italiens ont dit *breve*, *brevità*, *brevemento* & *breviſſimo*; & les Eſpagnols, *breve*, *brevedad*, *brevemento*, *breviſſimamente*: D'ailleurs nous diſons au même ſens un *breviaire* & non pas un *brieviaire*, un *brevet* du Roy, un *bref* du

Pape, les *breves* & les longues ; & non pas un *brievet*, un *brief* du Pape, ny les *briefves* & les longues.

D'un autre côté *brief*, *briéveté* & *briévement* se deffendent par l'analogie de quelques autres mots qui ont reçû l'*i* en François, qui n'étoit pas au Latin, ainsi nous disons *grief*, *griefveté* & *griefvement*, bien qu'ils soient formez de *gravis*, *gravitas*, *graviter*, M. Menage y ajoûte les mots de *fiel*, *miel*, *rien*, *cierge*, *S. Sierge* & *Galien*, pour les mots qui prennent un *i* devant l'*e*, quoy qu'au Latin il y aye *mel*, *fel*, *nihil*, *cereum*, *Sergius*, *Galenus* ; j'y ajoûte de mon côté, *ciel* de *cœlum*, *fier* de *ferus*, *Dieu* de *Deus*, & une infinité d'autres, que je laisse à dessein, car cela est commun ; voila les raisons les plus considerables de part & d'autre, venons presentement à l'usage.

Tout le Port Royal sous les noms empruntez de Marsilli, de Chantereſne, de du Bueil & de Royaumont, a toûjours dit *bref*, *breve*, *breveté*, & *brevement* ; M. de Segrais parle toûjours comme eux, & je laisse à penser si de si grands exemples ont manqué à être suivis.

Au contraire, M. de Vaugelas, M. d'Ablancourt, M. Sarrasin, M. Pelisson,

ſon, le P. Bouhours, M. Ménage, & enfin une foule de Grammairiens & d'Auteurs ſe ſont déclarez pour *brief*, *briéveté* & *briévement*, cet uſage eſt donc balancé, & en cet état on ne ſçauroit manquer en mettant indifferemment tous ces mots ; il paroît même que c'eſt le party que M. Menage ſe réſout de ſuivre, il y a pourtant un peu de caprice dans ſon opinion, car bien qu'il reçoive *briéveté* & *briévement*, il rejette pourtant *brief*, pour recevoir *bref*, *breve*, parce qu'on dit *en bref*, les *breves* & les longues.

Il conteſte encore avec le P. Bouhours ſçavoir ſi *breveté* & *brévement* ſont formez ſuivant l'analogie de la langue ou non, ce Pere ſoûtient la negative, parce qu'il condamne ces mots ; mais M. Menage tient l'affirmative, bien qu'il les rejette auſſi, & cela pour avoir le plaiſir de reſiſter par tout & en tout à ce Pere.

QUESTION LXXI.

Si l'on peut ſe ſervir de Bref *pour* Enfin.

MOnſieur de Vaugelas eſt le premier qui a jetté la pierre à cette particule, en diſant qu'elle étoit vieille

& du bas ſtile ; il reconnoît pourtant que nous en avons grand beſoin pour les liaiſons & dans les commencemens des periodes qu'il faut ſouvent diverſifier. M. le Vayer s'oppoſa à cette condamnation de *bref* pour *enfin*, qu'il ſoûtint fort bon, même dans le ſtile le plus relevé. Le P. Bouhours eſt venu depuis qui encheriſſant ſur la déciſion de M. de Vaugelas a dit poſitivement que ce mot ne valloit plus rien du tout, en quelque ſtile que ce fût. M. Menage vient pourtant au ſecours de M. le Vayer, en ſoûtenant que bien loin que *bref* ſoit hors d'uſage, c'eſt au contraire le ſeul qui y ſoit ; mais que c'eſt *brief*, au contraire, qui n'y eſt point, ſi ce n'eſt dans cette maniere de parler, ajourner à trois *briefs* jours, mais qu'on dit encore fort bien *bref*, pour dire *en un mot*, & qu'enfin nous n'avons pas de terme qui ſoit ny plus dans la bouche de ceux qui parlent bien, ny plus employé par ceux qui écrivent le mieux.

Monſieur Bérain reſſuſcite l'opinion de M. de Vaugelas en diſant qu'on peut encore employer *bref* en cette ſignification, pourvû que ce ſoit dans le bas ſtile, mais qu'il faut mettre *en un mot*, *enfin* dans le relevé. Le J. Corneille dit dans

ſes Notes que les moindres Ecrivains rejettent *bref* en quoy il eſt du ſentiment du P. Bouhours ; cela néanmoins eſt conſtamment oppoſé à l'uſage, car une infinité de gens qui parlent bien ſe ſervent volontiers de *bref*, ſur tout dans un diſcours public. M. de Balzac, M. de Segrais, Mᵉ de Ville-Dieu & quelques autres encore l'ont employé dans leurs œuvres & dans tous les ſtiles.

Ce mot n'eſt donc pas réduit au point que nous le voudroit perſuader ce Pere, & aprés luy l'Auteur des Notes. Il eſt vray qu'il ne faudroit pas affecter de s'en trop ſervir, mais ſeulement quand la neceſſité de diverſifier nous y contraint, M. le Vayer & M. Menage ont donc eû raiſon d'entreprendre la deffence de *bref* contre ceux qui avoient entrepris de le chaſſer entiérement ou de le confiner dans le plus bas ſtile.

Mais ce qui me ſurprend en cette rencontre, c'eſt que le même M. Menage ayant dit dans la premiere Partie de ſes Obſervations que *bref* pour *enfin* n'étoit plus en uſage, il le ſoûtient cependant ſi bon dans la ſeconde, il n'y a pourtant pas un ſi grand intervale de temps entre ces deux ouvrages, puiſqu'il n'eſt que de quelques années pour que l'uſage eût ſi

tôt changé ; mais c'eſt que nos Grammairiens ne ſont pas ſeulement oppoſez les uns aux autres, ils le ſont encore à eux-mêmes. Peut-être auſſi vouloit-il parler d'*en bref*, qui à dire le vray n'eſt guéres uſité, on dit *en peu*, *en peu de temps*.

QUESTION LXXII.

De quel genre eſt le mot de Bronze.

NOus diſputons ſur le genre de ce mot, les uns veulent qu'il ſoit maſculin, les autres feminin, & il y en a d'autres qui luy donnent les deux genres enſemble ; je ne ſçay d'où ce terme nous eſt venu, ſi les Italiens & les Eſpagnols l'ont pris de nous, ou nous d'eux ; les premiers diſent *bronzo*, & les autres *bronze* & *bronzo*, on dit en Eſpagne *roſer de bronze*, n'éſtre pas de *bronze*, comme nous diſons, n'eſtre pas de fer ny d'acier pour reſiſter à de trop grandes fatigues ; je laiſſe donc à M. Menage à découvrir l'origine de ce mot, pour dire ſeulement qu'il eſt maſculin en ces deux langues dont je viens de parler, & qu'ainſi s'il falloit ſe payer de l'exemple de nos voiſins, il faudroit le faire de ce genre-là, c'eſt peut-être auſſi ce qui a obligé

le P. Bouhours à faire *bronze* du maſculin dans ſes Entretiens, où il met : *Ce que les hommes écrivent ſur le bronze n'eſt pas immuable*, car ce Pere a une grande paſſion pour l'Italien & pour l'Eſpagnol. Ariſte & Eugene, & depuis peu Eudoxe & Philante, ne diſent rien de beau qui ne ſoit en l'une ou en l'autre de ces deux langues. M. l'Abbé de la Chambre a ſuivy le même genre dans tout ce que nous avons vû de ſa façon ; en voicy un bel endroit de la Preface qu'il a faite pour ſervir à l'Hiſtoire du Cavalier Bernin, laquelle il compoſe actuellement ; cet Academicien dit en parlant des ſtatues, « le marbre, le porphyre & le *bronze* dont elles « ſont formées ſont une leçon tacite aux « hommes qui les regardent, de s'endurcir au travail & de ne pas ſe rebuter des « difficultez qui paroiſſent d'abord inſurmontables, & dont l'on vient aiſément à « bout dans la ſuite avec un peu de perſeverance. Le P. Bourdalouë fait auſſi « *bronze* du maſculin dans l'Eloge funebre de M. le Prince, une infinité d'Auteurs n'ont pas manqué de ſuivre de ſi beaux modéles ; aprés cela on laiſſe à penſer ſi ce party eſt foible, il a même paru le plus fort au ſieur Richelet qui met dans ſon Dictionaire, qu'aujourd'huy la pluſpart

croyent que ce mot eſt mieux en ce genre là.

Voyons à preſent le party oppoſé, » M. de Voiture dit dans ſes Lettres : les » plus parfaites beautez qui y ſoient ne ſe » peuvent non plus comparer à la ſienne que » *la bronze* & l'ébéne, à l'or & à l'yvoire. M. de Brebeuf dit dans ſa Pharſale :

Le Chef pouſſe des vœux dans le vague des airs
Capables d'attendrir la bronze *& les rochers.*

Monſieur d'Andilly eſt pour le même genre dans ſa traduction de Joſeph, je n'aurois enfin jamais fait ſi je voulois rapporter icy toutes les autoritez de nos bons Auteurs qui ont mis *bronze* au feminin, je me contenteray de dire que M. Berain & M. Menage veulent auſſi que ce mot ſoit feminin, cette conteſtation a fait douter quel étoit le veritable genre de ce terme, & comme l'uſage s'eſt trouvé partagé, les plus circonſpects l'ont fait du genre commun pour ne pas faillir, quantité d'Auteurs ont ſuivy ce party, il ſeroit ennuyeux d'en rapporter les autoritez, tous nos livres en ſont pleins, on a qu'à ouvrir & lire.

Comme nous avons eû, au reſte, depuis quelques années une belle occaſion

de parler de *bronze* au ſujet de cette ſuperbe ſtatuë du Roy de bronze doré, que M. le Marêchal Duc de la Feüillade a fait mettre dans la Place des Victoires à Paris, l'Antiquité n'ayant jamais eû un ſi beau monument, d'autant plus beau même qu'il ſurpaſſe les plus riches & les plus magnifiques ſtatuës que les Empereurs Romains les plus prodigues & les plus paſſionnez pour cette ſorte de dépence, ont jamais pû faire. Cette ſuperbe ſtatuë, dis-je, m'a donné occaſion de remarquer de quel genre on faiſoit plus communément le mot de *bronze*, & à la verité j'ay trouvé que peu de gens l'ont fait feminin; je ne le voudrois pourtant pas condamner en ce genre-là, car les femmes diſent ordinairement *de la bronze*.

Car je viens de voir dans le manuſcrit de M. de Vaugelas une choſe qui favoriſe extrêmement l'opinion des femmes ſur les queſtions de langue; voicy l'endroit : Certes il faut rendre ce témoignage à la verité, que par tout où l'on parle purement, les femmes l'emportent pardeſſus les hommes, & qu'on ne diſe pas que c'eſt qu'elles parlent davantage, & que les choſes auſquelles on s'exerce le plus ſont celles que l'on fait le mieux,

» c'eſt que veritablement elles ont ce don
» & cette prerogative du ciel, laquelle
» auſſi bien que la beauté leur eſt plus pro-
» pre & plus ordinaire qu'aux hommes,
» mais elles ſont d'autant plus obligées de
» bien uſer de l'une & de l'autre.

QUESTION LXXIII.

Sur Brut & Brute.

L'Autheur du Mercure galant ayant mis *diamant brute* dans des vers (car graces à M. Corneille le J. il eſt auſſi Poëte) où en parlant de l'eſprit il dit :

La nature il eſt vray, l'ébauche & le commence
Mais (& cela ſoit dit ſans qu'elle s'en offence)
Quand il s'agit de le polir,
C'eſt un honneur que l'amour luy diſpute,
De tous ſes agréemens luy ſeul peut l'embellir,
Et l'eſprit ſans l'amour eſt un diamant brute,
Luy ſeul le met en œuvre & le produit au jour,
Pour peu que de ſa part la nature y réponde,
Quelque eſprit que l'on ait il faut un peu d'amour,
Cela fait tous les biens du monde.

Cet Auteur dit dans un autre de ſes Mercures, que pluſieurs perſonnes condamnerent d'abord *diamant brute*; voicy ſes propres termes: Vôtre difficulté ſur « le mot de *diamant brute* que j'ay em- « ployé dans l'Epître aux Dames de ma « lettre extraordinaire, me paroît fort « juſte, ce mot m'avoit fait peine, comme « il vous en fait, il n'y eût que l'avanta- « ge de la rime qui l'emporta ſur mon « ſcrupule; j'ay conſulté nos Maîtres de- « puis ce temps-là, quelques-uns des plus « délicats de ceux même dont on trouve « les livres écrits avec la plus exacte pu- « reté, ſont pour cette maniere de parler, « d'autres ſoûtiennent qu'il faut dire *dia-* « *mant brut* & ceux-là ſont en plus grand « nombre, ainſi je crois qu'il faut être de « leur ſentiment, parce qu'en matiere de « doute la pluralité doit prévaloir. «

Il ſe trompe d'abord en établiſſant ce principe que dans les doutes de langue la pluralité des voix doit l'emporter, car il n'en eſt pas en fait de langues comme dans les elections & dans les jugemens où les voix ſe content & ne ſe peſent pas; au contraire, elles ſe peſent icy & ne ſe content pas, en ſorte qu'une ſeule en peut valoir quelquefois mille autres, mais venons à la difficulté.

Nous n'avons pas cette signification de *brut* & de *brute* des Latins, comme nous en avons le mot ; nous l'avons empruntée des Italiens, ainsi comme ils disent *brutto* dans le sens de grossier, laid, & malfait, c'est aussi le sens que nous avons donné à diamant *brut* ou *brutte*, nous n'avons pas poussé cette signification jusqu'à dire comme eux, *una bruta Donna*, une femme laide & grossiere ; nous leur avons encore laissé leur *bruttare*, rendre grossier ; leur *bruttezza*, *bruttura*, grossiereté, difformité, & *brutissimo* tres-grossier, dont nous aurions pourtant bien à faire dans ce sens-là. Nous n'en avons donc que l'adjectif, les autres parties nous manquent & en attendant qu'il plaise à nôtre usage de les introduire ne parlons que de *brut*, qui n'a pas plus d'analogie avec le mot Italien que *brute*, car nous changeons ordinairement l'*o* final de Italiens en *e*, de même que l'*us* des Latins.

Il s'agit donc de sçavoir si l'on doit dire *brut* au masculin & *brute* au feminin, ou si ce dernier peut servir à tous les deux ; je croy qu'en cette rencontre on ne doit guéres consulter que l'usage qui est partagé, comme l'Auteur du Mercure l'avouë ; mais je suis surpris qu'ayant re-

connu comme il a fait *que les plus delicats & ceux-mêmes dont on trouve les livres écrits avec la plus exacte pureté :* ce ſont ſes propres termes ; ſont pour diamant *brute*, il ſe ſoit cependant repenti d'avoir parlé comme eux, parce que la foule bien ſouvent ſans politeſſe, ſans delicateſſe & ſans diſcernement eſt pour diamant *brut.*

Madame de Ville-Dieu qui écrivoit ſi bien a dit dans ſes Journaux amoureux : *La Poëſie met le mot d'amour en œuvre & luy ôte ce certain brute deſagreable aux yeux de la pudeur*, & qui eſt-ce qui feroit difficulté de parler de la maniere.

Je ne deſavouë pourtant pas que des Auteurs du premier ordre n'ayent dit diamant *brut* ; je trouve cette façon de parler dans l'excellente Preface de M. de Segrais ſur l'Eneïde de Virgile, & dans d'autres ouvrages de reputation, mais un uſage n'exclud pas l'autre, ils ſubſiſtent tous les deux ſans s'incommoder, le monde eſt aſſez grand & aſſez peuplé pour les mettre au large & à leur aiſe, toute la difference que j'y voudrois mettre conſiſteroit à dire *brut* au propre, quand on parle d'un diamant ou autre choſe materielle, car il eſt plus ordinaire

d'entendre dire, ſur tout parmy les ouvriers & parmy les Jouaïlliers, un diamant *brut*, qu'un diamant *brute*; mais *brute* eſt fort en uſage au figuré dans cet endroit de Madame de Ville-Dieu.

Je prefererois donc *brute* dans ces occaſions-là, ſur tout quand la rime nous y neceſſite, car pour le feminin on ne diſpute pas qu'il ne faille dire *brute*; c'eſt ainſi que M. de Voiture dit écrivant à
» M. Coſtar : Vous avez merveilleuſement
» bien taillé & admirablement mis en œu-
» vre les pierres que je vous ay envoyé
» toutes *brutes*, elles ſont devenuës des
» pierres prétieuſes entre vos mains, & vous
» en avez fait un des meilleurs plats de vô-
» tre feſtin, *feciſti ut lapides illi panes fiant*,
» ſans avoir l'eſtomac de Saturne ny les
» dents de la Lune, j'en ay tres-bien man-
» gé & avec grand plaiſir.

Au reſte, quand le Mercure ajoûte que diamant *brute* luy fit peine, cela venoit aſſurément plutôt du vers que du mot, car on ne peut pas deſavoüer que le vers ne ſoit de luy-même bien *brut* & bien rude,

Et l'eſprit ſans l'amour eſt un diamant brute,

Outre que l'*e* de *brute* y eſt inutile;

la meſure y étant ſans cela, en ſorte même qu'on a de la peine à l'y prononcer, cet *e* voyelle ny étant que comme une cheville, pour le faire rimer avec *diſpute*, puiſque comme nous l'avons deja remarqué en fait de choſes materielles & au propre, il eſt mieux & plus ordinaire de dire *brut* avec des noms maſculins.

QUESTION LXXIV.

S'il faut dire & écrire Cable *ou* Chable.

IL me ſemble qu'il n'eſt pas neceſſaire de dire que ces mots ſignifient les groſſes cordes dont les gens de marine, ceux de riviere, les Maçons & autres ouvriers ſe ſervent à leurs uſages, car peu de gens ignorent cela; mais je croy qu'on ſera bien aiſe de ſçavoir que dans toutes les apparences, ce terme nous eſt venu d'Eſpagne, où l'on dit au même ſens *cabre* & plus communément *cable*, il ſemble même qu'on n'en puiſſe pas douter, puiſque nous appellons *cabeſtan* la groſſe corde d'un anchre d'un Vaiſſeau, que les Eſpagnols appellent *cabreſtante*.

Cela ſuppoſé comme fort vray-ſemblable, puiſque *cable* n'a aucune affinité

avec d'autres mots François d'une ſignification ſemblable ou approchante, n'eſt-il pas vray de dire que cette prononciation eſt meilleure que celle de *chable*, ce qui me fait pourtant de la peine dans cette étimologie eſt que ſi ce mot nous eſt venu d'Eſpagne, il y a apparence que ce ſont les matelots qui nous l'ont apporté.; cependant ces perſonnes-là prononcent toutes conſtamment *chable*, ce qu'ils ne peuvent pourtant pas avoir appris des Eſpagnols qui prononcent leur *ca* comme nous prononçons le nôtre.

Enfin, quelle qu'ait été la raiſon qui a fait prononcer ce mot avec une *h*, il eſt toûjours certain que les Matelots, Mariniers, Batelliers, Maçons & autres Ouvriers & même les Officiers de mer & les perſonnes verſées dans l'Architecture & dans les Mécaniques diſent preſque toûjours *chable* & écrivent de même ; ce qui favoriſe ce mot c'eſt qu'on dit *chableau* petit *chable*, *chabler* attacher un *chable* à quelque choſe pour la lever ou pour la traîner ; on appelle encore *Chableur* un Officier des Ports de Paris, qui a un droit ſur tous les *chables* auſquels les bateaux ſont attachez pour leur ſûreté, & qu'on ne pourroit pas dire de même *cableau*, *cabler* & *cableur* ; parce que l'uſage ne

connoît point du tout ces derniers mots.

Mais il n'en eſt pas de même de *cable*, car il eſt certain qu'il eſt uſité & qu'une infinité d'honnêtes gens le diſent. M. de Segrais ne parle pas autrement dans ſon Eneïde, où ayant même eû tant d'occaſions de parler en termes de marine, il a pourtant laiſſé *chable* pour dire *cable*.

Il commande à l'inſtant qu'on arrache les
cables
Et qu'on donne la voile aux zephirs fa-
vorables

Il dit auſſi en termes de Mechanique au ſujet du cheval de bois que les Grecs avoient fait, & que les Troyens traînérent dans leur Ville.

Tout cede à cet avis, alors comme in-
ſenſez
Nous renverſons nos murs, nous comblons
nos foſſez,
Au large col du monſtre on attache un gros
cable
Sur les rouleaux gliſſans par un art deteſta-
ble
Nous faiſons avancer le monſtrueux che-
val,
Chacun veut avoir part à l'ouvrage fatal;
La funeſte machine entre dans nos mu-
railles,
Avec les bataillons cachez dans ſes entrail-
les.

Heureux qui peut toucher le cable *de ſes mains,*
Et dançant à l'entour, chantant des hymnes ſaints
De Vierges & d'enfans une nombreuſe file,
Va ſuivant ce grand corps juſqu'au cœur de la Ville.

La pluſpart de nos Auteurs ne diſent & n'écrivent pas autrement ce mot en Proſe & en Vers, bien qu'il s'agiſſe de marine & autres profeſſions, où il ſemble que les gens qui s'en mêlent ont comme conſacré *chable*; & en effet *cable* eſt bien plus doux, le verbe *accabler*, j'*accable*, il *accable* nous a ſi bien accoûtumez à ce terme, que les perſonnes qui n'ont pas eû affaire à ceux qui diſent *chable*, trouvent ce dernier inſuportable.

Cependant le P. Chifflet & M. Menage aprés avoir convenu qu'on les dit tous deux, preferent pourtant *chable* à *cable*; au contraire, le ſieur Richelet aime mieux *cable*, & je ſerois aſſez de ſon goût dautant mieux que je trouve que l'Academie s'eſt ſervi de ce mot dans ſes ſentimens ſur le Cid, tout le monde ſçait ce que vaut cette autorité en nôtre langue; on doit pourtant laiſſer *chable* en paiſible poſſeſſion des arts où il eſt comme propre & particulier.

QUESTION LXXV.

Sur le mot de Cadeau.

CE n'eſt pas icy le combat des Centaures & des Lapithes qui commença au feſtin des nopces de Pyrithoüs, c'eſt le combat de nos Grammairiens & de nos Auteurs au ſujet d'un *cadeau*.

Les uns veulent que ce terme ne ſe puiſſe pas dire à la Cour & parmy le grand monde, mais ſeulement parmy les bourgeois des Villes, ſans en excepter même Paris ; les autres au contraire, prétendent que *cadeau* eſt un mot François, & qu'en cette qualité il eſt auſſi bon à la Cour qu'à la Ville, que tous les jours les plus grands Seigneurs l'ont à la bouche & ne prétendent pas en le diſant déroger au rang de Courtiſans & devenir bourgeois.

Voyons cependant ſi nous pourrons faire entendre raiſon aux uns & aux autres, je penſe que M. Sarraſin a été le premier qui a donné occaſion à ce differend, car traitant dans ſon Dialogue la queſtion s'il faut qu'un jeune homme ſoit amoureux ou non, dit : Je ſerois « trop long ſi aprés le Cavalier je voulois « examiner l'enfant de la Ville, je me «

» contenteray de dire en passant qu'au lieu
» d'un éventé que je viens de vous montrer
» vous trouveriez un Badeau pour l'ordinai-
» re, mais qui se croira habille homme qui
» dira du Latin parmy les femmes de sa
» parenté, & méme devant la Dame qu'il
» aime, qui constituëra sa souveraine ga-
» lantetie à donner des *Cadeaux* à S. Clou,
car la Cité nomme ainsi ces sortes de festins, & comme M. Sarrasin introduit parlant dans ce Dialogue, M. Menage, M. Chapelain, M. de Trilport, & luy, & que c'est particuliérement à M. Menage à qui il fait dire ce que nous venons de rapporter ; ce dernier a crû peut-être qu'il étoit engagé par-là à soûtenir dans ses Observations que ce mot de *Cadeau*, *donner un Cadeau*, étoit une façon de parler bourgeoise & qu'à la Cour on disoit seulement *donner une feste*, *donner un grand repas*.

Ce Grammairien cependant, pourroit bien se tromper & prendre le change, car il pourroit être vray qu'on ne feroit ny on ne donneroit jamais de *Cadeau* à la Cour, mais seulement de grands repas, sans qu'on pût inferer de-là que *Cadeau* n'est pas un terme de la Cour, puisque si un Courtisan vouloit parler d'un repas de Bourgeois il pourroit bien l'appeller un

Cadeau ſans choquer l'uſage de la Cour, & ainſi ce n'eſt pas au mot qui eſt bon, connu & en uſage, à qui il faut donner la Ville pour priſon, c'eſt tout au plus à la choſe qu'il ſignifie, & encore je croy qu'on pourroit donner des *Cadeaux* à la Cour & les appeller de même comme on peut donner des fêtes & de grands repas à Paris.

Monſieur de Benſerade qui ſçait l'uſage du grand monde, fait offrir des *Cadeaux* par Circé à Pycus; cependant, cette enchantereſſe ſi fameuſe dans la fable, étoit une Princeſſe & Pycus etoit un Prince qui mépriſoit l'amour de Circé, n'aymant que ſa femme Canante, ce qui obligea cette Alteſſe Magicienne, impudique & mépriſée, de le changer en Pivert; voicy de quelle maniere cet Academicien le dit dans ſes Metamorphoſes.

L'on en voit moins que jamais de ces beaux,
Jeunes maris, fidéles & loyaux
Tels que Pycus, ce rare perſonnage
Qui conſerva la foy du mariage
Et de Circé mépriſa les Cadeaux.
Quand il en vient ce ſont des fruits nouveaux
Son ſort fait peur aux époux jouvenceaux
Depuis le temps qu'il eſt ſous ce plumage
L'on en voit moins.

Et en effet, pourquoy ne dira-t'on pas *Cadeau* parmy les Grands, & même à la Cour, n'y fait-on pas de petits repas & à peu de bruit comme à la Ville, & ne fait-on pas auſſi des repas magnifiques à Paris, n'y donne-t'on pas des feſtes comme on y donne des *Cadeaux*, quand un particulier y donne à manger à des Princes & à des perſonnes du premier rang; & que cela ſe fait avec pompe & avec éclat, peut-on appeller cela autrement que feſte. M. Devizé ne l'appelle-t'il pas de la maniére dans ſes Mercures, on n'a qu'à y voir la belle deſcription de la feſte que donna M. de Chaſteau-neuf, pour lors Conſeiller au Parlement, à toute la Maiſon de Savoye, où feu M. l'Evêque de Straſbourg, M. le Prince & Mᵉ la Princeſſe de Furſtemberg, l'Envoyé de Baviere & ſa femme ſe trouvérent, on n'auroit ſans doute pas de raiſon d'appeller cela un *Cadeau*, parce qu'il fut fait à Paris; & que fait-on davantage à la Cour dans ces rencontres, dans les feſtes de la Ville comme dans celles de la Cour, on y mange, on y boit, on y danſe, on s'y déguiſe, grand concert de voix & d'inſtrumens, & enfin Comédie, & bien ſouvent feux d'artifices, tous les feſtins qu'on y fait n'y ſont pas auſſi

tristes que ceux que l'on voit à l'Hôtel de Guenegaud, je veux parler du festin de Pierre.

Mais à propos de cette fameuse piece de Theatre, cette digression ne déplaira peut-être pas, on prétend que le titre n'en vaut rien, disons cela en passant; c'est une imitation d'une Comedie Espagnole de *Tirso de Molina*, intitulée *El Combidado de Piedra*, Moliere qui a le premier accommodé cette Piece au Theatre François a dit *le Festin de Pierre*, ce que le J. Corneille n'a point changé quand il a mis cette Comedie en vers; car elle n'a été premierement qu'en prose, mais comme Moliere y avoit mis des choses qu'on prétendoit un peu trop impies, la representation en fut interdite jusqu'à ce que M. Corneille le J. l'eût renduë plus supportible par le retranchement de ce qui offençoit les délicats, mais le titre a toûjours demeuré, & je croy qu'on a eû raison de le critiquer, car à prendre *El Combidado de Piedra*, au pied de la lettre cela signifie *le Convié de Pierre*; parce que la statuë de pierre, du Commandeur fut priée à souper, & c'est pourtant ce que *Festin de Pierre* ne dit point, il semble au contraire que ce soit un nommé *Pierre* qui

donne le repas & qui prie, ou que pour tous mets il n'y avoit que des *pierres*, cependant ces deux significations n'ont aucun rapport à la Piece.

Mais on peut dire aussi que les repas, les nopces & autres semblables solemnitez ne prennent pas toûjours leurs dénominations des personnes qui en sont les Auteurs, mais bien souvent ou des personnes qui y sont priées, ou du lieu où elles se font, ou des choses qu'on y mange, témoin les nopces de Cana, le banquet des Dieux, quoique ce fut Pelops qui le donna, le banquet des Elûs c'est Dieu qui les y convie & une infinité d'autres exemples de cette nature.

Finissons cependant cette digression pour continuer nôtre sujet & passer à une autre question de langue, aprés avoir dit pourtant que si ceux qui font venir ce mot *Cadeau* d'un fameux Traiteur de Paris qui s'appelloit *Cadeau*, ou bien d'un Marchand de la ruë de saint Denis, qui se nommoit ainsi & qui traitoit souvent ses amis & leur faisoit bonne chére. M. Menage en seroit revenu avec son étimologie peu vray-semblable, *catena* chaîne, *catellum* petite chaîne, d'où il prétend que nous avons fait le mot de *Cadeau* qui a signifié premiérement les

grands traits de plume que font les Maîtres Ecrivains autour des lettres capitales & de leurs exemples d'où par metaphore nous avons dit faire des *Cadeaux* pour dire faire des choſes ſpecieuſes mais inutiles, & enfin *donner un Cadeau*, pour donner un grand repas.

Pour moy je ne ſçaurois goûter cette étimologie, que ne diſoit-il plûtôt que *Cadeau* vient de *cadendo*, parce que dans ces repas on boit ſouvent un peu trop, ce qui fait chanceler & enſuite tomber les beuveurs, & voila ordinairement comment finit un *Cadeau*, & ce pourroit bien être auſſi ce qui l'a fait nommer de la ſorte.

QUESTION LXXVI.

Si l'on peut dire ſe calomnier ſoy-même.

ON diſpute ſi *ſoy-même* n'eſt point icy ſuperflu, & même vicieux, puiſque *ſe calomnier* ſignifie autant ſeul qu'en y ajoûtant *ſoy-même*, pluſieurs perſonnes approuvent cependant cette repetition du pronom, ils pretendent même que quand il ſeroit vray que ſelon les Regles il y auroit quelque vice, cela ne ſeroit d'aucune conſideration, parce que nôtre uſage approuve ce redouble-

ment dans les verbes reciproques ; qu'ainsi nous disons *se battre soy-même*, *se condamner soy-même*, que nos Auteurs sont pleins de ces exemples, & qu'ainsi *se calomnier soy-même* est tres-bien dit.

D'autres, au contraire, n'ont pû souffrir toutes ces façons de parler où il y a de l'inutile & du pleonasme, au nombre desquelles il mettent celle-cy, *se calomnier soy-même.*

M. de Balzac dit dans son Apologie qu'il croit être le premier qui a apporté cette façon de parler en France, il prétend donc dire par là qu'on s'en sert en Italie, c'est de quoy pourtant je ne conviens pas tout à fait, car quand on dit de-là les Monts, *calomniar se stesso*, cela ne signifie que *calomnier soy-même*, ce qui est bien different de *se calomnier soy-même*, l'Italien ne fait point devancer le verbe par le même pronom qui le suit comme nous le faisons en nôtre langue, car ils ne disent pas *se calomniar se stesso.*

Mais quoy qu'il en soit, M. de Balzac trouva bien des gens qui condamnerent *se calomnier soy-même*, par les raisons que j'ay dites, & son Apologie servit autant à justifier *se calomnier soy-même*, que les autres

autres locutions que le Docteur de Louvain condamnoit auſſi.

Il s'en trouve encore aujourd huy qui ne ſe rendent pas, & qui ne veulent point entendre parler de ces repetitions inutiles ; mais c'eſt un peu à tort, l'uſage les a receu, & cela leur devroit ſuffire ce me ſemble, outre qu'elles paroiſſent adjoûter plus de force à la phraſe, car il s'en faut bien que *ſe calomnier* ſignifie ſi clairement, ſi preciſement, ny ſi fortement ce qu'on luy veut faire ſignifier, que lorſque l'on dit *ſe calomnier ſoy-même*, cela eſt ſenſible, & n'a pas beſoin de plus grandes preuves.

QUESTION LXXVII.

Lequel eſt mieux dit Calvitie *ou* Chauveté.

ON ne s'accorde point ſur la bonté de ces mots, ceux qui deffendent *calvitie*, au nombre deſquels eſt M. Menage, diſent que *chauveté* n'eſt plus qu'un vieux mot dont *calvitie* a pris la place, qu'il eſt formé du mot Latin *Calvities*, & qu'il eſt analogique avec les mots Italiens & Eſpagnols *Calvezza*, *calvo de cabeça* ou *calvez de cabellos* qui en ſont auſſi tirez.

Cependant dans le beſoin où j'ay été de quelque Auteur qui favoriſât l'opinion de M. Menage, le faut-il dire, je n'en ay trouvé aucun, j'ay cherché & fait chercher en vain, je ne dis pourtant pas qu'il n'y en ait peut-être quelques uns, mais il ſont ou bien rares ou bien cachés ; en attendant donc que M. Menage nous en deterre quelques-uns (car il n'y a pas d'apparence qu'à ſon ordinaire il s'aille citer luy-même dans la neceſſité,) aprés avoir dit ſi authentiquement dans la ſeconde page de ſes Obſervations ſur ce que le P. Bouhours qui ne peut
» ſouffrir *calvitie* avoit dit, mais je ne
» m'étonne pas qu'une phraſe toute Latine
» ſoit au gré de M. Menage, il parle vo-
» lontiers Latin en François, tant il aime
» la langue Latine, témoin *calvitie*, M.
» Menage répond, il n'eſt point vray que
» j'aye employé dans mes écrits le mot de
» *calvitie*, j'ay ſeulement dit que s'il fal-
» loit neceſſairement ſe ſervir de l'un de ces
» trois mots, *chauveté*, *calvitie*, *pelade*,
» comme il le faudroit neceſſairement pour
» traduire le *Calvitiei Encomium* de Sine-
» ſius, il faudroit plûtôt dire la louange
» de la *calvitie* que la louange de la *chau-*
» *veté* avec du Verdier.

Cependant, n'en déplaiſe à M. Mena-

ge, tout le monde dira plûtôt avec du Verdier *chauveté*, qu'on ne dira avec luy *calvitie*, & il eſt bien plus naturel & plus raiſonnable que nous diſions *chauveté*, puiſque nous diſons *chauve* & non pas *calve*. Outre que M. Menage ne diſconvient pas qu'on ne puiſſe employer *chauveté*, puiſqu'il donne ſeulement la preference à *calvitie* par ces mots, il faudroit « plûtôt dire la louange de la *calvitie*, que « la louange de la *chauveté*. «

Le ſieur Richelet n'a pas fait tant d'honneur à *calvitie*, car il luy a fermé la porte de ſon Dictionaire, on n'y voit que *chauveté*, ce dernier n'eſt pourtant gueres meilleur ſi on a égard à l'uſage, car peu de gens ſe mettent en peine de le faire valoir, & ſi on s'en ſert encore, ce n'eſt que par pure pauvreté, en ſorte que nôtre langue eſt reduite à mandier en cette rencontre, & pour s'expliquer comme il faut, elle eſt obligée de prendre quelque autre tour, reſource ordinaire des langues pauvres, mais induſtrieuſes.

A l'égard de *calvitie* la faveur de M. Menage eſt aſſez grande en nôtre langue pour le faire mettre ſur l'Etat des mots qui demandent de l'employ, & il ſe pourra faire dans la ſuite que quelque Au-

teur François le risquera, & l'employra dans nos Isles Françoises de l'Amerique, si on est toûjours si difficile en Europe.

QUESTION LXXVIII.

Si l'on peut employer au même sens Captifs, Captivité, Prison *&* Prisonnier.

ON ne peut gueres concevoir qu'une personne soit en prison qu'il ne soit en même-temps captif, puisque la Captivité ne marque précisément que la perte de la liberté ; mais on peut, au contraire, être captif en captivité sans être actuellement prisonnier ou enfermé dans une prison, sur tout quand on est sur sa parole ou à la garde de quelqu'un au milieu de nos ennemis infidéles, ou non, qui nous ont pris pendant la guerre.

Toutes ces idées differentes ont cependant donné occasion à quelques-uns dont M. Menage est le chef, de soûtenir que le mot de *captivité* ne valoit rien que pour signifier l'esclavage où quelqu'un est parmi les Infidéles, & non pas pour marquer qu'on est prisonnier de guerre parmi les Nations Chrétiennes, ou détenu pour crimes, ou pour détes ou autre sujet semblable, & ainsi qu'on ne peut pas dire, *il a été prisonnier plusieurs années*

dans la Conciergerie, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit : mais bien, *& ſa priſon ne luy a point abbatu l'eſprit.*

On ne peut pas déſavoüer au reſte que quelques Auteurs n'ayent ſuivi cette difference ; mais il eſt vray auſſi que le plus grand nombre la mépriſée : M. de Mezeray eſt de ceux-cy, puiſqu'il employe dans ſon Hiſtoire de France le mot de *captivité* dans le ſens de *priſon*, c'eſt en parlant de Clement VII. que l'Armée de l'Empereur Charles-Quint détenoit priſonnier dans le Château ſaint Ange, qu'il dit, *la captivité d'un Pape excitoit ces deux Roys à faire leur principal effort du côté d'Italie* : Nous verrons plus bas de pareilles authorités.

Le P. Bouhours prétend de ſon côté que *captivité* & *priſon* ſont ſynonimes & peuvent fort bien être employez indifferemment, & que l'exemple que M. Menage condamne eſt excellent, *il a été priſonnier pluſieurs années dans la Conciergerie, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit.*

Mais remarquons icy la bizarrerie de ces deux Grammairiens M. Menage & le P. Bouhours ; le premier comme nous venons de voir, borne la ſignification de *captivité* au ſeul eſclavage parmi les Turcs, & ce Pere, au contraire, l'étend à toutes

sortes de détentions indifferemment, & en suitte, sans sçavoir pourquoy ny comment, M. Menage & ce Pere, comme s'ils étoient d'accord à avoir chacun un caprice differend sur la même matiere pour n'avoir rien à se reprocher : Le premier donne à *captif* & à *prisonnier* ce qu'il avoit ôté à *captivité* & à *prison* ; & l'autre c'est le Pere Bouhours retranche à *captif* & à *prisonnier* ce qu'il avoit liberalement accordé à *captivité* & à *prison*.

C'est à dire que M. Menage veut qu'il soit permis de mettre, *il est prisonnier des Turcs*, & *il est captif entre les mains des Turcs*, luy qui vouloit tantôt que *captivité* & *prison* eussent deux significations differentes, & le P. Bouhours à son tour pretend que *captif* ne doit marquer qu'un esclave parmi les Infidéles, & *prisonnier* tous les autres generalement, bien qu'il voulût tout-à-l'heure que *captivité* & *prison* se communiquassent toutes leurs significations.

Où est la raison pour souffrir toutes ces inégalitez ? Où est le pretexte pour colorer ces caprices ? Je ne crois pas qu'ils me puissent citer l'usage : car ils ne trouveront pas des Auteurs qui leur marquent tout à la fois, & d'une

maniere claire & diſtincte, toutes ces differences bizarres, & moy je veux leur en citer un qu'ils ne peuvent pas recuſer, puis qu'outre ſon mérite, ſa capacité, & ſa qualité d'Academicien : je ſçay d'ailleurs qu'il eſt ami particulier de ces deux Grammairiens, quel eſt-il donc ? il ne faut pas les faire attendre, c'eſt M. l'Abbé de la Chambre, qui ſans ſortir du Panegyrique de S. Loüis, combat également l'opinion de M. Menage & celle de ce Pere, & enſuite favoriſe la mienne qui va établir l'indifference de tous ces termes.

Commençons par payer M. Menage, nous luy devons cette authorité dés l'entrée de cette queſtion, car aprés y avoir cité contre luy celle de M. de Mezeray, nous y avons laiſſé une pierre d'attente pour celle-cy : M. l'Abbé de la Chambre dit donc dans ce beau Panegyrique : cette « conſtance plaine de magnanimité que S. « Loüis fit paroître dans ſa *priſon*, a donné occaſion au Pape Urbain VIII. d'a- « vancer dans l'Ode qu'il a compoſée à ſa « loüange, que S. Loüis a rendu par ſa « fermeté & par ſa parfaite reſignation, « ſes malheurs auſſi illuſtres que ſes vic- « toires. *Priſon* eſt donc mis icy dans une « ſignification qui ne marque ny crimes ny

dettes, mais seulement une *captivité* parmi les Infidéles.

Voicy presentement ce qui fait contre
» le P. Bouhours : Ce même Dieu par un
» coup de sa toute puissance qui nous doit
» faire trembler permit tout au contraire,
» que le plus vaillant & le plus vertueux
» des Roys, aprés avoir défait d'abord
» les Sarrasins en deux batailles rangées,
» fut vaincu luy-même, & accablé sous la
» multitude de ses ennemis qui le firent *pri-*
» *sonnier* dans une rencontre & non pas
» dans une Bataille. Quoy qu'un grand
» homme l'ait qualifié de la sorte, *prison-*
» *nier* est donc employé en cette rencontre
pour *captif*.

Cela me suffiroit donc pour faire voir que les mots de *prison* & de *prisonnier* peuvent être employés à des significations que ces deux Grammairiens n'ont voulu donner l'un qu'à *captivité* & l'autre qu'à *captif* : Mais pour achever de vaincre, donnons encore le passage où les mots de *captivité* & de *prison* sont mis au même sens, c'est toûjours du même Panegyrique. S. Loüis n'a jamais paru si admirable ny plus rempli de l'esprit
» des Saints, qu'au milieu des souffrances
» d'une *captivité* fâcheuse, & l'on peut
» dire à sa gloire, aprés le sçavant Pape

que je viens de citer, qu'une telle *captivité* que la ſienne qui laiſſe au vaincu « toute ſa ſageſſe & toute ſa fermeté, vaut « bien une victoire, & qu'il n'y a point « de triomphes qui égalent l'honneur qu'il « s'eſt acquis par ſa *priſon*. «

Je n'ay pas voulu diverſifier mes preuves en les prenant de, côté & d'autre dans differens Auteurs, parce qu'on m'auroit pû objecter que ce n'étoient que quelques morceaux détachez qui n'établiſſoient pas bien ſeparément le ſentiment de chaque Auteur en particulier; mais cette objection n'oſeroit ſe montrer à preſent, puiſque toute ma preuve eſt tirée d'un ſeul ouvrage.

Et aprés tout, n'eſt-il pas plus beau & plus commode de rendre tous ces mots ſynonimes? Ne doit-on pas établir autant qu'on le peut cette charmante varieté de mots dont M. de Vaugelas étoit ſi amoureux? Combien de fois ſommes-nous arrétés au milieu d'une belle carriere, quand en écrivant nous ne trouvons point de termes pour nous exprimer? en ſorte qu'au lieu de ſuivre nôtre pointe nous nous occupons à chercher un autre tour de peur de repeter un peu trop tôt un mot ſpecieux dont nous venons de nous ſervir.

Au reſte, nôtre uſage eſt ſi peu porté à ne dire *captivité* & *captif*, qu'en parlant d'un eſclavage parmi les Infidéles, qu'il employe même ces mots au figuré dans un ſens bien éloigné de cette barbarie : ne diſons nous pas tous les jours pour marquer qu'une perſonne eſt tenuë de court & qu'on ne luy donne pas une liberté raiſonnable ? *Il eſt trop captif où il eſt, c'eſt une trop grande captivité que de s'aſujettir à faire cecy ou cela*, ſans parler de toutes les *captivités* de ces *priſons* de ces *Captifs* & *priſonniers* du païs du Tendre dont tous nos Romans, Romançeaux, Hiſtoires, Hiſtorietes & Poëſies ſont toutes pleines.

Mais il faut tout dire, ce n'eſt pas à tous les jours qu'on employe ces mots les uns pour les autres, il en faut ménager les endroits dans un ſtile relevé ſeulement, car cela ne feroit pas un ſi bon effet dans un ſtile moyen ou dans le diſcours ordinaire, à moins que l'endroit ne fût bien preparé.

Pour les Poëtes, je crois qu'il doivent avoir toute ſorte de permiſſion en cette rencontre, on ne ſauroit donner la moindre liberté à la Proſe, que la Poëſie n'en prenne toûjours au double.

QUESTION LXXIX.

Sur le mot Car.

IL n'y a peut-être pas en toute la langue de particule plus neceſſaire que celle-cy, tous les Livres en ſont pleins, & comment s'en paſſer ? Il y a pourtant des délicats qui ont peine à ſouffrir cette conjonction, ce qui a cauſé une diſſention entre-nous, & on ſera peut-être bien aiſe de voir icy une lettre de M. de Voiture que je ſuis même obligé de mettre toute entiere, parce qu'elle fait voir d'une maniere agreable de quelle maniere on conteſtoit pour ce mot là : C'eſt en écrivant à Mlle de Remboüillet, qu'il dit, Mlle *car* étant d'une ſi grande conſideration dans nôtre langue, j'approuve entierement le reſſentiment que vous avez du tort qu'on luy veut faire ; & je ne puis bien eſperer de l'Academie dont vous me parlés, voyant qu'elle ſe veut établir par une ſi grande violence en un temps où la fortune joue des Tragedies par toute l'Europe. Je ne voy rien ſi digne de pitié que quand je voy qu'on eſt prét de chaſſer & faire le procés à un mot qui a ſi utilement ſervi cette Monarchie, & qui dans toutes les brouille-

» ries du Royaume s'eſt toûjours montré
» bon François ; pour moy je ne puis com-
» prendre quelle raiſon ils pourront alle-
» guer contre une diction qui marche toû-
» jours à la tête de la raiſon, & qui n'a
» point d'autre charge que de l'introduire :
» Je ne ſçay pour quel interêt on veut ôter
» a *car*, ce qui luy appartient pour le don-
» ner à *pour ce que*, pourquoy ils veulent
» dire avec trois mots, ce qu'ils peuvent
» dire avec trois lettres : Ce qui eſt le plus
» à craindre, M^le, c'eſt qu'aprés cette in-
» juſtice on en entreprendra d'autres, on
» ne fera point de difficulté d'attaquer *mais*,
» je ne ſçay ſi *ſi* demeurera en ſeureté, de
» ſorte qu'aprés nous avoir ôté toutes les
» paroles qui lient les autres, les beaux
» eſprits nous voudront reduire au langage
» des Anges, ou ſi cela ne ſe peut, ils
» nous obligeront au moins à ne parler que
» par ſignes. Certes j'avouë qu'il eſt vray
» ce que vous dites, qu'on ne peut mieux
» conter par aucun autre exemple l'incerti-
» tude des choſes humaines ; qui m'eût dit
» il y a quelques années que j'euſſe deû vi-
» vre plus long-temps que *car*, j'euſſe cru
» qu'il m'eût promis une vie plus longue
» que celle des Patriarches, cependant il
» ſe trouve qu'aprés avoir vécu onze cens
» ans plein de force & de credit, aprés

avoir été employé dans les plus impor- «
tans traités, & assisté toûjours honora- «
blement dans le Conseil de nos Roys ; il «
tombe tout d'un coup en disgrace, & est «
menacé d'une fin violente : Je n'attends «
plus que l'heure d'entendre en l'air des «
voix lamentables qui diront le grand *car* «
est mort, & le trépas du grand *Cam*ny «
du grand *Pan* ne sembleroit pas si impor- «
tant. Je sçay que si l'on consulte la dessus «
l'un des plus beaux esprits de nôtre siecle, «
& que j'aime extrémement, il dira qu'il «
faut condamner cette nouveauté; qu'il faut «
user du *car* de nos peres aussi bien que «
de leur terre & de leur Soleil, & que «
l'on ne doit point chasser un mot qui a «
été dans la bouche de Charlemagne & de «
saint Loüis. Mais c'est vous principale- «
ment, Mlle, qui estes obligée d'en pren- «
dre la protection, puisque la plus grande «
force & la plus parfaite beauté de nôtre «
langue est en la vôtre, vous y devez «
avoir une souveraine puissance, & faire «
vivre & mourir les paroles comme il «
vous plaît, aussi croy-je que vous avez «
déja sauvé celle-cy du hazard qu'elle cou- «
roit, & qu'en l'enfermant dans vôtre «
lettre vous l'avez mise comme dans un «
azile & dans un lieu de gloire où le tems «
ny l'envie ne la sçauroient toucher : Par- «

» my tout cela je confesse que j'ay été é-
» tonné de voir combien vos bontez sont
» bizarres, & que je trouve étrange que
» vous, M^le, qui laisseriez perir cent hommes
» sans en avoir pitié, ne puissiez voir mou-
» rir une sillable ; si vous eussiez eu autant
» de soin de moy que vous avez de *car*
» j'eusse été bien heureux malgré ma mau-
» vaise fortune, la pauvreté, l'exil & la
» douleur ne m'auroient qu'à peine touché,
» & si vous ne m'eussiez pû ôter les maux,
» vous m'en eussiez au moins ôté le sentiment
» lorsque j'esperois recevoir quelque conso-
» lation dans vôtre lettre, j'ay trouvé qu'el-
» le étoit plus pour *car* que pour moy, &
» que son banissement vous mettoit plus
» en peine que le nôtre. J'avoue M^le qu'il
» est juste de le deffendre, mais vous de-
» viez avoir soin de moy aussi bien que de
» luy, afin qu'on ne vous reprochât pas
» que vous abandonnez vos amis pour un
» mot ; vous ne répondez rien à tout ce que
» je vous avois écrit, vous ne parlés point
» des choses qui me regardent en trois ou
» quatre pages, à peine vous souvient-il
» une fois de moy, & la raison en est *car* ;
» considerés moy davantage une autre fois
» s'il vous plaît, & quand vous entre-
» prendrez la deffence des affligez, souve-
» nez-vous que je suis du nombre : Je me

ſerviray toûjours de luy même pour vous « obliger à m'accorder cette grace, & je « m'aſſure que vous me l'accorderez, *car* je « ſuis, M^le^, vôtre, &c. «

On voit donc par cette Lettre qu'il y avoit des délicats qui ne pouvoient ſouffrir *car* : M. de Gomberville étoit de ceux-là puiſqu'il ſe vantoit d'avoir compoſé les cinq gros volumes de ſon Roman de Polexandre, ſans jamais avoir employé cette particule, ſi cela étoit, la choſe ſeroit aſſez rare & aſſez curieuſe, mais M. Peliſſon nous apprend dans l'Hiſtoire de l'Academie que l'on l'a aſſeuré que ce mot ſe trouve en trois endroits de ce Roman, je voudrois bien cependant que ceux qui ſe ſont donnés la peine de faire cette recherche nous euſſent marqué ces endroits-là, car je n'y ay jamais pû trouver cette conjonction.

Outre qu'il n'y a pas grande apparence que M. de Gomberville qui étoit une perſonne d'eſprit ſe ſoit vanté mal à propos d'une choſe où ſans doute il avoit bien pris garde, & à laquelle apparamment il s'étoit ſoigneuſement attaché ; Mais quoy qu'il en ſoit, M. Peliſſon dit auſſi que *car* eſt fort deſagreable & fort ennuieux dans des Romans ou dans des Poëſies, ſur tout s'il eſt ſouvent répeté

& qu'il eſt un peu plus neceſſaire dans des diſcours de raiſonnement: M. de Voiture n'étoit apparemment pas de cet avis pour les Vers puiſqu'il employe plus de ſix fois *car* dans des Stances qu'il fit au ſujet d'une fille habillée en garçon : Il met encore cette particule plus de dix fois dans ſon Epître à M. de Colligny.

Pour la proſe, je viens de trouver tout à l'heure un endroit des Réflexions de M. Peliſſon ſur les differends des Religions, où il met trois fois *car* dans une même phraſe, & à un mot de diſtance l'un de l'autre. Que nos freres nous prouvent, dit-il, leur grace & nous les ſuivrons ; mais s'ils nous alleguent ſimplement leur grace, nous n'en ferons rien, *car* les Anabaptiſtes, *car* les Trembleurs, *car* les Sociniens nous allegueront auſſi la grace comme eux.

Au reſte, comme bien des gens ennemis de cette particule, ou plûtoſt ennemis de l'Academie, avoient publié que cette Compagnie avoit condamné *car*, le même M. Peliſſon nous aſſure qu'elle n'y avoit pas même penſé, & en effet, comment cette Compagnie condamneroit-elle *car*, puiſqu'il ſemble que l'on trouve plus ſouvent ce mot dans les Livres de ceux qui l'ont compoſée autrefois, & qui en

ſont encore les membres aujourd'huy, que dans ceux des autres : C'eſt une choſe que j'ay ſouvent remarquée & qu'il me ſeroit aiſé de prouver s'il étoit neceſſaire, outre que cette Compagnie employoit dans ce temps-là *car*, dans ſes ſentimens ſur le Cid.

Il eſt pourtant veritable qu'on doit ménager ce mot en Vers, & dans des Ouvrages galans, on peut être moins reſervé dans des compoſitions de Doctrine & de Science où le raiſonnement & l'induction ſont ordinaires, mais il faut également éviter les deux excés, dont l'un eſt d'affecter de ne ſe ſervir jamais de cette particule, & l'autre de l'employer trop ſouvent, & quelqu'un m'a dit que M. de Montreüil de l'Academie fit un Poëme où il employe ſouvent *car*, mais je ne crois pas que ce ſoit l'endroit par où l'on fit ſon Eloge Funebre aprés ſa mort : *more Academico.*

Finiſſons, en diſant qu'il y a grande apparence que nous avons pris nôtre *car* des Grecs, qui diſent au même ſens γαρ, car il faut un peu trop faire de chemin pour le tirer du *quare* des Latins, qui d'ailleurs ne ſignifie pas tout-à-fait la même choſe que le *car* François & le γαρ Grec.

QUESTION LXXX.

Sur les mots de Cavalier *&* Chevalier.

Cavalier a toûjours signifié parmi nous un homme de Cheval & *Chevalier* un Gentilhomme qui est dans quelque Ordre de *Chevalerie*; ainsi nous disons *un Chevalier de Malthe, un Chevalier des Ordres du Roy*, les Seigneurs de marque prennent encore parmi nous la qualité de *Chevaliers* dans leurs Titres, de même que ceux qui tiennent les premiers rangs dans la robe. Mais il y a quelque temps que le mot de *Cavalier* a été receu en nôtre langue à marquer indifferemment la Noblesse Italiene & Espagnole: Toute la raison que nous en avons est que ces Nations appellent ainsi leurs Chevaliers, lesquels venant en France n'ont pas voulu troquer leur *Cavalier* pour nôtre *Chevalier*, & se sont toûjours servis du premier, ce qui nous a insensiblement accoûtumez à parler comme eux; l'amour que nous avons pour la langue Italiene & pour l'Espagnole, sur tout pour la premiere, n'y a pas peu contribué, d'où sont venus en nôtre langue une infinité de mots & de phrases Italienes & Espagnoles que nous avons habillé à la Françoise.

Ce n'eſt pas que bien des gens ne ſe ſoient oppoſés à l'établiſſement de ce mot étranger ; tous ceux qui adorent le François & mépriſent les autres langues vivantes, n'ont jamais pû s'accommoder de *Cavalier* pour *Chevalier*, parce que dans nôtre uſage ordinaire, le premier ne ſignifiant qu'un homme de cheval, l'idée en reſte toûjours, & il eſt bien difficile de r'aſſembler d'abord en un même mot deux ſignifications auſſi oppoſées que le ſont celles-cy, dont l'une marque une Nobleſſe ou un mérite diſtingué, quand l'autre, au contraire, n'a rien que d'aſſés commun & d'aſſés bas.

Juſques-là, même que des perſonnes éclairées ont refuſé de recevoir le *Cavalier* ultramontain : M. Coſtar, entr'autres, dit toûjours le *Chevalier Marin*. l'Auteur des belles reflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote, c'eſt à dire le Port-Royal ne parle pas autrement. M. Sarraſin, au contraire, dit *Cavalier Marin* ; tous nos Modernes, preſque ſans reſerve, parlent tous ainſi : M. l'Abbé de la Chambre dit toûjours le *Cavalier Bernin*, & M. Menage ſoûtient que c'eſt ainſi qu'il faut parler aujourd'huy.

Je m'aperçois pourtant que la plûpart des Italiens qui ſont à Paris, un peu plus

faits à nos manieres, ou plus affectionnez à nôtre langue qu'ils ne l'ont été par le passé, commencent à se faire appeller *Chevaliers :* Ils connoissent par experience que ce terme est plus propre à les faire respecter par le Peuple & par les Bourgeois que celuy de *Cavalier :* J'ay même remarqué qu'en Avignon tout le monde, même les honnêtes gens, les habiles gens disent le *Chevalier Maldachin*, c'est le neveu du Cardinal du même nom qui est Commandant de la Cavalerie du Pape dans le Comtat.

Et en effet, ne seroit-il pas plus raisonnable d'appeller *Chevaliers* les Gentilhommes Italiens & Espagnols, puisque si nous voulions nous servir au même sens d'un terme collectif, nous ne dirions pas la *Cavalerie Florentine ou Castillanne*, ce qui sans contredit seroit entendu de leur troupes de Cavalerie, mais nous dirions *la Chevalerie Florentine ou Castillanne, &c.* & pourquoy ne dire pas de même? C'est un *Chevalier Florentin* ce sont des *Chevaliers de la langue de Lombardie ;* car une fois Cavalier en ce sens-là cause de la difficulté en nôtre langue, au lieu qu'il n'y en a du tout point dans l'Italienne, car ils nomment ces sortes de *Chevaliers Cavaliere* ou *Cavalliero*, au lieu qu'ils ap-

pellent leurs gens de Cheval *Cavallero*, *Cavalleri*, en quoy il n'y a du tout point d'embarras, les mots étant differens.

Cependant, comme le grand uſage de nos Auteurs s'eſt déclaré pour *Cavalier Spinelli*, *Cavalier Bernin*, & que ceux qui diſent en la même maniere *Chevalier* dans un Livre ſont rares ; je voudrois ſuivre la foule & dire avec elle *Cavalier*, juſqu'à ce qu'il eût pleû à nôtre uſage de devenir plus raiſonnable.

Ce n'eſt pas au reſte que cette qualité de *Chevalier* parmy les Etrangers ſoit tout à fait la même que parmy nous ; car ils donnent du *Cavalier* à toute la Nobleſſe indifferemment, ce qui répond à nos *Chevaliers ſans Ordres*, & de robe & d'épée, ou bien à nôtre *Ecuyer*, dont nous ne nous ſervons que dans les Titres ; *Ecuyer* dans l'uſage ordinaire ne ſignifiant que le *Cavalcatore* des Italiens, & le *Cavallerize ou Cavalgador* des Eſpagnols: d'où vient que nous commençons à dire *Ecuyer Cavalcadour* pour le diſtinguer d'un *Ecuyer* qui donne la main à une Dame, qui eſt un *Quinola* en Eſpagne.

Et ainſi le *Cavalier* de nos voiſins n'étant pas entiérement le même que nôtre *Chevalier*, ne ſe trouve pas tout à fait ſi oppoſé à la raiſon qu'il le ſeroit s'il étoit

ſemblable, à moins qu'on ne voulût dire que l'abus eſt ſi grand en France, que non ſeulement de petits Gentilshommes, mais même de riches Bourgeois font appeller leurs cadets *Chevaliers*. Ce qui ſe rapporteroit entiérement à l'uſage d'Italie & d'Eſpagne où les *Cavaliers* ſont en auſſi grand nombre ou à peu prés que *les Chevaliers* à la nouvelle mode le ſont parmy nous, outre qu'on acquiert en Italie la qualité de *Cavalier* par un merite diſtingué dans quelque art liberal, ainſi le *Cavalier Bernin* devoit toute ſa *Chevalerie* à la Sculpture dans laquelle il a toûjours excellé, excepté ſeulement dans la ſtatuë equeſtre du Roy en marbre qui devoit être ſon chef-d'œuvre comme l'Original eſt un chef-d'œuvre en toute maniére, cependant il y a tres-mal réüſſi, comme tout le monde ſçait.

Ce *Cavalier* des Italiens a cependant communiqué à nôtre *Cavalier* une ſignification qu'il n'avoit pas auparavant; car on appelle déja depuis quelque temps dans le commerce ordinaire du beau monde *Cavalier* un honnête homme, un galant homme; tous nos livres de galanterie ſont pleins de ces ſortes de *Cavaliers*, & voila comment nous prenons tous les jours quelque choſe chez nos voiſins ſans que

nous puissions jamais faire passer aucun de nos mots chez les Etrangers, & particuliérement chez les Italiens & les Espagnols, qui n'aiment ny nous ny nôtre langue.

QUESTION LXXXI.

Sur les usages de Celuy *ou de* Celle.

DU temps de M. de Vaugelas les Courtisans, hommes & femmes se servoient de ces pronoms demonstratifs, pour passer d'une phrase à une autre, aprés avoir fini par exemple une periode par le mot de *joye* & avoir mis un point. Ils continuoient en disant : *celle que j'ay reçûe de la nouvelle de* &c. ou *j'ay parlé à un tel de vôtre affaire, il s'y portera avec affection, celle que vous m'avez témoignée ces jours passez*, &c.

Cette transition que ce pronom facilite leur paroissoit aisée & commode, cependant ce Grammairien s'imaginant que tout le monde l'en croiroit, soûtint que cette façon d'écrire étoit vicieuse, & pour donner quelque poids à sa décision, il s'avisa à la maniére de ceux qui nous jettent de la poudre aux yeux pour nous empêcher de voir ce qu'ils veulent faire, d'inventer une distinction s'imaginant

bien qu'avant que de commencer à combatre son jugement, on s'occuperoit à examiner une difference imaginaire, parce qu'elle seroit nouvelle & que cependant il ne laisseroit pas d'aller à ses fins, qui étoient de nous imposer en nous faisant accroire que cet usage du pronom *celuy* ou *celle* n'étoit du tout point connu par nos bons Autheurs à moins qu'ils ne parlassent de choses materielles ou personnelles ; mais jamais quand il s'agissoit de choses morales & intellectuelles, si ce n'étoit dans une même phrase comme *il m'a promis de vous servir avec la même affection que celle que vous luy avez témoignée ces jours passez.*

Voila donc cette belle distinction que nos Courtisans Modernes ont aussi bien mépriſée que ceux que M. de Vaugelas condamnoit l'ont peu observée, j'en appelle l'usage general à témoin, n'est-il pas veritable que nous parlons & sur tout que nous écrivons tous conformément aux exemples que j'ay mis dés l'entrée de cette question, & que M. de Vaugelas condamne.

Faisons tréve aux authorités en cette rencontre il ne nous en manque pas, mais elles sont inutiles ; écoutons seulement ceux qui ont reconnu un usage de nos

Auteurs

Autheurs contraire à la Remarque de M. de Vaugelas, M. le Vayer ſon contemporain dit poſitivement dans ſes lettres, que la diſtinction établie par ce Grammairien eſt ridicule, & qu'on peut fort bien ſans s'y arrêter, commencer une période par ce pronom, ayant relation à un mot de la phraſe precedente & que M. de Vaugelas a tort de condamner la Cour, qu'il reconnoît en uſer de la ſorte.

Monſieur Chapelain qui entendoit ſi bien nôtre langue diſoit auſſi dans le même temps, que cette difference étoit plus ſubtile que ſolide, & que cette façon d'écrire condamnée par M. de Vaugelas étoit la figure favorite de M. de Serizay, & de M. l'Abbé de Cerizy; deux celebres Academiciens de la vieille roche.

L'uſage ne s'eſt pas depuis rendu plus favorable à l'Auteur des Remarques, comme je l'ay déja dit; mais ſi l'on ne m'en croit pas qu'on écoute l'Autheur des Notes ſur ces Remarques, M. Corneille le J. de l'Academie qui dit poſitivement qu'il n'eſt pas de l'avis du texte, & qu'on peut fort bien dire *on a appris icy vôtre mariage avec une joye extraordinaire*, celle *que j'en ay va au-delà de*

tout ce que je pourrois vous dire.

Je me preparois de faire suivre icy une liste de citations de nos meilleurs Modernes pour appuyer cet Annotateur ; mais je croy qu'il vaut mieux continuer mon silence & dire seulement à la loüange de la belle distinction de M. de Vaugelas ce qu'il en a dit luy-même, & cela est assez particulier & assez plaisant, *il y a bien sans doute*, dit-il, *quelque belle raison pour ma difference ; mais je ne l'ay pas encore cherchée.*

Il attaque donc un usage general qu'il connoît par une difference qu'il ne connoît pas encore, puisqu'il n'en sçait pas même la raison, peut-être aussi qu'il n'y en a point du tout, & il décide cependant, comme s'il avoit tout l'usage & toutes les raisons du monde pour luy, aprés cela fiez-vous à ce ton affirmatif que prennent la plusparr de nos Grammairiens *nova dogmata molientes.*

QUESTION LXXII.

Plusieurs difficultez sur le mot de Cent.

ON dispute premierement si ce mot est declinable ou non, ceux qui sont pour la negative, au nombre desquels on dit que M. Chapelain étoit & M. Miron

eſt encore, prétendent que ce terme renferme aſſez en ſoy une ſignification plurielle ſans luy donner un plurier, qu'on n'en donne pas à *vingt*, à *mille* & autres noms de nombre, & qu'il n'y a pas de raiſon non plus d'en donner à *cent*, que l'uſage s'y oppoſe auſſi, puiſqu'on dit conſtamment *cent hommes*, *cent chevaux*, *cent ans*, autrement il ſembleroit qu'on voudroit dire *ſans hommes*, *ſans chevaux*, *ſans ans*, outre que *cens* tout ſeul feroit équivoque avec *cens cenſus* ou avec *ſens* ſentiment : M. d'Aucourt vient de donner une preuve de cette derniere équivoque, dans les Remarques qu'il a faites ſur les deux diſcours qui furent prononcez à l'Academie ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roy, où cet Academicien, dit : Cela eſt ſi vray & ſi neceſſaire que « ſi l'on faiſoit encore *cent* diſcours ſur « le retabliſſement de la ſanté du Roy, « tous les *cens* diroient la même choſe, « ſi ce qui precede ne s'y oppoſoit point, l'oreille jugeroit d'abord que tous les *ſens* de la nature diroient la même choſe ; à quoy, dit-on, on remedieroit en mettant toûjours *cent* au ſingulier & jamais au plurier.

Tout cela ſemble convainquant, cependant le party contraire eſt fort, puiſqu'il

est composé de M. de Vaugelas, de M. Menage & du P. Bouhours, qui sont des preux en langue vulgaire, & dautant plus redoutables icy, que presque toûjours divisez ailleurs, ils sont unis ensemble en cette rencontre, ils veulent donc, ils ordonnent & leur plaît, car tel est leur bon plaisir, que *cent* soit declinable.

Pour moy, quand je voy ces trois Grammairiens trancher, tailler, couper, rogner & faire tout comme ils l'entendent, sans le plus souvent faire mieux pour cela, je ne puis que je ne les compare à Minos, Æaque & Radamanthe, Juges durs & inflexibles des bas *manoirs*, aucune raison ne les touche, ils sont insensibles à tout, Grammairiens impitoyables? Pourquoy vos cœurs sont-ils endurcis, & pourquoy ne voyez-vous pas ce que tout le monde voit; ou si vous le voyez, pourquoy ne le confessez-vous pas; *cent* n'est-il pas indeclinable dans les exemples que nous venons de donner; mais me diront-ils, n'est-il pas déclinable aussi dans d'autres, ne dit-on pas, par exemple, *deux cens chevaux*, *six cens livres*, *l'an mil quatre cens cinquante*, & ainsi de plusieurs autres semblables.

A cela je répons qu'il est vray qu'une

infinité de gens parlent & écrivent de la maniére, mais qu'un bon nombre d'autres diſent auſſi *deux cent chevaux*, *ſix cent livres* & ainſi du reſte, juſques-là même que M. Bérain qui eſt pour la *declinabilité* de *cent* (s'il m'eſt permis de me ſervir de ce mot peu uſité mais commode) ſoûtient néanmoins qu'il faut toûjours dire *cent* & non pas *cens*, quand on conte les années de l'Incarnation, parce qu'il ſuppoſe qu'alors on ſous-entend le nombre ordinal, comme ſi l'on diſoit *l'an mil centieſme*; que cette raiſon ſoit bonne ou mauvaiſe, il eſt toûjours vray que nôtre uſage permet qu'on diſe quelquefois *cent* & d'autres fois *cens*, qu'on dit ordinairement le premier quand aucun nombre ne le precede, & *cens* quand il y en a qui le devancent.

Ainſi vous deviez dire, grands & celebres Grammairiens, ſouverains arbitres de nôtre langue, que *cent* étoit quelquefois declinable, mais qu'il ne l'étoit pas toûjours, tout au moins dans ces endroits que nous avons déja remarquez *cent hommes*, *cent chevaux*, *cent ans*, & que dans les occaſions même où il ſe declinoit on le pouvoit faire auſſi quelquefois indeclinable, vos jugemens rendus de la maniére auroient été ſans appel,

vous n'auriez pas combatu les uns contre les autres à coups d Obſervations & de Remarques, comme les Athletes combatoient anciennement à coups de maſſuë & de ceſte, & je n'aurois pas été obligé de chanter vos combats & vos proueſſes Grammairiennes. Mais paſſons à d'autres plus legeres difficultez ſur le même mot.

M. Menage veut qu'on diſe *mille cent* ſur tout quand il s'agit d'années, peu de gens ſont de cet avis, il y en a pourtant : M. Bérain au contraire, ſoûtient qu'il faut dire *l'an onze cent*, & c'eſt le grand uſage, le J. Corneille approuve l'un & l'autre, mais il prefere pourtant *onze cent*, *douze cent*, & cette préference eſt juſte.

Qu'on ne trouve pas mauvais au reſte, que je cite quelquefois les Remarques de M. Bérain, car premiérement le P. Bouhours & M. Menage les ont citées, il eſt vray que le premier n'a pas parlé fort avantageuſement des Remarques de cet Avocat, mais on n'a pas voulu s'en tenir à cela, on a eû la curioſité de ſçavoir ſi elles étoient bonnes ou non, & ceux qui les ont vûës les ont trouvées paſſables, il eſt vray qu'elles contiennent bien des choſes inutiles & des déciſions trop communes pour être remarquées ;

mais où eſt le Grammairien Auteur de Remarques & d'Obſervations ſur la langue, qui ne ſoit tombé dans le même défaut, on n'a qu'à lire leurs tables pour en être convaincu.

En ſecond lieu on peut dire à la loüange de M. Bérain, qu'il entend aſſez bien la Grammaire & que ce qu'il en a dit eſt aſſez bon, quoy que le tout ne ſoit qu'ébauché ; enfin s'il n'a pas pris ſon vol ſi haut que les autres, ſes chûtes en ſont moins lourdes & moins frequentes : Revenons à *cent*.

Monſieur d'Ablancourt a dit dans ſa traduction du Marmol *cent vingt*, & il y a des perſonnes qui poſſedées de la haute eſtime où eſt ce grand Traducteur, croyent qu'on peut quelquefois parler de la ſorte, cependant le grand uſage eſt au contraire, & M. Menage ſoûtient qu'on ne peut point dire *cent vingt* en proſe, mais bien *ſix vingt*, il permet pourtant qu'on le diſe en vers.

Cent vingt à le prendre du côté de la raiſon ſe pourroit encore deffendre, même en proſe ; car comme on ne dit pas, *un vingt*, *deux vingt*, *trois vingt*, *cinq vingt*, *ſept vingt*, *huit vingt*, & ainſi en allant plus loin, excepté *quinze vingts* en parlant ſeulement des aveugles

de la ruë ſaint Honoré, par tout ailleurs cette façon de parler étant barbare, pour dire *trois cens* & que *ſix vingt* n'a en tout pour luy que *quatre vingt*, il ſembleroit que *cent vingt* le devroit emporter; cependant l'uſage qui vaut autant luy ſeul que toutes les raiſons & toutes les analogies du monde favoriſe *ſix vingt* & cela ſuffit, laiſſons donc *cent vingt* ſervir ſeulement de cheville aux Poëtes *chevilleurs*, puiſque Monſieur Menage leur veut bien laiſſer cette commodité.

QUESTION LXXXIII.

Si l'on peut dire Cependant que.

LA difficulté conſiſte en ce que *cependant* n'eſt naturellement qu'un adverbe que l'uſage de quelques Auteurs erige en conjonction ſans neceſſité pourtant, puiſque nous avons *pendant que*, & ainſi *cependant que* étant inutile il le faut chaſſer, dit-on.

Les Poëtes ſe font pourtant opiniâtrez à retenir cette conjonction, ils la trouvent commode pour meſurer un vers, mais on ne la voit guéres en proſe dans les livres bien écrits, ſi on en excepte les lettres de M. de Voiture, le Cardinal

du Perron dit auſſi dans ſa Traduction du Pſeaume 136.

Recitez, diſoient-ils, deſſus vos luths d'yvoire
Les hymnes qu'autrefois vous avez recitez,
Cependant que *Sion joüiſſoit de ſa gloire*
Et s'alloit élevant ſur les autres citez.

Le celebre Evêque de Seez, Bertaut, employe auſſi *cependant que* dans les Stances qu'il fit, ſur ce qu'un de nos Rois & la Reine ſa femme tombérent dans l'eau en paſſant la Seine.

Seule dedans les eaux reſte comme abîmée,
Sa Royale Junon, ſa moitié plus aimée,
Dont il crie & s'afflige & s'épend en ſanglots,
Et tranſi, ne croit pas être à ſec au rivage,
Cependant qu'*expoſée aux malheurs du naufrage*
La pluſpart de ſoy-même eſt encore ſous les flots.

Enfin, Malherbe, Maynard, Deſportes, & autres Auteurs contemporains, ſont pleins de cette conjonction, ceux qui ſont venus aprés les ont imités. M. Chapelain dit :

Cependant que *la Lune accompliſſant ſon tour*
Deſſus un char d'argent, environné d'étoilles,
Dans le ſombre Univers repreſente le jour.

Monſieur de Vaugelas, M. Menage, & on peut dire en un mot tous nos Grammairiens generalement condamnent pourtant *cependant que*, le J. Corneille eſt du même avis, bien qu'il reconnoiſſe que nous avons de tres-beaux ouvrages, même Modernes, où cette conjonction eſt employée, pour moy je croy avec bien du monde qu'il la faut bannir de la proſe, ſi elle y eſt encore, car je doute fort que l'Academie mette *cependant que* dans ſon Dictionaire, il auroit été pourtant à ſouhaiter que nôtre uſage eût voulu s'aſſortir de cette conjonction, elle eſt commode, mais ç'a été toûjours en vain que de grands Auteurs s'en ſont ſervis quelquefois, elle n'a jamais pû paſſer, on la peut pourtant mettre encore en Poëſie, quand on en a un beſoin indiſpenſable pour remplir la meſure d'un vers, il eſt vray que le J. Corneille s'oppoſe même à cette petite licence ; mais c'eſt à tort, puiſque nous avons d'excellens Modernes

comme il ne le deſavouë pas luy-même, qui la prennent volontiers.

QUESTION LXXXIV.

Sur le mot Céſar.

VOicy encore un attentat de la delicateſſe du P. Bouhours ſur l'autorité de l'uſage *rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar*, eſt une phraſe comme conſacrée, à laquelle il ſemble qu'on n'oſeroit toucher ſans craindre d'être accuſé de crime d'Etat.

Cependant, ce Pere prétend faire voir qu'elle ne vaut rien par deux raiſons, la premiere que *Céſar* en proſe & au ſingulier ne ſignifie point Empereur, qu'on dit ſeulement au plurier en ce ſens-là *les Céſars*; & en ſecond lieu quand il auroit cette ſignification au ſingulier, comme ce ſeroit en ce cas-là un nom appellatif, il luy faudroit un article qu'il n'a pourtant point dans cette phraſe, qui par conſéquent n'eſt du tout point Françoiſe, & que ſi elle ſe dit ce n'eſt qu'à force d'uſage, car pour parler reguliérement, il faudroit dire, *rendez au Céſar ce qui eſt dû au Céſar*.

Voila à peu prés tout le précis de la meditation de ce Pere ſur cette queſtion,

M. Menage, a cependant traité de ridicule tout ce raiſonnement, ce qu'ils ont dit là-deſſus l'un contre l'autre eſt aſſez curieux ; je renvoye le Lecteur à leurs livres, s'il luy prend envie de le ſçavoir, je m'arrête ſeulement à l'examen de cette difficulté dans laquelle je déclare d'abord que je ne ſuis pas pour ce Pere, ſoit qu'il faille regarder l'uſage ; car qu'on ne ſe ſerve point du mot de *Céſar* au ſingulier & en proſe pour ſignifier *Empereur*, c'eſt ce que je ne puis pas luy accorder, nos Auteurs n'en font aucune difficulté, M. Godeau dit dans la vie de ſaint Paul : » Ils l'accuſérent d'avoir retiré chez luy » des ſeditieux qui troubloient la tranquil- » lité publique & offençoient la Majeſté » Imperiale de *Céſar* ; on ne voit autre choſe dans les Traductions de l'Hiſtoire de Conſtantinople de M. le Preſident Couſin, que *créer quelqu'un Céſar, ils le proclamérent Céſar*, un autre Hiſtorien » Moderne, dit : Arbogaſte tua Victor que » Maxime ſon pere avoit laiſſé dans les » Gaules, aprés l'avoir créé *Céſar* ; enfin il eſt inutile de rapporter icy tous ceux qui ont employé ce mot en ce ſens & en ce nombre.

D'autant plus que le P. Bouhours ne deſavouë pas que ce terme ne puiſſe avoir

en vers cette ſignification au ſingulier. M. Racine l'a employé de la ſorte dans ſon Britannicus, & à ſon exemple tous les Poëtes Modernes n'en ont fait aucune difficulté; par quel art donc ce Pere pourra-t'il faire que *Céſar* perde en proſe une ſignification qui luy eſt ſi propre en vers; ce ne ſera pas à la faveur de l'uſage, puiſque nous venons de voir qu'il n'eſt pas pour luy; ce ne ſera à force de raiſons, puiſque tous les raiſonnemens du monde ne peuvent pas tenir contre les privileges de l'uſage. D'ailleurs, la raiſon qu'un mot peut conſerver en proſe la ſignification qu'il a en vers, vaut ſeule toutes les autres raiſons que ce Pere pourroit employer.

Il ne reſte donc plus qu'à forcer le dernier retranchement où ce Grammairien ſcrupuleux s'eſt fortifié; mais comme il n'eſt compoſé que d'un article il ne ſera pas difficile de le renverſer.

Ce Pere dit donc pour derniere reſſource que quand il ſeroit certain que *Céſar* ſignifieroit *Empereur*, il ſeroit pourtant irregulier dans la phraſe conteſtée, *rendez à Céſar ce qui eſt dû à Céſar*, parce que *Céſar* dans la ſignification d'*Empereur*, étant un nom appellatif, il luy faut un article qu'il n'a pourtant

pas ; qu'ainsi on dit *au Roy*, *à l'Empereur*, & ainsi des autres appellatifs. *Rendez au Roy ce qui appartient au Roy* ; *rendez à l'Empereur ce qui est dû à l'Empereur.*

Monsieur Menage a eû raison d'insinuer là-dessus que *César* n'étoit pas tant icy un nom appellatif qu'un nom propre, & un nom de famille, & qu'ainsi tels qu'étoient les *Ptolomées* en Egypte, tels ont été les *Césars* à Rome, puis à Constantinople, & le sont encore en Allemagne, & que comme on pourroit dire par rapport à l'Egypte, *rendez à Ptolomée ce qui est dû à Ptolomée*, & non pas *rendez au Ptolomée ce qui est dû au Ptolomée*, puisque tous les descendans du premier *Ptolomée* ont porté ce nom, on peut dire encore en parlant de l'Empereur Leopold premier aujourd'huy regnant, *rendez à César ce qui est dû à César*, comme on l'a pû dire de *Jules César*. *d'Auguste César*, & comme on le pourra dire encore de tous ceux qui porteront ce nom glorieux dans les siecles à venir.

Enfin les *Césars* étant dans l'Empire Romain, ce qu'étoient les *Artaxerces* dans l'Empire d'Assirie, les *Ptolomées* & les *Pharaons* en Egypte, & comme le seront apparemment en France les *Louis*, ce nom déja si glorieux qui vient de mon-

ter à un point de gloire ſous le regne de nôtre invincible *Louis* qui luy fera meriter d'être le nom éternel de nos Rois, nom terrible aux ennemis de l'Etat, doux aux François, favorable à nos Alliez, nom qui a été joint en la perſonne de nos Rois à ceux de *Debonnaire*, de *Saint*, de *Sage*, de *Juſte*, enfin de *Grand*, & de *tres-Grand*, dans la perſonne de nôtre grand Monarque, qui eſt déja le quatorziéme qui en porte le nom; ce qui n'eſt pas prêt à finir ſi tôt, puiſque Monſeigneur le Dauphin & Monſeigneur le Duc de Bourgogne ſon fils aîné, le portent encore, ce qui le fera aller bien avant dans les ſiecles à venir.

Tout cela étant de la ſorte, le P. Bouhors n'a point eû raiſon de trouver à redire dans cette façon de parler, *rendez à Céſar ce qui eſt dû à Céſar*, & M. Menage en a eû beaucoup de luy reſiſter.

Je ne ſçay ſi pour finir je ne pourrois point encore employer en cette rencontre, l'endroit d'une lettre de M. de Voiture à feu M. le Prince; ſur le ſuccez de la bataille de Rocroy : Vous verifiez bien, Monſeigneur, ce qui a été dit autrefois que « la vertu vient aux *Céſars* devant le temps; « car vous qui êtes un vray *Céſar* en eſprit « & en ſcience; *Céſar* en diligence, en «

» vigilance, en courage ; *Céſar* & *per omnes*
» *caſus Céſar* ; il finit en diſant : Trouvez-
» bon, *ô Céſar*, que je vous parle avec
» cette liberté, recevez les loüanges qui
» vous ſont dûës, & ſouffrez que l'on *ren-*
» *de à Céſar ce qui appartient à Ceſar* : ce
» mot *de Céſar*, ſignifie dans cette lettre de M. de Voiture, un General d'Armée, ce que les anciens Romains appelloient, du temps de leurs Conſuls, *Empercurs* ; & ainſi cet endroit combattra encore l'opinion du P. Bouhours, ce qui eſt d'autant plus fort que ce Pere fait ſon oracle de M. de Voiture.

QUESTION LXXXV.

S'il faut dire Champs Eliſiens, *ou Champs* Eliſées.

CEs deux façons de parler ont chacune l'analogie des autres mots que nous avons tirés du Latin, qui ſe terminent en *ei*, tantôt nous formons les termes qui viennent de cette terminaiſon par *ens*, d'autrefois par *ées*, *Eliſiens*, *Eliſées* ; il eſt inutile d'en donner d'autres exemples, cela nous engageroit à mettre icy trop de Latin contre la reſolution que nous avons priſe de n'en mettre que le moins que nous pourrons.

De ce côté-là donc ces deux mots n'ont aucun avantage l'un ſur l'autre, auſſi nos anciens Auteurs François, ont uſé indifféremment de tous les deux, l'inventaire que M. Menage nous en donne dans ſes Obſervations eſt une choſe à voir : on y voit *Cretin*, *Marot*, *Rabelais*, *Jodelle*, *du Bellay*, *Paſquier*, *&c.* & comme s'il ne ſuffiſoit pas d'un endroit ou de deux de chacun, il en donne cinq ou ſix de *Marot* & autant de *Rabelais.*

Pour nos Modernes, il y en a qui ſe donnent tout entiers à l'un des deux ; j'entens en proſe, car nos Poëtes ſe ſervent toûjours tantôt d'*Eliſiens*, tantôt d'*Eliſées*, ſuivant que la rime ou la chûte de l'emiſtiche les y oblige. M. l'Abbé de Marolles a dit Champs *Eliſiens* dans ſa Traduction des Georgiques de Virgile, M. Racine dit *Eliſée* dans ſes pieces de Theatre, Malherbe & Gombaud les diſent indifféremment tous deux.

M. de Voiture dit dans ſon Epître à feu M. le Prince :

L'âge qui toutes choſes efface
Confond les titres & les noms
Et ne laiſſe que quelque trace,
De tous ces inutiles ſons,
Pour qui ſi fort nous nous preſſons;
Les Achilles & les Theſées,

Là-bas sous les tristes lauriers
Qui parent les champs Elisées,
Ne sont ny plus grands ny plus fiers
Ny leurs ombres plus courtisées,
Pour toutes ces Odes prisées,
Où l'on chante leurs faits guerriers.

Monsieur Despreaux dit Champs *Elisées* en prose, M. d'Ablancourt dit *Elisiens*, & M. de Balzac dit *Elisiens* & *Elisées*; enfin ces mots sont à toutes mains, M. Menage & R. les croyent également bons, ils preferent pourtant *Elisées*; le premier prétend aussi qu'il est plus doux & plus usité, & il se pourroit que cela fût vray, il seroit pourtant bien difficile de dire précisément lequel des deux a le plus de voix & des meilleures, car la balance me paroît assez égale; quoi qu'il en soit, nos Auteurs partagez ne se *départageront* pas si tôt, pour me servir d'un terme dont M. de Furetiere se servoit quelquefois.

Au reste, M. Menage n'avoit que faire de nous citer encore *du Bellay*, *Marot* & *Cretin*, pour nous assurer qu'un Poëte peut dire au singulier *Elisée*, (car la même chose ne se peut pas en prose) n'avoit-il pas M. de Segrais, qui est un bon Moderne qui dit dans son Eneïde:
L'ame pour sa vertu du Ciel favorisée

Joüit du doux repos de la plaine Eliſée.

Et pour faire connoître à M. Menage que je ne prens pas ces deux vers dans ſes Obſervations, c'eſt qu'il met *pour ſes vertus*, au lieu qu'il y a dans M. de Segrais *pour ſa vertu* au ſingulier ; cela ſoit dit en paſſant pour ſervir aux endroits que je pourrois employer & qui ſe trouveront auſſi dans les Obſervations de cet Academicien *della Cruſca.*

QUESTION LXXXVI.

S'il faut dire Chartes *ou* Chartres.

MOnſieur Menage agite la même queſtion, mais il la réſout mal, comme nous l'allons voir incontinent.

Il remarque fort bien que le mot de *chartre* a trois ſignifications differentes, celle de priſon ; une maladie de langueur ; d'où vient que nous diſons que des enfans ſont en *chartre*, quand ils ſont atteints de ce mal-là ; & enfin des vieux papiers & des vieux titres, & non pas ſimplement un écrit, comme M. Menage le prétend, car autrement il n'auroit pas un rapport direct au mot Latin *charta*, ſignifiant du papier, & du parchemin ſur quoy à la verité on écrit ordinairement ; mais on peut écrire auſſi ſur de la toile,

ſur du bois, & ſur du cuivre, ce qui arrive fort ſouvent en cette derniere maniére, & ainſi *charta* ne ſe rapporteroit pas toûjours à un écrit, parce que cet écrit ne ſeroit pas ſur une choſe qui ſe pût rapporter à *charta*, mais laiſſons cette petite difficulté & venons à la grande.

Monſieur Menage convient que s'il falloit s'en tenir à la raiſon de l'étimologie, il faudroit dire *chartes* dans la ſignification de vieux titres & de vieux papiers; parce que les Latins de qui nous avons emprunté ce mot diſoient *charta*; mais qu'on dit cependant *chartres*, *les chartres de France*, *Garde des chartres*, *le treſor des chartres*, & que M. Dupuy n'eſt pas à imiter dans ce qu'il a toûjours dit *chartes* dans ſon Traitté *des Chartes du Roy*.

Et moy je dis qu'on n'en doit pas croire M. Menage, quand il ne veut pas qu'on imite M. Dupuy en cela, *chartes* eſt conforme à l'étimologie comme nous venons de voir, il ôte l'équivoque qu'il y a entre *chartres* pris pour priſon, & pour maladie, ce qui n'eſt pas une petite raiſon; enfin une perſonne tres-ſçavante dans les *chartes* du Roy comme M. Dupuy trouve à propos de dire plûtôt *chartes* que *chartres*, il l'en faut croire abſo-

lument *peritis in arte credendum.* D'ailleurs M. de Mezeray, ce ſçavant Secretaire de l'Academie ne dit jamais que *chartes* dans ſa belle Hiſtoire de France, tout ce que nous avons de plus poly & de plus ſçavant prefere de même *chartes* à *chartres* dans le ſens d'Archives ; & M. Menage y trouvera à redire juſqu'à condamner un party contraire, qui prévaut au ſien, que ne ſe contentoit-il de faire remarquer comme je fais icy : que nos Auteurs ſont partagez ſur l'uſage de ces deux mots, que ceux que nous venons de nommer ſont pour *chartes* ; mais que M. Patru, M. de Froidmont qui a fait l'Abbé Commendataire, le P. Bouhours & pluſieurs autres ſont pour *chartres.*

M. Menage luy-même convient qu'on les dit tous deux ; car voicy ſes propres termes : en la troiſiéme ſignification il vient « de *charta* & ſelon cette étimologie, il fau- « droit dire *chartes* ; cependant on dit auſſi « *chartres* en cette ſignification, mais il « voudroit preferer le dernier à l'autre, en quoy le ſieur Richelet a été de ſon avis, mais comme M. Dupuy bien loin de favoriſer ce deſſein, n'a jamais voulu mettre *chartres* dans ſon Traitté : C'eſt ce qui a mis aux champs M. Menage &

luy a fait dire qu'il falloit bien se donner de garde de l'imiter, ne s'appercevant pas qu'il prefere luy-même *chartes* à *chartres* ; car que veut-il dire autre chose par ces mots : *on doit dire chartes, mais on dit aussi chartres*, n'entend-on pas toûjours quand on s'explique ainsi, que le grand usage est pour le premier ; M. Menage aura donc été semblable en cette rencontre à ce Prophete qui croyant prononcer des maledictions ne donnoit cependant que des benedictions ; Mais laissons cela, & voyons une autre question, sans pourtant quitter M. Menage.

QUESTION LXXXVII.

Sur le mot de Charmes.

PArce que tous nos Poëtes & nos faiseurs de Romans & d'Historiettes galantes, ont joint ces mots *d'appas* & de *charmes*, en parlant des perfections de leurs Heroïnes & de leurs Dames : M. Menage n'a pas voulu, comme bien d'autres, regarder cela comme une espece de Pleonasme en traittant ces termes de synonimes ou d'approchans, ou bien considerer avec plusieurs personnes le mot de *charmes* comme une sorte de superlatif *d'appas* ; il a mieux aimé aller

tout ſeul & ſe frayer une routte nouvelle où peu de gens voudront le ſuivre.

Il s'eſt donc imaginé que le mot *d'appas* s'entendoit d'une beauté qui attire, mais que celuy de *charmes* marquoit une vertu occulte & magique, ainſi dans le ſens de ce Grammairien quand on dit qu'une Dame a des *charmes*, on luy fait l'honneur de la traitter d'Enchantereſſe & de Magicienne, & quand on y ajoûte le mot *d'appas* & qu'on dit *charmans appas* avec M. de Segrais dans ſon Eneide,

Sa mere fut Troyenne & le Fleuve Criniſe,
Pour ſes charmans appas *ſentit ſon ame épriſe.*

On reconnoît à la verité par là que cette perſonne eſt belle, mais qu'outre cela elle ſe ſert de quelque Taliſman pour ſe faire aimer : Quelle penſée bon Dieu ! & où eſt l'Auteur qui l'a jamais euë ? & où eſt la Dame auſſi qui a jamais crû qu'on luy ait fait un ſi mauvais compliment, quand on luy a dit qu'elle étoit pleine *d'appas* & de *charmes ?* Et comment auroit on penſé à une choſe ſi extraordinaire, puiſque M. Menage eſt l'auteur original de cette terrible obſervation, & encore elle a ſi peu merité d'être conſiderée qu'elle eſt rentrée dans l'é-

ternel oubli où elle étoit auparavant, & si elle paroît encore icy, ce n'est que comme un spectre ou un phantôme, dont on est bien aise d'épouvanter ceux qui croyent trop facilement l'apparition des esprits Grammairiens.

Au reste, il est si peu vray que nos Auteurs ayent eû la pensée de M. Menage, & que Malherbe, par exemple, ait voulu parler d'aucune vertu occulte & magique. Pour me servir des propres termes de M. Menage, quand il a dit :

Celle dont mes ennuis avoient leur gueriſon,
S'en va porter ailleurs ſes appas *& ſes* charmes.

Que lors même qu'ils ont employé le propre mot de Magique, ils n'ont pas prétendu pour cela parler *Agrippa*, témoin cet endroit de M. de Voiture ; où il dit,

La beauté d'Angelique
Eſt unique,
Et ſes yeux nos vainqueurs,
Ont un ſecret Magique,
Pour gagner tous les cœurs.

Et comment encore auroient-ils voulu rapporter le mot de *charmes* à la magie & à l'enchantement, puisque même ils disent ce mot de plusieurs choses qui en sont incapables : Le même M. de Voiture dit, *quel charme a pour vous le danger,*

ger, on dit encore en la même maniere pour marquer quelque choſe de beau & d'agreable, *quel enchantement, ce ſont des enchantemens*. Nos Auteurs appellent même les beautés d'une Dame des *enchantemens*, cela eſt ſi connu qu'il n'eſt pas neceſſaire d'en donner un plus grand nombre d'exemples.

Monſieur Bérain examinant la même queſtion aprés M. Menage, convient bien avec luy que *charmes* & *appas* ne ſont pas ſynonimes, & qu'il n'y a point de pleonaſme ; mais il ne s'aviſe pas d'établir la difference que M. Menage a miſe entre ces mots, il ſe contente de citer pluſieurs endroits de la Pharſale de M. de Brebeuf, où *charmes* eſt employé en differentes ſignifications, parmi leſquelles je conviens qu'il faut placer le ſens qui a rapport à la Magie noire, mais ce doit être ſans aucun raport aux perfections d'une belle : Il n'appartient qu'aux vieilles laides d'employer l'art Magique (ſi art Magique y a) pour ſe faire aimer, ne le pouvant pas autrement; la beauté n'a beſoin que d'elle-même pour nous engager ; d'où vient qu'on la peint toute nuë de même que la verité.

Outre que ce n'eſt pas ſeulement en galanterie qu'on ſe ſert des mots *d'attraits*.

d'appas & de charmes, on les met encore en parlant des choſes pieuſes, ſaintes & celeſtes, ce qui doit ſuffire ce me ſemble pour éloigner toutes les penſées de M. Menage. M. de Brebeuf dit dans ſes entretiens ſolitaires :

C'eſt un tranſport, Seigneur, bien ſolide & bien doux,
De vous aimer ſans ceſſe, & d'être aimé de vous ;
Au prix de cette joye, aux prix de ces délices,
Tous les autres plaiſirs ne ſont que des ſupplices,
Et qui d'un feu ſi pur a goûté les appas,
Ferme bien-tôt ſon ame à tous ceux-d'icy bas.

Et dans un autre endroit du même ouvrage, ce Poëte dit :

Oüy, Seigneur, vôtre amour eſt d'une autre nature,
Que celuy qui ſoûpire aprés la Creature,
Contraire à ce Prophane il ne voit icy bas,
Du charme *& des* attraits *qu'en ce qui n'en a pas.*

M. Menage devoit donc ſe contenter de dire que ce mot de *charmes* renfermoit en ſoy un je ne ſçay quoy, qui pour parler *Bouhours*, nous gagne & nous entraîne d'une maniere à la verité inconnuë,

mais ſenſible ; & il devoit rejetter le mot de *magique*, qui n'a de ſignification favorable qu'en Grec, parce que cette langue a emprunté ce mot du Perſan *Magos* qui ſignifie grand, car les Orientaux aimoient extraordinairement ceux qui faiſoient des choſes extraordinaires, au lieu que ce terme a un ſens tres-deſavantageux en nôtre langue, de même que dans l'Italienne & dans l'Eſpagnole.

QUESTION LXXXVIII.

Sur les mots de Chaſte *&* *de* Chaſteté.

NE laiſſerons nous jamais en repos M. Menage, & l'ordre Alphabetique des mots qui eſt l'ordre de ce Traitté, ne nous offrira-t'il point quelqu'autre Grammairien ſur qui nous puiſſions nous délaſſer, je viens d'y regarder, & cela ne tardera pas.

En attendant, diſons que M. Menage n'a pas une opinion moins extraordinaire ſur le mot de *chaſte* que ſur celuy de *charmes* : cet obſervateur François pretend donc que *chaſte* ne ſe doit dire que des choſes comme *chaſtes deſirs*, mais qu'il ne ſe doit point dire des perſonnes ſi ce n'eſt en parlant de *Joſeph*, de *Diane* ou d'*Hypolite*.

Cette deciſion eſt bien ſurprenante ; car elle inſinuë qu'il n'y a plus perſonne aujourd'huy qui merite le nom de *chaſte*. Pourquoy donc dans ſes Vers à-t'il traitté une Dame qu'il aimoit de *chaſte Silvie?* Eſt-ce qu'il a reconnu par la ſuite qu'elle n'étoit pas digne de cette épithete, & que la crainte de ſe méprendre encore une fois la fait reſoudre à n'appeller plus *chaſtes* que ces modéles de chaſteté de l'hiſtoire Sainte & de la Fable que nous venons de nommer ? Nos Auteurs n'ont pas eû ſans doute le même chagrin contre le beau ſexe qu'ils ont appellé *chaſte*, & dans leurs Vers & dans leur Proſe, tout en eſt plein, en ſorte que les citations en ſont inutiles, ils donnent même du *chaſte* aux hommes, bien que ce ſoit une qualité dont-ils ne ſe piquent gueres : M. Deſpreaux dit dans ſon art Poëtique.

De ces Maîtres ſçavans diſciple ingenieux,
Regnier ſeul parmi nous formé ſur leurs modéles,
Dans ſon vieux ſtile encore a des graces nouvelles,
Heureux ſi ſes diſcours craints du chaſte *Lecteur,*
Ne ſe ſentoient des lieux où frequentoit l'Auteur,

Et ſi du ſon hardy de ſes Rimes Cyniques,
Il n'alarmoit ſouvent les oreilles pudiques.

Monſieur l'Abbé de Bois-Robert de l'Academie étoit bien encore plus liberal du *chaſte*, puiſqu'à l'imitation de Cardan qui a fait le Panegyrique de Neron, il compoſa une Tragedie qu'il intitula *la Didon chaſte.*

Monſieur de Voiture dit auſſi en parlant de luy-même dans ſes Lettres. J'ay « été plus *chaſte* que cette Dem^le que vous « ſçavez bien, *chaſte* ſe raporte icy éga- « lement aux deux ſexes, & s'y dit doublement de la perſonne : Moliere tout en colere qu'il étoit contre les Dames qui n'approuvoient pas ſa Comedie de l'Ecole des Femmes, leur donne au moins la chaſteté des oreilles dans ſa critique où il dit, *qu'elles ſont plus chaſtes des oreilles que de tout le reſte du corps.*

Ecoûtons encore icy le témoignage d'une Dame belle eſprit : C'eſt de Me de Ville-Dieu dont je parle, elle dit dans ſes Journaux amoureux, vous étes *chaſte*, « M^e, ou vous cachez bien finement vos « affaires ; mais croyez vous que la chaſ- « teté ſuffiſe pour faire une parfaitement « honnête femme, non non, M^e, une « Princeſſe qui aſpire à la glorieuſe qua- «

» lité d'honnête personne ; doit joindre
» les qualitez d'un honnête homme à celle
» d'une femme d'honneur : il faut être sincere, loyale, bien faisante & bien pensante ; Enfin qui que ce soit ne s'est encore avisé, avant M. Menage ; de croire que *chaste*, qui dans son premier usage a été destiné aux personnes ; ne soit plus que pour les choses, & qu'il soit permis à M. Costar, au P. Bouhours & à tout le monde ; de donner du *chaste* jusqu'au stille & à l'élocution, & qu'on ne pourra pas le dire même des personnes qui ne font point d'autre profession que celle de la chasteté ; comme sont ces *chastes Vierges* ; qui pour se conserver une qualité si sainte, se sont enfermées entre quatre murailles, où plus en seureté que la Danaé de Jupiter : Elles gardent leur chasteté pour un Dieu, qui bien loin de la leur vouloir ravir comme cet impudique Dieu de la Fable, leur donne journellement des graces pour purifier une vertu qui ne sauroit être trop pure.

Ce qui a trompé M. Menage, c'est qu'il a peut-être pris au pied de la lettre la resurrection du *chaste* Hypolite, dans le sens que M. de Benserade luy donne si agreablement dans ses Rondeaux, où il dit :

Plus d'une fois eſſaya Jupiter
D'en faire un autre, & ſi bien l'imiter.
Que ſa figure enfin fut toute telle;
Mais en ayant égaré le modéle,
Le plus court fut de le reſſuſciter,
Ce Garçon chaſte.

Mais de M. Menage, paſſons au P. Bouhours, car il en eſt tantôt temps; nous venons de remarquer que ce Pere dit, & il n'eſt pas le ſeul, un ſtile *chaſte* cela n'eſt pas conteſté, cependant M. de Balzac & M. Coſtar ayant dit pareillement *chaſteté* de langage, *chaſteté* de ſtile, ce Pere a condamné cette façon de parler, de raiſon point du tout; c'eſt donc l'uſage qui doit decider, or voila deux Auteurs du premier ordre qui ſe ſervent d'une locution que ce Pere n'approuve pas.

La preuve affirmative eſt donc pour *chaſteté* de ſtile & de langage, puiſqu'on le dit, il n'y a que la negative qui luy ſoit contraire, qui conſiſte en ce qu'il y a auſſi beaucoup d'Auteurs qui ne parlent pas de la maniere, mais comme tout le monde ſçait, cette preuve n'eſt rien, ſur tout en fait de langage, quand ceux qui ne ſe ſervent pas d'un mot, n'affirment pourtant pas qu'il ne vaut rien, nous diſons au Palais: *Plus creditur uni teſti af-*

firmanti quam mille negantibus.

Le P. Bouhours étant donc tout seul à dire qu'une façon de parler n'est pas bonne, contre d'autres qui prétendent le contraire & qui s'en servent ; il faut prendre le parti le plus fort & le plus favorable, puisque d'ailleurs cette façon de parler est analogique, car nous avons fait voir qu'on dit sans difficulté ; *stile chaste*, *locution chaste*, *ornemens de discours chastes*, *&c.*

QUESTION LXXXIX.

Si l'on peut dire Chef *pour* Tête.

LE grand Corneille l'ayant mis en cette maniere dans le *Cid*, son Censeur M. de Scudéry l'en a blâmé, & a soûtenu que ce terme étoit vieux & qu'on ne devoit plus l'employer du tout ; mais l'Academie n'approuva point cette censure dans ses sentimens sur cette excellente piece de Theatre, où elle dit que ce mot n'est point si fort hors d'usage que M. de Scudéry le voudroit faire accroire.

Et en effet, on voit fort frequemment ce terme en cette signification dans les Poëmes de M. Chapelain, de M. de Gombaud, de M. de Segrais & autres.

Poëtes modernes qui ont écrit d'un ſtile ſublime dans le genre Epique, & cela eſt ſi connu qu'il n'eſt pas neceſſaire de de nous charger icy de citations.

Le ſieur Richelet n'a donc pas eu raiſon d'aſſurer dans ſon Dictionaire François que ce mot n'eſt plus que du Burleſque, à moins que l'on ne parle des choſes ſaintes: comme quand on dit le *chef* de S. Jean, le *chef* de S. Denys & autres ſemblables ; car bien qu'il ſoit veritable que ce terme ne ſoit plus en uſage dans le diſcours ordinaire & dans un ſtile moyen, il peut neanmoins être placé également bien, & dans le plus bas & dans le plus haut, excepté qu'on dit toûjours & par tout, non ſeulement dans les choſes Saintes comme la remarqué le ſieur Richelet, mais encore dans les prophanes. Le *chef* de Meduſe, c'eſt ainſi que parle M. de Benſerade dans ſes Métamorphoſes, & M. Quinaut dans ſon Opera de Perſée, je ne croy pas qu'il ſoit neceſſaire de dire icy que *chef* au figuré, pour une perſonne qui commande aux autres ou qui eſt à leur *Teſte*, eſt toûjours bon, & qu'il a profité de ce que *chef* au propre avoit de meilleur, car cela n'eſt pas conteſté.

QUESTION XC.

Sur le mot de Chef-d'œuvre.

NOs Auteurs & nos Grammairiens font deux difficultez à l'occasion de ce mot, la premiere est que Malherbe ayant dit *un chef-d'œuvre de la nature.*

Mais ô rigoureuse avanture?
Un Chef-d'œuvre de la nature,
Au lieu du monde le plus beau,
Tient ma liberté si bien close,
Que le mieux que je m'en propose,
Est d'en sortir par le Tombeau.

Monsieur Menage a prétendu qu'il falloit dire un *chef-d'œuvre de nature*, cette contestation est une vetille, on peut dire l'un & l'autre, & on le dit effectivement, l'Auteur de la Princesse de Cleves (M. de Segrais ou Mr de la Fayette) a parlé comme Malherbe, & l'Auteur de la Critique ne l'a pas repris de cela, mais seulement de ce qu'il a employé cette façon de parler, *un chef-d'œuvre de la nature*: ce que ce Critique soûtient être une vieille façon de parler, & qu'on ne doit pas s'en servir, sur tout en parlant d'un grand qu'on veut loüer, car l'Auteur de la Princesse de Cleves dit, *que le Duc de Nemours étoit un chef-d'œu-*

vre de la nature, c'eſt ce qui forme l'autre conteſtation, où je ne crois pas que l'Auteur de la Critique ait raiſon.

Cette locution, un *chef-d'œuvre de nature*, a toûjours paſſé & paſſe encore pour une grande loüange, & les loüanges exagerées étant le partage ordinaire des Princes, pourquoy ne veut-il pas qu'on les puiſſe loüer de la maniere ? le deffaut n'en peut pas vènir de nature, puiſque nous tenons tous à honneur de reconnoître cette mere commune, le vice n'eſt pas non plus dans *chef-d'œuvre*, qui s'employe par tout à loüer, mais à loüer d'une maniere noble, riche & heroïque. En peut on douter, puiſque M. l'Abbé de la Chambre a dit dans le Panegyrique de ſainte Roſe ; que Dieu a livré ſon propre Fils à la mort afin de faire de l'homme pecheur le *chef-d'œuvre* le plus accomply de la grace ; M. Sarraſin appelle une Dame qu'il aimoit, un *chef-d'œuvre des Cieux*. M. de Voiture appelle auſſi ſes Maitreſſes des *chefs-d'œuvres de la nature & des Cieux* : il ne faut pas demander ſi M. de Balzac *totus hyperbole*, ſe ſervoit frequemment de ces façons de parler enflées : M. Peliſſon dit dans ſes Reflections ſur les differens des Religions, que *la Poëtique d'Ariſto-*

te est le chef-d'œuvre de son esprit. En un mot personne n'a encore poussé sa délicatesse au point où M. Menage & l'Auteur de la Critique ont poussé la leur, en condamnant, ou le mot de *chef-d'œuvre* seulement, ou cette façon de parler, un *chef-d'œuvre de nature*, puisque l'usage en est si ordinaire dans nos bons Auteurs en tous sens & en tous stiles, outre qu'à l'égard de l'article de plus qui se trouve dans le Vers de Malherbe, un *chef-d'œuvre de* la *nature*, c'est bien le moins qui puisse être permis à un Poëte pour mesurer un Vers, quand l'usage ny la raison ne luy sont d'ailleurs point contraires, comme ils ne le sont asseurément point en cette rencontre.

QUESTION XCI.

Sur la prépoſition Chez.

IL semble que nôtre langue se sente de la fierté de nôtre Nation, elle permet bien que chaque François ait un *chez soy*, & que nous nous disions les uns aux autres *chez vous*, *chez nous*, mais elle ne veut presque pas souffrir que nous disions *chez les Etrangers*, *chez les Grecs*, *chez les Romains*, *chez les Italiens*, *chez les Espagnols*, les Conquêtes ausquelles

Loüis le Grand nous a accoûtumé pendant son regne, nous empêchent sans doute de croire qu'il y ait aucune Nation au monde qui ait un *chez soy* ; nous regardons les païs que les autres Peuples possedent, comme nous appartenant par droit de Conquête faite ou à faire, & nous les considerons comme des Juifs errans que nos victoires, s'ils osent resister, pousseront jusques dans les extremitez les plus reculées de la terre.

Ainsi, plusieurs de nos Grammairiens ne veulent pas qu'on dise *chez les Etrangers :* M. de Vaugelas tout Savoyard qu'il étoit, avoit si bien pris les inclinations Françoises en apprenant nôtre langue, qu'il a été le premier a soûtenir ce paradoxe, bien qu'il reconnût que beaucoup de François disoient tous les jours, *chez les Etrangers*, *chez les Grecs*, *chez les Romains*. Ce Grammairien cependant n'eut pas sitôt avancé cette proposition qu'il s'attira sur les bras M. le Vayer & M. Chapelain, qui pretendirent que toutes ces façons de parler étoient fort bonnes, & nous n'avons veu depuis ce tems là que le sieur Richelet qui ait suivi dans son Dictionaire l'opinion de M. de Vaugelas, en quoy il n'a pas mieux fait, car tous nos Auteurs se servent de ces locu-

tions : M. Sarasin dit dans son Dialogue, » je vous diray seulement que presque *chez* » toutes les Nations, les femmes ont fait » dans le general & dans le particulier » quantité d'actions remarquables, & pour » la politique & pour la guerre. Plutarque » en a fait comme vous sçavez un traitté » particulier ; M. Chapelain dit aussi dans sa Pucelle, en parlant du feu Roy :

Son Regne semblera le Regne des Miracles,
Son heureuse valeur forcera tous obstacles,
Et ny chez *les François ni* chez *les Etrangers ;*
Ne trouvera jamais d'invincibles dangers.

Mᵉ de Ville-Dieu dit aussi *chez les Etrangers*, & tout nouvellement le J. Corneille vient de dire dans ses Notes sur les Remarques de M. de Vaugelas, qu'il faut dire *chez les Grecs*, *chez les Romains*, *chez les Italiens*, & même *chez les Anciens*, pour dire *dans les Auteurs anciens*, & que *dans les Anciens* seroit un barbarisme.

Mais à propos de *chez* par raport aux Auteurs, cela cause encore une guerre parmi nous, car M. de Vaugelas condamnant *chez Ciceron*, *chez Platon* : M. Chapelain se contente de dire que *chez Plutarque* n'est gueres bon, & qu'il commance à vieillir, il dit pourtant au même

sens *chez les Grecs*, *chez les Romains* & *chez les Anciens*, & le J. Corneille qui approuve ces derniers, comme nous venons de voir, se deffend pourtant de dire *chez Plutarque*, preferant *dans Plutarque*, parce qu'on sousentend, dit-il, dans le livre de Plutarque. Mais il n'y pense pas, ne sousentend-on pas la même chose, quand on dit *dans les Grecs*, *dans les Romains & dans les Anciens* ? Pourquoy veut-il dont qu'on dise *chez* dans tous ces exemples, & non pas en parlant de Plutarque, de Ciceron, de Platon, &c. Outre que reciproquement quand on parle des Livres, on sousentend *dans*, quand on dit *chez*, comme *chez Ciceron*, *chez Platon*, car qui ne voit que cela signifie dans le livre de Ciceron, & dans le livre de Platon.

Pour moy, je pense qu'il faut un peu être reservé à employer la proposition de *chez* dans le sens d'Auteurs & de Livres, mais qu'on peut fort bien s'en servir en parlant en general d'une Nation, & ainsi *chez les Grecs & chez les Romains*, qui ne vaudra gueres, ou qui vaudra moins, pour signifier dans les livres des Auteurs Grecs ou Latins, sera bon sans doute, quand on voudra dire parmi ces Peuples, & parmi ces Nations.

QUESTION XCIII.

S'il faut dire & écrire Chifler *ou* Sifler, Chiflet *ou* Siflet.

L'Uſage eſt beaucoup partagé ſur la prononciation de ces mots ; ceux qui diſent *ſifler*, *ſiflet*, par un *ſ*, croyent d'avoir gagné, parce que les Latins & les Italiens diſent *ſibilare*, *ſibilus* & *ſibilo*, il eſt vray que cette prononciation eſt bien plus douce que l'autre, outre qu'on peut dire que le grand uſage eſt pour elle, M. Menage & le ſieur Richelet la ſuivent abſolument & rejettent *chifler*, *chiflet*, en quoy ils ont pourtant tort ; car ces mots ont encore des partiſans de grande autorité en nôtre langue, & entr'autres M. de Balzac, M. Coſtar, M. Sarraſin & pluſieurs autres, qui diſent & écrivent toûjours dans leurs livres *chifler*, *chiflet*.

Je ne ſçay cependant pas d'où cette prononciation nous eſt venuë à moins que nous ne l'ayons priſe des Eſpagnols, qui prononcent ces mots de la même maniére que nous, & un tant ſoit peu plus ferme, *chiflar*, *chifladura*, *chifle* ou *chiflo*, *chiflete*, d'où s'eſt formé ſans doute le nom du P. *Chiflet* Jeſuite, Auteur d'une Gram-

maire Françoiſe, qui eſt au rang des bonnes ; mais comment cette prononciation a pû parvenir juſqu'à nous ; c'eſt ce qui me paſſe ; quand je conſidére ſur tout que les Provinces les plus proches de l'Eſpagne diſent toutes *ſifler*, au lieu que la pluſpart de celles qui approchent le plus de Paris diſent au contraire, *chifler* ; ſi l'on ne veut dire que les Eſpagnols, que les ligueurs répendirent autour de cette Capitale, pour favoriſer leurs deſſeins y ont laiſſé cette prononciation dés la fin du ſiécle paſſé.

Quoy qu'il en ſoit on ne peut pas condamner entiérement l'écriture ny la prononciation de ces mots *chifler*, *chiflet*, tant qu'il y aura des Autéurs que nous eſtimons, qui les mettront dans leurs livres & d'honnêtes gens qui prononceront de la ſorte dans le diſcours ordinaire.

Mais ce que je ne puis ſouffrir, c'eſt que M. Ménage ſoûtienne qu'on ne dit à Paris, que *ſifler*, *ſiflet*, & que Richelet prétende dans ſon Dictionaire qu'on ne dit nulle part *chifler*, ny *chiflet*, il n'ont tous les deux qu'à ouvrir leurs oreilles & ils entendront tous les jours pour le moins un tiers de Paris prononcer de la maniére, & où étoient donc

M. de Balzac, M. Coſtar & M. Sarraſin quand ils diſoient & quand ils écrivoient *chifler* & *chiflet* ; s'ils euſſent été les ſeuls qui euſſent parlé de la ſorte ne ſe ſeroient-ils pas corrigés parmy une foule de monde incroyable, qui leur auroit peut-être appris qu'il falloit dire *ſifler* & *ſiflet* ſi l'on n'eût pas parlé autrement ; J'avouë pourtant que quelque uſage qu'il y aye pour *chifler*, *chiflet* ; je prefererois pourtant toûjours *ſifler* & *ſiflet* ſans condamner l'autre, ſur tout dans le diſcours ordinaire & familier.

QUESTION XCIV.

S'il faut écrire & prononcer Chio, Kio, Scio *ou* Cio.

LA guerre que nous avons entre nous à l'occaſion de ces mots a commencé au ſujet de la guerre que nous avons eûë contre les Corſaires de Tripoli, perſonne n'a encore oublié la belle action que fit M. Duqueſne, commandant l'Armée Navale du Roy, devant la ville de Chio ; ces Corſaires fuyant devant nos Vaiſſeaux ſe refugiérent dans le port de cette ville où ils ſe crurent en ſureté, parce qu'il appartenoit à ſa Hauteſſe. M. Duqueſne ſe moquant de cela les y

enferme ; le Commandant de la Place croit que c'eſt manquer de reſpect pour la Porte, tire ſur l'Armée du Roy, mais on luy répondit d'une maniére qui le fit taire bien vîte.

Cette affaire fit du bruit à Conſtantinople, le General de la Mer le *Captan Bacha* reçoit ordre du Grand Seigneur d'aller avec l'Armée Navale devant *Chio* pour mettre M. Duqueſne à la raiſon ; il y vient, nôtre Armée ne quitte point ſon poſte ; & y fait dire avec fierté à ce General qu'on ne craint perſonne, & qu'on veut avoir ces Corſaires morts ou vifs ; enfin l'Amiral Turc n'oſant meſurer ſes forces avec les nôtres, oblige les Tripolins, qu'il ne pouvoit pas deffendre, de faire leur paix avec la France aux conditions, quoy que fort dures, que M. Duqueſne leur propoſoit, & ils la firent.

Mais les Turcs timides ſur mer, firent valoir leur fierté à Conſtantinople, où ils n'avoient à faire qu'à un Ambaſſadeur qui les vainquit encore tout ſeul par ſa fermeté : ils luy demandent de groſſes ſommes pour les dommages que nôtre canon avoit faits à la ville & à la forteresſe de *Chio*, il les refuſe ; on le menace, il ne s'en étonne point, rien ne peut l'ébranler ; les

Turcs en ſont dans un étonnement extraordinaire, & pour ſe tirer avec honneur d'une affaire où ils s'étoient engagez mal à propos, craignant une rupture avec la France, ils careſſent M. de Guilleragues & luy témoignent qu'ils ſe contenteroient d'un petit preſent qu'il ne voulut pourtant jamais faire qu'en ſon nom & ainſi tout cela fut appaiſé.

Il ne faut pas demander ſi tant que cette affaire dura nous prononçâmes ſouvent les noms de *Chio*, de *Kio* & de *Scio*; c'eſt ce qui cauſa la diviſion parmy nous. Les uns vouloient qu'on écrivit & qu'on prononçât *Chio*, les autres en approuvoient bien la prononciation, mais ils vouloient qu'on écrivit à l'Italienne *Scio*; il y avoit beaucoup de délicats qui vouloient abſolument qu'on prononçât à la Françoiſe *Scio*, *Sio* ou *Cio*; il y en avoit enfin d'autres qui ne pouvant ſouffrir ces prononciations fortes *Chi*, & tâchant de les bannir autant qu'il ſe peut, ſoûtenoient qu'il falloit écrire *Kio* & le prononcer de même.

Les uns & les autres ne ſont pas ſans raiſon; commençons par ces derniers qui diſent que ce terme eſt conſtamment Grec, & qu'ainſi ſoit qu'il s'écrive par un χ ou par un γκ, il faut toûjours

l'écrire & le prononcer en nôtre langue, par un *K* qui eſt la ſeule lettre que nous ayons qui réponde à ces deux lettres grecques à un accent aſpiré prés qui ſe rencontre dans le χ qui n'eſt point dans le καππα ny dans nôtre *K*. M. d'Ablancourt entr'autres, étoit de cet avis dans ſa traduction du Thucidide.

Ceux au contraire qui ſont pour *Chio* diſent que les Turs prononcent de la maniére, que les Italiens qui ont appris d'eux à dire ce mot, diſent auſſi *Chio*, qu'ils écrivent *Scio*, que nous avons pris la même prononciation des Italiens, que cette Iſle eſt plutôt de l'Aſie que de la Grece, puiſqu'elle eſt ſur les côtes de la premiere, & qu'enfin nôtre uſage general veut que l'on écrive & parle de la ſorte, qu'on ne voit pas ce mot autrement dans nos Gazettes, dans nos Mercures & dans les autres Relations, & que peu de gens diſent *Kio* avec M. d'Ablancourt.

Ceux qui condamnent également l'écriture de *Chio* & de *Kio* prétendent que comme nous avons reçû ce mot par le canal des Italiens, il faut l'écrire & le prononcer comme eux, & ainſi écrire *Scio*, & prononcer *Chio*, il eſt vray qu'on le trouve écrit ainſi dans quelques voyageurs anonymes, & dans quelques Car-

tes nouvelles, cet uſage eſt pourtant peu connu.

Pour parler enfin de l'opinion des derniers, ſi l'on prononçoit ce mot à la Françoiſe *Scio* ou *Sio*, il n'y auroit pas un ſi grand inconvenient, puiſque l'ancienne & naturelle maniere de prononcer des Grecs vouloit qu'on prononçât le καππα comme un σιγμα devant ε, η, ι, υ, & devant la diphtongue *oi*, témoin leur κέδρος *cedrus* cedre; leur κηρὸς *cera* cire, leur κοιμητήριον *cœmeterium*, leur κυπρος *Cyprus* Cypre, & ainſi on pourroit dire *Sio*, *Scio*, du *Kio* Grec.

Il n'y a au reſte, que quelques delicats & la pluſpart des femmes qui favoriſent *Kio* par un *k*, ou *Scio* par un *c* ou par une *ſ*, ſi nous en exceptons M. Hedelin Abbé d'Aubignac qui écrit *Cio*, tout le monde eſt preſque pour *Chio*, il approche pourtant d'une ſale équivoque en nôtre langue, & ſi on avoit un peu plus favoriſé *Kio* on n'auroit pas plus mal fait il eſt plus doux & plus analogique avec bien d'autres; on dit par exemple Kerſoneſe, bien qu'on écrive Cherſoneſe.

Outre qu'il n'eſt pas bien certain ſi les Turcs prononcent *Chi* ou χ aſpiré; parce qu'il y a quelques difference pour cette prononciation entre les Turcs d'A-

gie & ceux d'Europe, mais on ne doute pas que les Grecs ne prononcent communément ce mot par un χαπα, les Modernes le prononcent encore de même ; car comme l'a tres-bien remarqué Golius dans ses additions sur Atlas ; la langue Greque ne sçauroit exprimer le *Chi* François, cependant l'usage general encore une fois est pour *Chio*, ce qui doit faire taire toutes sortes de raisons bonnes ou mauvaises.

QUESTION XCV.

S'il faut dire Chiourme, Chourme, *ou* Chiorme.

CE mot signifie tous les forçats d'une Galere & comme ils sont necessaires dans les guerres maritimes ; en sorte que sans eux les galéres seroient des corps immobiles ; *chiourme* est aussi un mot necessaire dans cette Guerre civile des François, on combat donc pour sçavoir lequel des trois est le meilleur, *chiourme* paroît l'emporter, le grand usage est pour luy, les Italiens disent *ciurma* qu'ils prononcent *chiourma*, & dans toutes les apparences nous avons pris ce mot d'eux, aussi M. Menage veut qu'on parle de la maniére & on ne voit guéres que ce mot dans tous nos bons livres.

Chourme a pour luy entr'autres bons Auteurs M. de Segrais qui dit dans son Eneïde :

Ainsi parloit Anchise, & sa voix entenduë,
Courbe sous l'aviron nôtre Chourme *éperduë.*

Monsieur Chapelain dit pareillement dans sa Pucelle :

On ne voit plus aux cieux paroître aucune étoile
Un amoureux zephire enfle la riche voile,
La Chourme *en ses deux bords suspent les avirons,*
Et voit le fleuve calme en tous les environs.

Ce mot d'ailleurs a pour soy le mot latin *turma*, d'où M. Menage pretend que l'Italien *ciurma* a été formé, il a encore de son côté le mot Espagnol *chusma*, ou *chuzma de galera*; enfin nous ôtons l'*i* devant une voyelle dans la pluspart des mots que nous tirons de l'Italien; ainsi nous disons *chanson*, *chacun*, bien qu'on dise en Italie *cianzone*, *ciascheduno* ou *ciascuno*.

Pour *chiorme*, c'est assurément le moins bon; il ne laisse pourtant pas d'avoir des partisans., M. de Balzac paroît à leur tête, il dit donc *chiorme* dans ses œuvres diverses,

diverſes ; il eſt vray que ce dernier ſemble un peu plus delicat & plus conforme à la compoſition des autres mots que nous prenons de l'Italien, où nous ne retenons pas la prononciation de l'*u* en *ou*, nous devrions pourtant la garder, car il y a grande apparence, (cela ſoit dit en paſſant) que les Latins prononçoient *l'u* en *ou*, comme le prononcent encore aujourd'huy les Italiens, les Eſpagnols, & les Allemans, car outre toutes les preuves qu'en ont donné Lipſe, Lambin, & autres ſçavans : voicy un endroit d'une des Comedies de Plaute, qui ſemble établir ſans difficulté cette prononciation de l'*u* en *ou* ; car aprés qu'un des Acteurs a dit *egone dedi* ; l'autre répond, *tu tu inquam vis adferri noctuam quæ tu tu uſque dicat tibi, nam nos jam defeſſi ſumus* ; il fait une alluſion à la voix du hibou *toû toû*, qui montre que l'*u* long ſe prononçoit en *ou*, autrement l'alluſion n'auroit rien valu.

Quoy qu'il en ſoit, je ne puis ſouffrir ce que Monſieur Menage qui a ébauché cette queſtion, avance que la pluſpart des Provinciaux diſent *chourme*, & qu'à Paris on dit *chiourme* ; car premierement en Provence on dit toûjours *chiourme*, & c'eſt auſſi la Province qui a le

plus d'occasion de se servir de ce mot, les galéres du Roy y sont, & on ne les voit presque jamais dans l'Ocean, & ainsi ces termes sont si peu connus dans les autres Provinces que bien loin qu'on s'y en serve, elles en sçavent à peine la signification.

On pourroit dire la même chose de Paris, à quelques Sçavans prés, cependant à entendre parler M. Menage ne diroit-on pas qu'il y a des galéres sur la Seine; il est vray qu'à l'occasion de ces malheureux qu'on condamne aux galéres on entend souvent dire, *il a été mis à la chaîne dans la prison des galériens de la porte de la Tournelle*; *je l'ay vû à la chaîne; la chaîne vient de passer*; mais qui est-ce qui entend jamais dire à Paris au même sens la *chiourme* ny la *chourme*, & on ne doit pas même le dire, car les galériens ne composent la *chiourme* que lors qu'ils sont tous ensemble dans la galére, outre qu'il n'est pas certain qu'on dise à Paris plus communément *chiourme*, puisque comme nous venons de le remarquer, M. de Segrais & M. Chapelain qui y demeuroient ordinairement disoient toûjours *chourme* dans leurs œuvres, ce qu'ils n'auroient pourtant pas fait si *chiourme* eût été de l'usage ordinaire de Paris,

comme le prétend Monſieur Menage.

QUESTION XCVI.

Sur le verbe Choir.

ON voit aſſez ſouvent ce verbe au figuré & au propre à l'infinitif, & dans les autres modes, dans tous les Auteurs du commencement de ce ſiecle, ſur tout en Poëſie; ceux qui ont lû les œuvres de Malherbe, de Bertaud, de Deſportes, & de pluſieurs autres ſemblables, en peuvent rendre témoignage; les Poëtes qui ſont venus aprés ont été un peu plus reſervez à l'employer, ſur tout au propre, mais on le voit aſſez communément au figuré dans les Poëſies de M. de Gombaut, de M. Deſmareſts, de M. de l'Eſtoille, & de M. de Racan; il commençoit ſeulement dés ce temps-là à n'être point ſi uſité au propre.

La premiere conteſtation qui a paru ſur ce mot eſt venuë à l'occaſion de ce que le grand Corneille l'ayant mis au figuré dans le *Cid*, *laiſſer choir ſon courage*, M. de Scudéry prétendit que ce mot n'étoit du tout plus uſité, & qu'en tout cas il n'étoit plus du bel uſage, mais l'Academie n'approuva point cette critique & approuva au contraire *choir*, ſur

tout en vers, & au figuré : cette decision n'a pourtant pas arrété les ennemis de ce mot, partisans de M. de Scudéry.

Il est vray qu'il y en a quelques-uns de mitigez, M. de Segrais entr'autres qui à la verité ne pouvoit souffrir ce mot au propre, mais qui le permettoit au figuré, M. Menage a pretendu au contraire que *choir* étoit bon au propre, pourvû qu'il ne fût mis qu'à l'infinitif ; l'usage ordinaire de Paris & de quelques Provinces semble favoriser cette opinion, car on y dit communément *il s'est laissé choir*, *il va choir* ; M. de Gombaut a dit aussi au propre *la rosée est chute*, le P. Chiflet croit encore que ce verbe a outre l'infinitif deux temps au propre, *je chûs*, *je suis chû*, & M. Chapelain semble favoriser son opinion, puisqu'il dit dans sa Pucelle ;

Canede le dernier dans l'attaque terrible,
Entre mille vaincus sembloit être invincible,
Et bien que mille traits l'atteignissent d'enhaut,
D'un pas moins resolu n'alloit pas à l'assaut ;
Alors un fleau bruyant qu'un bras nerveux desserre,

Le meſure, l'atteint, & le porte par terre,
Par le fleau tournoyant, il eſt pris en travers,
Et loin des premiers chûs, *s'en va* choir *à l'envers.*

Il y en a d'autres qui ajoûtent *je chois* & *je choiray.*

Enfin je croy que le plus ſûr eſt de dire que ce verbe avec ſes deux ou trois temps n'eſt uſité au propre que dans le diſcours familier ou dans le ſtile le plus bas, ainſi M. Scaron dit dans ſa Gigantomachie :

Mais bien bas choit *qui trop haut grimpe,*

Monſieur de Voiture dit auſſi en un pareil ſtile dans une réponſe à une Epître à Mᵉ de Montauſier ſur ſon nouvel accouchement :

Mais il n'eſt cheval ſi ſuperbe
Qui ne bronche, dit le Proverbe,
Ou par fois ne demeure court,
Mêmement quand bien fort il court :
Tous ceux qui ſont dans les Annales,
Les Cyllares, les Bucephales,
Paſſe-brun cheval de Morgant,
Bride-d'or celuy de Roland,
Bronchérent tous & parfois chûrent
Toutesfois bons chevaux furent :
Un jour Pegaſe auſſi broncha

Et peu s'en fallut trébucha,
Quoy qu'il fût dans une Carriere,
Où pierre n'avoit, ny pouſſiére,
Pourtant, comme Ovide le met,
Pegaſe fut un bon bidet.

Pour au figuré il peut encore paſſer dans des vers, pourvû qu'il ſoit à l'infinitif, en quoy on imitera M. Corneille l'aîné; le ſieur Richelet cependant pouvoit bien ne pas dire que ce terme fût ſi élégant en Poëſie; ce n'eſt plus le temps, ce verbe ſe ſouffre encore aujourd'huy, mais on ne le louë plus, je ne parle pas de la queſtion s'il faut écrire *choir* ou *cheoir*, *je chûs* ou *je cheûs*, car cela n'en vaut pas la peine.

QUESTION XCVII.

Sur le mot de Chriſtophle.

ON demande s'il faut dire *Chriſtophle*, *Chriſtophe*, ou *Chretophle*, ces mots ſignifient *Porte-Chriſt*; le premier n'a rien de conforme au Grec & au Latin que ſon commencement *Chriſto*; car l'*l* qui eſt à la fin eſt une pure marque de ſa corruption, cette lettre luy étant venuë quand par ſa ſortie du païs latin, il s'eſt venu habituer dans les Gaules, *Chretophle* a le même vice, il y en

à qui prétendent même que *Chreto* en eſt un bien plus grand, puiſque nous diſons *Chriſt*, *Chriſtianiſme*, mais ils ne prennent pas garde qu'on dit auſſi *Chreſtien*, *Chreſtienté*, & ainſi de ce côté-là la partie eſt aſſez égale, les deffenſeurs *de Chretophle* ajoûtent qu'en ce qu'il s'éloigne davantage du Grec, du Latin, de l'Italien & de l'Eſpagnol; il en eſt d'autant plus François; que toute nôtre étude conſiſte à trouver des mots qui ne tiennent rien des autres langues, qu'en cela ſeule eſt la perfection de la nôtre, ſi cela eſt, elle n'eſt pas prête d arriver à ce degré de gloire.

On répond cependant que cela ſeroit bon ſi *Chretophle* ne retenoit du tout rien des autres langues; mais on peut dire qu'en cette occaſion ce mot eſt déguiſé à la maniere de ceux qui étant habillez d'une maniere extraordinaire, portent leur maſque à la main.

Chriſtophe n'a aucun des deffauts dont nous venons de parler, c'eſt un enfant que ſes parens ne peuvent pas deſavouër, il en porte tous les traits, il n'a rien de François que la terminaiſon, tout le reſte eſt Latin ou Grec, comme l'on voudra; voyons à preſent l'uſage.

Nos Auteurs ſont beaucoup partagez,

mais on peut dire que *Chriſtophle* l'emporte de beaucoup ſur les autres, M. de Sainte-Marthe l'employe fort ſouvent dans ſes Eſtats & Empires du monde, il eſt vray qu'il ſe ſert auſſi quelquefois de *Chriſtophe*; M. l'Abbé de la Chambre dit auſſi *Chriſtophe Colomb*; mais M. Menage prétend qu'il faut dire *Chriſtophle Colomb* & c'eſt effectivement comme tout le monde parle.

Chretophle cauſe un peu plus de difficulté, le même M. Menage ne le permet point dans un livre mais ſeulement dans la converſation, & le ſieur Richelet nous apprend que le ſieur de la Colombiere ſoûtenoit qu'on ne pouvoit point dire du tout *Chretophle*; cependant comme nous l'entendons dire à Paris, même à des honnêtes gens, il eſt ſans doute qu'on le peut dire, il y en a même qui croyent qu'on le peut employer dans une compoſition d'un ſtile moyen, M. le Preſident Couſin eſt de cet avis, puiſqu'il met dans ſes traductions de l'Hiſtoire de
» Conſtantinople : Conſtantin partage le
» pouvoir de commander avec l'Imperatri-
» ce Irene ſa mere, il eſt défait par les Bul-
» gares, il fait crever les yeux à Nicephore
» ſon oncle, & crever les yeux & arracher
» la langue à *Chrétophle* & à Nicolas auſſi

ſes oncles ; il met encore dans un autre endroit : Romain & *Chretophle* ſon fils ſont couronnez Empereurs, il y en a bien encore qui diſent *Chretophe*, mais comme ils ſont en petit nombre & que ce ſont ordinairement de petites gens, je ne m'y arrête pas davantage.

Au reſte le ſieur Richelet écrit ce mot d'une maniére que peu de gens imitent, car il en eſt tout défiguré ; *Cretofle*, cette écriture le rend bas & populaire, le ſçavant M. Couſin met toûjours *Chretophle* & en cette maniére, il eſt plus noble, plus relevé, & plus propre à entrer dans un bon livre.

QUESTION XCVIII.

Sur le genre de Quelque choſe.

C'Eſt une choſe étrange que ce mot de *choſe*, qui n'eſt conſtamment que du feminin puiſſe pourtant être du maſculin, lorſque ce pronom *quelque* le precede immédiatement, cela fait bien voir l'empire que s'eſt encore conſervé ſur nôtre langue, celle des anciens Romains, nous avons beau nous éloigner d'eux par des mots differens des leurs, nous nous en approchons incontinent, ſoit par le ſens que nous retenons,

ſoit par l'analogie des genres, ſoit enfin par quelque autre maniére.

Leur *aliquid* ou leur *aliquod* que nous leur avons laiſſé a la même ſignification que nôtre *quelque choſe*, & comme ce terme latin étoit neutre, & que nous ne reconnoiſſons point cette ſorte de genre, ſi c'en eſt un que de n'eſtre d'aucun, nous y avons ſuppléé en faiſant *quelque choſe* du genre commun.

Nous n'en ſommes pourtant pas venus là ſans de grandes conteſtations. M. de Vaugelas nous en apprend une partie dans ſes Remarques, où il dit qu'il a vû agiter cette queſtion, ſi *quelque choſe* etoit maſculin ou feminin, dans la compagnie du monde qui la pouvoit mieux décider, la difficulté étoit donc ſi on devoit dire, *il y a quelque choſe dans ce livre qui eſt aſſez plaiſant*, ou bien *qui eſt aſſez plaiſante.*

Il y en avoit qui ne vouloient que le maſculin; d'autres, que le feminin; pluſieurs croyoient qu'on pouvoit dire également l'un & l'autre; enfin il y en avoit pluſieurs qui ne pouvant approuver aucune de ces phraſes, vouloient qu'on éludât cette queſtion & qu'en y joignant *aſſez* on dit, *il y a dans ce livre quelque choſe d'aſſez bon, quelque choſe d'aſſez plaiſant.*

M. Chapelain, & le J. Corneille aprés luy, prétendent pourtant qu'on n'éluderoit point par-là la difficulté, parce qu'on pourroit dire, *il y a quelque choſe dans ce livre d'aſſez bonne & d'aſſez plaiſante.* Mais c'eſt ſe mocquer, perſonne n'a jamais parlé de la ſorte, auſſi M. Menage reconnoît fort bien qu'en mettant aſſez il faudroit neceſſairement employer le maſculin, mais il dit que cet expedient ne peut pas être ſuivy en toutes ſortes de rencontres & il pourroit dire vray.

Il n'a peut-être pas ſi bien rencontré quand il a ouvert un cinquiéme avis, en diſant qu'il y a des endroits où il faut neceſſairement le feminin, comme *il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas telle que vous dites*; parce qu'autrement il ſembleroit ſe rapporter *à livre* & non pas *à quelque choſe*, mais comme il a vû qu'il y en avoit encore qui prétendoient qu'on pût dire au maſculin, malgré cette prétenduë équivoque, qu'ils n'avoüoient pas, *il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas tel que vous dites*, il a été contraint, dis-je, de confeſſer qu'il eſt bien difficile de donner une regle certaine là-deſſus, mais qu'auroit-il dit? s'il eût ſçû que M. Chapelain rejettoit également ces façons

de parler, où l'on employoit *tel* ou *telle*; & vouloit abſolument qu'on dit *quelque choſe qui n'eſt pas comme vous dites:* que cette condamnation ſoit bonne ou non, ce n'eſt pas icy l'endroit de l'examiner, diſons ſeulement que perſonne n'a preſque oſé condamner l'une de ces deux façons de parler, M. de Vaugelas, M. Menage & le J. Corneille ont ſeulement preferé le maſculin qu'ils ont dit être en cette rencontre plus ordinaire plus François & plus beau, ainſi ils diſent: *ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait*, M. le Vayer condamne cependant cette preference, & ſoûtient qu'il eſt auſſi bien dit au feminin; *ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez faite*; ce qui favoriſe cette opinion c'eſt que nous trouvons des Auteurs Modernes & des plus excellens qui ſe ſont quelquesfois ſervis du feminin, M. Deſpreaux entr'autres dit dans ſa traduction de Longin: Demoſthene ne s'entend pas fort bien à peindre les mœurs & il n'eſt point étendu dans ſon ſtile, il y a *quelque choſe de dure*, & n'a ny pompe ny oſtentation.

On a pretendu même que M. de Vaugelas avoit fait ce qu'on appelle *ſibi mentiri* quand aprés avoir ſi fort preferé le maſculin au feminin dans cette façon de

parler ; il dit cependant dans ſa remarque ſur le mot *aſſeoir*, *ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſe & qu'on la cherche.*

Son Annotateur a cependant tres-bien montré qu'il y avoit une grande difference entre *quelque choſe* dans ce dernier endroit & *quelque choſe* dans les autres, puiſque dans ceux-là il eſt indefini & indeterminé, au lieu qu'en celuy-cy il marque & deſigne une choſe en particulier ; enfin on ne ſçauroit jamais preſque manquer en mettant *quelque choſe* au maſculin en la premiere ſignification, au lieu qu'on court riſque de choquer l'uſage & l'oreille en ſe ſervant du feminin, témoin cet endroit du Longin de M. Deſpreaux que nous venons de citer qui ne trouve guéres d'approbateurs.

QUESTION XCIX.

S'il faut dire Chypre *ou* Cypre.

POur peu qu'on ſoit verſé dans la fable, on ſçaura que l'Iſle de *Chypre* avoit pris ſon nom de la Déeſſe Venus qui y étoit adorée & à laquelle cette Iſle étoit particuliérement conſacrée ; ainſi comme cette divinité s'appelloit Κύπρις parmy les Grecs, l'Iſle fut appellée

Κύπρις, les Latins changeant le κ en c. & l'*upſilon* en *ypſilon* nommérent Venus la Deeſſe *Cypris*, l'Iſle *Cyprus*, & l'arbre en gardant l'*upſilon* des Grecs *Cupreſſus*, d'où nous avons fait les mots de *Cypris* pour la Deeſſe, *Cypre* pour l'Iſle & *Cyprés* pour l'arbre, en quoy ce dernier a plus de conformité au Grec qu'au Latin.

Les Italiens ont dit auſſi *Cypris*, *Cypri-na* en parlant de Venus, *Cypri* de l'Iſle, & *Gypreſſo* ou *Cypariſſo* de l'arbre, parce que *Cyppariſſe* qu'Appollon aimoit fut changé en *Cyprés* par ce Dieu. Mais ils n'ont ſuivy ny la prononciation grecque qui a rapport au *k* ou au *ch*; ny la prononciation latine qui eſt par un *c*, ils en ont formé un autre qui eſt plus forte & plus approchante de nôtre *chi*. Il y a apparence que comme cette nation eſt voiſine des Turcs elle a pris cette prononciation d'eux; car comme nous avons vû plus haut les Italiens prononcent auſſi *Chio*, ils ont donc prononcé pareillement *Chipre* qu'ils écrivent *Cypre*, & comme nous avons du commerce avec eux ils nous ont appris à prononcer *Chypre*.

Et une preuve que nous ne diſions auparavant que *Cypre*, c'eſt que nous diſons encore *Cypris*, *Cyprine*, & les *Cyprés*, ſans

que jamais on ſe ſoit aviſé de dire *Chypris* ny *Chyprés*.

Cypre au reſte, n'eſt pas hors d'uſage, nous avons des François de grande autorité qui ſoûtiennent qu'il ne faut pas parler autrement, témoin Coeffeteau, M. de Meziriac & M. le Vayer : M. Peliſſon, le P. Chiflet & M. Menage ſont auſſi pour l'Iſle de *Cypre*, mais ils veulent qu'on diſe de *la poudre de Chypre*, & il y a quelque raiſon pour ce dernier, car les Italiens nous ayant les premiers vendu cette ſorte de poudre, nous n'avons jamais dit que *poudre de Chypre*, pour nous conformer à leur prononciation, l'uſage s'en étant établi de cette maniére, & ainſi je ne croy pas que Richelet ait tout à fait raiſon de prétendre qu'on puiſſe dire auſſi *poudre de Cypre*.

Enfin l'ancienne prononciation Greque favoriſe le mot de *Cypre*, car nous venons de voir ſous celuy de *Chio*, que la prononciation du κ devant l'υ ψιλον que celle de nôtre *c*, ou de nôtre *ſ* ; les Grecs diſoient autrefois Κύπρος comme s'il y avoit eû *Cypros*, & ainſi dans toutes les apparences *Cyprus* en eſt demeuré aux Latins & eſt enfin parvenu juſqu'à nous, *Cypre* eſt donc par-là plus ancien & même plus naturel que *Chypre*.

Monsieur de Vaugelas, M. de Ségrais, M. d'Ablancourt, M. l'Abbé de Maroles, M. de Mezeray & M. le Président Cousin, & une infinité de personnes considerables en nôtre langue, sont au contraire pour la prononciation Italienne *Chypre*, ils veulent même qu'on l'écrive ainsi : pour le J. Corneille il s'est avisé d'une plaisante distinction dans ses Notes sur M. de Vaugelas ; il veut qu'on employe le mot de *Cypre*, quand il s'agit de la Geographie ou de l'Histoire ancienne, comme *Caton fut envoyé par le Peuple Romain dans l'Isle de Cypre*, & qu'on dise au contraire, *Chypre* dans la Geographie & dans l'Histoire moderne : *Les Turcs se rendirent maîtres de l'Isle de Chypre sous Selim second.*

Premierement, cette difference est entierement opposée à l'usage de nos bons Auteurs, ceux qui se servent de l'un ou de l'autre de ces termes, les employent toûjours par tout, d'ailleurs il arrive souvent que dans des ouvrages de Geographie, d'Histoire & sur tout, on joint l'ancien avec le moderne, ainsi parlant de l'état present de cette Isle, soit par rapport à la Religion, à la politique, ou aux Guerres : Nous parlons à même-tems de son état ancien, & ainsi bien souvent

dans une même periode & même dans une même phraſe ; il faudroit ſur ce beau principe mettre les deux mots de *Cypre* & de *Chypre* tout enſemble : Quelle irregularité, bon Dieu ? M. Chapelain n'étoit ſans doute pas de cette opinion, puiſqu'il dit dans ſa Pucelle :

Telle Chypre *autre-fois vit à ſa molle arene,*
Aborder ſa charmante & glorieuſe Reine.

Car autrement il auroit mis *Cypre*, puiſqu'il parle de l'ancienne.

Diſons donc plûtôt qu'il eſt indifferent de ſe ſervir de l'un ou de l'autre de ces deux mots, qu'ils ſont également bons & en uſage, & que lorſqu'on a commencé à employer l'un des deux il faut continuer de même, à moins que ce ne ſoit dans des éloignemens conſiderables qui faſſent preſumer que l'Auteur a oublié de quel mot il s'étoit ſervi auparavant.

QUESTION C.

Sur le mot de Circonſpectiſſime.

MOnſieur de Balzac ayant mis dans une de ſes Lettres à M. Chapelain, la ſageſſe eſt le caractere univerſel de tous vos Ecrits, vous étes *circonſpectiſſime* dans les moindres actions de vôtre vie. Le P.

Bouhours n'a pû souffrir ce superlatif dans cette belle Lettre, & il soûtient qu'il ne peut passer que dans la conversation familiere.

Monsieur Menage, qui le croiroit ? qui a toûjours deffendu tous les superlatifs François contre ce Pere, lequel de son côté a fait tous ses efforts pour les bannir de nôtre langue : M. Menage, dis-je, abandonne celuy-cy sans sujet, puisqu'il est meilleur que ceux qu'il a protegez, encore s'il se contentoit de l'abandonner, mais de le condamner aussi, en disant qu'on ne peut s'en servir qu'en termes de raillerie, ce que le P. Bouhours même n'a pas dit, ce procedé n'est gueres circonspect pour un Grammairien ! quoy il aura soûtenu par mille raisons & par autant d'injures ? que les superlatifs *habillissime*, *rarissime*, *grandissime* & plusieurs autres de cette trempe sont bons & excellens ? Il se sera broüillé pour cela avec ce Pere : & il quittera à present la partie, lorsqu'il aura le plus beau jeu, il meriteroit pour punition d'une désertion semblable, qu'on ne dit jamais de luy qu'en riant, qu'il est *circonspectissime*.

QUESTION CI.

Sur le mot de Cœur.

TOut ce qu'il y a de gens qui parlent bien, ne font aucune difficulté de dire, *il a du cœur*, *elle a du cœur*, pour marquer qu'une perſonne a de l'amitié, qu'elle eſt officieuſe, genereuſe & bien faiſante : on dit encore au même ſens, *c'eſt un homme tout de cœur*, *il a le cœur bon & bien fait*, c'eſt ainſi que parle M. Coſtar, M. de Voiture dit pareillement, *je connois ſon cœur de Reyne & ſa grande bonté*, & dans ſes lettres, *je reconnois vos bontés avec le cœur que vous ſçavés que j'ay.*

Le P. Bouhours n'a pas ignoré cet uſage, il ne laiſſe pas cependant de le condamner, parce que, dit-il, le mot de *cœur* tout ſeul ne ſignifie que courage & fierté ; en verité il faut avoir bien du courage pour oſer, comme fait ce Pere, attaquer tous les jours un uſage receu & autentique, par de mauvaiſes raiſons, puiſque ce ſeroit même une temerité de luy en oppoſer de bonnes.

Mais il dira, peut-être que dans la plus part des endroits des meilleurs Auteurs, où *cœur* eſt employé en cette ſignification

particuliere, il y a le plus souvent quelque chose avant ou aprés qui luy sert d'epithete ; & qu'importe ; puisqu'il y en a d'autres où il est mis absolument & au même sens, comme quand on dit, *il a du cœur*, *il est tout cœur*, il sera donc toûjours vray de dire que *cœur* mis tout seul ne signifiera pas toûjours *courage & fierté* comme l'a pretendu ce Pere, outre qu'on dit encore pour marquer également une tendresse ou une insensibilité suivant le sujet dont on parle, *quel cœur bon Dieu !* outre que je ne vois pas que ce Pere puisse dire que dans l'endroit que je vay citer des Lettres de M. de Voiture, qui est un Auteur qu'il adore comme il l'a assez témoigné dans son dernier Livre de la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit, *cœur* n'y soit mis absolument, sans qu'il y ait ny épithete ny autre chose qui le détermine. Voicy donc comme M. de Voiture s'explique écrivant à M^le^ de Ramboüillet. Je sçay que souvent » vous vous accommodez pour avoir le » plaisir de rompre encore une fois, je » crains que le jour que vous me montrez » ne soit un faux jour, & que cette lumiere » ne soit que celle d'un éclair, & que la » lueur du coup qui me frapera peut-être » bien-tôt, s'il en est autrement, & si c'est une

vraye peur que vous me voulez donner, «
je la reçois je vous aſſure avec le *cœur* «
que vous pourriez deſirer, & avec toutes «
les conditions que vous y ſçauriez mettre, «
Cœur ne ſignifie point icy courage comme l'on voit, ce qui n'accommode gueres l'opinion du P. Bouhours, mais ce n'eſt pas ma faute.

On diſpute encore s'il faut dire avec M. de la Chapelle *donner cœur*, comme on dit *prendre cœur*. ou bien s'il eſt mieux de dire avec le P. Rapin & le P. Royal, *donner du cœur*, comme on dit, *manquer de cœur*.

Le P. Bouhours croit ces deux façons de parler bonnes, & ce jugement eſt bon, cependant il en prefere une, ſi je laiſſois à deviner laquelle des deux, il n'y a qui que ce ſoit qui ne jettât d'abord la veuë ſur *donner du cœur*, dont le P. Rapin Jeſuite comme luy s'eſt ſervi, d'ailleurs comme le P. Bouhours aime à oppoſer toûjours la raiſon à l'uſage contre les maximes de ſon Oracle M. de Vaugelas, *donner cœur* n'ayant point d'article, au lieu que *donner du cœur* en a un, les apparences vouloient donc que ce dernier eût la preference, cependant, pardonnez moy, c'eſt l'autre qu'il choiſit, ne ſeroit-ce point que le hazard ayant fait parler le

P. Rapin comme le P. Royal ; le P. Bouhours n'a pû pardonner dans ſon compagnon une façon de parler qu'il trouvoit parmi ſes ennemis ; mais paſſons à une autre matiere.

QUESTION CII.

Sur le genre du mot de Comete.

IL n'eſt pas croyable combien on a diſputé là deſſus : M. Menage nous apprend que cette queſtion fut fort agitée à la Cour durant l'apparition de la Comete en 1666. ce qui obliga quelqu'un de dire aſſez plaiſamment, qu'il luy faloit regarder ſous la queuë pour ſçavoir ſi elle étoit mâle ou femelle.

Ce qui fait la difficulté, c'eſt que ce terme eſt du maſculin en Grec d'où il vient premierement, puis en Latin, en Italien & en Eſpagnol, par analogie il faudroit donc qu'il fût du même genre parmy nous, c'eſt le party qu'ont pris pluſieurs perſonnes ; je ne trouve pourtant gueres d'Auteurs du premier ordre qui l'ayent employé en ce genre-là, preſque tout le monde fait ce mot feminin : M. le Preſident Couſin ne l'employe pas autrement, M. Menage & R. ſoûtiennent qu'il eſt de ce genre, & il n'eſt pas

jusqu'à M. Cassini tout accoûtumé qu'il est à le faire masculin dans sa langue, qui ne le fasse pourtant feminin dans ses Observations Françoises sur la Comete du mois d'Aoust 1682. je le prefererois aussi en ce genre-là ; je ne crierois pourtant pas *tolle tolle* sur ceux qui le font masculin comme font quelques uns de nos Grammairiens, car si l'usage de ce mot en ce dernier genre est borné, il ne laisse pourtant pas de subsister encore, & en fait de langues, pourveu qu'un parti ne soit pas entierement aboli, il ne faut pas desesperer de son rétablissement.

QUESTION CIII.

Sur le verbe Commander.

SElon le P. Bouhours & M. Menage (cela est rare de les voir ensemble comme je l'ay peut-être déja dit, cette union ne durera pourtant pas, ils se vont desunir tout à l'heure, car il est écrit qu'ils ne sçauroient s'accorder) Ces deux Grammairiens, dis-je, croient que *commander* regit le datif quand il s'agit d'un commandement réel & present. comme *commander à quelqu'un de faire quelque chose*, & qu'il regit l'accusatif quand on ne parle que d'une simple habitude, ou pouvoir

de commander, comme le *Roy commande son Armée, il commanda un Regiment pour garder la Ville, & les Dragons pour suivre les Ennemis.* Cependant comme M de Voiture a donné le regime du datif à commander en cette derniere signification, en disant, *j'aimerois mieux être bien dans vôtre esprit, que de commander à toute la terre,* le P. Bouhours l'en a d'abord censuré.

Monsieur Menage, au contraire, l'en loüe, parce que bien qu'il ne s'agisse point d'un commandement réel & effectif dans cet endroit de M. de Voiture pour mettre le datif, cependant cela est mieux, dit-il, que si en mettant l'accusatif il avoit dit, *j'aimerois mieux être bien dans vôtre esprit que de commander toute la terre,* qu'il ne sçait au reste point d'autre raison à tout cela si ce n'est qu'il plaît ainsi à l'usage.

Il ne devoit donc pas dire indistinctement avec le P. Bouhours, que *commander* vouloit l'accusatif quand il n'étoit qu'habituel, puisque l'usage de nos meilleurs Auteurs luy fait souvent regir le datif en ce dernier sens; on n'a que faire de ces Regles qui clochent. Qu'on ne croye pas cependant que cet endroit de M. de Voiture que nous avons cité soit le seul,

il

il dit encore dans ſes Lettres, ceux qui « ont *commandé* à tous les hommes n'ont « pas eu un empire de ſi belle étenduë. «

Et pour montrer ſans s'embarraſſer d'avantage dans des citations, que cela eſt conforme à l'uſage general, c'eſt qu'on ne pourroit point dire dans ces exemples en ſe ſervant de l'accuſatif, *j'aimerois mieux être bien dans vôtre eſprit que de commander toute la terre*, ny *ceux qui ont commandé tous les hommes, n'ont pas eu un empire de ſi belle étenduë*, & ce n'eſt pas d'aujourd'huy que nos Auteurs employent le datif en cette maniere. Bertaud diſoit il y a long-tems dans des Stances qu'il fit pour le Ballet des Princes de la Chine.

De ces Monts de la Chine où les enfans des Princes
Ne reçoivent jamais l'heur de la liberté,
Que quand pour commander à *cent grandes Provinces,*
Ils changent leur priſon en une Royauté.

Je ne crois pas d'ailleurs qu'il ſoit neceſſaire de prouver qu'il s'agit icy d'un commandement habituel, cela eſt trop ſenſible pour en pouvoir douter.

Si la regle de ces Grammairiens n'eſt pas bonne dans ſa ſeconde partie, par rapport à cette ſorte de commandement habituel, elle n'eſt pas meilleure dans les

preuves qu'ils nous en donnent, qui ſont, *le Roy commande ſon Armée, il commanda un Regiment pour garder la Ville, & les Dragons pour ſuivre les Ennemis* ; il eſt vray qu'on parle ordinairement de la maniere, mais le P. Bouhours particulierement gâte tout, quand il ajoûte que l'accuſatif doit être toûjours employé quand il s'agit d'un commandement de guerre, ce qui n'eſt pas veritable : Car comme à l'Armée on y employe plus ſouvent le commandement réel & effectif, on peut fort bien dire, *le Roy commanda à ſon Armée de paſſer la riviere, il commanda au Regiment de Picardie de ſe jetter dans la Ville, & aux Dragons de ſuivre les Ennemis :* M. d'Ablancourt dit auſſi dans ſes traductions, *on commanda aux Archers de s'avancer, & à la Cavallerie de donner :* enfin on ne parle pas autrement, & on ſeroit autant ridicule de mettre l'accuſatif en ces rencontres, qu'on le ſeroit de ſe ſervir du datif dans les autres, & ainſi en parlant de Guerre, on peut fort bien employer l'un & l'autre cas & non pas un ſeul comme l'ont pretendu ce Pere & M. Menage.

Outre que d'excellens Auteurs ont mis le datif en fait de guerre, bien qu'ils ne parlaſſent que d'un commandement ſeule-

ment habituel, en voicy une jolie preuve tirée d'une des Lettres de M. de Voiture à M. de Maiſon-Blanche qui étoit à Conſtantinople. Sans mentir, Monſieur, vous « auriez tort de vous faire Turc, car je vous « aſſure que vous avez beaucoup d'amis « dans la Chrêtienté, & vôtre réputation y « eſt ſi grande que ſi j'étois en vôtre place « j'aimerois mieux en venir joüir que de « *commander à* quarante mille Janiſſaires, é- « pouſer la Fille du Grand-Seigneur, & « être étranglé à quelque tems de là. Je ne « ſçay pas comme ſont faites vos beautez « d'Aſie, mais je vous aſſure que cinq ou « ſix des plus belles femmes de l'Europe ſont « amoureuſes de vous, & pourveu que vous « ne vous ſoyez rien fait coupper, au lieu « que vous trouverez là des filles qui vous « prient de les acheter, vous vous vendrez « icy auſſi cherement que vous voudrez. «

Ce n'eſt pas en ce ſeul endroit que M. de Voiture parle de la maniere : Voicy comme il commence une Lettre à M. le Cardinal de la Valette : Monſeigneur, « il vous ſemble qu'il n'y a qu'à écrire, & « vous en parlez bien à vôtre aiſe ; vous « qui n'avez rien à faire qu'à *commander à* « douze mille hommes & reſiſter à trente « mille autres. «

Monſieur Menage & le P. Bouhours

ont encore peché contre l'uſage, quand iſs ont ajoûté que *commander* ne regiſſoit que l'accuſatif, quand on vouloit marquer que de deux lieux voiſins l'un de l'autre il y en avoit un plus élevé, comme *le château commande la Ville, cette éminence, cette montagne commandoit toute la plaine.*

Il eſt vray qu'on parle ſouvent de la ſorte, mais nos meilleurs Auteurs employent pareillement le datif en la même maniere : M. de Vaugelas dit dans ſa belle traduction de Quinte-Curce, *la montagne commandoit au chemin par où l'Armée devoit paſſer*, & M. d'Ablancourt met dans ſa Traduction des dix mille, *il gardoit les hauteurs qui commandoient à la riviere.* Outre qu'il y a un peu de caprice dans ce que ce Pere ajoûte en cette rencontre, qu'on peut bien dire *ce château, ou cette hauteur commande ſur la plaine* ; mais non pas, *le château ou la hauteur commande ſur la Ville :* Où eſt la raiſon de cette prétenduë difference ? quoy on pourra dire *ſur* d'une plaine, & on ne pourra pas l'employer en parlant d'une Ville ? En verité il faut avoir une grande confiance en la réputation qu'on peut avoir acquiſe pour oſer hazarder des choſes ſemblables : car enfin, il n'y a pas un Au-

teur qui ait fait cette difference, & M. de la Chapelle que le P. Bouhours citte ſi ſouvent, dit dans ſa belle relation de la bataille de Rocroy, *toute la ſeureté dépend d'un château qui commande ſur la Ville*, cette authorité doit ſuffire ce me ſemble, car toutes nos rélations de guerre les mieux écrites ſont pleines de ces façons de parler, je n'en excepte même aucune.

Ces deux Grammairiens devoient donc un peu mieux prendre leurs meſures quand ils ont fait leurs déciſions ſur la langue, & ils ne devoient pas faire le procés à tant d'Auteurs qui établiſſent un uſage qui leur eſt contraire, & qui eſt pourtant ſuivy, malgré leurs Obſervations & leurs Remarques; ils devoient tout au plus ſe contenter de nous faire connoître un uſage ſans entreprendre en même-tems de condamner l'autre.

QUESTION CIV.

Au ſujet de Comme.

ON a beaucoup diſputé ſi l'on pouvoit dire, *étant comme je ſuis, étant comme il eſt*, & autres façons de parler ſemblables & telle qu'eſt encore celle-cy, *quand je ne ſerois par vôtre ſerviteur com-*

me je suis, laquelle est fort ordinaire.

Il y en a qui ont approuvé tout cela, & en Prose & en Vers, d'autres souffrent cette façon de parler en Poësie & non en Prose ; il y en a enfin qui la rejettent également dans ces deux genres d'écrire, cette repetition du verbe *être* avec l'interposition de *comme* leur déplaît : Mais c'est à tort, sur tout en Prose; nos meilleurs Auteurs s'en sont servis, & particulierement M. de Voiture qui dit écrivant à Mlle de
» Ramboüillet : Je devrois être tantôt ac-
» coûtumé aux miracles de vôtre maison,
» mais j'avouë que je ne puis pas m'empé-
» cher de m'en étonner : J'admire de vous
» pareillement, Mlle, que sçachant si bien
» danser vous sçachiez si bien écrire, & que
» vous emportiez le prix en même-tems de
» trois choses qui ne marchent gueres en-
» semble, *étant comme vous êtes* la meil-
» leure danseuse, la meilleure dormeuse, &
» la plus éloquente fille du monde.

M. Menage condamne cependant cette construction sur tout en vers, c'est dans les Observations sur les Poësies de Malherbe, où il reprend ce Poëte parce qu'il a dit: *Et qu'étant comme il est d'un sexe variable.* Il en donne deux raisons : la premiere, que cette répétition est inutile, & d'ailleurs que cette façon de parler est prosaïque

& indigne d'entrer dans des beaux vers.

Mais M. de Vaugelas a ſoûtenu tout le contraire dans ſes Remarques, où il fait voir par des bonnes raiſons que cette locution étoit fort bonne, & qu'on pouvoit dire, *quand je ne ſerois pas vôtre ſerviteur comme je ſuis*, & M. Menage s'eſt peut-être rendu cette authorité; quoy qu'il en ſoit, il s'eſt retracté dans ſes Obſervations ſur la langue, de la condamnation qu'il avoit prononcée contre ce Vers de Malherbe.

Mais cela n'a pas empéché que bien des gens ne ſoient encore demeurés dans leur ſentiment, en condamnant encore tous les jours ce que ces deux Grammairiens ont approuvé; je ne crois pourtant pas que ces perſonnes ayent en cela beaucoup de raiſon, l'uſage permet qu'on parle de la maniere, pourquoy ne le permettront-ils pas auſſi? M. Peliſſon dit dans ſes Réflexions ſur les differens de Religion, *fondée comme elle eſt ſur la montagne*; cette authorité ſeule devroit ſuffire pour les convertir, puiſqu'elle en a converti tant d'autre dont je ſuis du nombre; mais en un autre ſens pourtant & pour un meilleur ſujet.

Il y a encore une difficulté là-deſſus: M. de Vaugelas & M. Menage veulent

qu'en ſupprimant *le*, on diſe, *quand je ne ſerois pas vôtre ſerviteur comme je ſuis*, & non pas *comme je le ſuis*. Le J. Corneille pretend au contraire, qu'il faut mettre ce pronom, & dire, *quand je ne ſerois pas vôtre ſerviteur comme je* le *ſuis*, il s'apuye fort ſur ce qu'en redoublant la negative, on ne doit pas ôter cette particule, *quand je ne ſerois pas vôtre ſerviteur comme en effet je ne le ſuis pas*, d'où il conclud qu'on doit mettre *le* quand cette negative n'y eſt qu'une fois.

Mais il ne prend pas garde que ce qui fait qu'on ne peut gueres ſupprimer cette particule dans l'exemple qu'il donne où la negative eſt repetée, vient de l'interpoſition de pluſieurs mots, *comme en effet, je ne, &c.* qui éloignent beaucoup le dernier verbe ſubſtantif du premier, & coupent la phraſe, en ſorte que ſi on ne mettoit pas ce relatif, il ne ſembleroit plus qu'on parlât de *ſerviteur*, au lieu que dans l'autre exemple il n'y a du tout que la particule *comme* d'interpoſée entre les deux tems du même verbe, & ainſi il eſt moins neceſſaire d'employer un rélatif pour faire entendre que les deux verbes ſe diſent de la même choſe, cependant je croyrois aſſez qu'on pourroit également mettre ou ſuprimer la particule dans ce dernier exemple.

Je renvoye ce que je pourrois encore dire ſur le mot de *comme* à une autre fois, je me contente de faire ſeulement remarquer en paſſant une délicateſſe du P. Bouhours, que peu de gens approuvent.

Nos meilleurs Auteurs n'ont pas fait de difficulté d'employer pluſieurs *comme* dans une même periode quand ils en ont eu beſoin pour ſe faire entendre ; ce Pere cependant ne peut ſouffrir cela, ſur tout quand ils ſont placés un peu trop prés l'un de l'autre, comme dans cet endroit de l'Hiſtoire du vieux & du nouveau Teſtament, où il y a *comme ce châtiment éffroyable n'empéche pas comme dit ſaint Bernard.*

Il eſt vray qu'il ſeroit un peu mieux d'eviter ces petites negligences, mais comme elles ont quelques fois des beautez comme l'a tres-bien remarqué M. de Vaugelas, & que c'eſt une eſpece de vice d'être trop exact & trop ſcrupuleux, comme le dit fort bien le J. Corneille : Je croyrois fort bien que ceux qui n'approuvent point les trop grandes délicateſſes de ce Pere pourroient avoir raiſon ; je ne ſçaurois ſouffrir, ſur tout, qu'il pointille ſur des *comme* qui ne ſont pas dans le même ordre, & qu'il prenne de-là occaſion de blâmer de bons Auteurs, & M.

Menage a tres-bien fait d'entreprendre leur deffence, si on veut sçavoir ce que c'est que des *comme* de differens ordres, on n'a qu'à voir ce que j'ay dit sur le mot *avec*.

Au reste le J. Corneille ajoûte ses délicatesses à celles de ce Pere, cet Annotateur ne veut pas qu'on ait dû dire *comme commençant à vivre*. Cet Academicien trouve desagréable *comme* devant le verbe *commencer*; en verité on auroit bien de la peine à contenter nos délicats puisqu'ils ne sçauroient ny se contenter eux-mêmes, ny s'accorder ensemble sur leur fausse délicatesse.

QUESTION CV.

Sur le verbe Commencer.

ON a toûjours eu beaucoup de peine à s'accorder sur cette difficulté, elle consiste à sçavoir si aprés *commencer* on doit mettre la particule *a* ou la particule *de*, ce qui a donné occasion à ce different, ce n'est pas l'infinitif de ce verbe, ce sont ses tems qui finissent par un *a* ou par un *e*, en sorte que si on met immediatement aprés la particule *a*, l'on sera obligé de faire l'élision, & ainsi il semblera que le sens de ce que l'on voudra dire ne se trouvera plus, & que la phrase sera estro-

piée, *comme il commence à pleuvoir*, l'élision fera dire, *il commenç' a pleuvoir*, ou bien si pour eviter cette élision on prononce la particule *a* separément, cela causera un entrebaillement desagreable.

Tout cela a obligé une infinité d'habiles gens à mettre la particule *de* qui n'est point sujette à tous ces inconveniens : Cependant, M. de Vaugelas condamne cet usage, & veut qu'on employe toûjours la particule *a* aprés tous les tems de ce verbe, & deffend expressément qu'on mette jamais *de* quand même il y auroit une double cacophonie, ainsi il prefere *il commença à avoir*, bien que la rencontre de tous ces *a* falle un effet qui ne plaît gueres.

Ce Grammairien a pourtant plusieurs Auteurs dans son party ; l'Auteur de la Princesse de Cleves ne parle pas autrement : M. Bérain établit la même chose dans ses Remarques, & le P. Bouhours enfin s'étoit déclaré fortement pour cette opinion dans ses doutes, d'où il avoit même pris occasion de censurer tous les Livres du P. Royal où l'on voyoit toûjours la particule *de* aprés ce verbe ; mais comme il a veu que M. Menage son adversaire luy a soûtenu dans ses Observations que ce régime étoit autant bon & autant

en usage pour le moins que l'autre, ce qu'il prouvoit par quantité de bonnes authoritez, comme de M. Godeau, de M. de Voiture, de M. d'Ablancourt, de M. Regnier, de M. Pelliſſon, de M. de la Chambre, de M. de la Chapelle, de M. de Benſerade, de M. l'Abbé Flechier aujourd'huy Evêque de Niſmes, & d'une infinité d'autres Modernes qui s'étoient tous ſervis de la particule *de* aprés *commencer*. Ce Pere, dis-je, n'a pas pû reſiſter à ces grands efforts de M. Menage, il s'eſt donc retracté & a changé de ſentiment dans ſes Remarques; où il a approuvé ce regime, il ſemble pourtant qu'il luy en reſte quelque regret, puiſqu'il ajoûte qu'il ne ſçauroit ſouffrir qu'on employe ces deux regimes dans une même phraſe ou dans un même vers, ainſi il condamne celui-cy. [*tre:*

Il commença de vaincre auſſi-tôt qu'à paroî-

Le J. Corneille cependant approuve cette délicateſſe, mais c'eſt peut-être à tort, car enfin, cette varieté de regimes a des graces & des beautés particulieres, comme l'a ſi ſouvent dit M. de Vaugelas, outre qu'elle eſt ſouvent fort commode dans la verſification d'où je ne crois pas qu'on la doive bannir.

M. Corneille le jeune n'a cependant

pas tant de foible pour le regime *a* aprés *commencer* qu'en ont eu M. de Vaugelas & le P. Bouhours, puiſqu'il prefere toûjours *de* dans le preſent indefiny pour éviter la cacophoniequ'il y auroit, ſi on diſoit avec M. de Vaugelas & avec ce Pere, *il commença à parler*, *il commença à avouer*; il veut qu'on diſe, *il commença de parler*, *il commença d'avoüer*, & il a raiſon, au lieu que le P. Bouhours ne fait que ſouffrir par grace ces dernieres façons de parler, bien loin de leur donner ou la préference ou l'égalité.

Il y a encore un autre regime qu'on donne à ce verbe, qui cauſe pareillement de la conteſtation, c'eſt le regime *par*, comme *il commença par faire*, *il commença par dire* : M. Dandilly a beaucoup parlé de la maniere ; peu de gens cependant veullent s'en ſervir, excepté que cette prépoſition ne ſoit jointe à un nom, pronom, ou autres particules, comme *je commenceray* par *vous*, *ce mot commence* par *une lettre*, *&c.* Le P. Bouhours au lieu de ſe ſervir en cette derniere rencontre de cette prépoſition *par*, employe la prépoſition *en*, & dit *des mots qui commencent en in* ; mais M. Menage luy a d'abord ſoûtenu que cela étoit mal, & qu'il falloit mettre des mots qui

commencent *par in*, & il dit vray car qui eſt ce qui a jamais parlé en cette occaſion comme ce Pere ; à moins que ce ne ſoit devant un gerondif, comme *il commence en tremblant*, quelque irregularité qu'il y ait pourtant dans le regime *par*, joint à un infinitif l'uſage le favoriſe, puiſqu'on dit ordinairement, *il faut d'abord commencer par me payer*, *il faut d'abord commencer par faire main baſſe ſur tout ce que nous rencontrerons.*

QUESTION CVI.

De quel genre eſt Comté.

ON ſe querele ſur le genre de ce mot, ſi l'analogie des autres langues avoit toûjours lieu, le maſculin l'emporteroit; le mot latin eſt de ce genre-là, de même que l'Eſpagnol *condado*, & l'Italien auſſi *contado* ; d'où vient qu'on dit même en François *le Comtat de Venaiſſin ou d'Avignon*, qui appartenant au Pape par engagement, a changé l'ancien nom François de *Comté* qu'il portoit, pour en porter un à moitié Italien, *Comtat.*

Cette raiſon tirée des autres langues, a peut-être engagé M. Menage à ſoûtenir que *Comté* ne devoit plus être que maſculin, car je ne crois pas qu'il ait voulu

dire avec quelques-uns, que les mots terminés en *é* fermé que nous appellons maſculin, doivent être du même genre, cette raiſon ſeroit ridicule & oppoſée à l'uſage, *bonté*, *beauté*, *principauté*, & une infinité d'autres dont nôtre langue eſt pleine, ont la même terminaiſon, & ne laiſſent pas d'être conſtamment feminins.

Enfin quelle qu'ait peu être la raiſon qui ait engagé M. Menage à dire ſi poſitivement que *Comté* n'étoit plus que maſculin, on peut dire qu'elle n'eſt point bonne du tout, car bien qu'il ſoit veritable que pluſieurs perſonnes donnent ce genre à ce mot : il ſemble cependant que le plus grand uſage ſoit pour le feminin : M. Patru, par exemple, dans ſes beaux plaidoyers, M. de Maucroix dans le Schiſme d'Angleterre, & quantité d'autres celebres Auteurs font communément ce mot du feminin. R. pretend même dans ſon Dictionaire, que *Comté* eſt aujourd'huy plus ordinairement du feminin, ce qui eſt bien oppoſé à la deciſion de M. Menage, qui n'a jamais pû avoir de bonne raiſon contre un uſage qui ſemble l'emporter de beaucoup ſur celuy qu'il favoriſe un peu trop.

D'autant mieux que la plûpart des ha-

billes gens en nôtre langue, ont ſi bien reconnu que l'uſage étoit partagé en cette rencontre, qu'ils ont été contrains de dire poſitivement que ce terme étoit du genre commun, c'eſt le ſentiment de M. de Vaugelas, du Port-Royal dans ſa Grammaire, & du P. Chiflet dans la ſienne, & bien que le premier ait preferé le maſculin, il n'exclud pourtant pas le feminin comme fait M. Menage.

Pour moy, je ſerois d'avis qu'on fit *Comté* également du maſculin & du feminin, puiſqu'il plaît à nos meilleurs Auteurs de donner l'un & l'autre genre à ce mot, il y a pourtant des endroits où l'uſage l'a fixé au feminin, ainſi on ne peut pas dire autrement que *Franche-Comté*.

Il faut attendre ſans doute une ſeconde édition des Nottes du J. Corneille, pour ſçavoir quel eſt ſon ſentiment ſur ce ſujet, car il a oublié de nous l'apprendre dans la premiere, peut-être auſſi qu'il n'a pas ſceu qu'il y eût tant de difficulté ſur le genre de ce mot.

QUESTION CVII.

Sur les mots de Condoleance *& de* Condouloir.

C'Eſt icy qu'on peut admirer également, & le caprice du premier de nos Grammairiens, je veux dire M. de Vaugelas, & la bizarrerie de l'uſage: Malherbe, le Cardinal du Perron, Bertaud, & pluſieurs autres de ce tems-là, ne faiſoient pas difficulté de dire *ſe condouloir*, *& rendre des devoirs de condoleance.* Cependant: M. de Vaugelas cet homme que nous eſtimons tant en nôtre langue, qui a eu l'honneur de mettre la premiere main au Dictionaire de l'Academie, approuvoit *ſe condouloir*, & ne pouvoit ſouffrir le mot de *condoleance.*

Nous avons receu ces mots & ces façons de parler, de nos voiſins, où ils ſont même encore en uſage, les Italiens diſent *condolerſi* & *condoglienza*, & les Eſpagnols *condolerſe* & *condolencia* ſans compter que ces deux locutions avoient l'une & l'autre de la conformité avec les termes Latins, d'où les mots François, Italiens & Eſpagnols ont été tirés, & ainſi M. de Vaugelas n'avoit pas lieu de

recevoir l'un pour rejetter l'autre, puiſque même comme nous venons de le remarquer, ils étoient à peu prés également en uſage ; cependant l'Auteur des Remarques prend *ſe condouloir* & laiſſe *condoleance*.

Il diſoit pour ſes raiſons que nous devions favoriſer *condouloir* parce que nous n'avions point d'autre terme en nôtre langue pour exprimer cet office de charité & de civilité à moins que de prendre un grand tour, en diſant : *Faire un compliment à quelqu'un ſur la mort d'un autre*, ou *s'affliger avec quelqu'un ſur quelque ſujet* ; Il pouvoit cependant appliquer tout cela à *condoleance* ſans le rejetter comme il fait en le traitant de mot étrange, il ne l'eſt pourtant point comme nous l'avons fait voir & il l'eſt encore moins que *condouloir*, car *douloir* au ſimple pour s'affliger eſt inſupportable & connu ſeulement dans le ſiecle paſſé, au lieu que *doleance* n'a rien de rude ny de fort inconnu.

Outre que nous n'avons pas moins affaire de *condoleance* que de *condouloir*, & où eſt le terme qui ſignifie préciſément la même choſe ? *affliction*, *compaſſion*, *douleur*, tout cela en approche-t'il ? M. de Vaugelas pêche donc contre l'uſage quand en favoriſant *ſe condouloir*,

il a en même temps rebuté *condoleance*, & c'eſt peut-être auſſi pour ſe vanger de luy que le même uſage offencé de ce mépris a maintenu *condoleance* en crédit, au lieu qu'il a chaſſé entiérement *ſe condouloir*. C'eſt ce que nous aſſure le P. Bouhours & dont nous ſommes nous-mêmes convaincus par nos propres oreilles qui s'accommodent encore un peu de *condoleance*, au lieu que ſe *condouloir* leur eſt inſupportable, il commençoit même à perdre ſon crédit au moment que M. de Vaugelas compoſoit ſa Préface, car ſoit qu'il l'ait faite avant ou aprés ſes Remarques, il y dit que *ſe condouloir* n'étoit preſque plus reçû à la Cour, qu'on y diſoit, *faire compliment à quelqu'un ſur la mort d'un autre*, ou *ſur quelqu'autre accident*, il conſeille même qu'on parle toûjours de la maniére, mais ce n'eſt pas en cela ſeul que les déciſions de cete Preface ſont differentes de celles du corps des Remarques, en ſorte qu'il ſemble même que ces deux ouvrages ſoient de differens Auteurs ; quoy qu'il en ſoit, je voudrois toûjours parler comme la Preface.

Il me paroît auſſi que l'uſage commence à ſe laſſer de *condoleance*, à peine eſt-il encore bon dans le ſtile le plus

haut & dans le ſtile le plus bas ; car le moyen ne s'en accommode guéres ; ſi ce n'eſt peut-être en riant, & ainſi le P. Bouhours & le J. Corneille devoient un peu moderer les louanges qu'ils donnent à cette façon de parler, car *faire des complimens de condoleance* ne ſied guéres plus que dans la bouche des octuagenaires, tout le monde encore un coup dit, *faire compliment à quelqu'un ſur la mort d'un autre*, & c'eſt auſſi comme je voudrois parler.

QUESTION CVIII.

Sur le mot de Confiance.

TOut le travail du P. Bouhours ſur la langue n'eſt preſque qu'un tiſſu de ſubtilitez, elles ont plû d'abord, à la verité ; parce qu'elles attaquoient nos meilleurs Auteurs, mais elles ont ceſſé de plaire dés le moment que le plaiſir qu'on trouve ordinairement dans la critique a fait place au ſolide & à la raiſon; par exemple, M. Coſtar a dit *prendre ſa confiance en quelque choſe*, comme on *dit mettre ſa confiance en quelque choſe* ; cependant ce Pere qui avouë qu'on dit ce dernier, condamne pourtant *prendre ſa confiance en quelque choſe*, par la ſeule rai-

ſon qu'encore qu on diſe également bien *mettre ſa confiance en quelqu'un* ou *en quelque choſe*, il n'en eſt pas de même de *prendre ſa confiance* qui ne ſe peut dire que *des perſonnes* & non *des choſes*, & qu'ainſi *prendre ſa confiance en quelqu'un* eſt bon & bien dit, au lieu que *prendre ſa confiance en quelque choſe* dont M. Coſtar s'eſt ſervy ne vaut rien du tout; de raiſon à tout cela ? il n'en faut pas attendre d'autre, il ſuffit qu'un Grammairien qui ſe croit ſouverain dans la langue, ait dit *ſit pro ratione voluntas.*

Car enfin ce Pere n'établit point que l'uſage ſoit contre M. Coſtar que par un argument négatif qui ne prouve point, parce que ſi d'autres Auteurs avoient eû occaſion de parler de la maniere, ils l'auroient fait ſans doute, & s'ils ne l'ont pas fait, ſuppoſé qu'il n'y en ait aucun qui ait parlé de la maniére, ils ne l'ont pas auſſi condamné; & ainſi entre M. Coſtar qui ſe ſert d'une façon de parler qu'il eſtime bonne, & le P. Bouhours qui la condamne, il faut attendre une déciſion plus legitime que celle de l'une des parties, à moins que ce Pere ne veüille porter ſon autorité infiniment au deſſus de celle de M. Coſtar, ce qui ſeroit la porter bien haut, puiſque ce der-

tendons dire tous les jours, *il ne luy faut pas faire confidence de cela*, c'eſt à dire, il ne luy faut pas communiquer cette affaire, il l'a luy faut tenir ſecrette, comme au contraire, *faire confidence d'une choſe à quelqu'un*, c'eſt la luy dire en particulier & en ſecret; c'eſt ainſi qu'on prend les mots de *confidence*, de *confidens*, & de *confidentes* dans l'uſage ordinaire, & c'eſt de la maniere que s'en ſervent ſans difficulté nos meilleurs Auteurs.

Cependant M. de Segrais & M^de la Fayette ayant mis dans l'Hiſtoire de la Princeſſe de Cleves, M^de de Chartres pria ſa fille de *luy faire confidence* de toutes les galanteries qu'on luy diſoit: l'Auteur de la Critique nous voudroit faire accroire que cette façon de parler *faire confidence*, a été condamnée de tout le monde; il ajoûte même qu'elle ne vaut rien & qu'il ne voudroit pas s'en ſervir, peut-être s'attend-on encore à quelque raiſon forte & pertinente qui établiſſe la juſtice de cette condamnation, cette attente eſt pourtant vaine, l'Auteur de la Critique demeure court là-deſſus, il eſt au contraire forcé d'avoüer qu'on auroit de la peine à dire la même choſe d'une meilleure maniere, & en ſi peu de mots.

Et cela eſt ſi vray, que toutes les defi-

nitions qu'on peut faire de cette façon de parler ne ſont proprement que des phraſes approchantes qui ne l'expliquent qu'imparfaitement ; pourquoy ce Critique condamne-t'il donc une maniere de parler ſi commode & ſi ordinaire ? l'uſage ſeul ne peut-il pas la faire recevoir, & ſurmonter par ſon autorité les delicateſſes affectées pour ne pas dire ridicules de la pluſpart des gens, qui pour rejetter des mots ne ſuivent que leur caprice ſans conſulter ny uſage, ny raiſon, ny neceſſité, ny commodité.

Encore n'y auroit-il pas grand mal ſi l'égarement de ces perſonnes n'en faiſoit tomber d'autres qui ſe laiſſent conduire par le nom & par la reputation d'un Auteur, ſans entrer dans aucun autre examen ; R. par exemple, eſt de ces derniers, car ſur l'autorité ſans doute de ce Critique, il n'a oſé mettre dans ſon Dictionaire le mot de *confidence* en ce ſens-là, mais ſeulement lors qu'il ſe dit en matiere beneficiale, mais ny l'Auteur de la Critique, ny R. ny tous les autres qui ſont dans le même ſentiment ſur le ſens que nous donnons ordinairement aux termes de *confidence* & de *confident* ne ſont pas à imiter, puiſque nos meilleurs Auteurs, ne ſont pas de leur avis.

Madame

Mᵉ de Ville-Dieu dit toûjours *faire confidence* & *être dans la confidence de quelqu'un*, dans ſes Journaux amoureux, dans ſes Annales galantes, dans ſes Exilez, dans l'amour des Grands Hommes, & enfin dans toutes ſes œuvres ; M. Scarron dit pareillement, *faire confidence à quelqu'un* & *avec quelqu'un* ; M. Sarraſin diſoit auſſi à feu M. le Prince.

Et Noſſeigneurs les Amadis
Dont la Cour fut ſi triomphante,
Et qui tant joûterent jadis
Furent-ils jamais ſans Infante.
Grand Duc, il n'y va rien du leur;
Et je le dis ſans flaterie,
Tu les ſurpaſſe en valeur,
Paſſe-les en galanterie.
Vien donc hardiment attaquer
Philis comme tu fis Baviere,
Tu la prendras ſans y manquer
Fut-elle mille fois plus fiere.
Nous t'en verrons le poſſeſſeur;
Pour le moins ſelon l'apparence,
Car je croy que ton Confeſſeur
Sera ſeul de la confidence.

Enfin M. Deſpreaux dit dans ſon Epître au Roy :

Pourquoy ces Elephans, ces armes, ce bagage
Et ces Vaiſſeaux tout prêts à quitter le rivage;

Disoit au Roy Pyrrhus, un Sage confident,

Conseiller tres-censé d'un Roy tres-imprudent.

M. de Balzac & M. de Voiture ont encore employé tous ces mots en cette maniere, pourquoy ne nous en servirons-nous pas aussi, puisque même ce n'est pas seulement dans des Ouvrages de galanterie ou dans d'autres matieres indifferentes qu'on employe cette façon de parler *faire confidence*, nos Auteurs s'en servent encore dans des Ouvrages serieux, & M. de Meaux l'a employée de la maniere dans son Avertissement à la tête de la seconde edition de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise Catholique.*

Et qu'on ne dise pas que *confidence* en ce sens-là fait equivoque avec *confidence* en la maniere qu'on s'en sert parmy les Canonistes François, car outre qu'il n'est pas incompatible en nôtre langue qu'un mot ait deux significations differentes; d'ailleurs il y a si peu de gens qui sçachent ce que c'est que la *confidence* en matiere beneficiale qu'il n'y a pas de danger qu'on prenne jamais l'un pour l'autre, outre que l'on ne dit pas qu'un Prêtre soit confident parce qu'il est tombé dans une confidence de benefice,

& faire une *confidence* à quelqu'un eſt une façon de parler qui ne peut pas convenir à des Eccleſiaſtiques qui ſe prêtent le nom l'un à l'autre pour poſſeder un benefice.

Enfin les mots de *confident* & de *confidence* dans nôtre uſage ordinaire & familier ſont fort éloignez d'être pris pour cette eſpéce de crime qui ne ſe commet qu'entre des Beneficiers, ou gens qui l'ont été, & ſi l'Auteur de la Critique de la Princeſſe de Cleves avoit conſulté en cette occaſion ſon inſéparable amy le P. Bouhours, il n'auroit pas crié ſans doute comme il a fait, contre ce mot de *confidence* dans le ſens où nous le prenons icy, car ce Pere luy auroit d'abord dit que M. de Voiture, qui eſt un Auteur à imiter, s'en ſert dans ſes Lettres, & particulierement dans la 13me. où il dit : Je veux « néanmoins rendre contente tant qu'il me « ſera poſſible, la perſonne que vous deſi- « rez qui le ſoit à mes dépens, & je vous « promets que je tiendray ſon affection « ſecrette ſans en tirer aucune vanité : mais « je ne ſçay ſi je me pourray taire de vôtre « *confidence*, c'eſt le vray moyen de redou- « bler mes peines que de me faire entendre « que vous en avez. «

Mais apparemment que ce Critique

ne s'eſt porté à condamner cette façon de parler ſi uſitée aujourd'huy parmy nous, que parce qu'il la trouvée dans les œuvres des ſes ennemis, je veux dire les Ecrivains du Port Royal. M. Nicole, par exemple, dit dans ſes Eſſais de Morale : Il ne faut *faire confidence* à perſonne des ſentimens que l'on a d'eux, parce que cela ne ſert à rien qu'à nous décharger inutilement. Et un peu plus bas : Ce n'eſt pas une choſe aiſée que de ſe paſſer de *confident* quand on deſapprouve quelque choſe dans le cœur, & qu'on ſe croit obligé de ne le pas témoigner, l'amour propre cherche naturellement cette décharge, & on eſt bien aiſe au moins d'avoir un témoin de ſa retenuë.

QUESTION CX.

Qui en comprend pluſieurs autres ſur differentes Conſtructions.

IL n'eſt pas croyable combien nos Grammairiens diſputent ſur pluſieurs conſtructions que les uns trouvent bonnes & que d'autres condamnent, j'en mettray icy ſeulement cinq ou ſix exemples, choiſis parmy un bon nombre d'autres que je laiſſe pour une autre fois.

On demande premierement s'il faut dire : *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere* ; ou bien, *en vôtre abſence & de celle de Madame vôtre mere* ; ou enfin, *en l'abſence de Madame vôtre mere & en la vôtre.*

Ces trois differentes conſtructions ont des partiſans conſiderables ; on dit que la premiere a bonne grace, parce qu'on y ſupprime le pronom *celle*, qui fait toûjours une aſſez méchante figure dans le diſcours, d'où nous le bannirions volontiers s'il ne nous ſervoit à lever des équivoques, témoin le ſort d'*iceluy*, d'*icelle*, & de *cetuy*, que nous avons rejettés pour garder *celuy* & *celle* dans nos grands beſoins & dont nous voudrions bien encore nous pouvoir paſſer.

D'autres au contraire, prétendent que par la raiſon que *celuy* & *celle* contribuënt à la netteté & à la clarté du diſcours, *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere* eſt tout à fait barbare, & contraire à la netteté du ſtile ; M. Chapelain trouve bien que cette conſtruction péche contre les regles ; mais c'eſt en cela auſſi qu'il la trouve plus elegante ; il ne l'approuve pourtant pas, & il fait aſſez connoître qu'il ne voudroit pas s'en ſervir, pourquoy donc cette élegance ?

A l'égard de la ſeconde, *en vôtre abſence & en celle de Madame vôtre mere*, comme elle eſt plus grammaticale, elle trouve auſſi un plus grand nombre d'approbateurs, le J. Corneille ſe déclare pour cette conſtruction, & nous aſſure que tout ceux qui parlent correctement veulent qu'on s'exprime de la maniere.

Il y en a d'autres au contraire, qui ne la peuvent ſouffrir, ils la trouvent molle & languiſſante ; avec ſon pronom *celle*, ils ajoûtent que cette grande conformité aux Regles de la Grammaire, gâte la pluſpart de nos phraſes, & nous empêche de parler d'une maniere mâle & ſerrée, ſur tout icy où la ſuppreſſion de ce pronom n'ôte rien à la clarté & à la netteté de la conſtruction ; car qui eſt-ce qui n'entend facilement & ſans peine le ſens de cette autre phraſe *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere*, on pourroit ajoûter que M. de Vaugelas qui a le premier examiné cette queſtion & qui n'approuve ny l'une ny l'autre de ces deux conſtructions, ſemble pourtant avoir plus de penchant pour cette derniere, tant il eſt vray que la prolixité eſt un vice dans le ſtile, comme les façons de parler courtes & ſerrées en font toute la beauté & toute la perfection.

La troiſiéme conſtruction dont il nous reſte à parler eſt celle-cy : *en l'abſence de Madame vôtre mere & en la vôtre*, nous la devons à M. Chapelain, qui ne nous a pas fait un grand preſent, puiſqu'outre qu'elle ne change rien à la queſtion, & qu'elle eſt proprement la même que la premiere *en vôtre abſence & de Madame vôtre mere*, & que toute la difference conſiſte en ce que *mere* va devant dans celle-cy, elle eſt d'ailleurs ſi peu elegante que M. Chapelain l'abandonne preſque auſſi-tôt qu'il l'a propoſée.

Dans cet embarras comment ferons-nous donc ? de laquelle des deux premieres conſtructions nous ſervirons-nous ? Sera ce de la premiere, ou de la ſeconde ? ou bien prendrons-nous le party que nous a enſeigné M. de Vaugelas, qui eſt de les laiſſer toutes deux & prendre un autre tour. Mais, me direz-vous, quel eſt donc ce tour ? pour que je l'examine & que je le prenne ſi je le trouve à propos. Attendez un moment, je vais le demander à M. de Vaugelas ; mais il n'en ſçait rien luy-même, & à force de faire le délicat en mépriſant ces deux conſtructions que l'uſage autoriſe, il devient muet parce qu'il ne ſçait comment s'expliquer.

Voilà le procedé de la plusparт de nos Grammairiens, ce qui a jetté le dernier desordre en nôtre langue, ils condamnent, ils rejettent, ils proscrivent, ils banniſſent à tort & à travers, mais demandez leur comment ils veullent donc que l'on parle ; c'eſt-là le grand *hoc opus, hic labor*, ils demeurent court ; diſons donc mieux qu'eux, l'uſage ſouffre ces deux *conſtructions* dont nous avons parlé, ſervons nous en donc tant qu'il luy plaira de le permettre, je prefererois ſeulement la premiere comme la plus ſerrée, puiſqu'elle eſt d'ailleurs autant nette & autant claire que l'autre, n'en déplaiſe au J. Corneille.

La deuxiéme difficulté conſiderable qu'on fait en matiere de *conſtructions*, conſiſte à ſçavoir ſi l'on doit dire : *le Soleil que les Mathematiciens diſent être plus grand que la terre* ; ou bien, *le Soleil que les Mathematiciens diſent qui eſt plus grand que la terre* ; ou enfin en prenant un autre tour, *le Soleil qui eſt plus grand que la terre, comme le diſent les Mathematiciens.*

Le P. Bouhours eſt pour la premiere phraſe, & ſon choix n'eſt pas le pire, s'il n'eſt pas le meilleur, car cette conſtruction paroît plus claire plus nette & plus uſitée.

Monſieur Menage au contraire eſt pour la ſeconde, parce qu'il prétend qu'elle eſt plus Grammaticale ; il pouvoit bien ajoûter auſſi ſans craindre de mentir qu'elle étoit pareillement la plus difforme, quel monſtre dans nôtre uſage que cette beauté de Grammaire ! *le Soleil que les Mathematiciens diſent qui eſt plus grand que la terre* ; l'uſage & la Grammaire ſont deux differens climats qui ne reconnoiſſent pas les mêmes beautez, celles de la Grammaire ſont bien ſouvent à nôtre égard de ces beautez de l'Affrique, que nous trouvons épouventables, au lieu que les beautez de l'uſage ſont comme celles de l'Europe, que nous trouvons ſi agréables & ſi aimables tout enſemble.

Et que M. Menage ne me diſe pas, s'il luy plaît que M. l'Abbé de Vilars a parlé comme luy dans ſon Comte de Gabalis, en diſant, *devant Dieu ſoit l'ame de M. le Comte de Gabalis qu'on vient de m'apprendre qui eſt mort* ; car cet exemple n'eſt pas meilleur que le ſien & on ne prouve guere qu'une choſe eſt bonne par une autre encore plus mauvaiſe.

Que ne citoit-il plûtôt M. de Voiture qui a dit dans une de ſes lettres, en parlant des Eſpagnols : Ces peuples ſi bra-

» ves, & si belliqueux, *& que vous dites qui*
» *sont nez* pour commander à tous les au-
» tres, fuyent devant une armée qu'ils di-
» soient être composée de nos cochers &
» de nos laquais ; ces gens si déterminez,
» qui devoient percer la France jusqu'aux
» Pyrenées, qui menaçoient de piller Pa-
» ris, & d'y venir prendre jusques dans
» Nôtre-Dame les drapeaux de la bataille
» d'Avein, nous permettent de faire la
» circonvallation d'une place qui leur est si
» importante, nous donnent le loisir d'y
» faire des forts, & ensuite de cela nous
» la laissent attaquer & prendre par for-
» ce à leur vûë ; voila où ce sont termi-
» nées les bravades de Picolomini qui nous
» envoyoit dire par ses Trompettes, tan-
» tôt qu'il souhaitoit que nous eussions
» de la poudre, tantôt qu'il nous vint de
» la Cavalerie, & quand nous avons eû
» l'un & l'autre, il s'est bien gardé de nous
» attendre.

Il ajoûte un peu plus bas en parlant du
» Cardinal de Richelieu : Mais si l'on doit
» regarder les Etats comme immortels, &
» y considerer les commoditez à venir
» comme presentes, contons combien cet
» homme *que l'on dit qui a ruiné* la France
» luy a épargné de millions par la seule
» prise de la Rochelle, laquelle d'icy à

deux mille ans, dans toutes les minori- «
tez des Rois, dans tous les méconten- «
temens des Grands, & toutes les occa- «
ſions de revoltes, n'eût pas manqué de «
ſe rebeller & nous eût obligé à une éter- «
nelle dépenſe. «

Il ſemble même que cet Autheur avoit quelque inclination particuliére pour cette conſtruction dont il ſe ſert encore dans une lettre fort plaiſante qu'il écrit à M^le^ de Ramboüillet, dans laquelle il dit : Les «
trois derniers chevaux que j'avois monté «
m'avoient mis en un pitoyable état cet en- «
droit que vous ſçavez que Brunel montroit «
à Marphiſe ; & ce qui étoit plus à crain- «
dre, j'avois une ſi grande chaleur que «
quand j'euſſe été fait Gouverneur de M. «
le Dauphin je n'euſſe pas été plus propre «
que je le fus les quatre premiers jours, «
je parlay à un fort honnête homme de «
Rouanne, *que l'on m'a dit qui eſt Apoti-* «
quaire, lequel me donna quelque choſe «
qui me ſoulagea fort. «

Je n'ignore pas non plus que pluſieurs bons Autheurs de ce temps-là ne ſe ſoient auſſi ſervis de cette conſtruction; mais on ne s'en ſert aſſurément plus, ou du moins fort rarement, bien qu'il y ait des endroits où non ſeulement elle n'eſt point mauvaiſe, mais où elle eſt même neceſſaire, ils

ſont pourtant fort rares, & je croy que M. Menage ne s'eſt engagé à la deffendre que par le ſeul plaiſir de contrarier le P. Bouhours, puiſqu'il aime mieux dire encore en prenant un autre tour : *Le Soleil qui eſt plus grand que la terre, comme diſent les Mathematiciens*, plûtôt que de dire avec ce Pere, *le Soleil que les Mathematiciens diſent être plus grand que la terre.*

Monſieur Menage pouvoit cependant ſe commettre moins en ſe ſatisfaiſant, que ne ſoûtenoit-il qu'on pouvoit dire *le Soleil que les Mathematiciens diſent plus grand que la terre*, la ſuppreſſion du verbe ſubſtantif ne déplaît pas à quelques-uns, leſquels à la verité ſont en petit nombre ; il faut donc parler en cette rencontre comme le P. Bouhours, & en tout cas dire : *le Soleil qui eſt plus grand que la terre, comme diſent les Mathematiciens.* M. Corneille approuve fort cette derniere conſtruction dans ſes Notes, je la prefererois toûjours auſſi à celle de M. Menage.

Troiſiéme difficulté ſur la conſtruction. On diſpute s'il faut dire : *ſi c'étoit moy qui euſſe fait cela* ; ou bien *ſi c'étoit moy qui euſt fait cela* ; on voit d'abord que toute la queſtion roule ſur *euſſe*

& *euſt*, la raiſon voudroit qu'on dit *euſſe* à la premiere perſonne, puiſque *moy* qui eſt le nominatif eſt cette même premiere perſonne, au lieu qu'*euſt* eſt à la troiſiéme ; cependant une infinité de gens diſent : *ſi c'étoit moy qui euſt fait cela*, & M. de Vaugelas même nous apprend dans ſes Remarques, qu'une perſonne tres-ſçavante en nôtre langue, aſſure que c'eſt l'uſage general auquel il faudroit ſe conformer.

Ce Grammairien cependant, ſans s'arrêter ny à la déciſion de cette ſçavante perſonne qu'il ne nomme point, & qu'on pretend être M. Patru ; ny à l'autorité de l'uſage qui prefere la troiſiéme perſonne dans cette conſtruction, ſoûtient dans ſes Remarques qu'il faut dire à la premiere perſonne, *ſi c'étoit moy qui euſſe fait cela* ; parce que cette conſtruction eſt plus conforme aux regles, & parce qu'il prétend qu'on dit au plurier, *ſi c'étoit nous qui euſſions fait cela*, cette derniere raiſon eſt forte à la verité, mais comme toute ſa force ne ſçauroit détruire un uſage reçû & établi, M. de Vaugelas n'oſe condamner *ſi c'étoit moy qui euſt fait cela*, qu'il reconnoît avoir beaucoup de partiſans.

Le J. Corneille eſt du ſentiment de

l'Auteur des Remarques ; il dit cependant que plusieurs personnes qui parlent bien ont peine à s'accommoder de la décision de M. de Vaugelas ; car bien qu'à le prendre à la rigueur, *si c'étoit moy qui eust fait cela* soit un solecisme, comme l'usage le veut ainsi, on ne raisonne pas contre ses décisions, & comme l'a tres-bien remarqué M. Chapelain, les solecismes sont fort souvent des elegances en nôtre langue, comme les *dissis* & les faux tons affectez sont des beautez dans la Musique.

Monsieur de Vaugelas ne trouve donc pas encore son compte en cette rencontre, il est plus heureux quand il prend le party de l'usage contre la raison, que lors qu'il deffend la raison contre l'usage, je ne voudrois pourtant pas rejetter sa construction, je prefererois seulement l'autre comme plus usitée.

Cette contestation en fait naître une autre où il s'agit encore d'un solecisme privilegié par l'usage : Nous venons de voir que M. de Vaugelas dit au plurier, *si c'étoient nous qui eussions fait cela* ; ce n'est plus le verbe auxiliaire *avoir* qui fait la difficulté dans cette construction ; c'est le substantif *être* & ainsi toute la question est de sçavoir s'il faut parler de

la ſorte, ou bien dire *ſi c'étoit nous qui euſſions fait cela.*

Monſieur de Vaugelas s'en tient encore là-deſſus aux regles qui veulent que *nous* qui eſt au plurier ait un verbe au même nombre ; ainſi il dit, *ſi c'étoient nous qui euſſions fait cela.*

Au contraire, M. le Vayer & M. Chapelain ſoûtiennent qu'il faut dire, *ſi c'étoit nous qui euſſions fait cela*, comme on dit au ſingulier *c'étoit dix heures qui ſonnoient.*

Monſieur de Vaugelas ne paroît pas être le plus fort en cette rencontre, puiſqu'outre l'uſage qui luy eſt beaucoup contraire & oppoſé ; l'Auteur des Notes eſt encore contre luy excepté à l'imparfait, où il croit que l'on peut également mettre le ſingulier & le plurier, & dire : *ſi c'étoit eux qui euſſent fait cela*, & *ſi c'étoient eux qui euſſent fait cela* ; il ajoûte néanmoins que de fort habiles gens condamnent encore ce plurier, & veulent le ſingulier dans tous les temps, ce qu'il ſemble reconnoître puiſqu'il finit en diſant que l'uſage ſemble avoir ordonné qu'on diſe ſeulement *il auroit ſans doute ſuccombé ſi c'euſt été des perſonnes vigoureuſes qui luy euſſent tenu tête*, & non pas *ſi c'euſſent été des perſonnes.* M. de Vau-

gelas paroît ainſi être tout à fait hors de combat en cette rencontre, mais pourquoy épouſe-t'il aveuglément le party de la raiſon contre une puiſſance ſouveraine auſſi redoutable que l'uſage, luy qui dit ſi ſouvent dans ſes Remarques que lorſque l'uſage veut quelque choſe, il ne doit plus être queſtion ny de Grammaire ny de Regles.

Cependant on peut remarquer icy en paſſant ce que vaut en une langue comme la nôtre, l'authorité d'une perſonne qui s'y eſt acquis une reputation auſſi grande qu'eſt celle de M. de Vaugelas, on ne peut pas abſolument condamner le ſingulier au preſent & à l'imparfait dans cette conſtruction, parce que ce Grammairien a ſoûtenu qu'elle étoit non ſeulement bonne en cette maniere ; mais même preferable à l'autre, tout ce qu'à pû faire l'uſage, c'eſt de maintenir la conſtruction oppoſée ſans pouvoir empêcher pourtant l'établiſſement de l'autre.

Il faut au reſte obſerver que ſi les nominatifs étoient devant les verbes dans tous les exemples que nous venons de donner, il n'y auroit point de difficulté que le verbe devroit s'accorder avec luy en nombre, mais comme le nominatif ſuit icy le verbe contre les regles & contre le genie

de nôtre langue, qui aime l'ordre naturel que la latine ſuit ſi peu, elle ſemble s'être en même temps, & comme par débauche diſpenſée des mêmes Regles, qui veulent que le verbe ſoit au nombre de ſon nominatif.

Mais peut-être que M. de Vaugelas aura icy ſa revanche; on demande s'il faut dire, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*; par rapport à *actions* ou *faite* par rapport à *une*; ce Grammairien fait un fort beau raiſonnement pour prouver qu'on doit abſolument dire *faites*, & M. Chapelain appelle cette Remarque une des plus délicates & des mieux démêlées de toutes celles que M. de Vaugelas a jamais faites. Cela n'a pourtant pas empêché que M. Menage n'ait pretendu qu'on pouvoit dire auſſi *faite*, comme on dit au ſingulier, *c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais monté*, *c'eſt un des meilleurs mots qu'il ait jamais dit*.

Mais M. Menage ne prend pas garde en cette rencontre, que pour trop prouver il ne prouve rien, car s'il s'en faut tenir aux exemples qu'il donne; il ne faut dire ny *faites* ny *faite* au feminin, mais *fait* au maſculin; *c'eſt une des meilleures actions qu'il ait jamais fait*, outre que

le J. Corneille prétend contre luy qu'il faut dire, *c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais montés* ; *c'eſt un des meilleurs mots qu'il ait jamais dits* ; en quoy je ne croy pourtant pas que cet Annotateur ait raiſon, car l'uſage le plus general veut qu'on diſe dans ces endroits *monté* & *dit*, & ce n'en ſont pas les ſeuls exemples, nous voyons encore dans la Note ; *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ma fortune* ; *c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaît davantage*, on ne peut conſtamment pas dire au plurier ny *contribuez* ny *plaiſent* dans ces endroits-là, tant il eſt vray qu'il eſt bien difficile d'établir une regle certaine là-deſſus, car il ne faut pas s'arrêter à tout le raiſonnement du J. Corneille qui veut établir des differences conſiderables entre toutes ces façons de parler, bien qu'à la verité il n'y en ait point du tout, ou du moins de fort legeres, ceux qui liront ſa Note en demeureront convaincus.

Il y a donc ſeulement des endroits où l'on peut mettre le verbe au ſingulier & au maſculin ; d'autres où l'on pourra ſe ſervir du plurier au même genre ; comme il y a des occaſions encore où l'on peut employer le ſingulier & le plurier au feminin, & enfin quelques autres.

ou les deux nombres & les deux genres ſont également bons, il n'y a qu'à conſulter là-deſſus l'uſage & l'oreille pour ne s'y jamais tromper.

Ce n'eſt pas encore une petite difficulté de ſçavoir laquelle eſt la meilleure des quatre conſtructions ſuivantes : *il ſçait la langue Grecque & Latine* ; *il ſçait les langues Grecque & Latine* ; *il ſçait la langue Latine & la langue Grecque* ; & enfin *il ſçait la langue Latine & la Grecque.*

Monſieur de Vaugelas qui a le premier examiné cette difficulté rejette d'abord les deux premieres, ce qui ne plaît pas à pluſieurs habiles gens qui prétendent que de bons Auteurs s'en ſont ſervis ſans difficulté, & s'en ſervent encore tous les jours du moins de la premiere. Meſſieurs de Port Royal mettent dans leur Grammaire : *il ſçait la langue Grecque & Latine*, M. Sarraſin dit, *les Hiſtoires Grecques & Romaines* : M. l'Abbé de la Chambre dit auſſi dans ſon Remercîment à l'Academie, lorſqu'il y fut reçû : Si l'on a dit autrefois avec beaucoup de « raiſon que ceux-là pouvoient ſe vanter « d'avoir fait un progrez conſiderable dans « l'*Eloquence Grecque & Latine*, qui com- « mençoient à goûter & à lire avec plaiſir « les ſouverains maîtres de l'Art Oratoire. «

enfin nos meilleurs Auteurs ſont pleins de conſtructions ſemblables à celles que M. de Vaugelas & le J. Corneille aprés luy condamnent.

J'ay vû même des perſonnes un peu fâchées de ce que ce dernier y étoit allé ſi vîte, on ne ſouffre pas ſi patiemment ſes condamnations que celles de M. de Vaugelas ; on prétend auſſi qu'il y a de grandes differences à faire : il eſt cependant vray, n'en déplaiſe à ces perſonnes, que M. Corneille le J. entend parfaitement nôtre langue, qu'il y a d'excellens endroits dans ſes Notes, & que ce n'eſt pas ſeulement dans des matieres de langue qu'il a fait connoître qu'il étoit digne du nom qu'il porte, & du rang qu'il tient dans l'Academie ; car ſes Pieces de Theatre approchent fort de la beauté de celles du grand Corneille, ſon frere, il y en a même quelques-unes qu'on leur peut égaler. Mais venons aux deux autres conſtructions.

L'Auteur des Remarques dit que les opinions ſont extrémement partagées à leur ſujet, qu'il y en a qui croyent, qu'*il ſçait la langue Latine & la langue Grecque* eſt plus regulier & plus Grammatical ; parce que le mot de *langue* y eſt repeté ; les autres au contraire, préten-

dent que la ſuppreſſion de ce terme fait l'élegance de l'autre conſtruction, *il ſçait la langue Latine & la Grecque.*

Toutes ces raiſons de part & d'autre ont cependant ſi fort embaraſſé ce Grammairien, qu'il n'oſe préferer l'une à l'autre ; il déclare donc qu'il les trouve également bonnes ; le J. Corneille qui paroît d'abord être de cet avis s'enhardit pourtant, puiſqu'il ſemble les condamner toutes quatre à la fois, en diſant qu'il aimeroit mieux, *il ſçait le Latin & le Grec*, comme on dit *il ſçait le Turc & l'Arabe* ; mais il ne prend pas garde qu'il *ſçait le Latin & le Grec* n'eſt propre que pour le diſcours ordinaire, & pour un ſtile ſimple & bas ; mais que dans le ſtile relevé & dans un diſcours pompeux il faut faire preceder le mot de *langue*, ce qui ſoûtient la phraſe & la rend plus majeſtueuſe.

Monſieur de Vaugelas traite cette queſtion d'une maniere bien differente dans ſon manuſcrit, où il établit d'abord une regle, par laquelle il veut que quand un même nom ſubſtantif ſert à deux individus, & qu'il a deux epithetes, dont l'un convient à un individu & l'autre à l'autre, & que la conjonction *&* les joint enſemble, il faut repeter le nom ſubſtantif ; ce ſont ſes propres termes, à

» quoy il ajoûte : Cette regle ſemble ob-
» ſcure comme la pluſpart des regles, ont
» accoûtumé de l'être, mais un exemple
» l'éclaircira, *il ſçait la langue Latine & la*
» *langue Grecque* : Je dis qu'il faut dire ainſi
» pour parler purement, & qu'il faut re-
» peter *langue*, car cette même choſe ſe
» peut encore exprimer en trois façons,
» dont il y en a deux qui ſont abſolument
» mauvaiſes, & l'autre peut paſſer pour
» bonne, & ſera peut-être jugée meilleure
» par beaucoup de gens qui ne ſçauront
» pas bien le genie de nôtre langue.

» Les deux mauvaiſes ſont, *il ſçait la*
» *langue Grecque & Latine*, & *il ſçait les*
» *langues Grecque & Latine*, cette derniere
» eſt pire que l'autre & eſt inſupportable-
» ment mauvaiſe, parce que nôtre langue
» ne peut ſouffrir qu'un article plurier ſer-
» ve à deux ſinguliers, comme icy *les* qui
» eſt plurier ſert à *Grecque* & à *Latine*, qui
» ſont deux ſinguliers. Il ne s'écrie pas ſi
fort contre la premiere ; & en effet, outre
qu'on n'y trouve pas une irregularité con-
ſidérable ; d'ailleurs, de bons Auteurs
comme le P. Royal, M. Sarraſin, M.
l'Abbé de la Chambre, & pluſieurs au-
tres ſe ſont volontiers ſervis de cette
conſtruction, ainſi que nous venons de
le remarquer.

Monſieur de Vaugelas continuë ainſi : La troiſiéme eſt, *il ſçait la langue Grecque & là Latine*, & c'eſt celle cy que j'ay dit que pluſieurs approuveront juſqu'à la preferer peut-être à la quatriéme, mais ſans doute ils ſe tromperont, parce qu'encore qu'elle ſoit incomparablement moins mauvaiſe que les autres deux, neanmoins la vraye & unique façon d'exprimer cela comme il faut eſt de dire : *il ſçait la langue Grecque & la langue Latine*, pour me confirmer en cette creance je ne me ſuis pas contenté de ſçavoir la regle, d'obſerver comme les bons Auteurs ont accoûtumé d'en uſer, & de conſulter mon oreille, qui ſont trois choſes ſur leſquelles j'ay fondé mon opinion, mais ç'a été encore ſur l'avis que j'en ay demandé à quelques Courtiſans que j'ay reconnu avoir le goût bon, en ce qui eſt de la pureté de nôtre langue, quoyqu'ils n'euſſent pas étudié.

Il a reconnu cependant dans ſes Remarques que ſa Regle ne faiſoit rien contre l'uſage des bons Auteurs qu'il n'avoit pas bien obſervé, que ſon oreille ne luy avoit pas répondu juſte, & enfin que ces Courtiſans qui n'avoient pas étudié, n'étoient pas des Juges trop competans de cette queſtion ; puiſqu'il eſt contraint d'y

dire que ces deux dernieres conſtructions ſont également bonnes, & qu'on auroit bien de la peine à diſcerner laquelle des deux eſt la meilleure, il y a cependant bien des gens qui ne pouvant ſouffrir la repetition de *langue* ſans neceſſité, ſoûtiennent que *il ſçait la langue Grecque & la Latine* eſt abſolument la meilleure, & je ſerois aſſez de cet avis.

Mais c'eſt déja tantôt aſſez parlé de conſtructions, je finis donc par celle-cy, peut-on dire avec un Auteur de la premiere claſſe ? comme le nomme M. de Vaugelas : *Il avoit fait rompre le pont pour s'empêcher d'être ſuivy* ; Ce Grammairien trouve cette façon de s'exprimer un peu extraordinaire, il la juge cependant bonne, & croit qu'on s'en peut ſervir.

Monſieur le Vayer dit qu'il ne la blâme pas, mais qu'il y a d'habiles gens qui n'en veulent pas entendre parler. M. Chapelain ne paroît pas l'approuver, puiſqu'il dit que ſi cette conſtruction paroît élegante à quelques uns, elle ne le paroît pas aux autres.

Le J. Corneille ſe contente de dire qu'elle eſt un peu trop hardie, & qu'importe ? *audaces fortuna juvat*, elle eſt commode, courte, & exprime bien ce qu'on

qu'on luy veut faire signifier, outre qu'elle paroît être un peu plus en usage aujourd'huy qu'elle ne l'étoit auparavant; on dit *il se cacha pour s'empêcher d'être battu, il prit un manteau pour s'empêcher d'être moüillé; il se prit à cet arbre pour s'empêcher de tomber*; il n'y a qui que ce soit qui fasse difficulté de parler de la maniere, puis qu'il plaît ainsi à l'usage.

Quem penes arbitrium est, & jus, & norma loquendi.

QUESTION CXI.

En quelles occasions il faut dire Consumer *ou* Consommer.

ON ne peut pas être plus partagé qu'on l'est sur cette question, M. de Vaugelas est le premier qui ait fait une regle par laquelle il deffend absolument qu'on employe *consommer* que dans la signification d'*anéantir*, & *consumer* dans celle d'*achever & perfectionner*, jusque-là qu'il prétend que ce soit une faute que de mettre ces verbes l'un pour l'autre, ainsi selon ce Grammairien *le feu consume* mais *il ne consomme pas*, on *consomme un mariage* & *on ne le consume point*, cela est conforme au latin *consummare* & *consu-*

mere, ces mots ſignifient en cette langue ce que *conſommer* & *conſumer* ſignifient parmy nous.

Les Eſpagnols ont pareillement leur *conſumar*, *conſumado*, & leur *conſumir*, *conſumido*, mais les Italiens ne reconnoiſſent que *conſumare* en l'une & en l'autre ſignification.

Malherbe, au reſte, obſervoit exactement cette regle, longtemps même avant qu'elle fût faite ; & depuis qu'elle l'a été, M: Godeau, M. de Segrais, M. de Brebeuf, le P. le Moyne, & quantité d'autres bons Auteurs s'y ſont toûjours conformez.

Une infinité d'autres & des plus excellens s'en ſont pourtant mocquez, & ont toûjours employé *conſommer* pour *conſumer*, tels ont été entr'autres M. de Gombaud, M. de Balzac, M. Arnaud, le P. Senault & beaucoup d'autres encore, ils ſe ſont fondez, ſans doute, ſur l'uſage des Italiens ou plûtôt ſur ce qu'on a toûjours dit *conſommation* en l'un & en l'autre ſens, *la conſommation des vivres*, & *la conſommation d'un mariage*, ou *d'une affaire*.

Ce qu'il y a d'extraordinaire icy & de bien differend entre nous & les Italiens, c'eſt que, comme nous venons de voir, ils diſent *conſumare* en tout ſens, au lieu

qu'ordinairement & communément nous employons *conſumer* & *conſommer* à deux uſages, ils ont cependant pour le ſubſtantif ce qu'ils n'ont pas reçû pour le verbe leur *conſommatione* ſignifie *perfection*, *accompliſſement*, & *conſumamento*, *anéantiſſement*, au lieu que nous n'avons que *conſommation* pour les deux ſens, il eſt vray encore qu'il y a pluſieurs perſonnes qui diſent la *conſomption des vivres*, mais ce mot ne paſſe gueres que dans quelques Provinces.

Au reſte, M. Menage prétend que ceux qui employent *conſommer* pour *conſumer* ne font point mal, & qu'il ne feroit aucune difficulté de les imiter dequoy pourtant M. Bérain & le J. Corneille qui croyent avec M. de Vaugelas que c'eſt une faute, blâment M. Menage, mais c'eſt à tort, il eſt mieux ſans doute de ſuivre la regle ; mais ce n'eſt du tout point une faute de dire *conſommer* pour *conſumer*, puiſque nos meilleurs Auteurs parlent de la maniere.

Je croy ſeulement que c'en eſt une bien groſſe de mettre *conſumer* pour *conſommer*, c'eſt auſſi le ſentiment du même M. de Vaugelas, qui ne croit pas qu'il y ait jamais eû perſonne qui ſe piquât d'entendre tant ſoit peu nôtre langue qui ait mis

consumer dans la signification de *consommer*, j'en ay pourtant trouvé un qui ne devoit pas ignorer cela, c'est le sieur Richelet ; voicy ce qu'il dit dans son Dictionaire, en parlant du Dannemarc :
» Avant Frideric III. les Sénateurs de ce
» Royaume-là étoient des personnes *con-*
» *sumées* dans les grandes affaires ; que cet endroit soit de luy ou de quelque Historien, il falloit mettre étoient des *personnes consommées* dans les grandes affaires, ce qui signifie achevées & perfectionnées dans les grandes affaires : il n'y a pas de raison à la verité pour cela, puisqu'on permet qu'on mette *consommer* pour *consumer*, comme nous venons de voir, pourquoy ne diroit-on pas pareillement *consumer* pour *consommer* si l'usage le vouloit : mais c'est une chose inoüie qu'une *vertu consumée*, ou *un mariage consumé*, & il s'en faut tenir là.

QUESTION CXII.

Sur les mots de Convoitise *& de* Cupidité.

LEs Latins avoient leur *Concupiscentia* & leur *Cupiditas* : Les Italiens ont leur *Concupiscenza* & leur *Cupidità* & *Cupidigia* : Les Espagnols ont pareillement *Concupiscentia* & depuis quelque

tems *Cupiditas*, pourquoy ſerons nous plus pauvres que toutes ces Nations, diſent pluſieurs perſonnes ? Et pourquoy n'aurons nous pas auſſi les mots de *Convoitiſe* & de *Cupidité ?*

Paſſe pour *Convoitiſe*, diſent les autres, mais nous ne voulons point de *Cupidité :* il eſt trop Latin, outre qu'il eſt inutile ; ces deux mots étant ſynonimes, il n'en faut retenir qu'un & ce doit être ſans doute *Convoitiſe* comme moins Latin & plus François, outre qu'il ſemble que *concupiſcentia* & *cupiditas* ne ſignifient pas preciſément la même choſe parmy les Latins ; qu'il en eſt preſque de même parmy les Italiens & parmy les Eſpagnols, & ainſi ces langues ont peu retenir ces deux mots, puiſque la ſignification toute approchante qu'elle eſt, n'eſt pourtant pas tout-à-fait la même ; mais parmy nous, ces mots ſont abſolument les mêmes pour le ſens, il faut donc donner congé à l'un des deux.

Le P. Bouhours prétend neanmoins qu'il y a pareillement quelque difference dans nôtre uſage entre ces deux mots, comme nous verrons incontinent. Il eſt certain cependant que les Auteurs depuis le commencement de ce ſiecle juſqu'au milieu, n'ont jamais fait de difficulté

d'employer le mot de *cupidité*, nous le voyons dans les écrits du Cardinal du Perron, de Malherbe, de Coeffeteau, & de tous les autres qui les ont ſuivis, & Monſieur de Vaugelas a été abſolument le premier qui ait decrié ce terme, ce qui a fait que les Auteurs ont commencé à être plus reſervez ſur l'employ de ce mot: d'autant plus que M. Menage, M. Deſmarets & le P. Bouhours ont conſenti à ſa condamnation: il eſt vray que ce Pere ajoûte qu'il ne ſeroit pas mauvais dans un Sermon, pour ſignifier la *concupiſcence* dont parle S. Paul, mais qu'il ne voudroit pas dire la *cupidité de regner* ny la *cupidité des richeſſes*, & c'eſt en cela ce me ſemble que ce Pere donne une ſignification à *convoitiſe* qu'il ôte à *cupidité*.

Ces mots auront donc des ſens & des uſages differens, il y auroit ainſi plus de raiſon de les retenir tous deux, puiſque même nos Auteurs s'accordent aſſez là-deſſus avec ce Pere. Le Port-Royal dit preſque toûjours la *convoitiſe de regner* & la *convoitiſe des richeſſes*, mais ils diſent auſſi quelque fois *les cupiditez de la chair*; c'eſt auſſi de la maniere que parle M. Peliſſon dans ſes Reflections ſur les differens de Religion.

Outre qu'il y a encore d'habilles gens

qui croyent que *cupidité* eſt bon indifferamment par tout, auſſi bien que *convoitiſe*, que bien loin de bannir l'un des deux, par la raiſon qu'ils ſignifient la même choſe, cela doit au contraire nous porter à les conſerver ; nous avons tous les jours tant de beſoin de diverſifier nos termes dans un diſcours, que tout nôtre ſoin devroit tendre uniquement à nous enrichir en ſynonimes ; en effet, M. l'Abbé de la Chambre employe heureuſement, tantôt *cupidité*, tantôt *convoitiſe* au même ſens dans le Panegirique de ſainte Thereſe, & dans l'Oraiſon Funébre de la Reyne.

Et le J. Corneille qui vouloit tant dire *convoitiſe* avec le P. Bouhours, eſt pourtant contraint d'avoüer que lorſqu'on parle en general, *cupidité* eſt excellent, & il en donne cet exemple : *La terre n'a point d'endroits ſi cachés où pour trouver l'Or & les Diamans, la cupidité des hommes ne faſſe foüiller* ; il n'eſt pas même juſque dans les galanteries où l'on n'employe le mot de *cupide*, qui eſt encore moins connu en nôtre langue que celuy de *cupidité* : Mᵉ de Ville-Dieu dit dans ſes œuvres.

L'Homme à ſes propres vœux contraire,
Sert luy-même d'obſtacle à ſon contentement,
Le Cupide *apetit qui manque d'aliment.*

Cherche en tout à se satisfaire,
Et quand il l'a trouvé, le trouve vainement.

Au reste, qu'on ne croye pas préferer absolument *convoitise* à *cupidité*, parce que le dernier est attaqué de bien du monde, au lieu que *convoitise* ne paroît presque pas avoir des ennemis, mais seulement des approbateurs : car M. Menage soûtient que ces mots ne vallent pas mieux l'un que l'autre, & que s'il rejette *cupidité* il seroit bien faché d'avoir employé *convoitise* ; il veut donc qu'on dise toûjours *un desir*, *un grand desir* à l'imitation de Malherbe & de quelques autres autant surannez qui ont dit *un grand desir de gloire*, mais peu de gens sont du sentiment de M. Menage.

Car bien qu'il soit vray que le mot de *desir* soit bon en ce sens-là, de quoy pourtant le J. Corneille ne convient pas tout à fait, puisqu'il condamne le mot de *desir* quand on parle en general, & qu'il luy prefere *cupidité*, bien qu'il soit veritable dis-je que *desir*, *un grand desir*, ne puisse pas être absolument rejetté au sens de *cupidité & de convoitise*, ce ne seroit pourtant pas une raison pour faire bannir ces deux derniers, car Malherbe & les autres qui ont dit *un desir des richesses*, *un*

desir de gloire, ont dit aussi *cupidité* & *convoitise* en la même maniere, nous voyons ce dernier sur tout dans les œuvres de nos meilleurs Modernes, comme dans celles de M. Arnaud, de M. d'Ablancourt, de M. Godeau, & d'une infinité d'autres, & nous avons déja veu que M. de Vaugelas, M. Desmarets & le P. Bouhours l'approuvent fort, & ne s'étoient déclarés seulement que contre *cupidité*, qui a aussi ses Partisans comme nous venons de l'observer, on peut dont dire & écrire encore *convoitise & cupidité* quand on en aura affaire pour diversifier.

QUESTION CXIII.

S'il faut dire & écrire Col *ou* Cou.

Col est un de ces mots qu'on prononce plus communément en *ou*, je dis plus communément, car il y a bien des endroits où il faut dire *col*, c'est ce que nous allons voir incontinent, au lieu que ses semblables se prononcent toûjours en *ou* comme *mol*, *fol*, on dit *mou fou*, excepté quelquefois dans des vers libres & burlesques, où pour la commodité de la rime, nos Poëtes ont pris la licence de dire quelquefois *mol*, *fol &c.*

Mais parlons de *col* : M. Menage veut

qu'on écrive toûjours ainſi, & qu'on prononce toûjours *cou*, à la reſerve de *col de la matrice, col de la veſſie, col du Pertus, col S. Jean*, & autres ſemblables paſſages des montagnes où le mot de *col* eſt en uſage, comme il l'eſt particulierement dans les Pirenées qui ſont entre le Rouſſillon & la Catalogne; car entre l'Arragon, la Navarre & le Comté de Foix, le Bigorre & la Province de Bearn, on y appelle *portz* ces ſortes de *cols*, parce que les Eſpagnols nomment ces paſſages dans les Montagnes *portos ſecos* des *ports ſecs*, à la difference des Ports de Mer qui ſont des *Ports liquides*, pour s'exprimer ſuivant la penſée Eſpagnole.

L'uſage au reſte ſemble aſſés favoriſer l'opinion de M. Menage, on dit encore *un col de cravatte* pour le diſtinguer en quelque maniere du *col de l'homme* qu'on prononce plus ordinairemet *cou*; bien des gens diſent pourtaut au même ſens *col*, ce qui a fait dire *col de cravatte*; car ſi la prononciation de ces mots ètoit abſolument differente, il s'en faudroit tenir là, ſans qu'il fut neceſſaite d'ajoûter *cravatte*.

Le ſieur Richelet, au contraire, ne veut pas permettre qu'on écrive *col* en proſe, mais toûjours *cou*, parce quil preſuppoſe qu'il n'y a point dendroit où l'on doive

prononcer *col*, juſque-là qu'il ſoûtient qu'il faut dire *cou de la matrice*, *cou de la veſſie* en quoy il ſe trompe aſſeurément, car nôtre uſage permet qu'on diſe indifferemment *col & cou*; dans ces exemples, les Medecins & les Chirurgiens diſent auſſi plus communément *col*, au lieu que le reſte du monde dit plus ordinairement le *cou de la matrice*, *le cou de la veſſie*.

A l'égard des vers, le ſieur Richelet ajoûte qu'il doit être permis d'écrire & de prononcer *col* quand la rime y force; mais il devoit remarquer que ce n'eſt guere que dans la baſſe Poëſie.

Pour le ſieur Bérain, il eſt un peu outré en cette rencontre, puiſqu'il ſoûtient qu'on doit toûjours & ſans aucune diſtinction même de vers ou de proſe; écrire & prononcer *cou*.

Ce n'eſt pas cependant ſans raiſon que j'ay dit dés l'entrée de cette queſtion qu'on prononçoit plus ordinairemen *cou*, en parlant de cette partie du corps de l homme qui porte ce nom; car outre qu'il y en a beaucoup qui diſent *col* en ce ſens-là, je pretends qu'il y a même des endroits où il faut neceſſairemt prononcer de la ſorte, je n'en veux donner qu'un exemple, mais exemple tiré d'un ouvrage qui eſt le miracle de ce ſiecle, ce ſont les Oeuvres de

M. le Duc du Maine, que ce prince a faites à l'âge de sept ans, comme je l'ay déja dit plusieurs fois, elles sont composées de traductions, de maximes & de lettres: Il y a dans les traductions; Alexandre reçût encore dans le combat un grand coup de massuë sur le *col*; si on disoit *cou* en cet endroit, cela feroit le plus méchant effet du monde à cause de *coup* qui precede & qui se prononceroit de même, *un grand cou de massuë sur le cou*, qui ne voit le desagréable de cette phrase, au lieu qu'en disant, *il reçût un grand coup de massuë sur le col*, on évite en même-tems deux ou trois inconveniens qui se rencontrent dans l'autre prononciation, & il y a même quelque apparence que ce Prince a pretendu qu'on prononçât *col* en cette occasion, car je trouve qu'il a écrit *cou* en quelques autres endroits & au même sens, au lieu qu'il a écrit icy *col*, pour marquer qu'il vouloit qu'on le prononçât à la lettre.

Il semble encore qu'il est mieux de prononcer *col* que *cou* quand ce mot est devant un autre qui commence par une voyelle, afin qu'il suive en cela l'analogie des autres adjectifs qui ont la méme terminaison, car on dit un fol amour & non pas un fou amour, &c.

QUESTION CXIV.

S'il faut un singulier ou un plurier aprés le mot de Coups.

ON demande quel nombre il faut mettre aprés cette façon de parler, *à coups*, s'il faut dire *à coups d'épée*, *à coups de pique* au singulier, ou *à coups d'épées & de piques* au plurier : M. Menage pretend qu'il faut toûjours employer le singulier, & dire *à coups de pique & de halebarde*, *à coups de trait & de pierre*, *à coups d'épée & de baſton*.

Il eſt vray que pluſieurs bons Auteurs favoriſent ſon opinion : M. de Voiture dit *à grands coups de bec*, *à grands coups de pertuiſane* : M. Deſpreaux dit *à coups de marteau* : M. de Benſerade dit pareillement dans le Rondeau de rétabliſſement du genre-humain par Deucalion & Pyrra aprés le déluge.

A coups de pierre ils ne s'attendoient guere,
De repeupler l'Univers ſolitaire,
Deucalion & Pyrra ſeuls reſtoient,
Et par deſſus leurs têtes ils jettoient,
Non ſans horreur les os de leur grand'mere,
Simples cailloux en langage vulgaire,
Etoient ces os ſur la foy du miſtere,

Le grand débris du monde ils rajuſtoient,
A coups de pierre.
Tous deux avoient leurs pareils à refaire,
Qui n'étoit pas une petite affaire,
De leur travail comme ils s'y comportoient,
Corps, têtes, bras, mains, pieds, jambes ſortoient,
Ils firent là ce qu'on ne voit plus faire,
A coups de pierre.

Ces trois Academiciens ne ſont pas même les ſeuls qui favoriſent l'opinion de M. Menage en mettant le ſingulier dans ces façons de parler; mais avec tout cela, ce Grammairien ne devoit pas condamner ceux qui employent le plurier; Car outre qu'il avouë luy-même qu'il a oüi dire à pluſieurs perſonnes de la Cour, *à coups de mouſquetz & à coups de piſtoletz:* il y a d'ailleurs de grands Auteurs qui ont parlé de la maniere, & c'eſt ce qu'il n'a pas ignoré, puiſqu'il cite M. d'Ablancourt qui dit dans ſa traduction des Commentaires de Céſar, *à coups de piques & de halbardes:* M. Scaron, *à coups de traits, à coups de pierres*, Coeffeteau, *à coups de traits & de pierre.* Il y a encore M. le Preſident Couſin qui dit dans ſes traductions *à coups de pierre & de lances*, en quoy une infinité d'autres les ont ſuivis.

Et ce ne ſont pas ſeulement les Auteurs

Sexagenaires qui écrivent de la maniere, ce ſont encore les Septenaires, mais pour quoy dire les Septenaires ? puiſqu'il n'y a jamais eû qu'un ſeul Auteur de ſept ans au monde, qu'on peut appeller en cela le Phenix de ces ſortes d'Auteurs, c'eſt M. le Duc du Maine qui dit, *à coups de fleches*, dans ſes belles Traductions, je vay mettre l'endroit tout entier, pour faire voir que ce jeune Traducteur ne le cede point à ces excellens que nous venons de nommer, Coeffeteau, M. d'Ablancourt, & M. le Preſident Couſin.

« Alexandre courut un grand peril dans la ville des Manliens qu'il attaquoit, aprés qu'il eût repouſſé ceux qui étoient ſur les murailles, il fit appliquer une échelle & monta le premier, elle rompit comme il étoit en haut ; on luy tira pluſieurs coups dont il fut bleſſé, il prit la reſolution de ſe jetter, il le fit & tomba ſur ſes pieds, ſes armes firent un grand éclat, & il ſembla aux Barbares qu'ils avoient veu ſortir des éclairs ; ils s'enfuirent, mais enſuitte ils revinrent, & voyant qu'il n'avoit que deux Ecuyers avec luy ils le chargerent *à coups de fleches*, un d'entr'eux luy tira un coup qui luy perſa ſa Cuiraſſe, & dont le fer ſe ficha dans les os qui ſont autour de la poitrine, cet- «

» te blessure le fit tomber sur un genou, le
» même Barbare vint à luy l'épée à la main,
» Peucestas & Lymnée se mirent audevant
» de luy, ils furent blessés l'un & l'autre,
» le Roy tua le barbare, & étant tout cou-
» vert de blessures, il reçût encore un grand
» coup de massuë sur le col, il s'appuya alors
» contre la muraille le visage tourné vers
» les ennemis ; les Macedoniens qui s'é-
» toient fait un passage l'emporterent dans
» sa Tente où il fut long-tems au lit, & les
» gens de guerre murmurans de ne le point
» voir, il fut obligé de se lever & de s'al-
» ler montrer à ses Trouppes.

Monsieur Menage est donc allé trop vîte, quand il a condamné le plurier dans ces locutions, il n'est pas assez fort luy tout seul pour détruire un usage contraire au sien, on peut donc dire l'un & l'autre puisque nos Auteurs s'en servent indifferemment; la raison voudroit mesme qu'on se servit plûtost du plurier puisque *à coups* est en ce nombre, outre que ce n'est pas avec un seul *trait*, avec une seule *fléche*, ou avec une seule *pique* qu'on attaque & qu'on frappe, pourquoy donc ne s'exprimer pas par le plurier?

Et en effet, il me semble avoir remarqué que l'usage favorise un peu plus icy ce nombre que le singulier, quoy qu'en puis-

se dire l'Auteur des Observations ; c'est bien assez qu'on dise *à coups de bec*, *à coups d'épée & de bâton* : quand on ne frappe ou qu'on n'est frappé que par une seule épée ou par un bâton seul, & ainsi des autres choses uniques : Un Auteur libertin dit aussi *à coups de cul*, & on ne pourroit pas même parler autrement ; je voudrois que la bienseance me permit de mettre icy l'endroit, car il est plaisant.

Il y en a encore qui ne peuvent souffrir qu'on joigne dans ces rencontres un singulier avec un plurier, & qu'on dise, par exemple, avec Coeffeteau & avec M. le President Cousin, *à coups de traits & de pierre*, *à coups de pierre & de lances* ; ils veulent qu'on ne se serve que d'un nombre, & que si on commence par l'un des deux on continuë de même, il est vray que cela seroit un peu plus regulier, je ne voudrois pourtant pas comdamner l'usage contraire, puisque de grands Auteurs daignent le suivre.

QUESTION CXV.

De quel genre est Couple.

LEs Italiens disent *coppia*, & les Espagnols *copla*, tout cela est feminin, il faudroit donc par analogie & même par droit d'étymologie, que *couple* fût du même genre parmy nous, puisqu'il est formé du Latin *copula* qui est aussi du feminin, & celuy-cy vient apparemment du Grec Κοπὴ du même genre, qui signifie *sectio* à Κόπτω *scindo*, parce que ce qui forme *une couple* est ordinairement composé de deux choses coupées & séparées en elles-mêmes, mais pourtant jointes ensemble.

Toutes ces raisons, enfin, voudroient qu'on dit *une couple* en François, & c'est aussi de ce genre que la plusparт de nos Auteurs l'ont fait & particuliérement M. d'Ablancourt, M. de Voiture, & quelques autres encore; le P. Chiflet ptétend même dans sa Grammaire que ce mot ne doit point avoir d'autre genre, en quoy il s'est pourtant trompé, puisqu'il y a de bons Auteurs qui le font masculin, feu M. Corneille, M. Despreaux & M. de Benserade tous trois de l'Acedemie ont fait *couple* masculin.

M. Menage a varié, il l'a fait du feminin dans ſes Poëſies :

Six pains de cire & pour le moins
Une couple *de faux témoins.*

Il a prétendu enſuite dans ſes Obſervations ſur les œuvres de Malherbe que ce mot pouvoit être du genre commun, & enfin dans ſes Obſervations ſur la langue, il ſemble preſque rejetter le feminin pour ne retenir que le maſculin ; mais il n'eſt pas plus à imiter dans la préference qu'il donne à ce genre, que le P. Chiflet dans celle qu'il donne au feminin, car on peut également dire *une couple de pigeons* & *un couple de pigeons.*

Il eſt vray que comme j'ay lû quelque part que Ciceron conſultoit ſouvent l'eſprit & l'oreille de ſa mere ou de ſa femme quand il étoit en doute ſi une façon de parler étoit bonne, ou s'il en avoit deux ou trois, laquelle étoit la meilleure, par la raiſon qu'a tres-bien remarquée M. de Vaugelas dans ſon manuſcrit, que les perſonnes qui n'ont point de lettres ny d'étude comme ſont les femmes, ſçavent bien mieux, pour l'ordinaire le veritable uſage & le vray genie de leur langue naturelle, que ceux qui la peuvent corrompre par la contagion des autres langues, dont les regles ne ſont pas toûjours conformes ny

prés de là à celles de leur propre langage; toutes ces considerations m'ayant donc porté à demander le genre de *couple* à ma femme, elle me répondit d'abord sans héſiter, qu'il falloit dire *une couple de pigeons*, & c'eſt de ce genre que les femmes le font communément, ce qui revient à l'opinion du P. Chiflet, & eſt contraire à celle de M. Menage, le maſculin ſemble mieux réſervé pour *un couple* de chiens aux deux ſens, que luy donnent les chaſſeurs, & de deux chiens accouplés & du lien qui les attache.

A l'égard de *couple d'amans* dont Malherbe s'eſt ſervy en vers au maſculin, & M. le Duc de S. Aignan, & M. Peliſſon en proſe, je ne croy pas que M. Menage ait eû raiſon de dire qu'on ne peut point l'employer du tout au feminin en ce ſens-là, car quel inconvenient y auroit-il de dire par exemple, *une couple d'amans*, M. le Cardinal du Perron s'en ſert en ce genre & en la même ſignification:

Reſte puiſque la mort cette couple *ſepare:*
Que la perte de l'un par l'autre ſe repare.

Belle couple d'amans ſeroit même fort propre pour un hemiſtiche, au lieu qu'on ne pourroit pas s'y accommoder de *beau*

couple d'amans, parce qu'il ſeroit trop court, & ſi Malherbe a mis *heureux couple d'amans*, c'eſt par ce qu'il a trouvé ſon compte dans cet adjectif maſculin de deux ſyllabes, mais je ne doute point qu'il n'eût mis le feminin, ſi la meſure de ſon vers l'eût demandé.

Il eſt veritable, car il faut tout dire, que l'uſage ordinaire ne permet guéres que *voila un beau couple* en parlant des perſonnes, mais comme ce mot peut être des deux genres en parlant des choſes, comme nous le venons de voir, on pourroit s'en prévaloir en vers, & y dire des perſonnes *voila une belle couple :*

C'eſt ainſi qu'à l'imitation du Cardinal du Perron M. de Voiture dit dans ſon Epître à M. de Colligny :

La Ville eſt pleine d'allegreſſe
Le Peuple les voit & les preſſe,
Toûjours les entoure & les ſuit,
Et ſur le milieu de la nuit
Mit dans la couche nuptiale
La belle couple *ſans égale.*
Lors Venus le rideau tira
Et le monde ſe retira;
Car l'amour tout ſeul & ſa mere,
Firent le reſte du miſtere.

QUESTION CXVI.

Sur les mots de Courre *&* *de* Courir.

L On ne disputе pas si l'un de ces mots est bon ou non, on convient qu'ils sont tous deux & François & en usage, mais on ne peut pas demeurer d'accord des endroits où il faut précisément placer l'un & l'autre.

Il y en a qui croyent qu'on peut les employer indifferemment par tout ; d'autres préferent *courir*, & ne se servent presque jamais de *courre*, & au contraire, il y en a qui se servent fort volontiers de ce dernier, qui pourtant est formé contre l'analogie des autres verbes ; mais c'est à quoy il ne faut guéres s'arrêter quand l'usage veut dispenser des regles.

Je croy, au reste, que comme nous avons fait nôtre *courir* du Latin *currere* & de l'Italien *correre*, nous avons pareillement tiré nôtre *courre* du *correr* des Espagnols, que ces mots viennent de là ou d'ailleurs ; M. de Vaugelas voyant la difficulté où l'on étoit au sujet de l'employ de *courre* & de *courir*, prononça le premier qu'il falloit dire *courir* quand on parloit en general, comme *il ne fait que*

courir, *faire courir le bruit*, mais qu'il faloit ſe ſervir de *courre* quand on parloit de quelque exercice du corps, comme *courre la poſte*, *courre la bague*, & *courre le cerf*; & ſur ce que Malherbe diſoit *courir fortune*, & Coeffeteau au contraire, *courre fortune*, M. de Vaugelas declare qu'il les croit tous deux bons, il prefere pourtant à ſon ordinaire la façon de parler de ſon bien-aimé Coeffeteau.

Monſieur le Vayer fut le premier qui s'éleva contre cette Remarque en ſoûtenant que c'étoit une mocquerie de croire qu'il y eût des endroits où l'on ne pût par mettre l'un de ces infinitifs, & qu'aſſurément M. de Vaugelas s'étoit trompé en decidant qu'on ne pouvoit pas dire *courir la poſte*, *courir la bague*, *courir le cerf*, car on pouvoit mettre également dans ces endroits *courre* & *courir*.

Voila donc deux Academiciens bien oppoſez l'un à l'autre; en voicy encore un qui ne s'accorde guéres avec ces deux-là, c'eſt M. de Voiture qui preſque dans ce même temps étant conſulté par M. Coſtar ſur l'uſage de ces mots, luy répond (s'il en faut croire M. Menage, car je ne trouve point cet endroit dans mon Voiture) *courre* eſt plus en « uſage que *courir*, & plus de la Cour, mais «

Voit-on les loups brigands comme nous inhumains,
Pour détrouſſer les loups, courir les grands chemins.

D'un autre côté l'Auteur de la Princeſſe de Cleves dit avec M. le Vayer *courir le cerf*, il eſt vray que l'Auteur de la Critique a prétendu que cela étoit mal & qu'il falloit mettre *courre le cerf*, juſques-là que M. de Vaugelas nous aſſure qu'on ſe ſeroit moqué d'une perſonne qui auroit dit *courir le cerf*, ce qui s'accorde aſſez avec ce qu'a dit M. de Voiture qu'on ne connoiſſoit que *courre* à la Cour; mais ſi cela étoit ſi veritable, comment M. le Vayer, M. de Segrais & Mᵉ de la Fayette auroient-ils ſi fort ignoré une choſe ſemblable? & le ſçachant s'expoſer à dire & à deffendre *courrir le cerf*, pour ſe faire mocquer d'eux.

Pour moy je croy qu'ils en ont trop dit les uns & les autres, & que M. de Vaugelas devoit ſe contenter de dire que *courir* étoit le bon generalement parlant, qu'on diſoit plus communément *courre fortune*, *courre la poſte*, *courre la bague*, *courre le cerf*; mais que ſuivant la penſée de M. le Vayer & de M. de Segrais, on ne pouvoit pas entierement condamner

courir dans ces dernieres rencontres & qu'il s'en falloit bien que selon M. de Voiture *courir* fût réduit en l'état où il le mettoit, ce dernier disoit pourtant la verité quand il assuroit M. Costar que *courre* étoit presque le seul en usage à la Cour, parce que d'ordinaire on n'y entend parler que de *courre fortune, courre la poste, courre la bague*, & *courre le cerf & le liévre.*

M. Menage, M. Bérain & le P. Chiflet sont donc allez un peu trop vîte quand ils ont suivy si aveuglément le party de M. de Vaugelas, le J. Corneille a été plus prudent, il s'est mis à l'abry de la censure par une Notte muette, & ne sçachant que dire sur *courir* & *courre*, il a parlé d'une difficulté qu'il a estimée plus belle; c'est de sçavoir s'il faut dire je *coureray* où je *courray*, & il décide sçavamment pour je *courray.*

QUESTION CXVII.

Si l'on peut dire Courroucer *au propre.*

ON appelle icy propre quand ce mot se dit des personnes, & figuré quand on le dit des choses comme sont la mer, l'air, & autres choses semblables, M. de Vaugelas a été le premier qui ait prétendu que ce terme ne devoit

jamais être mis au propre.

M. le Vayer au contraire dit qu'il ne ſçait à quoy ce Grammairien a penſé de condamner *courroucé* ailleurs qu'au figuré, puiſqu'on dit tous les jours au propre ; *il eſt courroucé contre moy, il eſt fort courroucé contre vous*, que cette façon de parler n'eſt pas plus vieille qu'au figuré.

Il eſt vray que dans l'uſage ordinaire on parle de la ſorte, nos Auteurs en ſont pleins d'exemples, M. Sarraſin dit dans ſon Dialogue : C'eſt pourquoy quelqu'un « a dit que Venus eſt *courroucée* contre les « vieilles gens & comme chante un Poëte « dans le Plutarque du bon Amiot : «

Qu'autant veillard à la barbe fleurie
Pour ſes voiſins que pour luy ſe marie,

Monſieur de Benſerade dit auſſi fort ſouvent *un Dieu courroucé*, enfin nos Auteurs ne font pas difficulté de placer ce mot non ſeulement dans les endroits, où il a relation aux perſonnes, mais mêmes dans les phraſes perſonnelles ; c'eſt à dire où il eſt parlé des choſes qui ont un rapport particulier aux perſonnes qu'elles y repreſentent ; C'eſt ainſi que le même M. Sarraſin dit : j'ajoûteray le « témoignage de Plutarque qui conſiderant « que l'amour cherit & hait, ſuit & fuit, « menace & ſupplie, *ſe courrouce*, & a com- «

» passion, s'attriſte & ſe réjoüit, veut & ne
» veut pas finir, & tout cela en même-tems,
» & pour une même perſonne ; conclud que
» ce n'eſt pas une choſe fort judicieuſe,
» mais une enigme fort embroüillée & d'un
» éclairciſſement tres difficille.

Je ne crois donc pas que M. de Corneille le jeune ait trop mal fait de prendre icy le party de M. le Vayer contre M. de Vaugelas, & de prétendre qu'en parlant d'un homme particulier, le mot de *courroucé*, fait mieux entendre les effets exterieurs de ſa colere & qu'il ſemble qu'il y ait quelque choſe de plus fort dans ces endroits : *il eſt courroucé contre vous*, *il eſt courroucé contre moy*, que dans ces autres, *il eſt en colere contre vous*, *il eſt en colere contre moy* ; cependant comme ces uſages ne ſont guéres frequens dans nos bons Auteurs qui diſent rarement *courroucé* en cette maniére, mais ſeulement en parlant de Dieu, du Ciel, & autres choſes ſemblables, où il y a plus du figuré que du propre, je voudrois être un peu reſervé à mettre *courroucé* en parlant des perſonnes particuliéres ; mais il eſt toûjours vray qu'on le peut dire au propre contre la déciſion de M. de Vaugelas, & contre l'opinion de ſes Sectateurs ; outre qu'on dit auſſi *courroux* en

la même maniere, M. Pelisson dit dans l'Histoire de l'Académie, que M. Duchastelet excita le *courroux* du Roy Louis XIII. contre luy, par la requête de recusation qu'il avoit suggerée au Marêchal de Marillac; le J. Corneille devoit pourtant chercher d'autres exemples que ceux dont il se sert dans ses Notes pour établir contre M. de Vaugelas qu'on peut absolument mettre *courroucé* au propre, une belle preuve par exemple pour le propre que de dire, *le Ciel est courroucé contre nous*, qui ne voit que cette phrase n'est guéres moins figurée que cette autre, *la mer étoit fort courroucée.*

QUESTION CXVIII.

Sur le mot de Court.

LEs Ecrivains de Port Royal ont un peu abusé de la réputation qu'ils avoient de bien écrire, ils ont crû qu'ils pouvoient tout hazarder & faire tout passer en nôtre langue à la faveur de l'entêtement qu'on avoit pour leurs livres, & cela n'a pas peu contribué au desordre où nous la voyons presentement, l'usage sembloit-il déclaré pour une façon de parler? on en voyoit d'abord paroître une toute contraire dans

leurs œuvres ? Nous manquoit-il un mot on eût dit qu'ils avoient un plein pouvoir de la Nation pour le faire & on le voyoit incontinent sur les rangs sans aucune des preparations, ny des adoucissemens que nos Grammairiens demandent, les regimes les plus inoüis paroissoient être en usage depuis longtemps par la hardiesse avec laquelle il les employoient, les genres n'étoient plus en seureté, ils faisoient tous les jours plus de metamorphoses que les Dieux de la Fable n'en ont jamais fait, ils n'avoient qu'à dire, un mot masculin devenoit d'abord feminin; un autre passoit promptement & le plus souvent sans necessité de ce dernier genre au premier; & enfin quand il leur plaisoit ils en faisoient des Androgines, ce qu'en terme de Grammaire Françoise, on appelle du genre commun.

Toutes ces libertez, pour ne pas dire libertinages de langue, engagérent le P. Bouhours à réprimer leur audace, on vit d'abord paroître les Entretiens d'Ariste & d'Eugene de ce Pere, où il y avoit un Entretien tout entier de la langue, qui n'étoit fait exprés que pour censurer le P. Royal, on vit paroître ensuite les doutes, & un peu aprés les Remarques

ſur la langue du même Pere, où l'on voit que le plus ſouvent c'eſt avec raiſon & avec juſtice qu'il s'oppoſe aux entrepriſes de ces Ecrivains, qui ſe cachoient ſous les noms ſuppoſez de du Bueil Prieur de S. Val; de Royaumont Prieur de Sombreval; de Chantereine; de Marſilly, des Jacobins du Fauxbourg S. Germain, & de quelques autres, bien que leurs véritables noms fuſſent aſſez connus d'ailleurs.

Mais commençons à faire voir une façon de parler où ces M^rs ont tort, tous nos Grammairiens ſans en excepter aucun, generalement tous nos Auteurs tant bons que mauvais, & par conſéquent nôtre uſage, tout cela, dis-je, vouloit, qu'on dit *demeurer court* en parlant même d'un plurier & d'un feminin; c'eſt à dire, que cette façon de parler étoit conſiderée comme adverbiale, ainſi on diſoit paiſiblement, *ils demeurerent court*, *elle demeura court*, auſſi bien qu'*il demeura court*. Mais ces Mrs de P. Royal ſemblent avoir deputé M. Arnaud, un des plus fameux d'entr'eux, pour dire dans un ouvrage de grande reputation; c'eſt dans la Preface de ſon Traité de la Perpetuité de la Foy, *ils demeurerent courts*; leurs adorateurs

soûtinrent d'abord que cela se pouvoit dire, & voila où a commencé la Guerre Civile sur cette façon de parler, & qu'on ne croye pas que ce fut par mégarde que M. Arnaud mit *ils demeurerent courts*, ces Messieurs étoient trop habiles gens, & leurs ouvrages passoient par trop de mains avant que de paroître, pour qu'on ne regarde pas cela comme un guet à pend.

Et en effet leurs Sectateurs ont deffendu cette construction par les regles de la Grammaire, selon lesquelles à la verité, il leur faudroit donner l'avantage, mais les loix de l'usage leur ferment la bouche & les obligent de reconnoître que le P. Bouhours a eû raison de dire en cette rencontre que M. Arnault avoit tres-mal parlé.

QUESTION CXIX.

Si les mots de Courtois *& de* Courtoisie *sont encore bons.*

IL est vrai sans difficulté que ces termes ont été fort usitez, & ce n'est guéres que dans le milieu de ce siecle qu'ils ont commencé à ne l'être plus tant, M. de Vaugelas n'a cependant rien dit contre eux, & bien loin que M. Menage les

ait voulu condamner, qu'au contraire il nous apprend comme il veut qu'on les prononce, il n'y a eû que le P. Bouhours qui ſe ſoit ouvertement declaré contre ces mots, juſques à blâmer un excellent Hiſtorien moderne, c'eſt M. de Mezeray, qu'il ne nomme pas & que je nomme, qui a employé *courtois* & *courtoiſie* dans ſa belle Hiſtoire de France, & qu'a-t'il fait cependant en cela que n'ayent fait M. de Balzac, M. de Voiture, M. Coſtar, M. d'Ablancourt, & une infité d'autres?

Je conviens qu'on dit plus ordinairement *civil*, *honnête*, *civilité*, *honnêteté*, mais cela n'empêchera peut-être jamais qu'on ne diſe auſſi *courtois* & *courtoiſie*, car ces mots renferment une certaine ſignification qu'on ne trouve point dans les mots de *civil*, d'*honnête*, de *civilité*, & d'*honnêteté*.

Courtoiſie eſt comme qui diroit la ſcience de la civilité & de l'honnêteté de la Cour, ce qui approche aſſez de l'*Urbanité* des Romains, de la *cortegianaria* des Italiens, & de la *corteſania* des Eſpagnols, ſi ce n'eſt pas tout à fait la même choſe; quoiqu'il en ſoit, il eſt toûjours certain que les Italiens de qui apparemment nous avons emprunté & *courtois* &

courtoisie, ont formé leur *corteze* & *cortezia* de *corte*, les Espagnols ont tiré pareillement leur *cortés* & *cortesia* de *corte de Rey*, & peut-être aussi que sans avoir mandié ces mots des autres Nations nous avons dit *courtois* & *courtoisie*, de la *Cour* ou *Court* du Prince, car la plus-part écrivent ce mot par un *t*, le Cardinal de Richelieu ne l'écrivoit pas autrement, je le trouve même toûjours écrit de la maniere dans le manuscrit de M. de Vaugelas & il y a apparence qu'on l'écrivoit autrefois de la sorte, puisqu'on ne peut pas disputer que *courtiser* & *courtisan* n'en soient aussi venus ; les Italiens ont aussi leur *cortegiano* & *cortegiare*, comme les Espagnols, *cortesano* & *cortejar*.

Et bien que *courtois* & *courtoisie* n'ayent pas tout à fait eû, ou tout à fait conservé cette signification que nous leur donnons, il ne faut pas s'en étonner, *cartegiana*, *cortesana*, *courtisane* dans les trois langues ont bien fait tous ensemble un plus beau saut, & ces mots qui ont eû autrefois une si belle signification & chez nos voisins & chez nous, sont devenus infames par tout, & comme par une espece de conjuration, *courtiser* a même fait la culebutte & ne marque

plus parmy nous que l'action des galans & des coquets auprés des Dames, & encore n'eſt-ce guéres qu'en parlant, au lieu qu'il eſt encore dans ſon premier crédit en Italie & en Eſpagne.

Que le Pere Bouhours nous laiſſe donc s'il luy plaît, en paiſible poſſeſſion de nôtre *courtoiſie* & qu'il ne querelle point nos *courtois*, nous en avons encore beſoin quelquefois, quand ce ne ſeroit que pour diverſifier & pour ne pas toûjours dire *honnête*, *honnêteté*, *civil* & *civilité*, & ſi ce Pere veut abſolument parler de ces mots, qu'il ſe contente de diſputer à M. Menage qu'il les faille prononcer en *ais* & dire *courtais* & *courtaiſie*, & je m'aſſure qu'il trouvera plus de partiſans que ſon adverſaire. Quel eſt donc le Prédicateur ou l'Avocat qui ait jamais dit dans un Sermon ou dans un Plaidoyé autrement que *courtois* & *courtoiſie* ? n'eſt-ce pas aſſez & même un peu trop, qu'on ſouffre le *courtais* & la *courtaiſie* de M. Menage, dans le diſcours ordinaire & familier de quelques délicats. M. de Voiture prononce auſſi *courtois* dans un de ſes Rondeaux ; le voicy :

Vous l'entendez mieux que je ne penſois,
Si quelque amant bien diſant & mattois,
Vous croit payer en vous nommant ſon ame

C'est de la rime qui passe vôtre game ;
Vous n'entendez des termes si courtois ;
Mais s'il en vient qui dise à haute voix
Qu'il veut prouver, fut-il Turc ou Anglois,
Par beaux effets la grandeur de sa flame.
Vous l'entendez.
Je donneray telle somme par mois,
Outre cela joyaux, perles de choix.
Satin, velours, à souhait à Madame,
Cet entretien vous charme & vous enflame,
C'est dire d'or & parler bon François.
Vous l'entendez.

Monsieur l'Abbé de Lavau de l'Académie, le plus grand Declamateur que nous ayons, dit aussi toûjours *courtois*, c'est ainsi que je luy ay entendu prononcer ce mot hors de la rime, dans ses déclamations Académiques, où il fait voir combien un grand & puissant organe, soûtenu du geste & de l'oreille, contribuë à faire valoir un discours quelque médiocre qu'il soit.

QUESTION CXX.

Sur les mots de Croyance, *de* Creance, *& de* Croire.

MOnsieur de Vaugelas avoit prétendu qu'on devoit dire *croyance* en matiere de Foy & de Religion, & quand il s'agissoit encore d'une simple opinion comme, *ce n'est pas ma croyance*, il reservoit *creance* pour toutes les autres significations en general, comme *cette personne a de la creance parmy les peuples ; lettres de creance*, il avouoit pourtant que la plus-part des gens de la Cour disoient toûjours *creance* en toutes manieres ; mais que c'étoit une delicatesse qui n'étoit pas generalle & qui ne pouvoit pas servir de loy, & c'est ce qui la trompé, cette delicatesse de la Cour a prévalu sur la solidité de ses raisons & comme a tres-bien noté le J. Corneille la prononciation de *creance* a insensiblement passé dans l'Ecriture & s'y est si bien établie qu'on ne dit ny qu'on n'écrit plus que *creance* ; c'est ce que M. Menage avoit observé avant luy, & ce qui se trouve conforme à l'usage de nos meilleurs Auteurs.

Monsieur Pelisson, M. de Mezeray, M. Maimbourg, M. le Président Cou-

sin, & une infinité d'autres écrivent toûjours *creance* en matiére de Religion, & je croy qu'il faut les imiter, quelque raison qu'il y ait de conserver *croyance* en ce sens-là. C'est aussi ce qui m'a porté à conseiller à mon frere de ne mettre que que *creance* dans son Traité de Controverse, qui a pour titre *Préservatif contre toutes sortes de nouveautez & d'heresies*; qu'il a dedié au tres-Reverend Pere de la Chaise confesseur du Roy, & protecteur de nôtre famille.

Il y a pourtant des personnes tres-sçavantes & qui entendent parfaitement nôtre langue, qui conservent encore le mot de *croyance*, ils prétendent qu'il faut regarder ce terme comme un de ceux qui sont consacrez à la Religion, lesquels il n'est pas permis de changer avec la même facilité & la même legereté qu'on change les autres mots, comme l'ont si souvent remarqué tous les Grammairiens des langues vivantes & des mortes.

On m'a même assuré que M. Miton étoit de ce sentiment à l'égard de *croyance*, si cela est, ce mot n'est pas à mépriser, car cette autorité est d'un grand poids parmy nous, outre que nous trouvons ce mot dans la pluspart des Auteurs

derniers morts, & que ce n'eſt gueres que les plus modernes qui ne veulent pas s'en ſervir, je viens pourtant de voir tout recemment *croyance* en matiere de Religion dans un excellent Moderne, c'eſt dans l'Hiſtoire des Variations, compoſée par M. l'Evêque de Meaux, & l'authorité de ce Prelat eſt ſi grande en nôtre langue, comme en toute autre choſe, que j'oſe dire bien plus hardiment que je n'oſois le faire, que *croyance* eſt encore fort bon en matiere de Foy & de Religion.

Il eſt temps que nous parlions de la prononciation de *croire* & que nous faſſions encore remarquer une choſe aſſez bizarre ſur cette queſtion, s'il faut prononcer *croire* ou *crere* dans tous ſes temps, M. de Vaugelas comme nous avons obſervé eſt pour *croyance*; cependant, c'eſt le premier qui a ſoûtenu qu'il falloit dire *craire*, *je crais*, *il crait*, & M. Menage au contraire, qui eſt ſi fort pour *creance* & qui ne veut pas entendre parler de *croyance*, veut pourtant qu'on prononce *croire*, *je crois*, *tu crois*, *il croit*, ſur tout dans un diſcours public, car il paſſe la prononciation de M. de Vaugelas dans le diſcours ordinaire & familier, pour moy je trouve les ſentimens aſſez partagez puiſque les Predicateurs & les

Avocats les plus polis, ſont encore diviſez là-deſſus, les uns diſent toûjours *croire*, les autres toûjours *crere*; on m'a pourtant aſſuré qu'il y a long-temps qu'on prononce *croire* au Barreau, & que M. Pucelle & M. Pajot celebres Avocats, ne parloient jamais autrement dans leurs beaux plaidoyers, ce que je ſçay c'eſt que pour un Prédicateur ou pour un Avocat qui dira en public *croire, je crois, tu crois, il croit*, &c. Il y en aura dix, vingt & trente, qui diront toûjours *crere, je crais, tu crais, il crait*, ſans qu'il faille s'arrêter à la prétenduë équivoque que *je crais, tu crais, il crait*, font avec les mêmes perſonnes du même temps du verbe *croître* qui ſe prononce de la même maniere, puiſque le plus grand nombre prononce encore *je crois, tu crois, il croît*, dans la ſignification de *croître*, & ainſi il n'y aura jamais que le ſens & la ſuite du diſcours qui levera toute l'ambiguité, à moins qu'on ne s'accordât à donner l'une des deux prononciations à *croire*, & l'autre à *croître*, afin de diſtinguer ces trois perſonnes du preſent, mais l'uſage ne ſe ſoumet jamais à tous ces temperammens, il tranche du ſouverain & ne compromet jamais ſon authorité.

Ce qu'il y a de certain en cecy, c'eſt qu'il doit toûjours être permis aux Poëtes de prononcer *croire* & *crere*, & ainſi des premieres perſonnes de l'indicatif, on ne peut pas ny on ne doit pas même leur conteſter ce droit quand la rime les y invite, la Poëſie joüit depuis long-temps du privilege de changer en bien des rencontres la prononciation de la pluſpart des mots pour faciliter la rime des vers, pourquoy n'en joüira-t'elle donc pas icy ? puiſque nous recevons pour une des maximes de nôtre droit, *in omnibus cauſis id obſervatur ut ubi perſonæ conditio locum facit beneficio, ibi deficiente ea, beneficium quoque deficiat, ubi vero genus actionis id deſiderat, ibi ad quemvis perſecutio devenerit non deficiat ratio auxilii* ; mais puiſque nous ſommes ſur le verbe *croître* ne le laiſſons pas ſi-tôt & examinons une queſtion qui ſe preſente à ſon ſujet. La voicy :

QUESTION CXXI.

Sçavoir ſi Croître *peut être actif.*

LA Proſe ne prétend rien à cecy puiſqu'il eſt conſtant que ce verbe n'y peut être que neutre, & s'il étoit bien certain que les Poëtes le peuſſent faire

pareillement actif, je ne parlerois pas icy de ce mot je le reserverois pour le Traité particulier, où je ferai voir la difference qu'il y a entre le François de nos Orateurs ou de nos *Prosateurs* & celuy de nos Poëtes, mais comme plusieurs personnes ne conviennent pas qu'on puisse même en vers faire *croître* actif; commençons par l'examen de cette difficulté.

Nos anciens Poëtes ne faisoient pas de façon de faire *croître* actif & neutre, suivant qu'ils en avoient besoin pour la mesure, ce qui a passé jusqu à nôtre siecle, Malherbe que nous estimons tant ayant mis:

A des cœurs bien touchez tarder la joüissance,
C'est infailliblement leur croître *le desir,*

Les Poëtes de son temps comme ceux qui sont venus aprés, ayant trouvé cela commode pour la versification, *accroître* étant trop long, ont souvent usé de cette liberté, & ce n'a pas été pour ce verbe seulement, il y en a encore quelques autres qu'ils ont mis sur le même pied, comme nous verrons dans la suite, & comme l'on peut commencer de le voir par le verbe *tarder*, qui est en la même maniere dans les vers que je viens de citer,

Monſieur de Vaugelas qui a remarqué cet uſage ne l'a point condamné qu'en proſe, & M. Chapelain reconnoiſſoit que cet uſage étoit non ſeulement general, mais même approuvé de tout le monde, M. Menage avoit été du même ſentiment dans les Obſervations qu'il a faites ſur les Poëſies de Malherbe, mais il a changé d'avis dans ſes Obſervations ſur la langue, où il a ſoûtenu que ce regime de l'accuſatif étoit tres-vitieux même en vers, le J. Corneille a prétendu la même choſe dans ſes Nottes, ce dernier devoit être pourtant un peu plus reſervé la-deſſus, puiſque M. Racine qui eſt de l'Académie comme luy & d'une grande reputation pour les vers, a dit pluſieurs fois *croître ſon tourment & croître ſa gloire*, dans ſon *Iphigenie*.

Outre que le plus grand nombre des Académiciens Poëtes ne croyent pas que cela ſoit un Gaſconiſme, comme l'aſſure un peu trop poſitivement l'Auteur des Notes, qui croit être trop fort parce que M. Menage a ſoûtenu la même opinion avant luy; mais il ne doit pas trop ſe fier à cela, puiſqu'on m'aſſure que M. Ménage eſt revenu à ſon premier ſentiment, ayant reconnu que l'uſage

de nos Poëtes devoit l'emporter sur des scrupules de Grammaire.

QUESTION CXXII.

S'il faut dire Cronologue, *ou* Cronologiste.

ON demande lequel des deux il faut dire, le premier est plus conforme au Grec & au Latin d'où il vient, il signifie une personne sçavante dans la connoissance des temps, & nous appellons cette science *Cronologie.*

M. d'Ablancourt dit dans sa Traduction des Commentaires de César : *Calvisius est un grand Cronologue*, plusieurs Sçavans preferent aussi ce mot à celuy de *Cronologiste* ; au contraire, ceux qui sont pour ce dernier ne sçauroient souffrir l'autre, parce qu'il est tout Grec ou Latin depuis la tête jusqu'aux pieds, comme on dit ; cette raison n'est pourtant pas des meilleures, puisque nous avons des mots François en *iste*, qui sont tous Grecs de même depuis le commencement jusques à la terminaison ; *sophiste*, par exemple, cela n'empêche pas qu'ils ne préferent *Chronologiste*, c'est ainsi que parle M. Pascal dans ses Provinciales : *Vous n'êtes pas un grand Chronologiste*, pour mieux

faire il faut croire ces deux mots bons & s'en ſervir indifferemment : je préferois néantmoins ce dernier, puiſque l'Académie ce ſouverain Tribunal de nôtre langue l'a employé dans ſes ſentimens ſur le Cid.

QUESTION CXXIII.

S'il faut dire je Cueïlleray *ou je* Cueïlliray.

ON a beaucoup diſputé là-deſſus ; & la choſe n'eſt pas tout à fait decidée, ou pour mieux s'expliquer, il n'eſt pas certain qu'on ne doive du tout plus dire, *cueïlliray*, car je *cueïlleray*, tu *cueïlleras*, il *cueïllera*, & ainſi au plurier tout cela a emporté le deſſus, nôtre grand uſage étant à preſent pour ces mots avec un *e*, Regnier, M. de Segrais M. de Voiture, M. Chapelain, M. l'Abbé de Caſſaigne, M. Patru, M. le Maucroix, M. Menage, & le P. Bouhours parlent toûjours de la maniere, & ne permettent pas qu'on parle autrement, cependant je *cueilleray* le cedoit autrefois à je *cueïlliray*, toute la Cour diſoit ce dernier du temps de M. de Vaugelas, & ce Grammairien ne pouvoit approuver l'autre, parce qu'il eſt

formé en dépit de toutes nos regles comme tous nos Grammairiens ſont contraints de l'avoüer.

Sans qu'il faille s'arrêter à ce que dit M. Menage qu'on diſoit autrefois *cueïller*, ce qu'on ne nie pas, mais M. de Vaugelas y ſatisfait tres-bien, & en un mot, on ne dit plus *cueïller* mais *cueïllir*, on doit donc dire aujourd'huy *cueïlliray*, puiſqu'on convient que les futurs ſe forment toûjours de l'infinitif des verbes, outre qu'il n'y a point d'apparence que *cueiller* qu'on diſoit autrefois ait donné naiſſance à *cueïlleray*, puiſque tous les Gaulois que M. Menage cite diſoient tous *cueïlliray*, c'eſt plûtôt une bizarrerie opiniâtre de l'uſage, qui n'a jamais voulu s'entendre icy avec la raiſon, il a favoriſé *cueïlliray*, tant que *cueïller* a été en credit, mais dés le moment qu'il luy a déplû & qu'il a mis *cueïllir* à ſa place, il a chaſſé en même temps *cueïlliray* pour recevoir *cueïlleray*, afin qu'il y eût en cela un monument éternel de diviſion entre luy & la Grammaire.

Cueïlliray ſe deffend pourtant encore un peu, car outre l'autorité de M. de Vaugelas laquelle eſt d'une ſi grande conſideration en nôtre langue qu'elle peut non ſeulement conſerver la vie &

l'être à un mot, mais même le ressusciter s'il en étoit necessaire, d'où vient que les termes que ce Grammairien a protegez & qui ne sont plus en usage ont une espece de brevet de retenuë pour l'usage à venir, le P. Chiflet & M. Bérain ont fait aussi ce qu'ils ont peu pour ce mot, mais ce qui le favorise le plus c'est que Mrs du P. Royal ont bien daigné l'employer dans les Regles de la Vie Chrétienne imprimées devant leur Office de l'Eglise, comme l'a tres-bien observé M. Ménage, où ils disent : Ne « vous y trompez pas, on ne se moque « point de Dieu, chacun de vous *recueïllira* « en l'autre monde ce qu'il aura semé « durant cette vie ; celuy qui aura vécu « charnellement *recueïllira* de cette semen- « ce charnelle la mort & la corruption ; « & celuy qui aura vécu selon l'Esprit de « Dieu *recueïllira* de cette semence di- « vine. «

Le J. Corneille s'est donc un peu trop hâté quand il a avancé dans ses Notes qu'on ne dit du tout plus *cueilliray*, on voit cependant le contraire, en quoi la conduite precipitée de cet Académicien tient de la barbarie & de la cruauté de ceux qui enterrent un malade avant qu'il soit mort, car enfin on ne peut pas compter

pour rien M. de P. Royal ils sont ou plûtôt ils étoient comme de gros Fermiers generaux de la langue.

QUESTION CXXIV.

Sur la Particule Cy.

JE ne crois pas qu'on s'accorde jamais s'il faut dire *cy* ou *icy* & encore quand on en conviendroit, & que pour finir on les diroit tous deux, on disputera encore comme on dispute effectivement, si l'on peut parler de la maniere en toutes sortes de stiles.

Monsieur de Vaugelas est le premier qui a entamé cette question il dit que la ville est pour la particule *cy*, *cet homme-cy*, *ce temps-cy*, que la Cour, au contraire, prefere *icy*, *cet homme icy*, *ce temps icy*, dans cet embaras, il déclare ces deux façons de parler bonnes, il choisit pourtant celle de la Cour & encore ce n'est que pour le discours ordinaire, ou dans un stile simple & bas, comme dans des Comédies, dans des Satyres, Rondeaux, Epigrammes, & autres semblables compositions, car il veut que dans un livre & dans un stile moyen & relevé, on dise *cet homme*, *en ce temps*, *dans cette année*, sans y

mettre ny *cy*, ny *icy*; ce Grammairien ajoûte qu'une des plus éloquentes pieces de nôtre temps a été comme ſoüillée de ces particules, & qu'on y rencontre par trois fois *dans ce Royaume-cy*.

Je ne ſçay de quelle piece M. de Vaugelas entend parler, mais je ſçay bien qu'on trouve quelquefois *dans ce Royaume-cy*, dans l'Hiſtoire de l'Académie, compoſée par M. Peliſſon, & cette Hiſtoire eſt un des meilleurs ouvrages que nous ayons, & la particule *cy* qu'on y rencontre quelquefois, n'y a aſſurément rien gâté : M. de Voiture ne faiſoit pareillement aucune difficulté de dire dans ſes meilleures lettres *dans ce temps-cy*, & *ce jour-cy*, le ſtile hiſtorique & celuy des lettres ſouffre fort bien ces particules.

Il s'en faut bien, cependant, que le P. Bouhours ſoit de l'avis de M. de Vaugelas, il en prend, au contraire, tout le contrepied, il choiſit donc *cy* ſans condamner pourtant *icy* & aprés il dit poſitivement que ces façons de parler ſont tres-bonnes generallement en toutes ſortes de ſtiles, puiſqu'on dit par tout *celuy-cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*.

Ces deux Grammairiens ont cependant tous deux tort ; premierement en ce

qu'ils donnent une si grande préference à l'une de ces deux particules, lesquelles sont également bonnes & en usage (au stile prés) si on en excepte les pronoms & quelques autres endroits où *cy* est seulement usité. Ceux qui sont versés dans la lecture de nos bons Autheurs sçavent cela de reste.

En second lieu M. de Vaugelas n'a pas pû borner l'usage de ces particules au stile le plus bas, puisqu'il a reconnu qu'on disoit *celuy-cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, dans tous les stiles, mais le P. Bouhours de son côté n'a pas pû en inferer que generalement parlant les autres façons de parler, où ces particules étoient employées pouvoient entrer par tout, car il est certain que hors ces pronoms, ces particules ne vont gueres bien dans un stile sublime & pompeux.

Et bien que M. Chapelain ait dit qu'il étoit necessaire de s'en servir avec des substantifs pour mieux marquer ce que l'on veut dire & rendre la chose plus demonstrative ; je crois pourtant que cela ne doit être permis que dans un stile moyen, simple ou bas ; mais dans les autres il faut suivre sans doute l'avis de M. de Vaugelas & supprimer ces particules, & le J. Corneille qui a été du

ſentiment du P. Bouhours dans la preference de *cy* à *icy* eſt pourtant icy du mien, ou plûtôt je ſuis du ſien en cette rencontre, un ſtile relevé n'a pas beſoin de ces baſſes demonſtrations *ce temps-cy* pour en faire la difference de ce *temps-là*, en quoy pourtant conſiſte toute la grande mais pauvre raiſon de M. Chapelain & du P. Bouhours, car quand on dit *dans ce temps*, *dans cette année*; *cet homme*, ne ſuffit-il pas de ce pronom demonſtratif *ce* qui precede le ſubſtantif ſans y ajoûter une autre particule qui ne fait tout au plus que repeter ce pronom, ou ajoûter une demonſtration de lieu, qui n'eſt du tout point neceſſaire pour ſe faire entendre.

FIN.

TABLE

DES MATIERES.

A

GRande queſtion pour ſçavoir ſi lá lettre *A* eſt ſimplement une voyelle ou un ſubſtantif maſculin. *page* 217
Diſpute entre l'*A* & l'*E*. 227
Les Dames n'aiment pas l'*A*. *ibidem.*
Aage de quel genre en Latin, en François, en Italien & en Eſpagnol. 1
De quel genre étoit *aage* en François dans le ſiécle paſſé. *ibid.*
La pluſpart des femmes font *aage* du feminin en parlant. 5
Les femmes qui ont écrit ne font *aage* que du maſculin 7
Belle repartie du Gouverneur Eſpagnol de la Citadelle de Cambray, où l'on voit *aage* au feminin. *ibid.*
Il peut quelquefois être permis de faire *aage* du feminin; ſur tout dans une converſation avec des femmes. 8
On doit toûjours faire *aage* du maſculin dans livre. *ibid.*
Differens *aages* de nôtre langue. 2
Abandon, abandonnement. 8
Diſpute de nos Autheurs au ſujet de ces deux mots. 9 & 10
L'adverbe *à l'abandon* eſt bon ſans difficulté 11
Aboyer & *Abayer.* 11

Quand il faut prononcer l'un ou l'autre de ces deux mots. 17
Abregement. 18
On peut dire *Abreger* & *Abregement.* 21
Queſtions ſur le mot d'*Abſinthe.* 21
Refutation de l'opinion de M. Menage ſur ce mot. 22. 23. & 24
Si le mot d'*abſinte* a un plurier. 24
De quel genre eſt *abſinte.* 27
Académiciens oppoſez les uns aux autres ſur les queſtions de langue. 61. 455. & 456.
Académie. Tribunal ſouverain en nôtre langue. 477
Les plus habiles perſonnes ne quittent preſque jamais le mauvais *accent* des Provinces où elles ont été élevées. 13
Accipenſer mot Latin employé en François par M. de Voiture. 135
Si le mot d'*accommodement* eſt bon en tout ſens. 29
Refutation de l'opinion du P. Bouhours ſur ce mot. 30. & 31
Accoutumance. 52
Refutation de l'opinion du P. Bouhours & de M. Corneille le Jeune au ſujet de ce mot. 33. &c.
Accoûtumer à ou *accoûtumer de* 35
Bel endroit d'une Epître dedicatoire de Madame de M. où l'on voit *accoûtumer à.* 35
Accueïllir en bonne & en mauvaiſe part. 39
Accueïl. 41
Accuſatrice. 43
Sur la preſſeance des *adjectifs.* 45
Regle de M. de Gombaud ſur cette preſſeance. 46

M. de Gombaud, M. Menage, M. Chapelain & M. Corneille le J. ne nous ont donné que des Regles imparfaites sur cette prefſeance. 46. 47. *&c.*
M. Menage ſe mocque icy du P Bouhours, mais un peu mal à propos. 50
M. de Vaugelas s'eſt trompé ſur le rang qu'il donne aux adjectifs de nombre & de couleur. 51
Adjectifs qui ont une terminaiſon maſculine & feminine. 54
Refutation de l'opinion de M. de Vaugelas au ſujet de ces ſortes d'*adjectifs*. 56
Adjectif qui ſe rapporte à deux ſubſtantifs de differens genres. 58
Conteſtation de nos Grammairiens ſur cette queſtion qui eſt fort douteuſe. 60
Il faut ſeulement conſulter l'oreille ſur cette difficulté. 61
Nôtre uſage change ſouvent les *adverbes* en prépoſitions. 91
Adulateur, adulation. 61
Æ diphtongue. 65
Affectionné. 67
M. l'Abbé de Furetiere repris par l'Académie au ſujet de ce mot. 70
Opinion particuliere du J Corneille ſur ce mot. 71
Affreux. 72
Si ce mot ſe peut dire des choſes ſpirituelles comme des materielles. 73
Conteſtation de deux celebres Académiciens ſur cette queſtion. 73
S'il faut prononcer *Agneau* ou *Aneau* 74
Opinion differente de deux Académicens ſur cette queſtion. 75
Comment les Latins prononçoient leur *Agnus*

& comment le prononcent aujourd'huy les Italiens & les Eſpagnols. 76
Sur le genre du mot *aide*. 76
Aigle de quel genre. 78
Refutation de l'opinion du J. Corneille ſur ce mot. 83
Aimer mieux & *aimer plus*. 84. & 89
Retractation du P. Bouhours à l'occaſion d'*aimer mieux*. 86
Alcove, de quel genre. 89
Origine du mot Eſpagnol *Alcoba*. 89
Si *à l'entour* eſt adverbe ou prepoſition. 91
Si l'on peut mettre le verbe *aller* avec un gerondif. 95
Refutation de l'opinion de M. de Vaugelas & de M. Corneille le J. ſur cette difficulté. 96
Alons mon ame, alons mon bras. 100
Sentiment extraordinaire de l'Académie ſur ces deux façons de parler. 101
Alexandre ou *Alexander*. 109
Amaſſer des préparatifs. 115
Amaſſer ou *ramaſſer*. 116
Ambitieux avec ou ſans regime. 118
Si *ambitionner* eſt bon. 119
Si *amenité* eſt bon. 121
De quel genre eſt le mot d'*amour*. 123
Les Eſpagnols donnent differens noms à l'*amour*. 130
Amphore. 131
Refutation de l'opinion du P. Bouhours ſur ce mot. 136
Ange, Angelique. 138
A preſent. 140
Aquerir en bonne & en mauvaiſe part. 144
Refutation de l'opinion du P Bouhours & de M. Menage au ſujet de ce verbe. 145

La langue *Arabe* ne reconnoît point de *p.* 139
Araignée & *Aragnée.* 147
Franc-*arbitre*, libre-*arbitre*, & liberal-*arbitre.* 148
Arborer. 150
Arborer la Croix. 153
Argument du propre au figuré ne vaut pas toûjours en nôtre langue. 151
Arrius ou *Arius*, *Arriens* ou *Ariens*, &c. 154
Arſenal, *Arſenac*, &c. 156
Articles indefinis. 158
Grande Regle de M. de Vaugelas ſur ces ſortes d'*Articles*, combatuë & preſque entierement détruite. 159
Le P Bouhours Auteur d'une Regle nouvelle ſur ces *Articles* indefinis, laquelle M. Corneille le J. tâche de renverſer. 161
Aſſeoir. 162
Examen curieux & exact des differens uſages qu'il y a ſur tous les temps de ce verbe. 163.
Attache, *attachement.* 169
Refutation de l'opinion du P. Bouhours ſur ces deux mots. 169
M. d'*Aucourt* loüé. 19
Aucunement. 173
Avec, *avecque* & *avecques.* 176
Le J. Corneille condamnant *avecque*, même en vers, refuté. 179
Avocat. 185
Refutation de l'opinion du ſieur Richelet, au ſujet de ce mot. 185
Avoine ou *aveine.* 187
M. de Vaugelas & M. Menage contraires en fait ſur ces mots. 187
Auparavant adverbe, prépoſition & conjonction 189
Auprés & *prés.* 190

Le P. *Bouhours* se moque mal à propos de M. l'Abbé de Marolles. 131
Moqueries du P. *Bouhours* employées contre luy-même. 135
Contrarietez du P. *Bouhours*. 171. 172
Ce Pere ne doit pas présumer avoir autant d'authorité luy seul en nôtre langue, que tous nos Autheurs ensemble. 173
Trop grande delicatesse du P. *Bouhours*. 182
Lequel on doit preferer pour la langue, le P. *Bouhours* ou M Menage. 252
Ce qu'il y a de plus beau dans la plûpart des ouvrages du P. *Bouhours* ce sont des citations Italiennes & Espagnoles. 279
Le P *Bouhours* s'oppose avec raison aux trop grandes entrepriſes du P. Royal sur nôtre langue. 462
Le P. *Bourdalouë* loüé. 63
Beaux endroits tirez des Oraiſons funebres du P. *Bourdalouë*. 63. 73. 172
M. *Bourſaut* n'a pas eû raiſon de blâmer M. Deſpreaux de ce qu'il a comparé le Roy à Alexandre le Grand dans une de ſes Epîtres, aprés avoir mal parlé de cet Empereur dans une de ſes Satyres. 109
M *Bourſaut* ſe vange aſſez bien de M. Deſpreaux 109
Brehaigne & *brehains*. 262
Opinion extraordinaire de M. de Mezeray ſur ces deux mots. 262
Bref, *breveté*, *brévement*, ou *brief*, *brieveté* & *briévement*. 263
Bref pour enfin. 265
Bronze de quel genre. 268
Brut, *brute*. 272

C

Cable ou *chable*. 278

Origine de ces mots. 277
Cadeau. 281
Refutation de l'opinion de M. Menage au ſujet de ce mot. 282
D'où vient ce mot de *Cadeau.* 286
Se calomnier ſoy-même. 287
Calvitie ou *chauveté* 289
M. Menage refuté au ſujet de *calvitie.* 290
Captif, captivité. 292
Refutation de l'opinion de M. Menage & de celle du P. Bouhours, à l'occaſion de ces deux mots. 293
Car. 299
Belle lettre de M. de Voiture ſur cette particule. 299
Reflexion ſur ce que M. de Gomberville n'a jamais mis cette particule dans ſon Roman de Polexandre. 303
L'Académie n'a jamais condamné *car*, comme le bruit en avoit couru. 304
Cavalier ou *Chevalier.* 306
Curieuſes obſervations ſur ces deux mots. 306
Cavalcadour. 309
Nouvelle ſignification du mot de *Cavalier.* 310
Reflexion ſur la Statuë equeſtre du Roy faite en marbre par le *Cavalier* Bernin. 310
Celuy & celle. 311
M de Vaugelas refuté à l'occaſion de ces deux pronoms. 312
Cent declinable ou non. 314
M. de Vaugelas, M. Menage, & le P. Bouhours refutez à l'occaſion de ce mot. 315
Ces trois Grammairiens comparez à Minos, Æaque & Rhadamante, au ſujet de *cent.* 316
Cent vingt. 319
Cependant que. 320
Céſar. 325
Le P. Bouhours refuté à l'occaſion de ce mot. 326

M. l'Abbé de la *Chambre* loüé. 211. 295
Beaux endroits tirez des œuvres de M. l'Abbé de la *Chambre* 81. 170. 175. 208. 269. 295. & 427.
M. l'Abbé de la *Chambre* travaille à l'Hiſtoire du Cavalier Bernin. 269.
Champs Eliſiens, *Champs Eliſées*. 328
M. *Charpentier* de l'Académie eſt haï de pluſieurs, mais injuſtement. 123.
Chartes ou *Chartres*. 331.
M. Menage refuté au ſujet de *Charttes*. 332
Charmes. 334.
Refutation de l'opinion de M. Menage ſur ce mot. 335.
Chaſte, *Chaſteté*. 339.
M. Menage & le P. Bouhours refutés à l'occaſion de ces mots. 340. 343
Chef pour tête. 344
Chef-d'œuvre. 346.
Chez, preposition. 348.
Chifler, *Chifler*. 352
Chio, *Cio* ou *Kio*. 354.
Choſe remarquable arrivée de nos jours à la gloire de la France, à l'occaſion de la ville de *Chio*. 355
Chiourme, *Chiorme* ou *Chourme*. 359
M. Menage refuté ſur le mot de *Chiourme*. 361.
Choir. 363
Choſe extraordinaire. 93. 94
Quelque choſe, de quel genre. 369
Chriſtophle, *Chriſtophe* ou *Chretophle*. 366
Chypre ou *Cypre*. 373
M Corneille le J. refuté à l'occaſion de ces deux mots. 376
Ciceron conſultoit les femmes ſur les doutes de langue. 451

Circonspectissime. 377
M. Menage abandonne mal à propos ce superlatif 378
Qui sont les Auteurs de la Princesse de *Cleves* & de la Critique. 85
Cœur. 379
Opinion du P. Bouhours refutée au sujet de ce mot. 380
Trois beaux vers de *Colletet.* 221
Comedie de M. Boursaut contre M. Despreaux. 102
Comete, de quel genre. 382
Commander. 383
M. Menage & le P. Bouhours refutez à l'occasion de ce verbe. 384
Comme il est 389
Retractation de M. Menage au sujet de cette façon de parler. 391
Delicatesse du P. Bouhours & du J. Corneille sur *comme.* 293. 294
Commencer à & commencer de 294
Comté, de quel genre. 398
Refutation de l'opinion de M. Menage au sujet de ce mot. 399
Concupiscence. 438
Condoleance & condoulo'r. 401
M. de Vaugelas refuté à l'occasion de ces mots. 402
Confiance. 404
Le P. Bouhours refuté sur ce mot. 405
Confidence, faire confidence. 406
Le P. Bouhours fortement refuté à l'occasion de cette façon de parler. 407
Confidence en matiere beneficialle. 410
Plusieurs difficultez sur differentes *constructions.* 413. 416. 420. 427. 432
Opinions du J. Corneille, de M. Menage,

& de M. de Vaugelas, refutées sur la pluspart de ces *constructions.* 414. 417. 421
Consumer ou *consommer.* 433
Differente signification de ces verbes 433
Consommation ou *consomption.* 434. 435
Le S. Richelet repris sur le mot de *consumer.* 436
Grande *contestation* dans l'Académie. 217
Convive. 134
Convoitise ou *cupidité.* 436
Si ces mots sont differens ou semblables 437. 438
Refutation de l'opinion de M. Menage au sujet de ces mots. 440
M. de Vaugelas refuté sur *cupidité.* 438
Le grand *Corneille* loüé 10. 197. 198
M *Corneille* le J. loüé, entend parfaitement nôtre langue. 428
Est un de nos meilleurs Poëtes. 428. 498
Sentiment extraordinaire du J. *Corneille.* 184
Il travaille au Mercure galant. 272
Cou ou *col.* 441
Quand il faut prononcer l'un de ces deux mots.
à coups, avec un plurier ou avec un singulier 445
M Menage refuté à l'occasion de cette façon de parler. 448
Couple, de quel genre. 450
Etymologie de ce mot. 450
Refutation de l'opinion de M. Menage sur ce mot. 451
Couple d'amans. 452. 453
Courre, *courir.* 454
Grande contestation des Auteurs & des Grammairiens sur ces deux verbes. 457
Courroucer. 458

M. de Vaugelas refuté à l'occasion de ce verbe. 460
Court, ils demeurérent *court*. 461
Le P. Royal refuté sur cette façon de parler. 463
Courtois, *courtoisie*. 464
Le Pere Bouhours refuté au sujet de ces mots 465
Origine de ces mots. 466
Ce que signifie proprement le mot de *courtoisie*. 465
Refutation de l'opinion de M. Menage sur ces mots. 467
M. le Président *Cousin* Auteur du Journal des Sçavans & des belles Traductions de l'Histoire de Constantinople, & cité 228. 230. 324. 368
M. le Président *Cousin* un de nos meilleurs Traducteurs 447
L'Auteur de la *Critique* de la Princesse de Cléves ennemi du P. Royal. 412
Croyance, *creance*. 469
S'il faut prononcer *croire* ou *crere*. 471
Si *croistre* peut être actif. 472
M. Menage a varié sur cette question. 475
Cronologue ou *Cronologiste*. 476
Cueïlleray ou *cueilliray*. 477
M. Menage & le J. Corneille refutez à l'occasion de ces mots. 479
Cy, *icy*. 480
Refutation des opinions de M de Vaugelas, de M. Chapelain & du P. Bouhours sur ces particules. 481. 482

D

LE langage des *Dames* est d'une grande consi-

ération en nôtre langue. 6. 271
Les *Dames* affectent beaucoup de donner le feminin à la pluspart de nos mots. 6. 7
Cinq *Dames* qui ont le mieux écrit en nôtre langue. 7
Les *Dames* loüées. 223
M. *Despreaux* loüé. 99. 101. 108 109. 179. 210
Beaux endroits tirez des œuvres de M. *Despreaux*. 62. 79. 93 99. 101. 108. 109. 180. 210. 211. 241 247. 340.
Reflexion sur un endroit du Lutrin de M. *Despreaux*. 246
M. *Despreaux* deffendu contre M. Desmarests. 76
Prononciation des *diphtongues au* & *en* dans quelques mots françois. 199
Dispute curieuse entre M. Patru & M. de Mezeray. 217

E

E Muet, connu seulement en nôtre langue. 227
Eau-benitier. 248
Si l'on doit *écrire* comme l'on prononce. 16. 17
Egiptiens. 257
Elysiens, *Elysées*. Voyez *champs*.
Epoques differentes de nôtre langue. 2
La langue *Espagnole* a la prononciation de ses mots assez conforme à l'écriture. 12
Les *Etrangers* ont de la peine à apprendre le François, & pourquoy. 13

F

Faire confidence. 406
Farfoüiller. 224

Nous devrions recevoir les *Femmes* Sçavantes dans nos Universitez & dans nos Academies, à la maniére des autres Nations. 223
Feſte. 284
Feſtin de Pierre, Comédie. 285
Beaux endroits tirez des œuvres de M. de *Fontenelle.* 129. 215
Les *François* prononcent la pluſpart de leurs mots d'une maniere bien differente de l'Ecriture. 12
Choſe remarquable rapportée par M. de *Furetiere.* 217

G

LE *genre* neutre n'eſt point connu en nôtre langue. 28
Trois celebres *Grammairiens* comparez à Minos, Æaque, & Rhadamante, 316
Les *Grecs* ſe ſervoient d'accens pour varier la prononciation de leurs mots. 12
La pluſpart des Sçavans qui ſe piquent de ſçavoir le *Grec* affectent de prononcer *à la Grecque* les mots François qui viennent du *Grec.* 199
Grief, grieveté. 264

H

SI l'*H* eſt une lettre ou non. 24
Du retranchement de l'*H* dans la pluſpart de nos mots. 229
Difficultez pour ſçavoir ſi l'on doit mettre l'*H* dans les mots François, où elle eſt inutile. 24
Si l'on doit mettre l'*H* quand on écrit aux Sçavans. 25

L'Hebreu se sert de poincts pour diversifier & la prononciation & la signification de ses mots. 12
Madame des *Hoüillieres* loüée. 223
Beaux endroits tirez des Poësies de Madame des *Hoüillieres.* 181. 224

I

LA prononciation de la langue *Italienne* se rapporte assez à l'écriture. 12
Irlandois. 257

K

Kio
Kersonese. } Voyez *Chio.*

L

NOstre *langue* a changé & changera encore. 5
Langues mortes & vivantes dont l'écriture est differente de la prononciation. 11. 13.
Il n'en est pas en fait de *langues* comme dans les Jugemens & dans les Elections. 273
M. l'Abbé de *Lavau* de l'Académie, grand déclamateur. 468
Locutions abregées favorablement reçûës. 57
Sur le glorieux nom de *Louis.* 250 326. 327

M

M*Alherbe* est un grand modéle pour la Poësie. 177
L'Abbé de *Marolles* deffendu contre le P. Bouhours. 132 133

M le Duc du *Mayne* a été Auteur à l'âge de sept ans II 443. 447
Les œuvres de ce Prince qui sont composées de Traductions, de Maximes & de Lettres, sont un miracle de ce siecle 443. 444
Beaux endroits des ouvrages de ce Prince. II. 447.
M. de *Meaux* loüé 79. 471
Beaux endroits tirez des œuvres de M. de *Meaux.* 79. 81. 97. 191. 206
M. *Menage* fort sçavant dans les langues. 3. 23 66. 199
M. *Menage* prend la deffense du P. Royal contre le P. Bouhours. 19
Il s'emporte un peu trop contre ce Pere. 134
M. *Menage* mauvais Devin. 157.
M. *Menage* grand Etymologiste. 213
Mettre sa confiance. 404
Mille cent. 318
Miracle 204
M. *Miton* en reputation d'entendre parfaitement nôtre langue. 74
Son authorité est d'un grand poids parmi nous. 470
Mots terminez en *ment* 9
Il est permis aux Sçavans de se servir quelquefois de certains *mots* qui ne sont pas dans l'usage ordinaire 135
Nous avons plus de deux mille *mots* ou façons de parler contestées 5
Mots qui ont une signification relevée, & basse. 240
Mots Centaures. 249
Il ne sert de rien qu'un *mot* ait la raison pour soy, si l'usage luy est contraire. 254
Mots qui n'ont point de plurier. 36.

N

NEttoyer, *netteyer.* 14
Le *neutre* des Latins n'eſt point reçû en nôtre langue. 28
Les *noms* de Marſilli, de du Beſiil, de Royaumont, de Chantereſne, de Monbrigny, & de quelques autres encore ſont tous des noms ſuppoſez dont le P. Royal s'eſt ſervi pour publier ſes livres. 169
Noyer & *neyer.* 16

O

CHangement de l'*o* en *e* ou en *ais* dans la prononciation de la pluſpart de nos mots 15. 247
Si le mot *orage* eſt quelquefois du feminin. 6
Il faut conſulter l'*oreille* quand l'uſage eſt incertain. 39
S'il eſt permis aux femmes de faire quelquefois le mot d'*ouvrage* du feminin. 6

P

MOnſieur *Peliſſon* loüé 125
Beaux endroits tirez des œuvres de M. *Peliſſon.* 125. 208 304
L'Hiſtoire de l'Académie faite par M. *Peliſſon* eſt un des meilleurs Ouvrages que nous ayons. 481
Si l'on doit dire *Poëte* ou *Poëteſſe* au feminin. 224
La *Poëſie* prend toûjours plus de liberté que la Proſe. 298

Les Poëtes changent souvent la prononciation de la pluſpart de nos mots pour la commodité de la rime 473
Les œuvres du *P. Royal* loüées. 18
Si les ſentimens de Cleanthe ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene ſont du *P. Royal* ou de M d'Aucourt. 19
C'eſt une choſe bien extraordinaire qu'il n'y ait jamais eu de Poëte du *P. Royal.* 178
Le *P. Roial* ſe cache ſous des noms ſuppoſez. 463
Grandes entrepriſes du *P. Roial* ſur nôtre langue. 461
Meſſieurs du *P. Roial* ſont comme de gros Fermiers de nôtre langue. 480
Ce que c'eſt que des *Ports ſecs.* 442
Pour le ſurplus. 197
Prendre ſa confiance. 404
Preſervatif contre toutes ſortes de nouveautez & d'hereſies ; Nouveau & curieux Traité de Controverſe. 470
Prez. 190
Beaux endroits à la loüange de feu M le *Prince*, tirez des œuvres de Voiture, de M. de Meaux & du P. Bourdaloüe. 83. 79. 86. 206. 327
Priſon, priſonnier. 292
M Menage & le P. Bouhours refutez à l'occaſion de ces mots. 293
Queſtions de *Prononciation* conſiderables en nôtre langue. 11
La *Prononciation* de nôtre langue eſt d'autant plus difficile à apprendre que nous ſommes diviſez ſur la *Prononciation* de la pluſpart de nos mots. 12
Si l'on doit écrire comme l'on prononce. 22
Nous avons de grands hommes qui écrivent

tres-bien & qui *prononcent* fort mal. 13
La pluſpart des *Provinciaux* ont bien de la peine à quitter leur mauvais accent. 13

Q

QVinola. 309

R

MOnſieur *Racine* de l'Académie, loüé. 43. 47 ſ
Il a été choiſi pour écrire l'Hiſtoire du Roy. 243
Réflexion ſur la ſuperbe Statuë de bronze doré que M. le Maréchal Duc de la Feüillade a fait mettre dans la Place des Victoires à Paris. 471
Le Cardinal de *Richelieu* tout puiſſant qu'il étoit ne pût jamais donner des Lettres de Nobleſſe à un mot. 227
M. le Duc de la *Rochefoucault* eſt un de nos meilleurs Auteurs pour la langue. 191
Beaux endroits à la loüange du *Roi* tirez des œvvres de M. Peliſſon, de M. de Benſerade, de M. de Fontenelle, & de Madame des Hoüillieres. 125. 126. 129. 181. 204. 224.

S

MAdemoiſelle de *Schurman* ſçavante Hollandoiſe a été reçûë Docteur dans les Univerſitez de Leyde, Utrect, & autres. 224
M. de *Segrais* cité & loüé 98. 191. 279. 360. 360
L'Auteur avoit crû M. de *Segrais* mort ſur ce qu'on le luy avoit dit, mais il eſt heureuſement

ment plein de vie. 360
S'empêcher. 435
Malherbe, M. de Vaugelas, & M. de l'Estoile consultoient souvent leurs *servantes* sur des doutes de langue pour découvrir le veritable usage. 236
Sifler. Siflet Voyez *Chifler.*
Sio ou *Scio.* Voyez *Chio.*
Ce que c'est que le *Sopha* des Turcs. 90
M. de Guilleragues Ambassadeur du Roy à la Porte, obtient les honneurs du *Sopha.* 91
Les *Solécismes* sont souvent des élégances en nôtre Langue. 422

T

Sainte *Therese* avoit été reçûë Docteur de Salamanque en Espagne. 223
Tutoyer ou *tuteyer*, 14.

V

Si les Latins prononcoient l'*u* en *ou.* 361
Varieté de mots & de regimes fort belle en nôtre langue. 183
M. de *Vaugelas* qui écrivoit si bien & entendoit si parfaitement nôtre langue, la prononçoit pourtant fort mal, & la preuve. 15
M. de *Vaugelas* est sans contredit le plus excellent de nos Grammairiens.
Caprice de M. de *Vaugelas.* 32
M. de *Vaugelas* faux prophete. 120
Contrarietez de M. de *Vaugelas.* 141
M. de *Vaugelas* fait quelquefois ce qu'il defend. 176
M. de *Vaugelas* est d'une grande authorité en nôtre langue.

Les mots qui ne ſont plus en uſage, & que M. de *Vaugelas* a approuvez ont une eſpece de brevet de retenuë pour l'uſage à venir. 479
Beaux endroits tirez des œuvres de M. de *Voiture* 14. 25. 39. 86. 327. 329. 380. 387. 390. 418. 468.
Quand l'*Uſage* decide il ne faut pas raiſonner. 30
L'*Uſage* ſe plaît ſouvent à favoriſer les façons de parler irregulieres. 57
L'*Uſage* ſe mocque ſouvent de toutes les déciſions de nos Grammairiens. 113.

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prevôts, leurs Lieutenans, & autres Officiers qu'il appartiendra. Salut, Nôtre amé LOUIS AUGUSTIN ALEMAND Avocat au Parlement de Paris, & en celuy de Grenoble, nous a fait remontrer qu'il a compoſé un Livre intitulé *Nouvelles Obſervations ou Guerre Civile des François ſur la Langue*, qu'il deſireroit faire

imprimer s'il Nous plaiſoit luy en accorder nos Lettres de Permiſſion ; A ces cauſes, Nous avons audit Expoſant permis & accordé, permettons & accordons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre par tel Libraire ou Imprimeur, en tel volume, marge, caractére, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de huit années conſécutives, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer, iceluy vendre & diſtribuer par tout nôtre Royaume. Faiſons deffenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer ledit Livre ou le faire imprimer, iceluy vendre & diſtribuer, ſous quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangére ou autrement, ſans le conſentement de l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, ſur peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, mil livres d'amende, dépens, dommages & intérêts ; à la charge de faire imprimer ledit Livre en nôtre Royaume & non ailleurs, ſur de bon papier & en beaux caractéres, ſuivant les Reglemens de la Librairie & Imprimerie, & le faire regiſtrer és Regiſtres de la Communauté des Libraires, comme auſſi d'en mettre deux exemplaires en nôtre Bibliotheque publique, un en nôtre Cabinet des Livres de nôtre

Château du Louvre, & un en celle de nôtre cher & feal Chevalier Chancelier de France le ſieur Boucherat, à peine de nullité des Preſentes, du contenu deſquelles vous mandons faire joüir l'Expoſant & ſes ayans cauſe, plainement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchemens contraires. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'extrait des Preſentes, elles ſoient tenuës pour dûëment ſignifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme aux Originaux. Mandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent faire pour l'éxecution des Preſentes, tous actes requis & neceſſaires, ſans pour ce demander autre permiſſion, nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Verſailles, le dernier jour d'Avril l'an de grace mil ſix cens quatre-vingts-huit. Et de nôtre Regne le quarante-cinq. *Signé*, Par le Roy en ſon Conſeil, Dugono. Et ſcellé.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris ; le 4. May 1688. ſuivant l'Arreſt du Parle-

ment du 8. Avril 1653. celuy du Conseil Privé du Roy, du 27. Fevrier 1665. & l'Edit de Sa Majesté, donné à Versailles au mois d'Aoust 1686. Le present Enregistrement fait à la charge que le debit dudit Livre se fera par un Imprimeur ou Libraire, suivant l'Edit, Statuts & Reglemens.

Signé, J. B. COIGNARD, Syndic.

Et ledit sieur Alemand a cedé & transporté ledit Privilege, à Jean Baptiste Langlois, Marchand Libraire à Paris, pour en joüir, suivant l'accord fait entr'eux.

A PARIS,
De l'Imprimerie de J. B. COIGNARD,
1688.

ERRATA.

PAge 20. verbeaux, *lisez* verbaux. page 39. pour en éta, *lisez* pour en établir. page 50. Pianiesse, *lisez* Pianesse. page 62. *soupçonneur*, lisez *soupçonneux*. page 64. *adulation*, mot Espagnol, *lisez adulacion*. page 69. a été, *lisez* a ôté. page 77. ce terme soit, *lisez* ce terme fut. page 83. *Aigles Romains* seroient, *lisez* seroit. page 89. Mademoiselle de Ville Dieu, *lisez* Madame de Ville-Dieu. *ibid.* de genre commun, *l.* du genre commun. page 90. *d'un Alove enfoncée*, l. *d'une Alcove enfoncée*. pag. 96. il dit de même fort &c. *l.* il dit même fort, &c. page 100. Question XXVI. *l.* Question XXVII. & ainsi tout de suite. p. 109. nous avons déja vû que le Cardinal, *l.* nous avons vû le Cardinal. p. 162. écivent & prononce, *l.* écrivent & prononcent. p. 167. *Sur les mots* d'attâcher, *l. Sus les mots* d'attache, &c. p. 181. *vertus sans pareille*, l. *vertus sans pareilles*. p. 198. oncle, *l.* frere. p. 201. δωρα, δωλα, &c. *d'ωρα, d'ωλα*, &c. p. ceux qui les ont suivi, *l.* ceux qui les ont suivis, p. 214. encores, *l.* encore. p. 233. avons eû, *l.* avons euë. p. 29. nous les entendons, *l.* nous leur entendons. p. 255 qu'il nous a donné, *l.* qu'il nous a données. p. 271. car je viens de voir, *l.* surquoy je viens de voir. p. 286. de la ruë de S. Denis, *l.* de la ruë S. Denis. p. 290. mais il sont, *l.* mais ils sont. p. 300. qu'on ne peut mieux conter, *l.* mieux montrer. p. 314. Question LXII. *l.* Question LXXII. p. 331. une maladie de langueur, *l.* d'une maladie de langueur. p. 341. belle esprit, *l.* bel esprit. p. 352. Question XCIII. *l.* Question XCII. p. p. 357. du Thucydide, *l.* de Thucydide. p. 267. qu'en cela seule, *l.* qu'en cela seul. p. 376. de Geographie d'Histoire, & sur tout, *l.* de Geographie & d'Histoire, sur tout. p. 377. dans une même periode, & mêmes dans une même phrase, *l.* dans une periode, & même dans une seule phrase. p. 91. s'est rendu cette authorité, *l.* s'est rendu à cette authorité. p. 404. un tison de subtilitez, *l.* un tissu de subtilitez. p. 416. comme le disent, *l.* comme disent.